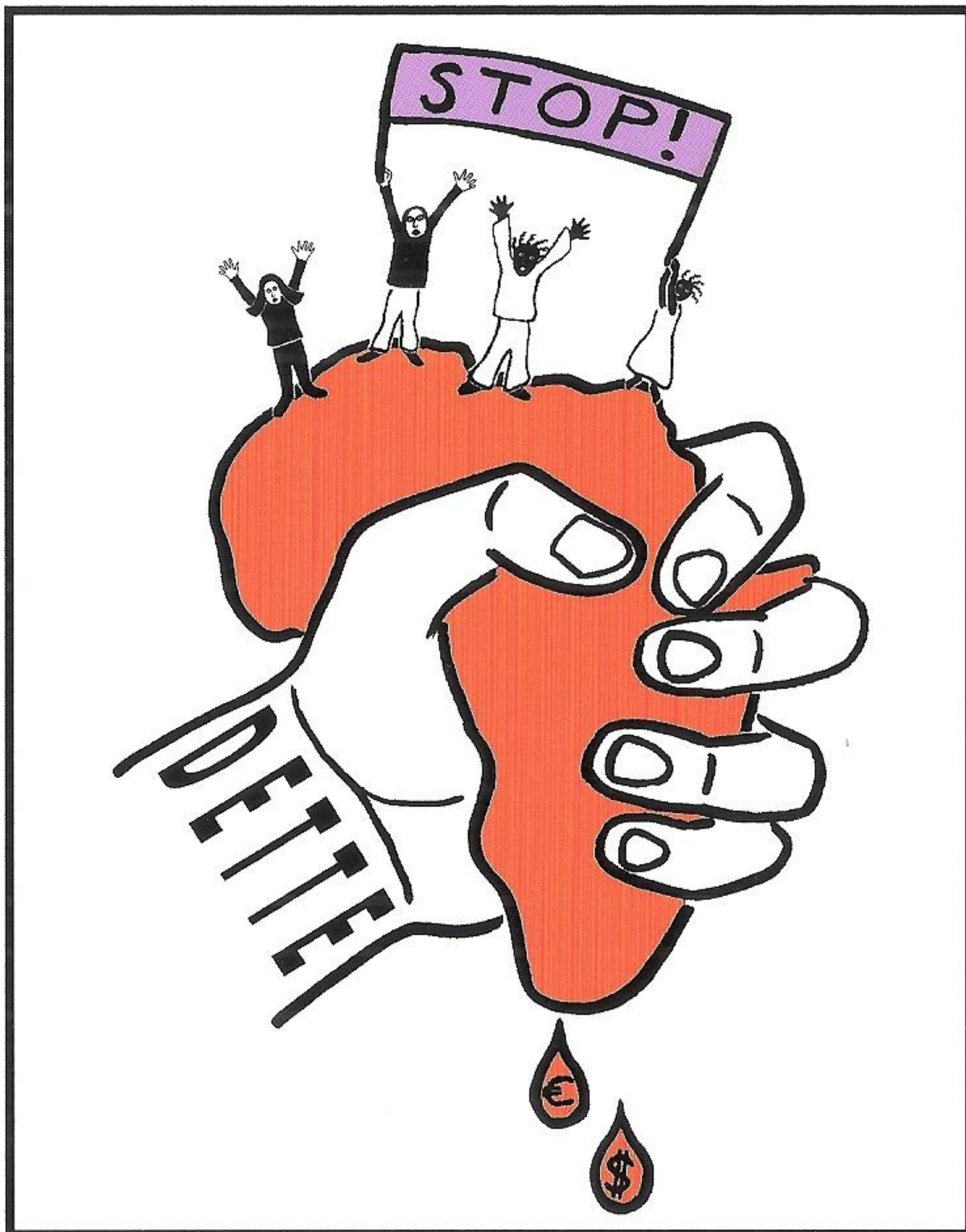


Damien MILLET

L'Afrique sans dette



VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

L'Afrique sans dette

Damien Millet

CADTM (Liège) / Syllepse (Paris)

L'Afrique sans dette

Damien Millet

© Comité pour l'Annulation
de la Dette du Tiers Monde (CADTM)
Juin 2005

Éditions

CADTM,

345 av. de l'Observatoire, B-4000 Liège

Tel 00 32 4/226 62 85

international@cadtm.org

www.cadtm.org

et

Syllepse,

69 rue des Rigoles, 75020 Paris

Tel 00 33 (0)1 44 62 08 89

edition@syllepse.net

www.syllepse.net

ISBN CADTM : 2-930443-01-4

ISBN Syllepse : 2-84950-056-9

D / 2005 / 8809 / 2

CADTM (Liège) / Syllepse (Paris)

L'auteur

Damien Millet, professeur de mathématiques en classes préparatoires scientifiques à Orléans, président du CADTM France (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) et membre de la Commission Dette d'ATTAC France ; auteur avec François Mauger du livre *La Jamaïque dans l'état du FMI*, l'Esprit frappeur, 2004 ; auteur avec Éric Toussaint des livres *50 Questions 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, CADTM/Syllepse, 2002, et *Les tsunamis de la dette*, CADTM/Syllepse, 2005.

Comité de relecture

Éric Berr, économiste, membre du réseau CADTM à Bordeaux (France)

Julie Castro, médecin, membre du réseau CADTM à Paris (France)

Alexis Cléré, aviateur, membre du réseau CADTM à Lyon (France)

Denise Comanne, animatrice du CADTM à Liège (Belgique)

Sékou Diarra, chercheur à la Coalition des alternatives africaines dette et développement, membre du réseau CADTM à Bamako (Mali)

Isabelle Likouka, enseignante, membre du réseau CADTM à Brazzaville (Congo)

Victor Nzuzi, paysan, membre du réseau CADTM à Kinshasa (RDC)

Jean Mpélé, membre du réseau CADTM au Congo

Roseline Péluchon, médecin, membre du réseau CADTM à Paris (France)

Véronique Racine, kinésithérapeute, membre du réseau CADTM à Paris (France)

Éric Toussaint, historien, président du CADTM Belgique

Création de la couverture

Julie Castro et Damien Millet

Mise en page de la couverture

Yannick Bovy

Mise en page

Virginie de Romanet et Joëlle Wertz

Dessins intérieurs

Stiki, <http://ledessindulundi.site.voila.fr/>

DOM (Dominique Normand)

Dédicace

A tous ceux qui ont résisté sur les collines de Bisesero (Rwanda) en 1994.
A tous les Bisesero politiques et économiques du continent africain.

A Isabelle, Julie, Arthur et Hugo pour leur présence quotidienne et leur soutien.

Spéciale dédicace à tous ceux sans qui ce livre n'aurait pu être ce qu'il est.

En souvenir de G., fidèle compagnon de toujours.

« Est-ce que l'Afrique doit encore ? Non ! »

Tiken Jah Fakoly

« Celui qui ne participe pas à la lutte participe à la défaite. »

Bertolt Brecht

« Ils peuvent parce qu'ils pensent qu'ils peuvent. »

Virgile

Table des matières

Abréviations	9
Avertissement	11
Carte géographique	12
Introduction	13
Chapitre 1 : L'Afrique libérée ? Le leurre de l'indépendance	15
Chapitre 2 : L'Afrique ligotée. L'argent du leurre	27
Chapitre 3 : L'Afrique bridée. Mal à la dette	47
Chapitre 4 : L'Afrique brisée. Le cadeau empoisonné de l'ajustement structurel	61
Chapitre 5 : L'Afrique mutilée. La multiplication immorale des fléaux	97
Chapitre 6 : L'Afrique trahie. La finance contre les peuples africains	125
Chapitre 7 : L'Afrique incomprise. Comprendre pour sortir de l'impasse	145
Chapitre 8 : L'Afrique muselée. Un camp de redressement néolibéral	155
Chapitre 9 : L'Afrique fracassée. Fric-frac : assez !	185
Annexes	203
Discours de Thomas Sankara	205
Glossaire	211
Bibliographie	215
Bibliographie complémentaire : pour aller plus loin sur l'Afrique	217

Abréviations

ACP : Afrique Caraïbes Pacifique
AFDL : Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération
AFP : Agence France Presse
AGOA : African Growth and Opportunity Act
AID : Association Internationale de Développement, groupe Banque mondiale
APD : Aide Publique au Développement
BAfD : Banque Africaine de Développement
BIT : Bureau International du Travail
CEMAC : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CMDT : Compagnie Malienne de Développement des textiles
CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
FAO : Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FCFA : Franc des Colonies Françaises d'Afrique à partir de 1945, Franc de la Communauté Française d'Afrique après 1958, aujourd'hui Franc de la Communauté Financière Africaine pour les pays membres de l'UEMOA et Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale pour les pays membres de la CEMAC.
Fed : Réserve Fédérale des États-Unis
FMI : Fonds Monétaire International
FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
G7 : Groupe des 7 pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon)
GAO : General Accounting Office
IDE : Investissements Directs Etrangers
IDH : Indice de Développement Humain
IFI : Institutions Financières Internationales
MAEP : Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OGM : Organisme Génétiquement Modifié
OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU : Organisation des Nations Unies
ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUSIDA : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
ORD : Organe de Règlement des Différends
OUA : Organisation de l'Unité Africaine
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PAS : Plan d'Ajustement Structurel
PIB : Produit Intérieur Brut
PMA : Pays les Moins Avancés
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE : Pays Pauvres Très Endettés
RDC : République Démocratique du Congo
RFI : Radio France Internationale
RNB : Revenu National Brut
SADC : Southern African Development Community (Communauté de développement de l'Afrique australe)
UA : Union Africaine
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNECA : Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Avertissement

Sauf mention contraire, les chiffres de la dette présents dans cet ouvrage sont extraits des rapports de la Banque mondiale, notamment *Global Development Finance 2004*.

La Libye n'adhérant pas (encore) au système statistique de la Banque mondiale, il ne nous est pas permis pour l'instant d'avoir accès aux chiffres la concernant et de l'inclure dans ceux que nous donnons. La rubrique *Afrique du Nord* regroupera donc le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte.

Nous n'aborderons ici que la *dette extérieure* des pays d'Afrique, à savoir la dette contractée envers un créancier extérieur. Comme nous étudions en priorité la situation des États africains et de leurs populations, nous ne considérerons dans ce livre que la notion de *dette extérieure publique ou garantie par les pouvoirs publics*. Il s'agit de la dette extérieure assumée par l'État, et donc ses citoyens, et contractée pour une durée supérieure à un an. C'est elle que nous appellerons plus simplement *dette*.

Carte générale de l'Afrique



Introduction

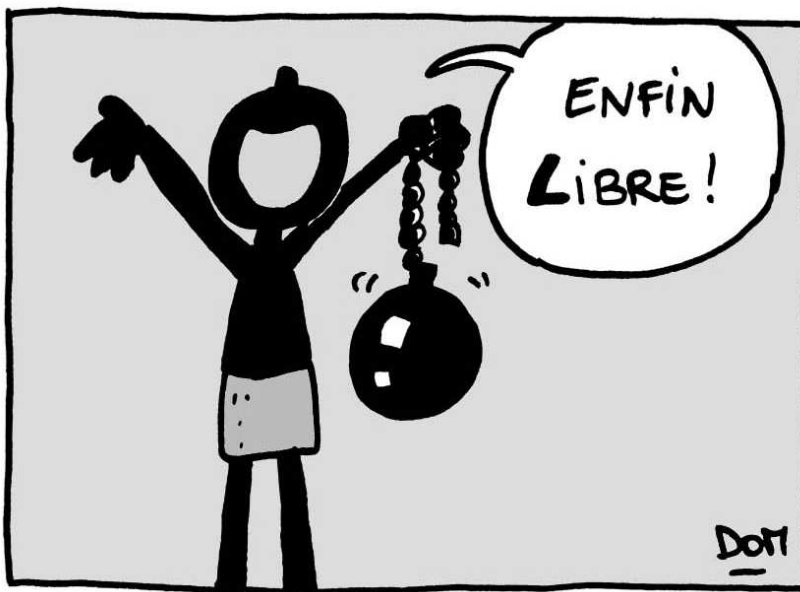
L’Afrique sans dette, c’est d’abord une **cinglante ironie**, car actuellement, l’Afrique s’endette. Contrairement aux annonces dans les médias, la dette de l’Afrique continue de s’accroître. On entend parler d’allègements de dette, d’aide au développement, mais une fois tous ces termes analysés, les réalités sont cruelles : le continent le plus pauvre et le plus démuné en terme de développement humain continue de transférer des sommes considérables à ses riches créanciers, les classes dirigeantes africaines prélevant leur commission au passage. Une grande partie de la population s’enfonce dans la misère et la spirale de la dette poursuit son œuvre tragique.

L’Afrique sans dette, c’est surtout une **exigence**. Après des siècles de pillage, d’esclavage, de colonisation, l’instauration d’un modèle économique néolibéral a brisé l’Afrique par l’intermédiaire du mécanisme de la dette. Aujourd’hui, le combat central est l’exigence de l’annulation totale de la dette extérieure publique de l’Afrique, premier pas vers celle de tous les pays du tiers-monde, dans le but de libérer enfin leur développement.

L’Afrique sans dette, c’est aussi une **interrogation**. La dette de l’Afrique est-elle légitime ? Pour des raisons tout à la fois morales, économiques, politiques, juridiques, écologiques et historiques, la dette actuelle doit être répudiée. Les peuples africains sont en droit d’exiger de leurs riches créanciers, qu’ils soient du Nord ou du Sud, le paiement d’une dette au titre de réparations et l’instauration d’un autre modèle économique basé sur la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

Damien Millet
damien.millet@cadtm.org

Chapitre 1



L'Afrique libérée ? Le leurre de l'indépendance

L'Afrique n'est pas une et indivisible. Toutes les sensibilités coexistent dans cette mosaïque. Tous les espoirs, tous les doutes aussi. Pourtant le fait d'être africain n'est pas le seul trait d'union des peuples du continent : tous, ou presque, ont connu longtemps la domination et l'oppression. Pendant la première moitié du vingtième siècle, être africain signifiait d'abord être colonisé. Au début des années 1960, ce concept du « colonisé » va être déconstruit. L'horizon semble s'ouvrir.

Le pourtour africain

Vue d'Europe, l'Afrique n'a longtemps été qu'un pourtour. Dès le 15^e siècle, les Portugais furent les premiers à longer ses côtes, mais avant tout pour la contourner et trouver un chemin vers les Indes.

La traite transatlantique des Noirs (au moins onze millions d'Africains, selon l'estimation basse, déportés vers les Amériques entre le 16^e et le 19^e siècle) consistait surtout pour les négriers à récupérer des esclaves¹ sur les côtes. La traque des futurs esclaves dans l'intérieur du continent était souvent le fait d'Africains eux-mêmes, cédant à l'appât du gain ou à l'occasion de livrer leurs ennemis. Bien sûr, cela n'inverse en rien les responsabilités : la logique même de cette domination-là était imposée par de riches Européens, qui ont dû leur fortune au commerce triangulaire (esclaves africains vendus en Amérique, en échange de sucre, café, tabac, coton rapportés en Europe, avant d'embarquer fusils, étoffes et verroteries vers l'Afrique). Cette riche bourgeoisie européenne, qu'elle soit de Nantes, Bordeaux, Londres, Lisbonne ou Copenhague, a su trouver, dans ce but, des alliés et des subordonnés en Afrique, mais c'est elle qui est à l'origine et à l'aboutissement du processus de domination. Le témoignage du négrier français Théodore Canot (1806-1860) est limpide : « *J'affirme sans hésiter que les trois quarts des esclaves exportés d'Afrique sont le fruit des guerres fomentées par la cupidité de notre*

¹ Leur sort était régi, en ce qui concerne la France, par le fameux Code noir, préparé par Colbert et édité en 1685 « *pour y maintenir la discipline de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, pour y régler ce qui concerne l'état et la qualité des esclaves dans nos dites îles d'Amérique* », déclare dans son article 44 « *les esclaves être biens meubles* ». Les autres grandes puissances de l'époque avaient aussi l'équivalent de ce Code noir.

*propre race*². » Des résistances ont bien sûr existé : par exemple, le roi Adandozan du Dahomey (l'actuel Bénin) fut renversé en 1818 car il s'opposait à la traite négrière. La force était du côté des riches Européens qui ont pu imposer cette traite pendant plus de trois siècles³.

Les conséquences pour l'Afrique seront terribles. Les recherches de l'historien Joseph Ki-Zerbo prouvent en effet que l'Afrique avait atteint un haut niveau de développement politique, social et culturel avant que la traite des esclaves n'amorce le déclin du continent : « *La traite des Noirs fut le point de départ d'une décélération, d'un piétinement, d'un arrêt de l'histoire africaine. Je ne dis pas de l'histoire en Afrique, mais d'une inversion, d'un retournement de l'histoire africaine. Si l'on ignore ce qui s'est passé au travers de la traite des Noirs, on ne comprend rien à l'Afrique*⁴. »

L'exploration de l'intérieur du continent par des Européens n'a débuté qu'au 19^e siècle et, en ayant recours à la violence, les grandes puissances sont parvenues à dominer l'ensemble du continent. A la suite de la conférence de Berlin en 1885, sept puissances coloniales européennes sont présentes en Afrique et opèrent un pillage en règle, baptisé « mission civilisatrice » : la France au Maghreb, en Afrique occidentale et équatoriale, à Madagascar, aux Comores, à Djibouti ; l'Angleterre au Nigeria, en Sierra Leone, en Gambie, en Côte d'Or (futur Ghana) et sur un arc allant de l'Égypte à l'Afrique du Sud ; l'Allemagne au Togo, au Cameroun, en Namibie et dans la région des Grands Lacs ; la Belgique au Congo belge ; l'Espagne en Guinée équatoriale et au Rio de Oro (Sahara occidental) ; le Portugal en Angola, au Mozambique, en Guinée-Bissau, à Sao-Tomé-et-Principe et au Cap Vert ; l'Italie en Libye, en Somalie et en Érythrée.

La défaite allemande lors de la première guerre mondiale conduit au démantèlement de son empire colonial, qui sera partagé entre la France, l'Angleterre et la Belgique.

Si l'on excepte quelques cas particuliers comme le Liberia (acheté au 19^e siècle par une société américaine dite philanthropique pour y envoyer des esclaves

² *Le Gri-gri international*, 24 mars 2005. Voir aussi : Fauque Claude, Thiel Marie-Josée, *Les routes de l'esclavage. Histoire d'un très grand « dérangement »*, Hermé, 2004. La France reconnaîtra officiellement le 10 mai 2001 que la traite négrière est un crime contre l'humanité.

³ Voir M'Bokolo Elikia, « La dimension africaine de la traite des Noirs », *Le Monde diplomatique*, avril 1998.

⁴ Voir Ki-Zerbo Joseph, *A quand l'Afrique ?*, L'Aube, 2003.

ves afro-américains affranchis, mais surtout fortement dominé par la société états-unienne de pneumatiques *Firestone Tire & Rubber Co*, qui y exploite dès 1926 une gigantesque plantation d'hévéas de 400 000 hectares) et l'Éthiopie (sous domination italienne pendant une très brève période seulement), l'Afrique est, dans les années 1930, un continent sous la botte coloniale.

La décolonisation en marche

Les premières protestations ont lieu au lendemain de la première guerre mondiale. En France, c'est d'abord Lamine Senghor, militant communiste en relation avec le mouvement noir américain, qui dénonce le colonialisme avec le plus de virulence. Les décennies suivantes voient croître les protestations contre ce système colonial et les mouvements indépendantistes commencent à se structurer. La seconde guerre mondiale se révèle être un tournant décisif dans la voie des indépendances. Pour la première fois, les colonies voient leurs métropoles en position d'extrême faiblesse, et les troupes venues d'Afrique jouent un rôle important. La France et l'Angleterre proposent alors à leurs colonies une relative autonomie bien contrôlée afin d'éviter de perdre complètement leur emprise. Pourtant le vent de l'Histoire souffle dans le sens de la décolonisation et dès les années 1950, le sujet devient d'une brûlante actualité. Le terme « Tiers Monde » apparaît en 1952 sous la plume d'Alfred Sauvy dans *l'Observateur*. Le véritable acte de naissance de celui-ci est la conférence de Bandoeng (Indonésie) en 1955, dont l'objectif est de mettre définitivement fin au colonialisme⁵. En Afrique, les situations sont fort diverses d'un pays à l'autre.

Globalement, l'Afrique du Nord s'empare très tôt de cette revendication et les anciennes colonies deviennent progressivement indépendantes : la Libye en 1951, l'Égypte en 1953, le Soudan, le Maroc et la Tunisie en 1956. La France refuse celle de l'Algérie et lui impose une guerre à partir de 1954 qui conduit logiquement à l'indépendance algérienne en 1962, non sans provoquer un changement de régime en France et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en mai 1958.

En Afrique noire, après le Ghana en 1957, les colonies britanniques obtiennent leur indépendance au début des années 1960. Dès 1958, la France propose à ses colonies, par référendum, de les intégrer dans la *Communauté française*. Seule la Guinée de Sékou Touré répond « non » et proclame son

⁵ Voir Lacouture Jean, « Bandoeng ou la fin de l'ère coloniale », *Le Monde diplomatique*, avril 2005.

indépendance. Mais la pression anticoloniale s'intensifie et cette Communauté ne dure pas : les autres colonies françaises obtiennent leur indépendance à leur tour dans les années qui suivent. Le Congo (en 1960), le Rwanda et le Burundi (en 1962) s'émancipent de la métropole belge.

Quelques zones d'Afrique, très limitées, deviendront indépendantes plus tardivement : la Guinée équatoriale en 1968, les colonies portugaises entre 1973 et 1975 à la fin de la dictature à Lisbonne (qui est d'ailleurs une conséquence des luttes de libération dans ces colonies), quelques archipels comme les Comores, les Seychelles ou Djibouti dans les années 1970, le Zimbabwe en 1980, enfin la Namibie se libère de l'Afrique du sud en 1990, et l'Érythrée de l'Éthiopie en 1993. La question du Sahara occidental reste posée : annexé par le Maroc dès le retrait de l'Espagne en 1975, il s'est proclamé indépendant sous le nom de République arabe sahraouie démocratique (RASD) en 1976, mais reste sous domination marocaine et n'est pas encore le 54^e pays d'Afrique. De même, Mayotte et la Réunion sont actuellement encore des départements français de l'Océan indien.

La violence comme fragile refuge

Si la guerre d'Algérie a marqué les esprits par son ampleur, il y eut d'autres guerres de libération, par exemple dans les colonies portugaises (notamment en Angola et au Mozambique). En général, la métropole répondait à des révoltes indépendantistes et à des guérillas insurrectionnelles par une répression massive et brutale. Citons Madagascar où les troupes françaises provoquèrent plus de 80 000 morts en 1947 ; le Cameroun où les revendications du leader de l'Union des populations camerounaises (UPC), Ruben Um Nyobé, conduisirent à l'interdiction de son parti par les autorités françaises en 1955, à son assassinat en 1958 ainsi qu'à celui de son successeur, Félix Moumié, en 1960, et à une répression massive et très meurtrière des maquis de l'UPC ; ou encore le Kenya où entre 1952 et 1960, les troupes anglaises ont réprimé violemment la révolte des Mau-Mau, au sein de l'ethnie des Kikuyus⁶.

Malgré ces soubresauts, parfois violents, la force des revendications populaires a contraint les puissances colonisatrices à reconnaître la plupart des colonies comme des États souverains. Le sentiment qui prévaut en Afrique au début des années 1960 est que, parfois au prix fort, le continent est globalement parvenu à l'indépendance. Certains pays vont symboliquement choisir

⁶ Voir Milne Seumas, « Réhabilitation du colonialisme », *Le Monde diplomatique*, mai 2005.

de changer de nom, comme l'Oubangui-Chari qui devient la République centrafricaine, le Nyasaland qui devient le Malawi, ou la Rhodésie du Nord qui devient la Zambie - alors que la Rhodésie du Sud deviendra en 1980 le Zimbabwe. Plusieurs leaders africains vont s'illustrer par des déclarations et des actes emblématiques de cette phase d'émancipation.

Nasser et le canal de Suez

Un des premiers actes marquants de cette période est l'annonce de la nationalisation du canal de Suez par le régime nationaliste de Gamal Abdel Nasser en Égypte, le 26 juillet 1956. Son discours, prononcé à Alexandrie, est tout un symbole : *« En ce jour, nous accueillons la cinquième année de la Révolution. Nous avons passé quatre ans dans la lutte. Nous avons lutté pour nous débarrasser des traces du passé, de l'impérialisme et du despotisme ; des traces de l'occupation étrangère et du despotisme intérieur. [...] La pauvreté n'est pas une honte, mais c'est l'exploitation des peuples qui l'est. Nous reprendrons tous nos droits, car tous ces fonds sont les nôtres, et ce canal est la propriété de l'Égypte. La Compagnie est une société anonyme égyptienne, et le canal a été creusé par 120 000 Égyptiens, qui ont trouvé la mort durant l'exécution des travaux. La Société du Canal de Suez à Paris ne cache qu'une pure exploitation. [...] En quatre ans, nous avons senti que nous sommes devenus plus forts et plus courageux, et comme nous avons pu détrôner le roi le 26 juillet [1952], le même jour nous nationalisons la Compagnie du Canal de Suez. [...] Nous sommes aujourd'hui libres et indépendants. »*

Les populations de toute l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont enthousiastes. La France et l'Angleterre, co-gestionnaires du trafic sur le canal jusque là, interviennent militairement avec la complicité de l'armée israélienne, mais doivent battre en retraite à la suite de pressions de la part de l'Union soviétique, qui soutient Nasser, et des États-Unis.

Le panafricanisme de Nkrumah et de Sékou Touré

Kwame Nkrumah, le père de l'indépendance du Ghana, est un panafricaniste convaincu. Quelques mois après son accession à la présidence en 1960, il écrit : *« Le nationalisme africain ne se limite pas seulement à la Côte d'Or, aujourd'hui le Ghana. Dès maintenant il doit être un nationalisme panafricain et il faut que l'idéologie d'une conscience politique parmi les Africains, ainsi que leur émancipation, se répandent partout dans le continent. »*

Ainsi va-t-il soutenir la démarche d'une autre figure importante du pan-

africanisme, Sékou Touré, en Guinée, premier pays d'Afrique noire à s'extraire de la zone d'influence française. Au moment où la Guinée dit « non » à la France de De Gaulle, Sékou Touré est très clair sur le sens de sa démarche : « *Il n'y a pas de dignité sans liberté : nous préférons la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l'esclavage.* »

L'affront de Lumumba

Le 30 juin 1960, jour de l'indépendance du Congo, le roi des Belges prononce un discours haut en couleurs : « *L'indépendance du Congo constitue l'aboutissement de l'œuvre conçue par le génie du Roi Léopold II, entreprise par lui avec un courage tenace et continuée avec persévérance par la Belgique. [...] Lorsque Léopold II a entrepris la grande œuvre qui trouve aujourd'hui son couronnement, il ne s'est pas présenté à vous en conquérant, mais en civilisateur. [...] Le grand mouvement d'indépendance qui entraîne toute l'Afrique a trouvé, auprès des pouvoirs belges, la plus large compréhension. En face du désir unanime de vos populations, nous n'avons pas hésité à vous reconnaître dès à présent cette indépendance.* »

La réponse cinglante de Patrice Lumumba, Premier ministre congolais, reste gravée à tout jamais dans les mémoires africaines :

« *Cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang.*

Cette lutte, qui fut de larmes, de feu et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage qui nous était imposé par la force.

Ce fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire.

Nous qui avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou nous loger décemment, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers.

Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des "Nègres". Qui oubliera qu'à un Noir on disait "tu" non certes comme à un ami, mais parce que le "vous" honorable était réservé aux seuls Blancs ?

Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort.

Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir, accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres.

Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses : exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort même.

Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les Blancs et des paillotes croulantes pour les Noirs, qu'un Noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits "européens", qu'un Noir voyageait à même la coque des péniches, aux pieds du Blanc dans sa cabane de luxe.

Qui oubliera enfin les fusillades où périrent tant de nos frères ou les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'injustice, d'oppression et d'exploitation dont les colonialistes avaient fait l'outil de leur domination ? [...]

La République du Congo a été proclamée et notre pays est maintenant entre les mains de ses propres enfants. [...] L'indépendance du Congo marque un pas décisif vers la libération de tout le continent africain. »

La lutte d'Amilcar Cabral

Amilcar Cabral, originaire de Guinée-Bissau, est un des leaders de la lutte contre la colonisation portugaise. Après avoir fondé le PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert) en 1956, il cherche à promouvoir l'indépendance et la révolution dans ces deux colonies portugaises, notamment par la mobilisation des populations paysannes. Il déclenche la lutte armée en Guinée-Bissau à partir de 1963, contrôle vite une bonne part du pays et la guerre de libération qu'il mène est considérée comme exemplaire. Il déclare notamment : « *Personne ne peut douter, parmi notre peuple, comme chez tout autre peuple africain, que cette guerre de libération nationale dans laquelle nous sommes engagés n'appartienne à l'Afrique tout entière*⁷. »

Il crée notamment des comités de village (composés de cinq membres, dont obligatoirement deux femmes), chargés de l'organisation sociale des zones libérées, par exemple, la construction d'écoles, de postes sanitaires et

⁷ Cité par Engel Tobias, « Guinée-Bissau : un pays en bouillonnement », *Géopolitique africaine*, n° 14, printemps 2004, www.african-geopolitics.org/show.aspx?ArticleId=3733

d'hôpitaux de brousse. Selon Tobias Engel : « *En moins de dix ans, entre 300 et 400 infirmiers et infirmières sont formés, ainsi qu'une dizaine de médecins – à comparer aux 35 infirmiers et infirmières issus de l'administration coloniale et dénombrés en 1956, pour l'ensemble de la Guinée Bissau et du Cap Vert. Une autre priorité du PAIGC est l'enseignement, avec la construction d'écoles et l'admission des filles dans les écoles du maquis : 200 écoles sont construites pendant les onze années de lutte, 20 000 enfants sont scolarisés en internat ou semi-internat, tandis que 300 élèves sont envoyés à l'étranger dans des écoles professionnelles ou supérieures. Le Portugal, lui, en 500 ans de colonisation, n'avait scolarisé que 2 000 enfants, soit quatre par an, et formé 14 universitaires...* »

La démarche de Nyerere

Le premier président de Tanzanie, Julius K. Nyerere, est aussi l'une des figures marquantes de l'Afrique noire qui cherche à se mettre debout. Privilégiant le développement social, il instaure dans son pays un socialisme africain, caractérisé, entre autre, par des coopératives d'État pour subvenir aux besoins de la population et la propriété agricole est exploitée selon un système communautaire. Dans les années 1970, il soutiendra activement les indépendantistes du Mozambique et les troupes tanzaniennes mettront fin en 1979 à la dictature d'Idi Amin Dada dans l'Ouganda voisin. Il revendique très tôt l'unité africaine : « *Sans unité, les peuples d'Afrique n'ont pas de futur, sauf comme perpétuelles et faibles victimes de l'impérialisme et de l'exploitation.* »

L'indépendance, idée partagée

La donne politique et la donne économique se rejoignent. Joseph Ki-Zerbo écrit : « *Quand avec Kwame Nkrumah, Amilcar Cabral et les autres, nous nous battions pour l'indépendance africaine, on nous répliquait : "Vous ne pouvez même pas produire une aiguille, comment voulez-vous être indépendants ?" Mais justement pourquoi nos pays ne pouvaient-ils pas produire une aiguille ? Parce que, pendant cent ans de colonisation, on nous avait affecté à ce rôle précis : ne pas produire même une aiguille, mais des matières premières, c'est-à-dire dépouiller tout un continent*⁸. »

Quand un peuple entend de tels discours, il sent dans sa chair que l'heure de l'indépendance a sonné pour l'ensemble du continent. Quand un peuple

⁸ Voir Ki-Zerbo Joseph, *op. cit.*

dépasse la souffrance pour s'affirmer contre une métropole odieuse, il sent que tôt ou tard, rien ne lui résistera. Quand un peuple sort victorieux d'une guerre de libération, il sait que le colon a fui et qu'il dispose enfin des leviers de commande.

Au début des années 1960, l'Afrique sent qu'elle est libérée. Pourtant ce n'est qu'un leurre : la domination n'a pas cessé. La dette entre en jeu.

Chapitre 2



L'Afrique ligotée

L'argent du leurre

La colonisation a dès le départ constitué un système de domination profitant aux grandes puissances européennes. Les modalités de cette domination furent multiples, verrouillant ainsi d'autant mieux les États colonisés. Domination politique bien sûr, qui assurait aux colons prestige et contrôle de tous les leviers administratifs du pays ; domination religieuse avec l'évangélisation forcée de populations entières ; domination culturelle et linguistique, avec l'utilisation forcée de la langue du colonisateur et l'écrasement de toute différence culturelle propre au colonisé, trop souvent justifié par des alibis ouvertement racistes ; enfin, et surtout, domination économique et commerciale qui permettait l'approvisionnement facile du pays colonisateur en matières premières tropicales et en main d'œuvre corvéable à merci. Ces motivations économiques sont très explicites dans le discours des dirigeants politiques européens, comme l'atteste cette déclaration de Jules Ferry, ancien président du Conseil¹ français, en 1885 : « Les colonies sont, pour les pays riches, un placement de capitaux des plus avantageux. [...] La politique coloniale est fille de la politique industrielle. L'Europe peut être considérée comme une maison de commerce qui voit décroître son chiffre d'affaires, car la consommation européenne est saturée. Il faut donc faire surgir de nouvelles couches de consommateurs, la question sociale est une question de débouchés. » La mission civilisatrice de la France est vantée même par des personnalités jugées progressistes à l'époque, comme Victor Hugo en 1879 : « Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la. Prenez-la, non pour le canon, mais pour la charrue ; non pour le sabre, mais pour le commerce ; non pour la bataille, mais pour l'industrie ; non pour la conquête, mais pour la fraternité. Versez votre trop-plein dans cette Afrique, et du même coup résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires. Allez, faites ! Faites des routes, faites des ports, faites des villes ; croissez, cultivez, colonisez, multipliez². » Parties prenantes de la colonisation, ces motivations économiques et financières vont jouer un rôle central après la décolonisation : le mode de domination va évoluer, mais la domination va bel et bien demeurer.

¹ Équivalent du Premier ministre aujourd'hui.

² www.herodote.net/mots11.htm#colon

Faux départ

Qu'elle ait choisi d'accorder l'indépendance ou qu'elle y ait été contrainte par des mouvements d'émancipation plus ou moins violents, chaque métropole cherche à conserver son influence sur ses anciennes colonies, même si la partie visible de la colonisation (administration, armée, etc.) doit se faire plus discrète et si la métropole n'est plus directement aux commandes.

Pourtant il serait illusoire de croire que la colonisation peut être oubliée en un clin d'œil, que les sociétés africaines sont sorties miraculeusement indemnes d'une telle épreuve et qu'une décolonisation bâclée a pu les placer naturellement sur la voie du développement. La colonisation, tout comme l'esclavage avant elle, a brisé ces sociétés et a eu des répercussions très importantes sur les décennies suivantes, jusqu'à aujourd'hui. Considérer que la page du passé doit être tournée sans autre forme de procès conduirait à dédouaner un peu trop facilement les grandes puissances de leurs responsabilités dans le présent de l'Afrique. Il s'agirait d'une erreur intellectuelle majeure.

Rarissimes sont les situations en Afrique³ où, au moment où l'indépendance est arrachée, le pays nouvellement indépendant dispose d'une élite formée et prête à prendre les rênes du pouvoir. L'Afrique n'a pas été préparée pour devenir actrice de son destin dans le cadre de ce « modèle » de développement imposé par les grandes puissances qui la dominaient. Et quand bien même elle l'eût été, les anciennes puissances coloniales et les sociétés privées qu'elles traînent dans leur sillage ne sont pas décidées à lui laisser les coudées franches.

Des hommes de confiance

Dès avant la nomination des gouvernements des pays africains parvenus à l'indépendance, les anciennes métropoles tentent de placer au pouvoir les dirigeants susceptibles de servir leurs intérêts. Même si les relations n'ont pas été toujours idylliques, ces dirigeants sont soutenus par l'ancienne puissance dominante. Ainsi, Félix Houphouët-Boigny, ancien ministre du gouvernement français, devient le premier président de la Côte d'Ivoire. Malgré des différences notoires entre tous ces dirigeants, un scénario comparable se déroule au Sénégal avec Léopold Sedar Senghor, au Gabon avec Léon M'Ba puis Omar Bongo⁴, en République centrafricaine avec David Dacko, au Cameroun avec

³ Ce ne fut pas exactement identique en Amérique latine 150 ans plus tôt ou en Asie.

⁴ Né Albert-Bernard Bongo, il prendra le prénom Omar lors de sa conversion à l'islam en 1973.

Ahmadou Ahidjo, au Congo-Brazzaville avec l'abbé Fulbert Youlou, en Haute-Volta (actuel Burkina Faso) avec Maurice Yaméogo, au Niger avec Hamani Diori, etc.

Le cas du Gabon est emblématique du rôle que veut continuer à jouer la France et de la complicité des autorités locales soutenues par l'ancienne métropole. Suite à une tentative de coup d'État en 1964 qui a vu l'armée française intervenir pour rétablir le président Léon M'Ba, Maurice Robert, proche de Jacques Foccart⁵ et ancien responsable du SDECE⁶, affirme : « *Plusieurs chefs d'État africains, tirant les leçons du coup d'État gabonais et d'un certain nombre d'autres crises ailleurs en Afrique noire, auraient par la suite signé des demandes d'intervention militaire non datées, de façon à contourner l'obstacle d'un empêchement présidentiel. La France avait ainsi la possibilité d'envoyer des troupes en cas de conflit, malgré l'incapacité de l'autorité suprême du pays à solliciter son aide*⁷. » Bien sûr, la souveraineté est une expression vaine dans ces conditions. M'Ba aurait même proposé dès les années 1960 de transformer son pays en département français. Il intervient aussi dans le choix de l'ambassadeur de France, obtenant même parfois son remplacement s'il ne s'implique pas suffisamment dans la politique intérieure gabonaise ou s'il refuse d'émettre un avis au seul motif qu'il souhaite respecter la souveraineté du pays. Le rôle d'ambassadeur de France est donc significatif d'une mainmise totale, comme le confirme avec une bonne dose de cynisme et de mauvaise foi Maurice Robert, lui-même ambassadeur de France au Gabon entre 1979 et 1981 : « *Un cadre aussi élargi de compétences, qui intégrait les problèmes intérieurs du pays, peut sembler curieux aux néophytes ou à ceux qui voient du néo-colonialisme dans l'aide apportée aux pays africains et qui préféreraient peut-être qu'une fois leurs ressources naturelles "pompées" par les pays industriels ils disparaissent dans le gouffre du sous-développement économique, des maladies, des conflits ethniques et de la barbarie engendrée par tous ces maux accumulés. A cette époque, un ambassadeur de France en ex-Afrique noire française exerçait, en plus de ses fonctions traditionnelles de représentant de l'État français, un rôle de conseiller officieux des autorités. Ce que les médias et certains hommes politiques de gauche n'ont pas compris ou voulu comprendre. Prompts à caricaturer, à parler de copinage, à critiquer pour critiquer, ils oubliaient,*

⁵ Conseiller du président de la République française à l'Élysée pour les Affaires africaines et malgaches jusqu'en 1974.

⁶ Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, devenu la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) en 1982.

⁷ Robert Maurice, « *Ministre* » de l'Afrique, Seuil, 2004. Les citations de ce paragraphe proviennent de cet ouvrage.

ou feignaient d'ignorer, la responsabilité morale de la France à l'égard de ces pays, responsabilité qui justifiait cette action de conseil. Ils perdaient aussi de vue que tout recul de l'influence française faisait le jeu des Américains dont le seul credo était celui du marché, de la maximisation des profits à court terme, indépendamment du développement harmonieux, dont ils n'avaient que faire, des États africains. » Comme si la France était différente...

Quelques francs-tireurs

Mais il est arrivé que la vague populaire soulevée par l'indépendance porte au pouvoir des dirigeants ayant de réelles vellétés d'autonomie, comme en Égypte avec Gamal Abdel Nasser, au Mali avec Modibo Keita, au Togo avec Sylvanus Olympio, en Guinée avec Sékou Touré, au Ghana avec Kwame Nkrumah, en Tanzanie avec Julius K. Nyerere, en Zambie avec Kenneth Kaunda ou au Congo ex-belge avec Patrice Lumumba. Leurs fortunes seront diverses.

La plupart de ces tentatives furent de courte durée, souvent abrégées par une instabilité politique héritée de cette décolonisation manquée, parfois aidée par une intervention directe de l'ancienne métropole, dans le but d'imposer son homme de confiance, plus ou moins discrètement. Au Ghana, Nkrumah est renversé en 1966 par un coup d'État. L'expérience de Modibo Keita au Mali est elle aussi interrompue, en 1968, par le coup d'État de Moussa Traoré et l'instauration d'une dictature.

Au Congo ex-belge, Lumumba doit faire face à l'opposition frontale des puissances occidentales, Belgique, États-Unis et France en tête. La situation devient vite intenable. Moins de deux semaines après l'indépendance, le 11 juillet 1960, Moïse Tshombé⁸ proclame la sécession de la riche province du Katanga, peu avant que son ami Kalonji Mulopwe annonce celle du Sud-Kasaï. Dès septembre 1960, les États-Unis et la Belgique cherchent à « *mettre Lumumba hors d'état de nuire*⁹ ». Lumumba est empêché, par la force, de gouverner. Il est placé en résidence surveillée, s'enfuit fin novembre 1960, puis est capturé début décembre. En janvier 1961, il est transféré au Katanga, sur ordre de la Belgique semble-t-il¹⁰, puis assassiné le 17 par les hommes de

⁸ Aidé par les parachutistes belges et par le mercenaire Bob Denard, au service de la France.

⁹ Les mots sont de Pierre Wigny, ministre belge des Affaires étrangères.

¹⁰ Voir De Witte Ludo, *L'Assassinat de Lumumba*, Karthala, 1999, cité sur le site www.gnammankou.com/lumumba.htm

Tshombé. Cet assassinat est donc prémédité et organisé par les pays occidentaux. Jean-Paul Sartre écrit : « *Par les circonstances mêmes de sa mort, Patrice Lumumba a cessé d'être une personne pour devenir l'Afrique entière*¹¹. » La voie est libre pour la prise de pouvoir de Joseph-Désiré Mobutu, l'homme des Occidentaux.

Au Togo, Sylvanus Olympio est assassiné le 13 janvier 1963 par le sergent Eyadema Gnassingbé instrumentalisé par la France (qui, selon Maurice Robert, n'a « *rien fait pour calmer le mécontentement des militaires nordistes, car l'impopularité du régime grandissait et nous espérions son renversement au profit d'un régime plus accommodant*¹² »). Il sera remplacé d'abord par Nicolas Grunitzky, soutenu par la France, puis par Eyadema lui-même, après un coup d'État le 13 janvier 1967¹³. Depuis, le 13 janvier est jour férié au Togo...

En Guinée, la France ne se résout pas au « non » de Sékou Touré, et en 1959, elle monte l'opération Persil, « *qui a consisté à introduire dans le pays une grande quantité de faux billets de banque guinéens dans le but de déséquilibrer l'économie* ». Ces faux billets sortaient des imprimeries du SDECE ; « *cette opération a été une véritable réussite et l'économie guinéenne, déjà bien malade, a eu du mal à s'en remettre*¹⁴ ».

Sékou Touré, Nasser et Nyerere gouverneront plus de dix ans. Quelques autres les rejoignent, au cours des années 1960, dans la recherche d'une démarche autocentrée, tels Marien Ngouabi au Congo-Brazzaville, Mouammar Kadhafi en Libye, et plus tard Thomas Sankara au Burkina Faso (l'ancienne Haute-Volta). Autant d'hommes politiques qui disposent, aujourd'hui encore, en Afrique, d'une aura proportionnelle au matraquage médiatique dont ils ont fait l'objet en Occident.

Car les médias ont été largement instrumentalisés. Lors de la tentative de sécession du Biafra, en 1967, au Nigeria, la France soutient activement les sécessionnistes dirigés par Emeka Ojukwu. Suite au blocus alimentaire orga-

¹¹ Cité par *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 17 février 1964.

¹² Robert Maurice, *op. cit.* Selon lui, les informations en possession de la France « *désigneront Eyadema comme étant l'assassin, ce qu'il reconnaitra d'ailleurs par la suite... avant de démentir.* »

¹³ Il y restera jusqu'à sa mort en février 2005. A la fin avril 2005, il est remplacé par son fils Faure Gnassingbé, après une parodie d'élection, dans la droite ligne du régime Eyadema. Combien de temps de telles pratiques vont-elles encore pouvoir exister ?

¹⁴ Ce paragraphe trouve sa source dans : Robert Maurice, *op. cit.*, tout comme celui sur les médias plus loin.

nisé par le gouvernement nigérian, la population souffre des combats et de la famine. Afin d'emporter l'adhésion de l'opinion publique française, ce sont les services secrets français qui ont imposé aux médias l'utilisation du terme « génocide », mot choc destiné à sensibiliser l'opinion. De même, un certain nombre de responsables politiques occidentaux n'acceptent pas la mise au ban des nations de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, à cause du régime raciste de l'apartheid, qu'ils considéraient davantage comme des alliés dans la lutte contre l'Union soviétique. Maurice Robert confirme qu'en 1979, « *la Rhodésie approvisionnait [le Gabon] en excellente viande, l'Afrique du Sud et l'Europe en fruits et légumes. (...) Malgré l'embargo. A partir d'un dispositif de contournement efficace mis en place (...) dès la fin des années 1960 et qui passait par le Gabon, à la fois destinataire et carrefour des produits sous embargo.* » Dans ce but, Robert lui-même utilisait la presse pour « *publier des papiers vantant les produits sud-africains ou mentionnant des relations commerciales entre lui et d'autres pays du continent. Ce n'était pas vrai, en tout cas pas toujours, mais ça banalisait la situation et nous paraissait de nature à inciter les États à normaliser leurs rapports avec ce pays.* » Les grands principes sont piétinés.

Globalement, une fois passée l'euphorie initiale de l'affranchissement, bien peu de régimes réellement indépendants et politiquement souverains subsistent à la fin des années 1960.

Sauver les apparences

Les dirigeants à la solde d'une grande puissance occidentale vont parfois avoir le culot de masquer leur soumission derrière un discours nationaliste ou africaniste, auquel les populations sont particulièrement sensibles.

Ainsi, en octobre 1971, Mobutu lance la zaïrianisation, grande initiative conduisant au changement de nom du pays (l'ex-Congo belge devient le Zaïre) et à une réappropriation des biens par des acteurs locaux (notamment les proches de Mobutu lui-même). Il fait l'actualité aussi cette année-là par un discours aux forts accents tiers-mondistes prononcé à la tribune de l'ONU le 4 octobre 1973, fort surprenant a posteriori une fois sa démarche décryptée : « *Le monde se divise en deux camps : les dominés et les dominateurs ; les exploités et les exploités. Les pays pauvres ne le sont pas par incapacité congénitale ; ils le sont par suite de l'histoire qui a fait que certains pays ont dominé, exploité et pillé d'autres pour s'enrichir. Et c'est de la logique mathématique, quand le riche exploite le pauvre, le riche devient de plus en plus*

riche, et le pauvre de plus en plus pauvre. » Pendant ce temps, Mobutu s'enrichit sur le dos de son peuple.

De même, au Togo, Eyadema lance en 1974 une politique dite d'authenticité proche de la démarche de Mobutu, qui conduit par exemple à la suppression des prénoms d'origine judéo-chrétienne, remplacés par des prénoms plus « authentiques » (le nom initial d'Eyadema est Etienne Gnassingbé, qu'il changera à cette occasion en Eyadema Gnassingbé).

Mais de telles initiatives sont assez anecdotiques, bien des régimes n'hésitent pas à montrer leur vraie nature. Jusqu'à la fin des années 1980, le respect des Droits de l'Homme ou l'instauration d'un régime démocratique ne sont pas des conditions mises en avant par les dirigeants des pays riches : leur soutien à tel dirigeant est avant tout motivé par la défense de leurs propres intérêts. Ainsi des régimes autoritaires et corrompus comme ceux de Bokassa en République centrafricaine, Mobutu au Zaïre, Traoré au Mali, Bongo au Gabon, Eyadema au Togo, Juvénal Habyarimana au Rwanda, Hassan II au Maroc vont bénéficier, parfois longtemps, de la clémence, voire du soutien, des anciennes métropoles.

L'explosion de la dette

Les puissants d'hier vont tout mettre en œuvre pour rester les puissants de demain. Or celui qui contrôle les finances d'une nation n'a pas besoin du contrôle total sur la gestion politique intérieure pour être le vrai patron. Ceux qui détenaient le pouvoir au temps des « jolies colonies » choisissent donc de devenir, au cours des années 1960 et 1970, des créanciers et de continuer à tirer les ficelles en coulisses, de façon plus discrète mais tout aussi implacable. Trois types d'acteurs financiers vont entrer en jeu.

Premier acteur : les banques occidentales

Dès les années 1960, les banques privées européennes regorgent de capitaux. Ces capitaux sont essentiellement constitués par les *eurodollars*, ces dollars prêtés dans les années 1950 par les États-Unis aux nations européennes, notamment via le plan Marshall destiné à financer leur reconstruction. Ayant investi ces dollars en Europe, les États-Unis cherchent à empêcher un retour sur leur territoire de ces billets qui pourraient assécher leurs coffres-forts (si leurs détenteurs demandaient, comme le prévoyaient les accords en vigueur à l'époque, à les échanger contre de l'or) et provoquer une forte inflation chez eux. Ils incitent donc les banques européennes qui les détiennent à les garder

hors des États-Unis : elles vont alors chercher à les prêter pour qu'ils génèrent des profits. Les dirigeants des pays africains (comme ceux du tiers-monde en général) sont alors demandeurs de ces capitaux, officiellement pour financer le développement de leur pays, mais acceptant d'autant plus facilement qu'ils sont intéressés à des fins personnelles par un tel déferlement de capitaux...

Le phénomène est renforcé après le choc pétrolier de 1973 (quadruplement soudain des prix du pétrole) par l'arrivée des *pétrodollars*, résultant de l'afflux dans les banques occidentales de dollars provenant des profits réalisés par les pays producteurs de pétrole et placés judicieusement (notamment par les émirats des pays du Golfe).

La *part privée* de la dette des pays du tiers-monde, constituée par ces prêts, connaît une augmentation très importante en vingt ans. Proche de 0 au début des années 1960, elle atteint 2,5 milliards de dollars en 1970 puis 38 milliards de dollars en 1980 (concernant essentiellement les pays attractifs ayant des richesses naturelles, notamment 13,5 milliards de dollars pour la seule Algérie, dont les ressources en pétrole et en gaz intéressent les détenteurs de capitaux du monde entier).

Deuxième acteur : les pays riches

Afin de conserver toute leur influence dans leurs anciennes colonies, les pays les plus industrialisés prêtent massivement aux pays nouvellement indépendants. Cette aide est intéressée : la crise qui frappe les pays riches à partir des années 1973-1975, après trente années de forte croissance appelées *les Trente glorieuses*, les contraint à chercher des débouchés pour leurs marchandises qui ne trouvent plus preneur sur un marché national anémié par un chômage croissant et une baisse du pouvoir d'achat. Ils ont alors l'idée de relancer leur croissance en distribuant du pouvoir d'achat aux pays du Sud et en leur accordant des prêts exclusivement destinés à acheter des marchandises fabriquées dans le pays créancier, même si elles ne sont pas les moins chères ou les mieux adaptées au pays acheteur : c'est de l'*aide liée*. Les deux pays se mettent d'accord sur les achats de marchandises qu'un contrat de prêt vient rendre possibles en octroyant précisément le montant nécessaire à ces achats. Cela revient en bout de course à subventionner indirectement les grandes entreprises du Nord et à faire payer les intérêts par les peuples africains ! Peu élevée au début des années 60, la part *bilatérale* de la dette atteint 6 milliards de dollars en 1970 puis 36 milliards de dollars en 1980 (dont 10 milliards de dollars pour la seule Égypte, pays particulièrement stratégique au Moyen-Orient).

Troisième acteur : les institutions multilatérales

Les deux institutions financières multilatérales les plus importantes sont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), mais elles évoluent aux côtés de multiples autres à l'influence plus réduite, comme la Banque africaine de développement (BAfD) ou des fonds de développement européens, arabes ou islamiques.

Créées toutes les deux à Bretton Woods (New Hampshire, États-Unis) en juillet 1944, elles sont les héritières du rapport de forces issu de la seconde guerre mondiale, à un moment où les États-Unis étaient en mesure d'imposer leurs volontés. Installées à Washington, à proximité du Trésor états-unien, elles intègrent fondamentalement l'intérêt géopolitique du bloc occidental dans leurs actions depuis plus de soixante ans : c'est le fameux développement, notion complexe et ambiguë. Comme le dit Teddy Goldsmith, les institutions de Bretton Woods ont pour rôle « *de créer un marché en croissance permanente pour les biens et services fournis par les firmes occidentales, essentiellement américaines, et en même temps fournir à ces dernières une source toujours en expansion de main d'œuvre à bon marché ainsi que des matières premières à bas prix. Ce processus d'impérialisme économique – spécifiquement conçu pour se substituer à l'impérialisme politique [...] - a été qualifié pour la première fois par le Président des États-Unis Truman de "développement"*¹⁵. » En effet, dans son Discours sur l'État de l'Union en 1948, Harry Truman déclare : « *il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. [...] Nous devrions encourager l'investissement des capitaux dans les régions où le développement fait défaut.* » Aimé Césaire décode le message en 1955 : « *Entendez que la grande finance américaine juge l'heure venue de rafler toutes les colonies du monde*¹⁶. » Les deux fers de lance de cette grande finance sont le FMI et la Banque mondiale.

La tâche du FMI était initialement de garantir la stabilité du système financier mondial basé sur la libre convertibilité des monnaies entre elles et par rapport à l'or, le fameux *étalon-or*. En août 1971, se rendant compte que les États-Unis ont commis l'imprudence de déverser dans le monde entier des

¹⁵ Goldsmith Teddy, « Les institutions de Bretton Woods peuvent-elles vaincre la pauvreté ? », *L'Ecologiste*, n° 3, printemps 2001.

¹⁶ Césaire Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, 1955.

quantités colossales de dollars qui commencent à mettre en péril leur stabilité économique, le président états-unien Richard Nixon décide unilatéralement la fin de la convertibilité du dollar en or. Le système instauré par les accords de Bretton Woods vacille, par la faute même du pays qui l'a promu avec la plus extrême vigueur. Alors que les taux de change entre monnaies étaient auparavant fixes, la réponse du système à cette décision de Nixon est alors la fluctuation des monnaies que nous connaissons encore aujourd'hui.

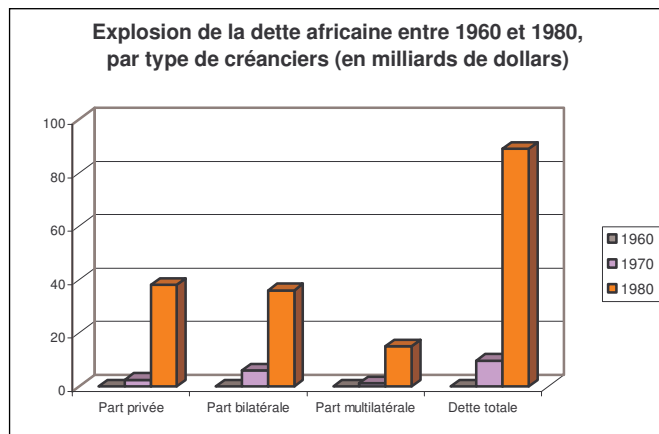
Au cours des années 1970, le FMI connaît donc un bouleversement majeur dans son action. Il conserve toutefois la mission de prêter (sur des périodes assez courtes) aux pays ayant des difficultés pour boucler leur budget, tout en s'assurant qu'ils appliquent une politique économique leur permettant de revenir rapidement à l'équilibre budgétaire. Cet objectif budgétaire est l'unique priorité et ne tient absolument pas compte des conséquences sociales et humaines des mesures imposées.

L'objectif de la Banque mondiale, quant à lui, est officiellement de financer le développement des pays du Sud. Mais à partir de 1968 et l'arrivée à sa tête de l'ancien Secrétaire d'État à la Défense des États-Unis (alors empêtré militairement au Vietnam), Robert McNamara¹⁷, elle accroît massivement ses prêts dans l'intention d'acquiescer un droit de regard sur les politiques pratiquées par ses clients... Elle soutient les alliés stratégiques des États-Unis (comme Mobutu au Zaïre qui est un partenaire-clé entre l'Angola et le Congo soutenus par le bloc communiste, Anouar el-Sadate en Égypte, Hassan II au Maroc, le régime de l'apartheid en Afrique du sud ou les régimes militaires nigériens), et prête à ceux qui tentent de quitter le giron occidental dans l'espoir de les maintenir sous influence.

Nulle au début des années 1960, cette *part multilatérale* de la dette atteint 1,2 milliard de dollars en 1970 puis 15,5 milliards de dollars en 1980 (dont 7 détenus par la Banque mondiale et 4 par le FMI).

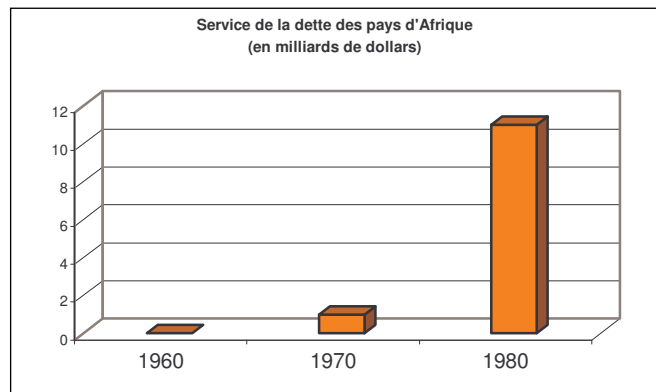
Très vite, les détenteurs de capitaux des pays riches sont rassurés : grâce à la dette, la finance mondiale est certaine de rester aux commandes d'un vaste empire. Et sous l'effet de ces trois acteurs, la dette africaine explose, atteignant 10 milliards de dollars en 1970 puis 89 milliards de dollars en 1980.

¹⁷ Le parallèle avec la décision de George W. Bush de nommer Paul Wolfowitz à la tête de la Banque mondiale en mars 2005, à un moment où les États-Unis sont empêtrés en Irak après l'invasion décidée en mars 2003, est intéressant à souligner. Paul Wolfowitz est l'ancien numéro 2 du Pentagone et un partisan acharné de cette invasion de l'Irak.



Calcul de l'auteur à partir de : Banque mondiale, *Global Development Finance* 2004.

Le service de la dette, à savoir la somme du capital et des intérêts remboursés, s'accroît très vite lui aussi : faible en 1960, il dépasse 1 milliard de dollars en 1970 et atteint 11 milliards de dollars en 1980.



Calcul de l'auteur à partir de : Banque mondiale, *Global Development Finance* 2004.

Le schéma officiel prévoit que l'argent prêté massivement va permettre un accroissement important de la production, et donc des exportations, des pays du Sud qui pourront par conséquent récupérer les devises nécessaires au remboursement de la dette et participer à la croissance mondiale. Ce schéma va se révéler totalement erroné : les grands argentiers ont triché, comme nous allons le voir plus loin.

Des sommes colossales dilapidées

Que sont devenus ces 89 milliards de dollars que les pouvoirs publics de pays africains ont empruntés entre 1960 et 1980 ? Les populations ont-elles profité de ces sommes ? Ont-elles servi à promouvoir le développement humain ?

Le problème majeur est que cet endettement est né de la volonté des détenteurs de capitaux du Nord et du Sud, qui y avaient tout intérêt (c'est le cas de le dire !). Pour les créanciers du Nord, la dette était et est encore aujourd'hui un puissant levier de commande sur les politiques économiques des pays du Sud. Pour les classes dirigeantes du Sud, les prêts étaient l'occasion de prélèvements personnels juteux. Les besoins et les attentes des populations n'étaient pas parmi leurs priorités.

La première évidence est que la corruption à grande échelle (pas celle de petits fonctionnaires africains payés parfois avec des années de retard, mais bien celle des élites en col blanc) a entraîné des détournements massifs au profit des classes dominantes du Nord et du Sud. Dans ce domaine, il est toujours délicat de citer des chiffres fiables. Néanmoins quelques estimations intéressantes deviennent publiques... Dans une étude publiée en 2004, un universitaire états-unien, Jeffrey Winters, professeur associé d'économie politique à la Northwestern University, évalue à 200 milliards de dollars les montants détournés dans le monde suite à des prêts de la part de la Banque mondiale et des banques régionales de développement depuis leur création¹⁸. C'est considérable, et la Banque mondiale porte une énorme responsabilité dans cet état de fait.

Zaïre-FMI, pour le pire...

Le FMI n'a pas davantage cherché à lutter contre ce type de détournements massifs, bien au contraire, alors qu'il était parfaitement au courant. Le cas de Mobutu est caricatural, avec une fortune estimée à 8 milliards de dollars au moment où il est chassé du pouvoir alors que la dette extérieure du Zaïre est à cette date-là de 12 milliards de dollars... Un des outils essentiels pour prouver que les créanciers connaissaient l'existence d'un système orga-

¹⁸ Winters Jeffrey, « Combating Corruption in the Multilateral Development Banks », intervention à la Commission des Affaires étrangères du Sénat des États-Unis, 13 mai 2004, <http://foreign.senate.gov/testimony/2004/WintersTestimony040513.pdf>. Voir aussi Pincus Jonathan, Winters Jeffrey, *Reinventing the World Bank*, Cornell University Press, 2002.

nisé de détournements est le rapport Blumenthal¹⁹. La Banque centrale du Zaïre faisait l'objet de nombreuses ponctions par les dirigeants au pouvoir, en lien avec leurs soutiens occidentaux, car elle représentait une source importante de devises étrangères. Du fait que la Banque ne remboursait plus ses dettes extérieures, le FMI décida, en 1978, d'y placer un de ses représentants, Erwin Blumenthal, ancien membre du Directoire de la Bundesbank (la banque centrale de la République fédérale d'Allemagne). En juillet 1979, il décida précipitamment de quitter son poste suite aux menaces de mort dont il avait fait l'objet par des généraux de Mobutu et en particulier par M. Eluki, chef de la garde personnelle du dictateur²⁰. Il écrivit un rapport détaillant précisément les pratiques mafieuses de la « *bourgeoisie politico-commerciale zaïroise* ». Ce rapport dénonçait la corruption ambiante du régime, la nature des corrupteurs et même certains noms de firmes étrangères qui, de près ou de loin, participaient au pillage congolais. Toutefois, le message le plus fort de ce rapport fut l'avertissement d'Erwin Blumenthal à la communauté financière internationale : « *La corruption, érigée comme système caractéristique du Zaïre avec ses manifestations les plus malsaines, sa mauvaise gestion et ses fraudes, détruira toutes les tentatives de ressaisissement et de restauration de l'économie zaïroise par les institutions internationales, les gouvernements "amis" et les banques commerciales. Certainement, il y aura de nouvelles promesses de Mobutu et des membres de son gouvernement, qui rééchelonneront encore et encore une dette extérieure toujours croissante, mais aucune (insister sur : aucune) perspective n'est offerte aux créanciers du Zaïre de recouvrer l'argent qu'ils y ont investi dans un futur prévisible*²¹. »

Par conséquent, dès 1979, les principaux bailleurs de fonds du régime (suisse, français, états-uniens ou belges), très liés au FMI, avaient connaissance des pratiques frauduleuses et du risque qu'ils encouraient en continuant à prêter au régime. Leur responsabilité est donc établie dans la situation actuelle. Le système mobutiste fut ainsi légitimé par la collusion entre la classe politique nationale et les personnalités politiques des pays occidentaux, qui s'étaient clairement engagés dans le soutien d'un régime responsable d'actes criminels. Dans le même temps, alors que le monde vivait la « guerre froide »

¹⁹ Cette partie s'appuie sur un travail de recherche : Dibling Sébastien, Elongo Vicki, Vandendaelen Christine, *Et si le Congo-Zaïre refusait de payer sa dette ?*, étude réalisée par un groupe de travail du CADTM et présentée lors du séminaire international sur la dette odieuse de la RDC à Kinshasa en avril 2004. Inédit.

²⁰ Madörin Macha et al., *Mobutisme, guerre froide, pillage et compagnie : les relations Suisse-Zaïre de 1965-1997*, Repères, 1998, www.ppp.ch/devPdf/Mobutisme.pdf

²¹ Blumenthal Erwin, Zaïre: *Report on her Financial credibility*, avril 1982.

entre le bloc occidental et le bloc soviétique, Mobutu servait les intérêts géopolitiques de ses puissants alliés. La dette et la corruption pouvaient alors se développer en toute quiétude.

Le président de la Cour des Comptes de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a donc pu déclarer en 2004 : « *On estime que 30 % de la dette de la RDC est entrée dans la corruption. [...] Qui a empoché ? Les bailleurs de fonds et les bénéficiaires des crédits. Les bailleurs de fonds grâce aux surfacturations des projets et aux travaux qui n'étaient pas suivis de près par les pays. Quand [le barrage d']Inga a été construit, le Congo disposait de deux ingénieurs sans expérience : le projet a été conçu par des bailleurs de fonds, financés par eux et dirigés par eux. La dette a profité beaucoup plus au pays qui a financé qu'à celui qui a bénéficié du crédit*²². »

L'exemple du Zaïre, s'il est imposant, est loin d'être unique et la liste ne saurait être exhaustive : la corruption est massive, les détournements de fonds sont inhérents à ce système économique dont la dette est devenue une pierre angulaire.

Des projets inadaptés et des régimes renforcés

L'argent qui parvient tout de même dans le pays emprunteur est utilisé de manière bien ciblée.

Les crédits vont en priorité aux méga-projets énergétiques ou d'infrastructures (grands barrages, centrales thermiques, oléoducs, gazoducs, aéroports, ports, voies ferrées, grands monuments...), très souvent inadaptés et mégalo-maniaques, surnommés les « éléphants blancs ». Sous couvert d'améliorer les conditions de vie des populations sur place, il s'agit souvent en fait de parvenir à extraire les richesses naturelles et de les transporter facilement vers le marché mondial. Pour revenir sur l'exemple précédent, le barrage d'Inga au Zaïre permet à partir de 1972 de tirer une ligne à haute tension sans précédent de 1 900 kilomètres vers le Katanga, province riche en minerais pour leur extraction. Mais cette ligne ne s'est pas accompagnée de l'installation de transformateurs qui auraient permis de fournir de l'électricité aux villages qu'elle survole... Les exemples sont nombreux pour la seule RDC, car au début des années 1970, lorsque les cours du cuivre et d'autres matières premières s'envolent sur les marchés internationaux, le régime de Mobutu s'en-

²² Déclaration en présence de l'auteur, en avril 2004, à Kinshasa, lors du Sommet international sur la dette odieuse de la RDC.

dette massivement. L'économie du Zaïre devient alors l'enjeu de projets d'investissements importants et tous les grands pays industrialisés se lancent dans des réalisations d'envergure et de prestige : les États-Unis (la ligne à haute tension depuis Inga, meunerie de Matadi, etc.), l'Allemagne (complexe industriel dans le Nord nommé COMINGEN, cimenterie dans le Bas-Zaïre appelée CINAT), la France (usines clé en main comme la laiterie ultramoderne installée à Nsele ou l'usine textile SOTEXKI, la Voix du Zaïre, le réseau de communication hertzien, le Centre de commerce international du Zaïre), l'Italie (construction du barrage d'Inga, raffinerie de pétrole SOZIR, complexe sidérurgique de Maluku), la Belgique (expansion des entreprises déjà existantes, participation à la construction de l'aéroport de Kisangani et des installations d'Inga II).

Quelle utilité pour le peuple congolais ? Le coût final du barrage d'Inga est estimé à 850 millions de dollars²³, intérêts et charges financières non compris. L'intérêt des entreprises privées étrangères, des banques ainsi que des gouvernements occidentaux est évident. Mais le barrage d'Inga représentait en 1980 environ 20 % de la dette du Zaïre. Le poids supporté par les populations est gigantesque pour un si faible apport quotidien : le barrage d'Inga accuse un coefficient d'utilisation très faible. En 2004, plus de trente ans après le raccordement de Kinshasa à l'électricité provenant d'Inga, seules 6 turbines sur 14 sont en état de fonctionner, et les fréquentes coupures de courant qui en résultent détériorent de nombreux appareils électriques, par exemple chez les 250 000 foyers de Kinshasa ayant théoriquement le courant (sur une population totale estimée entre 10 et 13 millions d'habitants).

L'usine sidérurgique de Maluku est un autre exemple significatif des projets à rentabilité nulle financés par la dette extérieure. En effet, cette usine, qui importe d'Italie, au double du prix de la fonte, la mitraille dont elle se sert dans la fabrication de l'acier, fournit une production inadaptée au marché local. Aujourd'hui, les outils utilisés par les agriculteurs congolais, qui auraient dû provenir de Maluku, sont importés du Brésil.

Suivant la même logique que la ligne à haute tension menée depuis Inga, le rail sur le continent noir obéit à une logique imposée par les grandes puissances commerciales : « *Le système ferroviaire africain, pour autant qu'il existe, ressemble aujourd'hui à des griffes qui plongent dans le continent pour*

²³ Willame Jean-Claude, *Zaïre : L'épopée d'Inga, Chronique d'une prédation industrielle*, L'Harmattan, 1986.

*retirer le maximum de choses et les ramener sur la côte. Ce n'est pas un réseau osmosé qui a été bâti dans l'intérêt des pays africains*²⁴. »

Autre exemple symbolique, la cérémonie du couronnement de l'empereur Bokassa Ier en République centrafricaine, en décembre 1977, a coûté à elle seule un cinquième du budget national, environ 140 millions de francs français (plus de 21 millions d'euros)... La France prendra en charge une partie des dépenses du couronnement²⁵. Le ministre français de la Coopération, Robert Galley, l'honorera de sa présence, cautionnant cette mascarade ! Bokassa mourra d'ailleurs en 1996 en ayant toujours le rang et la retraite d'un caporal de l'armée française²⁶...

Enfin, l'Afrique fait également parler d'elle par des records surprenants : Casablanca (Maroc) abrite depuis 1994 la mosquée Hassan II, la plus grande au monde après celle de la Mecque, construite par Bouygues et qui aurait coûté la coquette somme de 500 millions de dollars ; Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) est célèbre depuis 1990 pour sa basilique Notre-Dame-de-la-Paix, réplique en plus grand de celle de St-Pierre-de-Rome et qui aurait coûté la bagatelle de 250 millions de dollars.

L'achat d'armes ou de matériel militaire pour opprimer les peuples a aussi compté dans la montée de l'endettement. Nombre de dictatures ont maintenu leur emprise sur les populations en achetant à crédit des armes, avec la complicité active ou passive des créanciers. Les populations d'aujourd'hui remboursent donc une dette qui a permis d'acheter les armes responsables de la disparition des leurs, que l'on pense aux victimes du régime d'apartheid en Afrique du Sud (1948-1994) ou du génocide au Rwanda (1994). L'argent emprunté servait aussi à alimenter les caisses noires des régimes en place, utilisées pour compromettre les partis d'opposition et financer des campagnes électorales coûteuses et des politiques clientélistes.

Infrastructures commandées par les multinationales du Nord et inadaptées aux populations, dépenses somptuaires de pur prestige, aide liée, achat d'armes pour une répression accrue, détournements et corruption, voilà ce à quoi ont servi les sommes empruntées pendant deux décennies.

²⁴ Ki-Zerbo Joseph, *op. cit.*

²⁵ Voir Robert Maurice, *op. cit.*

²⁶ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 21 novembre 2004. Malgré la collusion évidente de ce magazine avec différents pouvoirs africains bien peu fréquentables, certaines des informations qui y sont publiées vont permettre d'étayer notre propos.

Fin du jeu

La logique de domination par les grandes puissances occidentales, qui prévalait pendant les années sinistres de la colonisation et précédemment via l'esclavage, perdure après les indépendances. Bien souvent, le principal changement est qu'un gouverneur blanc a été remplacé par un chef d'État d'origine africaine plus ou moins consentant... Cela prouve indéniablement que la lecture géographique des rapports Nord/Sud ne peut être la bonne. Le véritable clivage est plutôt entre ceux qui profitent du système dominant et ceux qui le subissent, entre oppresseurs et opprimés.

En fait, à la fin des années 1970, les grandes puissances financières, publiques et privées, sont parvenues à mettre sur pied un mécanisme invisible et subtil qui va exercer à leur place, et moins ostensiblement, la domination qu'elles veulent perpétuer. La dette est le cœur de cette nouvelle colonisation. L'indépendance n'est finalement qu'un leurre. Le nœud coulant de la dette est passé au cou des nations et des populations africaines. Il reste à le serrer : l'heure est venue.

Chapitre 3



L'Afrique bridée Mal à la dette

Hors d'Afrique, la décennie des années 1970 voit un recul géopolitique des grandes puissances, notamment des États-Unis, après les revers subis au Vietnam (1975), au Nicaragua et en Iran (1979). De plus, les revendications qui sont exprimées en Occident, principalement lors des grèves et des manifestations de l'année 1968, ont apporté quelques avancées sociales et les profits du capital commencent à être moindres. Les détenteurs de capitaux estiment alors qu'une reprise en main est nécessaire. L'Afrique va bien sûr être directement concernée par ce virage économique. Au début des années 1980, la donne économique mondiale change sous l'effet de deux facteurs : la chute des cours des matières premières et la hausse des taux d'intérêt.

Un seul mot d'ordre : exporter

Alors que leur endettement a explosé, les pays africains doivent se procurer de plus en plus de devises fortes pour rembourser les prêts contractés. En effet, en 1980, la dette extérieure de l'Afrique subsaharienne est libellée en dollars à 36 %, en francs français à 14 %, en deutsche marks à 7 %, en livres sterling et en yens japonais à 5,5 % environ. La tendance est la même en Afrique du Nord : pour le Maroc, 52 % en dollars et 26 % en francs français ; pour l'Algérie, 41 % en dollars ; pour la Tunisie, 33 % en dollars et 21 % en francs français ; pour l'Égypte, 73 % en dollars. Or les remboursements doivent être effectués dans la monnaie du prêt alloué, le créancier n'étant pas du tout intéressé par des francs CFA (monnaie de la plupart des pays d'Afrique francophone depuis les indépendances) ou des nairas nigériens par exemple.

Ces pays ne peuvent se procurer ces monnaies fortes qu'en vendant des marchandises à des acheteurs capables de les payer dans ces devises. Ils sont contraints d'exporter de plus en plus, notamment des produits agricoles et des ressources minières. Dans la droite ligne du système colonial, ils sont incités, cette fois par les institutions financières internationales, à se spécialiser dans l'exportation d'une ou de quelques matières premières, à l'état brut. Des pays comme le Nigeria, l'Angola, le Congo, l'Algérie, le Gabon, le Cameroun vont très vite devenir dépendants de leurs exportations de pétrole pour assurer le remboursement de leur dette extérieure. Le Zaïre regorge de ressources minières (cuivre, diamants, or, cobalt, uranium, etc.). Les pays d'Afrique sahélienne comme le Mali, le Burkina Faso, le Bénin et le Tchad diminuent les surfa-

ces agricoles réservées aux cultures vivrières pour cultiver massivement du coton, tandis que le Niger exploite son uranium. L'Éthiopie, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda exportent surtout du café tandis que le Mozambique, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone et les îles du Cap Vert profitent de leurs côtes poissonneuses. Les pays d'Afrique australe (comme le Botswana et la Namibie) développent leur production de diamants ; la Zambie produit essentiellement du cuivre ; la Côte d'Ivoire, le Ghana et Sao Tomé et Príncipe, du cacao ; le Togo, des phosphates ; la Guinée, de la bauxite ; le Zimbabwe et le Malawi, du tabac ; le Kenya, du thé ; le Liberia, du caoutchouc et du bois ; la Mauritanie, du fer ; l'Île Maurice, du sucre et des textiles ; etc.

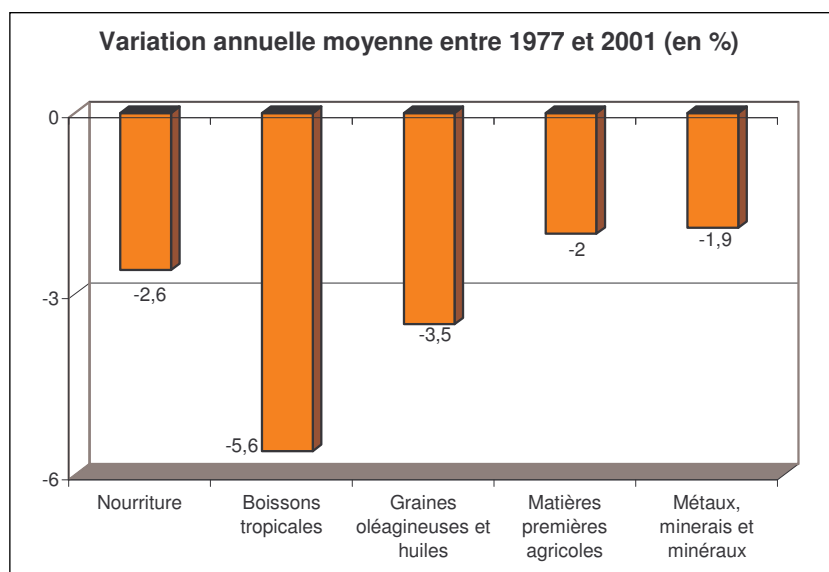
Cet accroissement de l'offre provoque, à partir de la seconde moitié des années 1970 et pour plusieurs décennies, une chute générale des cours sur les marchés mondiaux, vu que de nombreux pays en développement se trouvent en concurrence entre eux puisqu'ils exportent les mêmes types de biens primaires. Cette saturation des marchés fut donc fatale pour les prix qui ont été tirés globalement, mais irrégulièrement, vers le bas : « *Les prix réels des produits de base autres que les combustibles ont été relativement stables à la fin des années 50 et au début des années 60, avec un pic en 1966. Le plus haut niveau enregistré à ce jour l'a été en 1974 et a été précédé par une hausse des prix des produits de base hors combustibles allant de pair avec le choc pétrolier. La seconde moitié des années 70 et les années 80 ont été marquées par une tendance instable mais généralement orientée à la baisse, caractérisée par des pics en 1988 et 1997 qui ont précédé une chute des cours de plus de 20 % (contre 5 % pour les articles manufacturés) en prix exprimés en dollars des États-Unis au cours de la période 1997-1999, dans le sillage de la crise asiatique¹.* »

La tendance au début du 21^e siècle ne s'est pas démentie : « *Entre 1997 et 2001, l'indice combiné des prix en dollars des États-Unis de la Cnuced a chuté de 53 % en valeur réelle (prix ajustés d'après les indices de valeur unitaire des exportations d'articles manufacturés des pays développés). Cela signifie que les produits de base ont perdu plus de la moitié de leur pouvoir d'achat par rapport aux articles manufacturés : autrement dit, les exportateurs africains de produits de base auraient dû doubler leur volume d'expor-*

¹ Cnuced, *Le développement économique en Afrique. Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base*, 2003. Voir www.unctad.org

tations en 2001 pour maintenir leurs recettes en devises au niveau de 1997. Les produits tropicaux pour la préparation de boissons et les graines oléagineuses et huiles végétales, qui constituent environ un cinquième des exportations africaines de produits de base hors combustibles, ont accusé les baisses les plus fortes en prix réels. [...] Selon des estimations de la Banque mondiale, les pertes cumulées résultant de cette évolution sur presque trois décennies (1970-1997) pour les pays africains non exportateurs de pétrole (non compris l'Afrique du Sud) représentaient en 1997 119 % du PIB de ces pays réunis². »

La tendance pour la période 1977-2001 est donc nettement à la baisse pour toutes les catégories de matières premières, à raison de 2,8 % par an en moyenne.



En dollars constants de 1985. Source : Cnuced, *Annuaire des produits de base 2003*.

² Cnuced, *op. cit.*

Détaillons quelques produits particuliers :

Variation annuelle moyenne entre 1977 et 2001

Nourriture	-2,6 %
Blé	-2,6 %
Riz	-3,7 %
Sucre	-2,5 %
Bœuf	-3,2 %
Banane	-0,6 %
Poisson	-1,5 %
Boissons tropicales	-5,6 %
Café	-5,1 %
Cacao	-6,9 %
Thé	-4,4 %
Graines oléagineuses et huiles	-3,5 %
Soja	-3,3 %
Huile d'arachide	-2,5 %
Huile de coco	-3,5 %
Huile de palme	-3,7 %
Matières premières agricoles	-2,0 %
Coton	-3,4 %
Bois tropicaux (grumes)	-0,6 %
Tabac	-1,0 %
Cuir et peaux	-4,8 %
Caoutchouc (gomme)	-3,6 %
Métaux, minerais et minéraux	-1,9 %
Phosphate	-2,0 %
Manganèse	-0,2 %
Fer	-1,8 %
Tungstène	-7,7 %
Aluminium	-1,6 %
Cuivre	-1,3 %
Nickel	-1,4 %
Plomb	-3,6 %
Étain	-7,5 %
Or	-2,3 %
Argent	-5,4 %
Tous produits de base	-2,8 %

Prix en dollars constants de 1985. Source : Cnuced, *Annuaire des produits de base 2003*.

Les conditions météorologiques et naturelles (sécheresses, inondations, etc.), l'instabilité politique (le cours du cacao a explosé à la fin 2002 suite aux événements en Côte d'Ivoire) ou l'arrivée de nouveaux pays producteurs (comme le Vietnam pour le café et le caoutchouc) favorisent l'irrégularité des cours.

Le rebond constaté en 2004-2005 est le résultat de la demande chinoise en pleine expansion, d'une spéculation financière accrue, et, pour le pétrole, de l'instabilité politique en Irak (suite à l'intervention militaire des États-Unis et

de leurs alliés) et des ennuis judiciaires de la société Ioukos en Russie. Pour les pays producteurs, c'est une manne bienvenue : par exemple, à la fin 2004, l'Algérie disposait de 42 milliards de dollars de devises en réserves et s'appropriait à lancer un grand programme quinquennal d'infrastructures. Mais les autres paient leur énergie au prix fort, et globalement, mis à part le secteur des hydrocarbures, cela semble n'être qu'un rebond. Selon un des documents préparés pour la réunion du Comité des produits de la FAO d'avril 2005, « *de manière générale, les cours internationaux des produits agricoles ont affiché une reprise hésitante suite à leur effondrement prolongé de la seconde moitié des années 90* », ajoutant : « *Cependant, les prix réels de la plupart des produits demeurent à des niveaux historiquement bas et poursuivent une tendance baissière à long terme. La variabilité reste la caractéristique dominante du comportement des prix des produits*³. »

Taux et totaux

Durant les années 1960, les créanciers incitent fortement le tiers-monde à s'endetter⁴ : les banques cherchent à placer leurs eurodollars et leurs pétrodollars, les pays riches veulent assurer un débouché à leurs marchandises via les crédits à l'exportation, la Banque mondiale et les institutions multilatérales voient dans l'endettement un outil géopolitique. Ainsi, les conditions d'emprunt ont été plutôt raisonnables, voire avantageuses, pour les pays du Sud, avec des taux d'intérêt bas. L'inflation que connaît le monde dans les années 1974-1975 va jusqu'à générer des taux d'intérêt réels (taux d'intérêt nominal moins inflation) négatifs. De la sorte, il était très intéressant d'emprunter et d'investir. Pour schématiser, si l'inflation est de 10 % et que le taux d'intérêt est de 8 %, celui qui veut acheter un produit valant 100 a tout intérêt à emprunter 100 pour cela, ce qui le conduit à rembourser 108 un an plus tard tandis que le bien acquis vaut désormais 110. Les emprunts se multiplient donc.

Certains prêts, notamment ceux contractés auprès des pays les plus industrialisés et des institutions multilatérales, étaient à taux concessionnel, c'est-à-dire à un taux délibérément inférieur au taux du marché (taux communément adopté pour les emprunts traditionnels). Cette différence entre le taux du marché et le taux réellement pratiqué est appelée « part de don » (« *grant element* » en anglais) du prêt. En effet, tout se passe comme si une part du

³ www.fao.org/newsroom/fr/news/2005/101719/index.html

⁴ Voir chapitre 2.

montant était donnée et l'autre empruntée au taux du marché. En 1970, la part moyenne de don des prêts contractés par les pays d'Afrique subsaharienne était de 47,5 %. En ce qui concerne l'Afrique du Nord, la part moyenne de don variait entre 23 % pour l'Algérie et 48 % pour la Tunisie. Les créanciers officiels (bilatéraux et multilatéraux) étaient plus généreux (part de don de 67,4 % pour l'Afrique subsaharienne, un peu moins pour l'Afrique du Nord), alors que les créanciers privés, qui prêtent plutôt aux pays ayant de solides ressources naturelles qui sont donc jugés plus fiables pour les remboursements, concédaient moins de facilités au niveau du taux d'intérêt : 13,3 % de part moyenne de don en 1970, entre 10 % et 15 % pour les pays d'Afrique du Nord. Les conditions dans lesquelles ces prêts furent contractés étaient donc effectivement avantageuses.

L'escroquerie des taux variables

En fait, les prêts à taux réduits aux pays d'Afrique des années 1960 et 1970 étaient en partie des prêts à taux variables, indexés sur les taux d'intérêt pratiqués aux États-Unis (Prime Rate) et au Royaume-Uni (Libor). A cette époque, ces taux étaient faibles, les taux aux pays du Sud étaient donc eux aussi faibles.

A la fin des années 1970, la crise économique s'installe aux États-Unis. Pour y faire face, l'administration Carter amorce un virage ultralibéral, qui sera amplifié à partir de 1981 par l'administration Reagan. Le pouvoir états-unien conçoit alors un grand projet militaro-industriel et cherche à attirer les capitaux internationaux pour relancer l'économie. Or pour attirer les capitaux, il faut les rémunérer avec des taux d'intérêt élevés. Le directeur de la Réserve fédérale américaine (la *Fed*), Paul Volcker, décide donc une forte augmentation des taux : le Prime Rate passe en moyenne de 7,9 % en 1975 à 15,3 % en 1980 et 18,9 % en 1981. Les taux d'intérêt réels s'envolent, passant en moyenne de -1,3 % en 1975 à 1,4 % en 1979 puis 8,6 % en 1981⁵. Le gouvernement Thatcher, au pouvoir en Grande-Bretagne depuis mai 1979, lui emboîte le pas. Le Libor explose dans la même proportion.

Les intérêts des prêts à taux variables déjà contractés en Afrique, qui sont indexés sur ces deux taux anglo-saxons et qui sont révisés périodiquement, augmentent par voie de conséquence : grosso modo, les intérêts sur ces prêts

⁵ Millet Damien, Toussaint Éric, *50 Questions 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, CADTM/Syllepse, 2002.

vont tripler du jour au lendemain. Evidemment, les nouveaux prêts sont contractés au nouveau taux et coûtent donc bien plus cher.

L'évolution pour l'Afrique subsaharienne du taux d'intérêt moyen des emprunts contractés sur une année donnée et la part moyenne de don de ces emprunts est significative :

Année	1970	1980
Taux d'intérêt moyen des nouveaux prêts	3,7 %	7,0 %
<i>Dont envers les créanciers officiels</i>	<i>2,0 %</i>	<i>4,1 %</i>
<i>Dont envers les créanciers privés</i>	<i>6,6 %</i>	<i>10,0 %</i>
Part moyenne de don	47,5 %	21,7 %
<i>Dont de la part des créanciers officiels</i>	<i>67,4 %</i>	<i>42,8 %</i>
<i>Dont de la part des créanciers privés</i>	<i>13,3 %</i>	<i>0,2 %</i>

Source : Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

La situation est globalement comparable pour les pays d'Afrique du Nord. Il s'agit donc d'un changement de comportement très net des créanciers, qui augmentent les taux d'intérêt et réduisent la part de don envers les pays africains. Les conditions octroyées perdent toute forme de clémence.

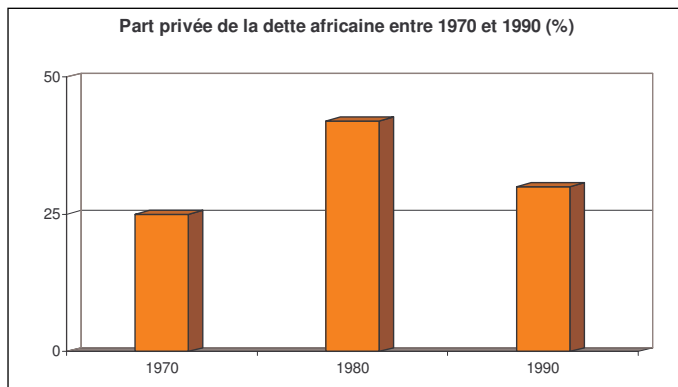
Le robinet privé se ferme

L'augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis a une autre conséquence pour les pays d'Afrique. Les détenteurs de capitaux privés, notamment les banques, qui prêtaient aux pays d'Afrique pour que les fonds qu'ils détiennent puissent générer des profits, vont changer de stratégie. D'un coup, les États-Unis sont demandeurs de capitaux qu'ils rémunèrent généreusement. Les investisseurs ont donc davantage de perspectives de profits hors d'Afrique : les banques vont prêter alors de préférence aux États-Unis et la source de nouveaux financements privés pour l'Afrique se tarit. Plus de vingt pays⁶ ont en 1990 une dette envers des créanciers privés inférieure à ce qu'elle était en 1980, alors que les besoins de capitaux, notamment pour les remboursements, sont plus importants. Les prêts privés se concentrent alors sur les pays émergents d'Afrique (notamment l'Afrique du Nord) et ceux ayant des ressources minières significatives. De plus, certains investisseurs privés considèrent que le risque d'interruption des remboursements devient trop élevé. Les pays les plus fragiles doivent alors se tourner vers les autres créanciers – bilatéraux et multilatéraux – mais ces créanciers-là ne vont accepter de leur accorder cette

⁶ Bénin, Centrafrique, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Swaziland, Tchad, Togo, Zaïre, Zambie.

« faveur » qu'en échange d'un droit de regard sur leur gestion économique et financière. Ce désengagement relatif des banques privées conduit à une modification globale de la structure de la dette africaine, les parts bilatérale et multilatérale devenant bien plus importantes que la part privée, notamment pour les pays les plus pauvres.

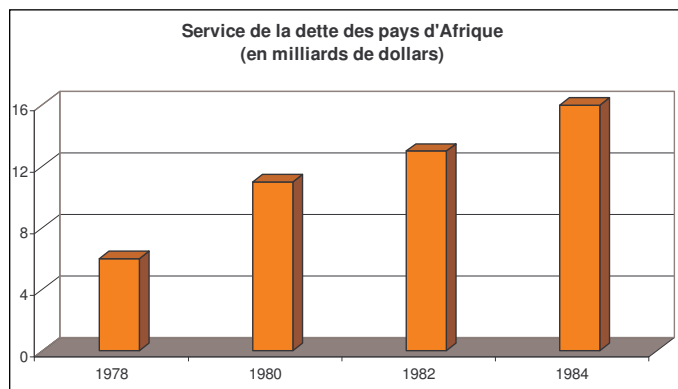
La part privée de la dette des pays africains, qui était passée de 25 % en 1970 à 42 % en 1980, ne vaut plus que 30 % en 1990 :



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

La bride au cou

Sous l'effet de tous ces facteurs, les remboursements liés à la dette pour les pays d'Afrique explosent : 6 milliards de dollars en 1978, puis 11 en 1980, 13 en 1982 et 16 en 1984. Le nœud coulant s'est brutalement serré.



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

Précisons tout de suite que ces deux facteurs – baisse du cours des matières premières et augmentation des taux d'intérêt – résultent de décisions prises au Nord : en effet, les marchés de matières premières sont situés dans les pays riches, à New York, à Londres, à Paris, à Chicago ou encore à Osaka. Bien sûr, les comportements autoritaires ou mégalomaniques des dirigeants du Sud ont pu aggraver la situation du point de vue de la dette, mais il est important de noter, dans la perspective de l'exigence d'une annulation de cette dette, que les facteurs déclencheurs de la crise sont des décisions prises dans les pays riches.

Dictateur mais lucide

Revenons sur le discours de Mobutu du 4 octobre 1973 devant l'assemblée générale de l'ONU. Sans oublier sa soumission au bloc occidental ni la dictature qu'il imposa à son peuple pendant plus de trente ans, nous pouvons nous attarder sur certains extraits révélateurs de ce que subit l'Afrique pendant cette décennie :

« Si on examine bien, on constate que paradoxalement, l'assistance profite avant tout au pays donateur. En effet, quelles sont les formes d'assistance ? On peut en distinguer notamment trois :

- les bourses d'études pour les étudiants ;*
- l'assistance en personnel ;*
- l'assistance financière.*

Quand on accorde une bourse d'études à jeune étudiant d'un pays pauvre, cette bourse est dépensée totalement par l'étudiant dans le pays riche. Il arrive même que la bourse ne suffise pas et que le pays pauvre consente à donner un supplément, c'est-à-dire, en fait, un transfert de capital du pays pauvre vers le pays riche.

Il en est de même de ceux qu'on appelle les coopérants techniques dont les salaires sont dépensés dans les pays d'où ils sont ressortissants. Au Zaïre, par exemple, nous les logeons, nous les véhiculons, nous leur payons, pour leurs vacances annuelles, le ticket aller et retour. Quant à leurs salaires, la moitié est transférée mensuellement à leur compte dans les pays d'origine. [...]

On parle aussi très souvent d'assistance financière. Mais, si on y regarde de très près, on constate que les crédits des pays donateurs sont, d'une part grevés de conditions de fourniture d'équipement et d'autre part, assortis de taux d'intérêts exorbitants et de délais de remboursement très courts. De plus, ils restent dans les coffres des banques des pays riches, et le pays bénéficiaire n'en reçoit pas un seul centime à dépenser localement.

Il se passe donc comme si l'on finançait un pays pauvre sans que celui-ci ne bénéficie de financement. On dirait, pour utiliser le langage des financiers, que nous assistons là à une espèce d'autofinancement des pays riches eux-mêmes. [...]

C'est pourquoi, si réellement les pays riches veulent aider les pays pauvres, ils doivent les mettre à l'abri de crédits fournisseurs, de bureaux d'études et d'experts internationaux.

Je m'explique : pour un oui, pour un non, des commerçants sans scrupule de l'Occident nous proposent des crédits fournisseurs tous azimuts. Ils peuvent vous vendre du papier, des cigarettes, de l'eau et même du vent avec soi-disant des facilités de paiement, sans tenir compte de l'aggravation de votre endettement extérieur.

Les pays riches ne devraient pas seulement se préoccuper d'aider leurs industries à exporter à n'importe quelles conditions, mais ils doivent également tenir compte de la situation financière des pays importateurs. [...]

Le caoutchouc que nous produisons est moins cher que ce qu'il coûtait il y a 20 ans, tandis que les pneus que nous achetons n'ont jamais cessé d'augmenter de prix. [...]

C'est ainsi qu'à titre d'exemple, les paysans des montagnes du Kivu, qui cultivent le thé, sont toujours pieds nus, alors que les responsables de "Lipton", qui commercialisent le thé zaïrois, se prélassent dans les meilleurs palaces du monde.

Je pense que cette injustice vient du fait que les pays riches sont en même temps juges et parties. Car, ce sont eux, et eux seuls, qui fixent les prix de nos matières premières et les prix de leurs produits finis.

Cette situation est souvent aggravée par la politique des grandes sociétés multinationales qui, quand elles investissent dans un pays donné, ne s'intéressent pas à celui-ci, mais uniquement à leur profit. [...]

Il est donc tout à fait erroné de croire que l'aide des pays riches consiste en ce que les pauvres des pays riches enrichissent les riches des pays pauvres. Je crois que vous concluez avec moi, d'après ce que je viens de démontrer, que ce sont les pauvres des pays pauvres qui enrichissent les riches des pays riches⁷. »

Il aurait pu ajouter « et les riches des pays pauvres », dont il faisait partie...

⁷ Publié dans : Université nationale du Zaïre, *Revue africaine de développement*, Presses universitaires du Zaïre, volume 1, 1974.

Vers la crise

L'Amérique latine, qui est davantage endettée auprès des créanciers privés car elle est déjà en phase d'industrialisation, subit encore plus durement ce virage des années 1980. Elle tente pendant quelques mois de trouver les fonds de plus en plus importants nécessaires aux remboursements, mais cela ne peut durer : les revenus se réduisent à cause de la chute des cours des matières premières, les intérêts exigés augmentent et les nouveaux prêts privés se réduisent. En août 1982, le Mexique annonce qu'il ne peut plus payer. Plusieurs pays le suivent dans cette voie. C'est la crise de la dette.

La pire alternative

Le système financier mondial vacille. Un pays qui doit faire face à de grosses difficultés financières peut sans scrupules être abandonné à son triste sort (ce sera le cas en décembre 2001 de l'Argentine par exemple), mais plus de dix pays qui cessent d'un coup les remboursements mettent en péril tout l'édifice, et les autres s'en trouvent très fragilisés. Les grands argentiers du monde doivent réagir.

Il existe schématiquement deux façons potentielles de réagir face à ces pays qui manquent cruellement de ressources financières : l'une consiste à les aider à assurer les besoins humains de base sur place, quitte à sacrifier les remboursements extérieurs ; l'autre consiste à privilégier les remboursements des créanciers, quitte à sacrifier la situation sociale et humaine de ces pays.

Devinez laquelle va être choisie ?

Oui, c'est la seconde, il faut reconnaître que le titre du paragraphe donnait un indice décisif... La solution adoptée s'appelle « ajustement structurel », elle découle des mesures préconisées au sein du « consensus de Washington ». Elle est terrible pour les plus démunis et est responsable de la situation actuelle de la plupart des pays dits « en développement ».

Chapitre 4



L'Afrique brisée

Le cadeau empoisonné de l'ajustement structurel

Dès les années 1970, un constat clair a pu être dressé en Afrique : les indépendances n'ont pas concrétisé les espoirs qu'elles portaient. La dépendance vis-à-vis des grandes puissances étrangères reste très forte et les véritables leviers de commande échappent largement aux peuples africains. Malgré une impuissance chronique liée à un manque flagrant de moyens et à de réelles divisions internes, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), regroupement des États africains lancé en mai 1963 et installé à Addis-Abeba (Ethiopie), élabore en 1980 le Plan de Lagos, qui tente de remédier aux nombreuses difficultés rencontrées. Fruit de réflexions et de compétences africaines, contrairement à bien d'autres plans imposés depuis cette date à l'Afrique, il cherche à promouvoir un développement régional. Le G7, le FMI et la Banque mondiale vont tout faire en sous-main pour le torpiller, avec succès : il ne sera jamais mis en œuvre. A sa place, les pays africains se voient imposer des programmes d'ajustement structurel (PAS) dès que des difficultés de remboursement apparaissent, à savoir dès les années 1980 pour les fragiles économies africaines. Selon les institutions financières internationales, ces PAS ont pour objectif d' « assainir » l'économie des pays concernés. Nous verrons qu'ils ont surtout servi à soumettre l'Afrique à la domination néolibérale...

Girouettes...

Durant les années 1980 et 1990, pendant lesquelles ces PAS sont imposés, l'espoir suscité par les indépendances s'amenuise et les désillusions se multiplient au sein des populations africaines. Mais pour la plupart des dirigeants africains, leur maintien au pouvoir passe avant les besoins élémentaires de leurs populations. Ainsi, nombreux sont les dirigeants à jouer sans hésiter le jeu des grandes puissances contre leur peuple. D'autres chefs d'État, arrivés au pouvoir dans les années 1980, vont parfaitement se couler dans le moule néolibéral que Washington leur a préparé : c'est le cas de Zine el-Abidine Ben Ali en Tunisie (qui destitue Habib Bourguiba, le père de l'indépendance, en 1987) ou de Lansana Conté en Guinée (qui succède à Sékou Touré à sa mort en 1984). Ailleurs, des projets d'inspiration socialiste ou marxiste sont vidés au fil des ans de toute référence de ce type et remplacés par des politiques strictement néolibérales.

En Angola par exemple, le pouvoir de José Eduardo Dos Santos, en place depuis 1979 et soutenu par Cuba, s'oppose violemment à l'Unita de Jonas Savimbi, aidé par les États-Unis et l'Afrique du Sud de l'apartheid. Dans les années 1990, la référence marxiste est enterrée : l'appropriation des ressources pétrolières et diamantifères du pays pour des détournements et des achats d'armes s'accélère. Par exemple, la justice française soupçonne Dos Santos de s'être fourni en armes venant d'Europe de l'Est en 1993-1994, pour au moins 500 millions de dollars, auprès de l'homme d'affaires Pierre Falcone, associé pour la circonstance au milliardaire russe Arcadi Gaydamak¹. Les noms de Jean-Christophe Mitterrand (fils de François Mitterrand), de Charles Pasqua, de Jacques Attali ou de l'écrivain Paul-Loup Sulitzer figurent dans ce dossier sulfureux. Ayant agi sans autorisation officielle de la France, Falcone est mis en examen en novembre 2000 et écroué pour « *commerce d'armes illicite, fraude fiscale, abus de biens sociaux et trafic d'influence* ». Dos Santos s'engage totalement pour le protéger, au mépris des règles élémentaires du droit. En novembre 2001, la caution de 10 millions d'euros que Falcone doit verser pour sortir de prison est payée par Dos Santos via la société pétrolière publique angolaise Sonangol. Puis il fera rembourser cette somme à Total sous le couvert d'une transaction normale². Il offre même l'immunité diplomatique à Falcone le 10 juin 2003, en le nommant ministre plénipotentiaire de l'Angola auprès de l'Unesco, ce qui lui permet de quitter le territoire français en toute liberté. Par ailleurs, suite à la campagne internationale *Publish what you pay*, lancée par l'ONG *Global Witness*, la multinationale pétrolière *British Petroleum* (BP) a accepté en 2001 de déclarer les montants versés aux pouvoirs publics angolais comme royalties sur le pétrole qu'elle exploite, mais Sonangol a menacé BP de lui retirer toutes ses licences d'exploitation si elle persistait dans cette voie³. On estime en effet à un milliard de dollars par an la différence en Angola entre les revenus du pétrole et le montant inscrit officiellement dans le budget du pays⁴...

Au Bénin, Mathieu Kérékou a pris le pouvoir par la force en 1972, avant d'adopter officiellement en 1974 l'idéologie marxiste qu'il abandonnera en 1989. Il quitte pacifiquement le pouvoir après sa défaite à la présidentielle de 1991, face à Nicéphore Soglo, un ancien cadre de la Banque mondiale qui va

¹ *Libération*, 23 décembre 2000. Voir un bilan fort intéressant sur le site www.denistouret.net/constit/Falcone.html

² *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 14 novembre 2004.

³ *Le Figaro*, 8 avril 2004.

⁴ Voir www.eastwest.be/news-oct-2003/angola.htm

se lancer dans un grand programme de privatisations et devenir très vite impopulaire. Kérékou reconquiert le pouvoir par les urnes en 1996, sans référence au marxisme cette fois. Depuis lors, il applique sans sourciller les politiques prônées par le FMI et la Banque mondiale.

Au Mozambique, Joaquim Chissano arrive au pouvoir en 1986, mais il opte pour le libéralisme dès 1987. Deux ans plus tard, son parti, le Frelimo (Front de libération du Mozambique) abandonne toute référence au marxisme-léninisme.

Au Congo, Marien Ngouabi prend le pouvoir en décembre 1968 et tente de se réapproprier les leviers de commande économiques, notamment le secteur pétrolier largement dominé par la société française Elf, une nébuleuse où se côtoient pétrole, trafic d'armes, services secrets, franc-maçonnerie, finance occulte et jeux de pouvoir. Son PDG prend ses ordres directement auprès du Président français. En 1976, la stratégie d'Elf, qui considère le Congo comme son pré carré, est contestée par Ngouabi, qui souhaite que son pays profite mieux de ses ressources et décide une augmentation de la fiscalité sur le pétrole. La France organise alors l'asphyxie financière du pays. Est-ce un hasard s'il est assassiné en mars 1977 et remplacé au pouvoir par Denis Sassou Nguesso qui, bien que se revendiquant lui aussi du marxisme-léninisme, se révélera être l'un des meilleurs serviteurs de la multinationale pétrolière ? Voilà pourquoi l'ancien président d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, a pu dire : le Congo, « *devenu quelque temps marxiste, toujours sous contrôle d'Elf* »...

A Madagascar, Didier Ratsiraka prend une première fois le pouvoir en 1972, avec un discours à connotation socialiste. Battu par Albert Zafy aux élections de 1992, il gagne les élections de 1997 de justesse et devient l'un des ténors de cette « *Françafrique*⁵ » soumise aux intérêts d'une mafia politico-financière. Il est chassé du pouvoir par des émeutes populaires au moment des élections de 2002, au profit de Marc Ravalomanana, chef d'entreprise malgache libéral assez proche des États-Unis. Les mesures impopulaires se succèdent dans la Grande Ile.

En Afrique du Sud, la sortie de l'apartheid et l'arrivée de Nelson Mandela au pouvoir en 1994 suscitent un immense espoir dans la population. L'aura

⁵ Cité par Verschave François-Xavier, *Noir Chirac*, Les Arènes, 2002.

⁶ Verschave François-Xavier, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998.

mondiale de Mandela est incontestable. Mais sur le plan économique, les nationalisations promises n'ont pas eu lieu, au contraire : le gouvernement du Congrès national africain (ANC), allié à la Confédération sud-africaine des syndicats (COSATU) et au Parti communiste sud-africain (SACP), a opté pour une politique libérale, en accord avec les élites blanches, malgré les besoins fondamentaux non satisfaits. Après le fardeau de l'apartheid, les *townships* doivent supporter celui de l'ajustement structurel, couronné par le remboursement consciencieux de la dette odieuse contractée par les gouvernements racistes de l'apartheid. Sur le plan économique, Thabo Mbeki poursuit ce « sale boulot »...

Résistance éparse

Les résistants au modèle économique dominant ne furent pas légion. Au Ghana, Jerry Rawlings, au pouvoir entre fin 1981 et fin 2000, « *s'était voulu à la fois l'héritier du père du panafricanisme [Kwame Nkrumah], un modèle d'officier progressiste et l'enfant choyé du Fonds monétaire international*⁷ ». Charismatique, soutenu par les milieux populaires, il légitime son coup d'État du 31 décembre 1981 par des élections pluralistes remportées en 1992 et 1996. Sur le plan économique, le Ghana devient « *la vitrine de la Banque mondiale* », signant dès 1983 un programme d'ajustement structurel. Même si Rawlings tente d'atténuer les impacts sociaux négatifs, la population ghanéenne souffre énormément de cette « *libéralisation précipitée* » et de cette dépendance envers les capitaux étrangers. Personnage ambigu, il a gardé une image positive auprès du peuple africain, tout en étant soutenu par les institutions internationales. Il quitte le pouvoir fin 2000, battu aux élections par John Agyekum Kufuor, qui applique sans scrupules une politique libérale.

La résistance la plus éclatante et la plus sincère à cette logique imposée par le FMI et la Banque mondiale est celle de Thomas Sankara, arrivé au pouvoir par une « révolution démocratique et populaire » en août 1983 en Haute-Volta, qu'il rebaptise Burkina Faso (« pays des hommes intègres »). Il tente d'instaurer une indépendance économique et de développer la production locale. C'est le « *consommer burkinabè* », et il n'hésite pas à déclarer : « *Regardez dans vos assiettes. Quand vous mangez, les grains de mil, de maïs et de riz importés, c'est ça l'impérialisme. N'allez pas plus loin*⁸. » Il s'attelle à la construction de services sociaux solides (santé, éducation,

⁷ Verlet Martin, « Fin de l'exception ghanéenne », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

⁸ Robert Anne-Cécile, *L'Afrique au secours de l'Occident*, L'Atelier, 2004.

logement), agit pour la libération de la femme et mène une grande réforme agraire de redistribution de la terre aux paysans, entre autres. Très populaire, excellent orateur, il déclare notamment : « *Il faut proclamer qu'il ne peut y avoir de salut pour nos peuples que si nous tournons radicalement le dos à tous les modèles que tous les charlatans de même acabit ont essayé de nous vendre vingt années durant. Il ne saurait y avoir pour nous de salut en dehors de ce refus là. Pas de développement en dehors de cette rupture là. Il faut ranimer la confiance du peuple en lui-même en lui rappelant qu'il a été grand hier et donc, peut-être aujourd'hui et demain. Fonder l'espoir*⁹. » Il milite aussi pour le refus de rembourser la dette¹⁰. En rupture totale avec la logique des grandes puissances, il meurt assassiné le 15 octobre 1987. L'instigateur de ce coup de force, Blaise Compaoré, le remplace alors pour « *rectifier la Révolution* ». Le Burkina Faso rentre dans le rang.

A quelques rares exceptions près, les accommodements, les reniements et les compromissions scandaleuses se succèdent. Au cours des années 1980 et 1990, la pensée dominante néolibérale s'impose. Ces PAS, qui vont laminer de nombreux pays, se partagent en une thérapie de choc immédiate et des réformes structurelles.

La thérapie de choc des PAS

Cette thérapie de choc a pour but de prendre des mesures immédiates pour attirer les capitaux étrangers et trouver des ressources destinées au remboursement de la dette : abandon des subventions aux produits et services de première nécessité (riz, lait, sucre, farine, combustible...) ; réduction drastique des dépenses publiques, notamment les budgets sociaux (éducation, santé, logement, infrastructures) ; dévaluation de la monnaie locale ; taux d'intérêt élevés... Détaillons ces mesures et leurs effets sur les populations.

Cadeau Empoisonné

Chanson de Zèdèss (Burkina Faso)

Madame Afrique, qu'est-ce que vous avez maigri !
Asseyez-vous, je suis le docteur Banque Mondiale
Je vous présente mon associé, le Docteur FMI
Ne vous inquiétez pas, on ne vous fera aucun mal

⁹ Discours en 1983 à Paris, lors de la Conférence internationale sur l'arbre et la forêt. Voir rastafusion.free.fr/ts.htm

¹⁰ Voir en annexe son discours d'Addis-Abeba en 1987.

On a enfin trouvé le médicament
 Pour soigner et guérir votre maladie
 Un comprimé de PAS tous les jours pendant cinq ans
 Je vous assure l'effet est garanti

Madame Afrique s'en va rassurée
 Contente de savoir que les choses vont changer
 Mais dès le premier cachet avalé
 Les effets secondaires n'ont pas tardé

Licenciements, privatisation, suivis de pauvreté
 Soulèvement populaire, bonjour l'instabilité !
 Ils nous donnent de la main droite et reprennent de la main gauche
 Pendant que la faim, la misère et la maladie nous fauchent

La Banque Mondiale et le FMI sont nés
 Pour distribuer des cadeaux empoisonnés

♦ **L'abandon des subventions aux produits et services de première nécessité : pain, riz, lait, sucre, farine, huile, essence...**

Tandis que les gouvernements africains recouraient fréquemment à des subventions pour maintenir les denrées de base à un prix abordable pour les plus démunis, le FMI et la Banque mondiale exigent la suppression de toutes ces aides. Les prix de ces biens et services vitaux, ainsi que du combustible, augmentent donc. Les populations ont d'énormes difficultés pour subvenir à leurs besoins alimentaires, pour la cuisson des aliments, pour faire bouillir l'eau et la rendre potable. Le prix des transports en commun augmente sensiblement, et les petits paysans, qui doivent apporter leurs produits au marché urbain, répercutent cette hausse sur le prix de vente de leurs productions.

Les populations, soumises à rude épreuve, réagissent. Les exemples d'émeutes consécutives à ces mesures sont légion. Elles vont très vite être appelées « émeutes anti-FMI » ou « émeutes de la faim ». Du Maroc (dès 1981) à la Zambie, de la Tunisie à la Guinée, du Zimbabwe au Niger, les soulèvements populaires face à ces hausses de prix sont nombreux en Afrique, souvent sévèrement réprimés, en accord avec les puissances occidentales.

Cette logique est toujours à l'œuvre de nos jours. Pour éviter des mesures impopulaires à l'approche de l'élection présidentielle d'avril 2003, le pouvoir d'Olusegun Obasanjo au Nigeria retarde la suppression des subventions aux produits pétroliers, provoquant en rétorsion une suspension de l'assistance du FMI. Le répit est bref : en juin 2003, sitôt Obasanjo réélu, les rues de Lagos résonnent des manifestations contre l'augmentation de plus de 50 % des prix de l'essence... Depuis, à plusieurs reprises, le gouvernement a décidé un relèvement des prix des carburants, suscitant à chaque fois manifestations, grèves et émeutes. Pour faire face à ces protestations l'obligeant parfois à faire marche arrière, le gouvernement d'Obasanjo s'est attaqué au droit de grève. Le 30 mars 2005, une loi le restreignant est entérinée, interdisant de bloquer des avions, des routes, des institutions ou des sites, et cherchant à affaiblir le puissant syndicat NLC (Congrès du travail nigérian).

Au Ghana, pendant les deux années suivant l'arrivée au pouvoir de John Kufuor en janvier 2001, le prix de l'électricité augmente de plus de 60 %, ceux de l'eau et du téléphone suivent des pentes comparables. Dès février 2001, le prix de l'essence augmente de 64 %, puis en janvier 2003, il double encore. Et ce ne sont que quelques exemples...

♦ **Une forte réduction des dépenses publiques, notamment par des coupes franches dans les budgets sociaux (éducation, santé, logement, infrastructures), le gel des salaires et des licenciements dans la fonction publique**

Avec la réduction drastique de tous ces budgets sociaux, les familles les plus fragiles sont souvent exclues de toute forme d'accès aux soins de base, elles ne peuvent plus financer les frais liés à la scolarisation des enfants et les retirent de l'école, leurs conditions de vie se dégradent sévèrement. Dans son *Rapport mondial sur le développement humain*, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) calcule l'indice de développement humain (IDH) qui « combine les mesures d'espérance de vie, de scolarisation, d'alphabétisation et de revenu, afin d'apporter une idée plus large du niveau de développement d'un pays que le simple critère de revenu. » Les pays africains sont groupés aux dernières places du classement selon l'IDH, qui regroupe 177 pays.

58 Libye	141 Cameroun	161 Bénin
64 Maurice	143 Togo	162 Tanzanie
92 Tunisie	144 Congo	163 Côte d'Ivoire
105 Cap Vert	145 Lesotho	164 Zambie
108 Algérie	146 Ouganda	165 Malawi
109 Guinée équatoriale	147 Zimbabwe	166 Angola
119 Afrique du Sud	148 Kenya	167 Tchad
120 Égypte	149 Yémen	168 RDC
122 Gabon	150 Madagascar	169 Rép. Centrafricaine
123 Sao Tomé et Príncipe	151 Nigeria	170 Éthiopie
125 Maroc	152 Mauritanie	171 Mozambique
126 Namibie	154 Djibouti	172 Guinée-Bissau
128 Botswana	155 Gambie	173 Burundi
131 Ghana	156 Érythrée	174 Mali
136 Comores	157 Sénégal	175 Burkina-Faso
137 Swaziland	159 Rwanda	176 Niger
139 Soudan	160 Guinée	177 Sierra Leone

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2004*. Le Liberia et la Somalie ne figurent pas dans le classement car les données les concernant sont incomplètes.

Regardons en détail quelques secteurs sociaux essentiels.

Zoom sur l'éducation

Les rapports de l'Unesco¹¹ analysent précisément la situation de l'éducation en Afrique. Tout d'abord, les disparités concernant la durée de scolarisation sont flagrantes : « *Au Burkina Faso, à Djibouti et au Niger, un enfant peut s'attendre à recevoir moins de quatre années d'enseignement, comparativement à près de treize ans en Afrique du Sud et en Tunisie.* » De plus, les taux de redoublement sont « *extrêmement élevés* », par exemple, « *au Gabon, à Madagascar et au Rwanda, un élève sur trois inscrit au primaire est un redoublant.* » D'autre part : « *Dans sept pays (Burkina Faso, République centrafricaine, Congo, Djibouti, Érythrée, Mali et Niger), les taux [bruts d'admission en primaire] sont inférieurs à 66 %, ce qui indique qu'un enfant sur trois ne fréquente pas l'école.* »

Ecole maternelle

« *L'éducation préprimaire reste relativement marginale en Afrique*

¹¹ Les citations de cet encadré sont extraites du *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2004*, du *Rapport régional sur l'Afrique subsaharienne*, publié par l'Institut de statistique de l'Unesco en 2001, et du *Rapport régional sur les États arabes*, qui date de 2002.

subsaharienne puisqu'elle ne concerne qu'un enfant sur dix. » La démission du secteur public est patente : « Les écoles privées jouent un rôle significatif dans l'éducation préprimaire, puisque plus de huit enfants scolarisés sur dix dans l'ensemble de la région le sont dans ce type d'institutions. [...] Dans huit pays (Comores, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Sierra Leone, Soudan et Togo), la totalité de l'enseignement préprimaire (100 %) est assurée par le secteur privé. Le rôle de ce secteur est le reflet de celui plus effacé de l'État dans la plupart des pays où l'éducation pré-scolaire demeure marginale et ne fait toujours pas partie des domaines prioritaires des politiques éducatives. »

Ecole primaire

Les budgets publics d'éducation sont presque entièrement consacrés au primaire, le but étant juste de donner les savoirs minimaux permettant à l'individu d'être employable avec une productivité maximale. La théorie sous-entendue est que dans des domaines de basse qualification, la compétence universitaire n'est finalement pas souhaitable car elle coûterait trop cher et intensifierait les revendications sociales... Pourtant, la scolarisation en primaire reste largement insuffisante dans de nombreux pays, pour lesquels « la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous en 2015 y semble incertaine, voire illusoire (Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Libéria, Mali, Mozambique, Niger, République démocratique du Congo, République Unie de Tanzanie et Soudan). L'objectif de l'universalisation de l'éducation primaire d'ici 2015 [...] reste un défi pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, compte tenu des niveaux d'accès et de participation encore relativement faibles, avec un taux net de scolarisation moyen de 60 % en 1998. En d'autres termes, quatre enfants sur dix ayant l'âge de fréquenter l'école primaire n'y étaient toujours pas inscrits. » Ainsi, « basées sur les données tirées de quarante-quatre sur quarante-neuf pays d'Afrique subsaharienne, on estime que cette région comptait 38 millions d'enfants hors de l'école en 1998, dont 60 % environ en Afrique centrale et de l'Ouest. »

En Afrique du Nord, l'Unesco précise que la Tunisie, l'Algérie et l'Égypte « sont relativement proches de l'objectif de l'éducation primaire universelle », le Maroc étant un ton en dessous (74 %). Cependant, en Afrique : « Peu d'enfants dans la région entrent à l'école primaire à

l'âge officiel comme semble l'indiquer le taux net d'admission. En effet, seuls 28 % des enfants âgés de 6 ou 7 ans, âges officiels les plus répandus, sont effectivement inscrits à l'école. Autrement dit, plus de sept enfants scolarisables sur dix n'entrent toujours pas à l'école à l'âge officiel d'admission. »

Enseignement secondaire

L'Unesco ne se fait pas d'illusions sur une éventuelle poursuite de la scolarité : « *Le taux de participation dans l'enseignement secondaire des jeunes d'âge officiel du secondaire est très faible en Afrique subsaharienne. Le taux net médian de scolarisation parmi les vingt et un pays pour lesquels les données sont disponibles est de l'ordre de 19 %. Cet indicateur varie de façon considérable entre les pays, avec des valeurs allant de 6 % au Niger à 63 % à Maurice. Outre le Niger, quatre autres pays présentent un taux inférieur à 10 % (Burkina Faso, Guinée, Mozambique et Tchad). À l'autre extrémité, un quart des pays pour lesquels les données sont disponibles enregistre un niveau de participation supérieur à 30 % (Botswana, Maurice, Namibie, Swaziland et Zimbabwe).* » En Afrique du Nord, la situation est un peu meilleure : contrairement au Maroc qui présente un taux net de participation relativement bas (30 %), l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte ont des taux compris entre 59 % et 79 %.

Les enseignants

Sans budgets dignes de ce nom, amputés par les plans d'ajustement structurel du FMI, la formation et le recrutement d'enseignants sont très difficiles. Pourtant : « *Les enseignants jouent un rôle capital dans le processus éducatif. Toute politique visant à améliorer l'accès à l'éducation ainsi que la qualité de celle-ci doit prendre en compte cette variable.* » Ce qui n'est pas fait depuis plus de vingt ans. Les conséquences sont inévitables : « *La pénurie générale d'enseignants ayant reçu un minimum de formation pédagogique reste un problème épineux dans la région. [...] Le taux d'encadrement dans l'enseignement primaire est très variable en Afrique subsaharienne. Le nombre d'élèves par enseignant y est en effet de quarante en moyenne. Parmi les quarante pays pour lesquels les données étaient disponibles, dix avaient un rapport élèves-enseignant infé-*

rieur à 32:1 [soit une moyenne de 32 élèves par enseignant]. À l'autre extrême, dix pays avaient un ratio de 50:1. [...] En ce qui concerne l'Afrique centrale et de l'Ouest, le taux d'encadrement le plus faible est observé au Tchad (68:1), mais des valeurs supérieures à 60:1 sont également enregistrées au Mali et au Congo. Des conditions d'enseignement particulièrement difficiles dans ces pays ont de profondes répercussions sur la qualité de l'enseignement reçu par les élèves. [...] Il faut souligner que des moyennes nationales de soixante élèves ou plus par enseignant signifient en fait qu'il peut y avoir dans les pays des enseignants ayant en charge cent élèves ou plus. La pratique des doubles vacations¹², fréquente dans certains pays d'Afrique, est souvent la seule solution apportée aux problèmes de ressources limitées en personnel enseignant. »

Le très faible investissement public dans le domaine des infrastructures, à cause des exigences d'ajustement structurel, est aussi un problème crucial pour l'Afrique : « La capacité de ses réseaux de télécommunications est plutôt limitée, avec en 2000 une moyenne de 14 téléphones pour 1 000 habitants – le nombre allant de 1 pour 1 000 habitants en République démocratique du Congo à 120 pour 1 000 en Afrique du Sud. Dans vingt-quatre pays, il existe moins de 10 téléphones pour 1 000 habitants, alors que la moyenne des pays les plus développés est de 450 téléphones pour 1 000 habitants. La faiblesse du réseau des routes revêtues entrave également l'activité économique. En 2000, l'Afrique avait en moyenne 4 kilomètres de routes revêtues pour 100 kilomètres carrés de superficie – allant de 0,02 kilomètres en Ethiopie à 80 à Maurice. Ce dernier pays était le seul à disposer de plus de 10 kilomètres de routes revêtues pour 100 kilomètres carrés¹³ ».

¹² C'est-à-dire le fait pour un enseignant d'avoir deux classes, l'une le matin, et l'autre l'après-midi ou en soirée.

¹³ Commission économique pour l'Afrique (UNECA), *Etat de l'intégration régionale en Afrique*, Nations Unies, 2004, www.uneca.org

Zoom sur la santé

L'article 25 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme est formel : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.* » L'Organisation mondiale de la santé (OMS) précise dans sa Constitution qu'elle a pour but « *d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible* », en définissant la santé de manière large, comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social, [...] pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité*¹⁴ ».

Cette définition de la santé est loin de correspondre à une réalité, particulièrement en Afrique. Jeffrey Sachs, Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations unies et président de l'Institut de la Terre à l'université de Columbia, est très clair : « *Nous avons besoin d'une révolution pour faire respecter une justice mondiale. Réduire la pauvreté de moitié ne peut s'accomplir sans faire face au fardeau des maladies.* » Pour sa part, la ministre kényane de la Santé ajoute : « *Si les objectifs sanitaires n'ont pas été remplis précédemment, c'est que ces programmes étaient imposés d'en haut par les organisations de Bretton Woods, ne faisant qu'amplifier les difficultés des pauvres*¹⁵. »

Les programmes d'ajustement structurel ont deux conséquences directes gravissimes dans le domaine de la santé : ils ponctionnent les budgets sociaux des États et incitent fortement à la commercialisation des soins, via la privatisation pure et simple des systèmes de soins ou bien via les politiques de recouvrement des coûts (le malade paie tout ou partie du prix des soins qu'il reçoit). Ces deux fronts d'attaque présentent d'ailleurs des synergies pernicieuses : une fois le système de soins vidé de ses ressources, quoi de plus facile que de constater son manque d'efficacité, de pointer ses faiblesses, tout en proposant comme potion magique la privatisation !

¹⁴ Voir www.who.int/about/fr/

¹⁵ *Jeune Afrique / L'Intelligent*, 16 novembre 2003 pour les deux citations.

C'est ainsi qu'en Egypte, en 1991, après un accord avec les institutions de Bretton Woods, les dépenses publiques de santé ont été fortement réduites : elles ne représentaient en 1995 plus que 1,4 % du budget de l'État, contre 5,1 % en 1966 (du temps de régime de Nasser). Au Cameroun, le salaire des personnels soignants a été divisé par quatre en 1993, après les premières mesures d'ajustement structurel. Dans ces conditions, les pays africains sont rarement en mesure d'assurer des campagnes de vaccinations systématiques (25 % des enfants du tiers-monde ne reçoivent pas les vaccinations de base), et quand ils peuvent le faire, souvent le programme élargi de vaccination de l'OMS mobilise autoritairement les rares ressources des systèmes de santé et engloutit la moindre marge de manœuvre du Ministère de la santé... Les pays africains doivent aussi renoncer à la construction de nouvelles infrastructures et sont contraints de réduire le personnel soignant : -20 % au Sénégal entre 1989 et 1995, voilà pourquoi il y a seulement 1 médecin pour 130 000 habitants en moyenne dans les banlieues de Dakar. Dans certains pays, des enfants atteints de tuberculose ne peuvent rester à l'hôpital car la famille ne peut payer le prix du traitement, les condamnant à une mort certaine. Les patients devant subir des opérations doivent maintenant apporter eux-mêmes à l'hôpital tout le matériel pour l'opération : alcool, compresses, médicaments anesthésiants, etc., sans compter que les hôpitaux n'ont pour la plupart ni l'eau courante ni l'électricité de manière régulière. Au Zimbabwe, après l'instauration du recouvrement des coûts, les frais de maternité ont augmenté de 257 %, à la suite de quoi un accouchement coûtait le double du salaire mensuel moyen¹⁶.

Et la situation se détériore encore. En 2001, la probabilité de ne pas atteindre l'âge de 5 ans était 26 fois plus élevée pour un enfant d'Afrique que pour un enfant des pays riches, alors que ce rapport n'était que de 19 en 1990¹⁷. C'est ainsi que « *le risque que court une femme de perdre un nouveau-né au cours de sa vie est de 1 sur 5 en Afrique contre 1 sur 125 dans les pays plus développés*¹⁸ ». Les chiffres de l'OMS liés à la maternité des femmes sont eux aussi inquiétants : « *C'est en Afrique que la mortalité maternelle est de loin la plus élevée, avec un risque, à la nais-*

¹⁶ Desgain Stéphane, « La dette contre la santé », *Les Autres Voix de la Planète* (revue du CADTM), n° 21, 3e trimestre 2003. Voir aussi Agir ici, *Banque mondiale : La santé mise à prix !*, Campagne n°64.

¹⁷ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, www.undp.org.

¹⁸ OMS, *Rapport sur la santé dans le monde 2005. Donnons sa chance à chaque mère et à chaque enfant*, avril 2005, www.who.int/whr/2005/fr/index.html. Les citations de la suite de ce paragraphe sont extraites de ce rapport.

sance, de décès lié à la maternité de 1 sur 16, contre 1 sur 2800 dans les pays riches. » En effet : « Sur les 20 pays où le ratio de mortalité maternelle est le plus élevé, 19 appartiennent à l'Afrique subsaharienne. » Il faut dire qu'à cause du délabrement des services de santé, « en Afrique subsaharienne, 60 % des femmes accouchent encore sans être assistées par un professionnel qualifié. » La santé est donc de moins en moins un droit pour de plus en plus de monde.

Le cas de Madagascar est emblématique. La gratuité des soins est primordiale dans ce pays où « 42 % de la population doit faire plus de 5 km pour accéder à un centre de santé ». En 1995, sur injonction du FMI et de la Banque mondiale, Madagascar a instauré la participation financière des usagers (PFU), « une contribution modique du patient au coût de la consultation et du médicament. Le coût moyen d'une consultation dans un centre de santé (avec des médicaments pour trois jours de traitement) varie de 400 à 500 ariary (de 28 à 36 centimes d'euro). Le 20 juillet 2002, le président de la République Marc Ravalomanana avait décrété la suspension de la PFU afin que la crise politico-militaire du premier semestre 2002 n'ait pas trop de conséquences sur l'accès aux soins des Malgaches. Selon une étude de l'Institut national de la statistique et l'Université de Cornell (USA) réalisée en décembre 2002, cette suspension avait augmenté de 57 % la fréquentation des centres de santé par rapport à l'avant-crise. » Il est donc établi que cette politique de recouvrement des coûts dans le domaine de la santé écarte une large partie de la population de l'accès aux soins. Mais le pouvoir Ravalomanana a décidé en septembre 2003 de rétablir la PFU à compter du 1er janvier 2004 : les richesses produites servent avant tout au remboursement de la dette extérieure et ne permettent donc pas de maintenir la gratuité des soins. Le risque est grand de voir les indicateurs sociaux se détériorer, notamment en ce qui concerne les maladies les plus courantes sur place, à savoir « les infections respiratoires aiguës -22% des consultations, dont 45% sont des enfants de moins de 5 ans-, le paludisme -19% dont 40% d'enfants- et les diarrhées -8% dont 51% d'enfants¹⁹ ».

¹⁹ Dépêche AFP, « A Madagascar, la santé publique est à nouveau payante », 16 septembre 2003.

La situation est comparable au Kenya, où en 1989, la gratuité des soins de santé a pris fin, le pouvoir de Daniel arap Moi ayant concédé au FMI un système de partage des coûts, provoquant une augmentation du taux de décès des enfants de moins de cinq ans de 89 pour mille en 1989 à 114 pour mille en 2003. En juillet 2004, les soins préventifs, de traitement et de diagnostic dans les structures publiques sont redevenus gratuits pour les plus pauvres, une décision du président Mwai Kibaki et de son gouvernement Arc-en-Ciel qui a mobilisé 51,5 millions de dollars dans ce but pour 2004/2005. Selon la ministre de la Santé, Charity Ngilu, à l'origine de la mesure, les neuf millions de personnes les plus pauvres du Kenya ne doivent payer désormais que des frais minimaux d'enregistrement, dont sont dispensés les enfants de moins de cinq ans²⁰. L'annulation totale de la dette pourrait rendre possible la gratuité des soins de santé en Afrique...

Par ailleurs, l'Afrique subit une recrudescence de maladies que l'on croyait totalement sous contrôle, comme le typhus, la dengue, la tuberculose ou le choléra²¹ (sans parler des hécatombes liées au sida et au paludisme²²), qui touchent surtout les plus faibles, souvent les enfants et les femmes. Selon le Relevé épidémiologique de l'Organisation mondiale de la santé du 4 août 2000, l'Afrique a connu en 1999 plus de 200 000 cas de choléra ayant entraîné la mort d'au moins 8 700 personnes, essentiellement au Nigéria et en Afrique de l'Est (de la Somalie au Mozambique). En Afrique du Sud, l'ajustement structurel imposé à la fin des années 1990 a entraîné une baisse des budgets sociaux et la privatisation de la distribution d'eau potable. L'augmentation des prix a contraint de nombreux Sud-Africains à se servir dans des cours d'eau non potable, déclenchant en 2000 une épidémie de choléra tuant 200 personnes dans la province du Kwa Zulu Natal. Au Sénégal, le choléra a touché plus de 6 000 personnes et provoqué plus de 80 morts entre novembre 2004 et avril 2005, notamment à Dakar et à Touba, ville sainte de la puissante confrérie musulmane des mourides et sorte de zone franche agricole au profit de la hiérarchie religieuse...

²⁰ Voir www.irinnews.org/report.asp?ReportID=41792

²¹ Voir www.servicevie.com/02Sante/Dossier/Dossier29012001/dossier29012001h.html

²² Voir chapitre 5.

En somme, l'ajustement structurel prive des centaines de millions d'individus du droit élémentaire à la santé. Voilà pourquoi l'ex-top model Esther Kamatari²³ peut dire que dans son pays, « *au Burundi, l'espérance de vie est de 24 heures renouvelables* »...

Avec l'ajustement structurel, le rôle de l'État dans l'organisation économique et sociale est réduit à sa plus simple expression. Il n'est même plus en mesure de garantir le salaire des fonctionnaires, souvent payés avec retard, voire pas du tout. En République centrafricaine, en 2004, les 24 000 fonctionnaires en sont à leur 40^e mois d'arriérés de salaires cumulés sur 20 ans²⁴. Tout cela découle des mesures qui lui sont imposées, comme l'affirme Joseph Ki-Zerbo : « *L'État à peine né est matraqué par des institutions comme la Banque mondiale. Elles exigent toujours moins d'État, et l'influence des entreprises transnationales s'impose de plus en plus*²⁵. »

♦ La dévaluation de la monnaie locale

La dévaluation a pour fonction de rendre les produits locaux exportés moins chers, donc plus compétitifs sur le marché mondial. En théorie, ils trouvent donc plus facilement preneurs. Cependant, pour récupérer la même quantité de devises étrangères, il faut alors vendre davantage de marchandises. Réciproquement, les produits étrangers importés deviennent plus chers. C'est ainsi que le 11 janvier 1994, le FMI et la France ont obtenu des quatorze gouvernements de la zone CFA une dévaluation de 50 % du FCFA par rapport au franc français. On se souvient des multiples marchandages et de l'annonce de cette dévaluation à Dakar par le ministre camerounais des Finances, sous le regard satisfait de Michel Camdessus, directeur général du FMI, et de Michel Roussin, alors ministre français de la Coopération²⁶.

Les effets furent terribles : un produit importé de France qui valait 100 FCFA a valu du jour au lendemain 200 FCFA. Et pour récupérer 100 FF, il fal-

²³ D'ailleurs candidate à la présidence du Burundi.

²⁴ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 31 octobre 2004.

²⁵ Ki-Zerbo, *op. cit.*

²⁶ Ce dernier est d'ailleurs devenu en 2004 président du Comité Afrique du patronat français (Medef) et vice-président du Groupe Bolloré, multinationale française particulièrement implantée en Afrique dans les domaines du transport et de la logistique et qui rachète depuis quelques années dans toute l'Afrique des entreprises publiques privatisées comme les ports ou les voies ferrées, tout en gérant des plantations d'hévéas et de palmiers à huile.

lait du jour au lendemain vendre le double de produits. Le pouvoir d'achat des populations des pays de la zone CFA a donc fortement et brutalement baissé, d'autant plus que les salaires étaient bloqués sur injonction du FMI. Dans le même temps, la dette de ces pays (libellée en monnaie étrangère) s'est retrouvée de fait multipliée par 2 en FCFA. En effet, il fallait deux fois plus de FCFA pour obtenir les devises étrangères nécessaires pour rembourser la dette.

Tous les citoyens de ces pays n'ont pas été touchés de la même manière par cette mesure. Les pauvres ont vu leur pouvoir d'achat baisser automatiquement tandis que les plus riches, qui avaient converti leurs avoirs à l'étranger dès les rumeurs de dévaluation, ont pu dès le lendemain acquérir le double de FCFA.

Dix ans après cette dévaluation, le bilan est globalement négatif. Certes, un pays comme la Côte d'Ivoire, gros exportateur de café et de cacao, a pu tirer profit sur l'instant de la dévaluation en récupérant une compétitivité plus importante pour ses activités exportatrices. Mais par la suite, la situation s'est nettement dégradée : « *La Côte d'Ivoire, afin d'éviter la banqueroute, a encore accéléré le rythme de la déforestation pour planter du café et du cacao. Or sur la même période, le prix de ces denrées, fixé à Londres et à Chicago, a diminué de plus de 50%. En 1994, la Côte d'Ivoire, contrainte d'étendre ses monocultures d'exportation et de vendre son bois tropical, connaît le taux de déforestation le plus élevé du monde : il ne subsiste plus que 5% de la couverture forestière de 1940*²⁷. » Globalement, les populations ont durement souffert au quotidien de cette dévaluation. Aujourd'hui encore, près de 90 % des habitants de la zone CFA (où vivent 100 millions d'habitants alors que son PIB n'est que 3,6 % du PIB de la France et de ses 60 millions d'habitants) doivent s'en sortir avec moins de 2 dollars par jour²⁸. La zone CFA est piégée par la dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur²⁹ et la pauvreté de sa population est extrême.

L'économiste sénégalais Demba Moussa Dembélé avance alors une idée qui pourrait atténuer cette dépendance : « *L'expérience de la dévaluation – et de plus de soixante ans de dépendance monétaire à l'égard de la France et de l'Europe – montre que le CFA n'est pas une monnaie contrôlée par les*

²⁷ Bertrand Agnès, Kalafatidès Laurence, OMC, *le pouvoir invisible*, Fayard, 2003.

²⁸ *Les Echos*, 9 janvier 2004.

²⁹ Obligation est faite aux deux banques centrales de la zone CFA de déposer 65 % de leurs avoirs extérieurs dans un compte d'opération ouvert auprès du Trésor français et domicilié à la Banque de France. Voir *Le Monde*, 20 janvier 2004.

Africains. [...] Pour les pays africains, la voie de l'émancipation passe par la création d'une vaste zone monétaire ouest-africaine avec une monnaie unique (dépassant la zone CFA et impliquant la mort de son franc). [...] La récente augmentation des prix de certaines matières premières (pétrole, sucre...) peut, si elle se prolonge, apporter un répit aux pays de l'Afrique de l'Ouest, mais en aucun cas renverser une situation économique et sociale qui n'a cessé de se dégrader depuis la dévaluation du franc CFA en 1994. Imposée par Paris et par les institutions internationales, celle-ci n'a pas apporté le développement escompté. La création de l'euro, en 2002, a fait resurgir l'idée d'une monnaie panafricaine³⁰. »

Le pire est sans doute que les milieux économiques bruissent à nouveau, en 2005, de la rumeur d'une future dévaluation du FCFA, jugée inévitable par la situation difficile de la locomotive de la sous-région, la Côte d'Ivoire justement...

La zone CFA n'est pas la seule concernée par ce problème de la dépréciation sévère de la monnaie. En Guinée, le franc guinéen a perdu plus de la moitié de sa valeur entre 2002 et 2005. En RDC, le franc congolais, qui fut lancé en juin 1998 en remplacement du zaïre, a perdu au 30 mars 2005 plus de 99 % de sa valeur de lancement (1 dollar s'échangeait contre 1,3 franc congolais en 1998, et contre 500 francs congolais en mars 2005). Les exemples sont multiples.

♦ Des taux d'intérêt élevés, pour attirer les capitaux étrangers

Le problème est que les pays africains sont parmi les plus pauvres et beaucoup d'entre eux n'intéressent pas du tout les capitaux étrangers. Les rares qui peuvent y prétendre, comme l'Afrique du Sud, le Nigeria ou les pays d'Afrique du Nord, voient alors affluer des capitaux spéculatifs, souvent pour une courte durée, ce qui est peu intéressant pour l'économie locale. Cela peut provoquer par exemple une augmentation du prix des terrains et des logements s'il s'agit d'une spéculation immobilière. Par ailleurs, les petits producteurs empruntent sur le marché local pour acheter les semences, les engrais, les outils, etc. : la hausse des taux d'intérêt réduisant leur capacité d'emprunt, l'ensemencement diminue et la production chute. De leur côté, les entreprises endettées doivent faire face à des remboursements plus importants alors que

³⁰ Dembélé Demba Moussa, « Mauvais comptes du franc CFA », *Le Monde diplomatique*, juin 2004.

le marché est déjà déprimé, ce qui se solde par des faillites. Enfin, cette hausse des taux d'intérêt augmente la charge de la dette publique interne pour l'État, d'où une augmentation du déficit public, alors que justement l'objectif affiché est de le réduire...

Les réformes structurelles

Au-delà de ce que le FMI considère comme des mesures d'urgence, des mesures de réforme de l'économie sont imposées : développement des produits d'exportation au détriment des cultures vivrières ; ouverture totale des marchés et libéralisation de l'économie ; fiscalité aggravant les inégalités avec le principe d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la préservation des revenus du capital ; privatisations...

♦ Le développement des exportations

Pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette, les pays africains doivent accroître leurs exportations. Pour cela, ils sont amenés à réduire les cultures vivrières destinées à l'alimentation des populations (comme le manioc ou le mil par exemple) et se spécialisent généralement sur un (ou quelques) produits agricoles d'exportation, une (ou quelques) matières premières à extraire du sous-sol ou des activités primaires comme la pêche. Ils deviennent alors économiquement très dépendants de cette ressource ou de cette monoculture.

Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) : « *Soixante pour cent des travailleurs africains se trouvent dans le secteur agricole – et, lorsque les économies relativement plus développées de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe ne sont pas prises en compte, cette part s'élève à près de 70%. Ensuite, la part du secteur manufacturier peu développé ne représente que 14% du PIB et ce secteur est dominé par des industries légères comme l'alimentation et les textiles. La production de machines et de matériel de transport ne dépasse pas 20% du secteur manufacturier. Enfin, l'extraction minière, notamment du pétrole, avec de petits apports du secteur de la construction, occupe la place la plus importante dans les activités industrielles du continent. [...] L'Afrique n'exporte qu'un petit nombre de matières premières. Un seul produit de base compte pour plus de 60 % des exportations, dans 20 pays africains. Trois produits représentent plus de 80 % des exportations de 31 pays, une part qui atteint les 95 % pour*

19 d'entre eux (Algérie, Angola, Botswana, Cap-Vert, Congo, Ethiopie, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Tchad et Zambie)³¹. »

L'Afrique exporte près de 70 % des matières premières sous forme brute, transformées dans les pays riches qui profitent alors de l'essentiel de la valeur ajoutée. Au Mali, sur les 612 000 tonnes de coton-graine produites en 2003-2004, 99 % sont exportées. Le pétrole extrait au Nigeria, premier producteur africain, est raffiné au Nord et le Nigeria doit le réimporter bien plus cher, alors que ses quatre raffineries tournent au ralenti. Aujourd'hui, l'Afrique est donc avant tout un lieu de récolte et d'extraction, fournissant le matériau brut indispensable à une économie mondialisée dont elle ne retire pas de bénéfices.

◆ **L'ouverture totale des marchés par la suppression des barrières douanières**

L'ouverture des marchés favorise avant tout les multinationales étrangères, incomparablement mieux armées financièrement et technologiquement que les petites entreprises du pays. Ces multinationales qui s'implantent en Afrique peuvent alors conquérir d'importantes parts de marché, provoquer la disparition des producteurs locaux et faire de juteux profits en augmentant les prix. D'autant plus que les productions étrangères (viande, lait, œufs, céréales, tomates, coton, etc.) sont souvent subventionnées dans leur pays d'origine et peuvent arriver sur le marché local sans entraves pour concurrencer « librement » les producteurs locaux... On assiste là à une véritable bataille sémantique menée par les tenants de ce capitalisme prédateur, qui ont imposé les expressions de « liberté économique », de « libéralisme », de « libéralisation », dérivées de « liberté », afin de mieux prôner la stratégie de renard libre dans un poulailler libre, qui va librement manger les poules, privées de tout système protecteur. Dans ce contexte, selon la formule de Lacordaire : « *Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit.* » Sur place, conséquences de cette libéralisation, inflation et augmentation du chômage font des ravages sur les classes populaires.

Cette stratégie d'ouverture précipitée est parfaitement délibérée, contrairement à ce que voudrait faire croire le FMI. Les dirigeants des pays riches

³¹ Commission économique pour l'Afrique (UNECA), *op. cit.*

agissent en permanence afin d'accroître les parts de marchés des entreprises de leur pays, à tel point que les hommes politiques sont de plus en plus des représentants de commerce des grands groupes industriels... La ministre française de l'Industrie, Nicole Fontaine, a déclaré en avril 2003 : « *L'industrie française aspire à une ouverture des marchés. Elle a des intérêts offensifs à faire valoir*³². » Pour ce faire, le FMI et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont de puissants alliés, en mesure d'ouvrir des marchés par la contrainte...

Grâce aux subventions, malgré des frais de production plus élevés et des frais de transport inévitables, les produits du Nord sont souvent moins chers dans les pays du Sud que ceux produits localement. C'est le cas par exemple en ce qui concerne l'élevage de poulets³³. Depuis 1999, les importations de poulets congelés en provenance d'Europe augmentent de près de 20 % chaque année, inondant le marché africain et mettant en péril les aviculteurs locaux. La pénétration de ces poulets congelés est largement facilitée par la réduction drastique des droits de douane qui protégeaient auparavant les économies africaines. Par exemple, l'Accord sur l'agriculture signé en 1995 dans le cadre de l'OMC vise à supprimer progressivement toute entrave au commerce. Les politiques de dérégulation agricole imposées par le FMI et la Banque mondiale sont de la même veine. C'est ainsi que l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a réduit en 2000 le taux maximum des droits de douane sur les importations de volailles de 60 % à 20 %.

Au Cameroun, la situation du secteur avicole est inquiétante. Selon des ONG camerounaises, le Service d'appui au développement rural (SAILD) et l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (ACDIC), l'importation de poulets congelés est passée de 978 tonnes en 1996 à 22 154 tonnes en 2003. Il s'agit surtout des parties sombres (ailes, croupions, pattes) : les parties blanches sont consommées en Europe, les découpes et les résidus de la consommation européenne étant réservés aux aliments pour animaux ou à l'exportation vers les pays pauvres. Déchets de la surconsommation occidentale, ils peuvent donc être vendus à un prix largement plus bas au Sud. En Europe, ce poulet élevé industriellement est acheté aux éleveurs au prix de 1,48 euro le kilo. Les restes sont congelés et expédiés en Afrique de l'Ouest

³² *Les Echos*, 9 avril 2003.

³³ Horman, Denis. *Chicken Connection. Agrobusiness, dumping, souveraineté alimentaire. Le poulet africain étouffé par l'Europe*, Gresea, octobre 2004.

où ils sont vendus environ 0,50 euro le kilo, soit le tiers du prix d'achat au producteur européen. Pendant ce temps, le poulet africain est vendu sur place entre 1,80 et 2,40 euros le kilo. Le très faible pouvoir d'achat des populations locales est décisif : le choix est vite fait et de nombreux éleveurs africains ne peuvent pas continuer leur activité. Ainsi, selon Bernard Njonga, directeur du SAILD, entre 1996 et 2003, « *la filière avicole camerounaise s'est écroulée de 22 500 à 13 500 tonnes. [...] Cela se traduit par 110 000 emplois ruraux perdus, c'est le niveau de vie de plus d'un million d'habitants qui se retrouve affecté. Les paysans qui font du maïs ou du soja pour nourrir les poulets, les petits boulots de plumage. L'engrais de fiente de poulet ne se vend plus. Et l'exode rural s'emballe*³⁴. » De surcroît, la qualité des poulets consommés est déplorable : une étude de l'Institut Pasteur de Yaoundé au Cameroun, datée de janvier 2004, révèle que 83,5 % des morceaux de poulet que l'Institut a prélevés sur des marchés étaient impropres à la consommation humaine, à cause de ruptures dans la chaîne du froid. Ce sont donc les populations les plus vulnérables de la planète qui subissent à la fois une concurrence injuste, un effondrement de la production locale (avec appauvrissement et exode rural comme corollaires) et les conséquences sanitaires de la consommation de viande de mauvaise qualité.

Dans ces conditions, il est urgent de réaffirmer avec force le droit au protectionnisme des secteurs clés de l'économie et le principe essentiel de la souveraineté alimentaire. Le mouvement paysan international Via Campesina³⁵, qui en a fait un des thèmes centraux de son action, le définit comme « *le droit des populations, de leurs pays ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis à vis des pays tiers* ». Ce droit inclut notamment le choix d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement, destinée à satisfaire les besoins alimentaires des populations locales avant de chercher à exporter massivement sa production, et permettant aux paysans de vivre dignement de leur travail. A cette fin, les pays doivent pouvoir soutenir leur agriculture et se protéger des importations agricoles à trop bas prix. Mais tant qu'elles sont en place, la logique de l'ajustement structurel et les règles de l'OMC sont des obstacles majeurs à la réalisation de cette souveraineté alimentaire.

³⁴ *Libération*, 6 octobre 2004. Voir aussi : Agir Ici, *Exportations de poulets : l'Europe plume l'Afrique !*, Campagne n°68.

³⁵ Voir www.viacampesina.org. La Confédération paysanne, syndicat paysan français, en est membre.

♦ **La « libéralisation » de l'économie, notamment l'abandon du contrôle des mouvements de capitaux et la suppression du contrôle des changes**

Elle vise à ouvrir totalement les économies africaines aux investissements, aux produits et services des multinationales des pays les plus industrialisés afin de répondre aux desiderata de leurs dirigeants : produire ce qu'ils veulent, où ils veulent, dans les conditions définies par eux, aux salaires fixés par eux. Cela passe par des refontes, dans un sens libéral, du code du travail, du code minier, du code forestier, du code des investissements, etc. Par exemple, la Mauritanie a cherché à se rendre attractive par un nouveau code minier et un régime fiscal très favorable aux investisseurs, provoquant ainsi la réouverture d'une concession minière à Guelb Moghrein recelant cuivre et or, rachetée par la multinationale canadienne First Quantum. Comme le dit très justement Victor Nzuzi, paysan congolais, *« auparavant, ils pillaient n'importe comment, maintenant ils pourront piller de façon ordonnée »*...

La libéralisation a aussi pour but de supprimer tout obstacle au rapatriement de profits par les multinationales du Nord implantées en Afrique. A titre de comparaison, en 2003, ces rapatriements de profits par les filiales de multinationales installées en Afrique subsaharienne vers leur maison mère se sont élevés à 7,5 milliards de dollars, soit presque autant que l'ensemble des investissements étrangers sur le continent (8,5 milliards de dollars)³⁶. Elles reprennent d'une main ce qu'elles donnent de l'autre, en somme...

Enfin, la levée de tout contrôle sur les mouvements de capitaux permet aux riches Africains de délocaliser « leurs » capitaux vers les pays du Nord au lieu de les investir dans l'économie locale. Ils préfèrent les placer dans les banques occidentales, investir en Bourse, acheter des hôtels particuliers à Paris, des résidences sur la Côte d'Azur, ou des lofts à New York pour leurs enfants étudiants qui deviendront peut-être ministre des Finances ou cadre au FMI... La libéralisation des opérations en compte de capital provoque donc une hémorragie de capitaux.

Là aussi, l'échec est patent. Joseph Stiglitz le dit clairement en mars 2004 : *« Même le FMI reconnaît aujourd'hui que l'ouverture des flux de capitaux n'a apporté ni croissance ni stabilité à de nombreux pays en développement »*³⁷. Pour notre part, nous le disons depuis bien longtemps...

³⁶ Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

³⁷ *Les Echos*, 22 mars 2004.

♦ **Une fiscalité aggravant encore les inégalités avec le principe d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la préservation des revenus du capital**

La suppression des barrières douanières fait baisser les recettes fiscales de l'État en question, qui adopte alors une fiscalité élargie pénalisant avant tout les populations pauvres : abandon de la progressivité de l'impôt, baisse de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (comme au Rwanda où il est passé de 50 % à 35 %) et système de TVA généralisée (comme au Ghana où son introduction au printemps 1995 a entraîné une hausse des prix de 60 % environ et des émeutes anti-FMI).

Un des derniers exemples en date concerne le Niger. En avril 2004, le Niger a signé des accords importants avec le FMI, la Banque mondiale et le Club de Paris³⁸. Ce pays, loué pour sa démocratie naissante, a reconduit Mamadou Tandja à la présidence à la fin 2004. Mais dès les jours suivants, des mesures très impopulaires sont prises : la TVA passe de 17 % à 19 %³⁹, et plusieurs produits de base qui en étaient exonérés y sont désormais assujettis (lait, thé, sucre, farine, café, huiles alimentaires). Sur le marché local, le prix du kilo de sucre augmente soudain de 50 %, celui du sac de riz de 50 kg, de la baguette de pain et du mètre-cube d'eau de 20 %. Le 15 mars 2005, la capitale Niamey a connu l'une des manifestations les plus importantes de son histoire, avec plus de 60 000 personnes défilant dans les rues contre l'augmentation des prix de ces produits de base. Les jours suivants, la mobilisation est restée très forte ; les 22 et 30 mars, une opération « ville morte » a été massivement suivie, notamment à Niamey et Zinder. Face à ce mouvement social historique qui associe toutes les couches de la population, le gouvernement nigérien a trouvé comme seule réponse d'arrêter les responsables des mouvements sociaux, inculpés sans preuves de « complot contre la sûreté de l'État et provocation d'attroupements non armés ». Au travers du pays, une centaine de personnes ont été interpellées. Les cinq militants les plus en vue (Nouhou Arzika, président de la coalition *Equité contre la vie chère* ; Kassoum Issa, secrétaire général du *Syndicat des enseignants – SNEN* ; Morou Amadou, président de *Croisade*, association de défense des droits de l'homme ; Moustapha Kadi, président de *SOS Kandadji*, association de

³⁸ Voir chapitre 8.

³⁹ Le gouvernement s'est réfugié derrière une prétendue harmonisation des taux au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, alors que la seule exigence dans ce cadre est que le taux soit entre 15 % et 20 %.

défense des consommateurs ; Moussa Tchangari, responsable du groupe de presse *Alternative Espace citoyen*) ont été emprisonnés avant qu'une mobilisation internationale permette d'obtenir leur libération le 7 avril 2005. Cette mobilisation a payé puisque le gouvernement a dû revoir sa copie le 19 avril : le lait et la farine resteront exonérés, seul le sucre sera soumis à cette TVA à 19 % ; la quantité d'eau non taxée passe de 15 à 50 mètres-cubes, celle d'électricité de 50 à 150 kWh. Pour obtenir malgré tout une augmentation de ses recettes de l'ordre de 10,7 millions d'euros, imposée par un accord signé en décembre 2004 avec le FMI en contrepartie d'un prêt de 99 millions d'euros, le gouvernement a décidé d'augmenter le taux d'imposition sur les opérateurs économiques et la taxe foncière⁴⁰. La mobilisation des mouvements sociaux nigériens se révèle donc efficace et devrait donner des idées à bien d'autres...

Pour comprendre toute la perversité de ce type de taxe, prenons le cas d'une TVA à 18 % comme en Afrique de l'Ouest francophone (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Bénin, Togo). Elle s'applique de la même manière à tout acheteur, riche ou pauvre. Si quelqu'un consacre la totalité de ses revenus à acheter des produits de base pour survivre, il paie, avec une TVA à 18 %, un impôt équivalant à 18 % de la totalité de ses revenus. Si au contraire quelqu'un gagne largement sa vie et ne consacre que 10 % de ses revenus à de tels achats, l'impôt prélevé via la TVA représente 1,8 % de ses revenus, le reste de ses revenus pouvant être placé et non taxé ! Les paradis fiscaux le savent bien, les détenteurs de capitaux détestent payer des impôts... Selon le PNUD : « *Dans de nombreux pays, la grave insuffisance des recettes tient au fait que les riches échappent purement et simplement aux impôts directs*⁴¹. » Silvio Berlusconi, Premier ministre italien et plus grosse fortune de son pays, n'a-t-il pas déclaré : « *Oui, payer 50% d'impôt justifie l'évasion fiscale* ⁴² » ?

◆ Des privatisations massives des entreprises publiques

La privatisation à marche forcée des entreprises publiques consiste souvent en une vente à prix bradés, dont profitent les multinationales du Nord et quelques proches du pouvoir. Les sommes récoltées par la privatisation vont directement au remboursement de la dette. Pour le FMI, l'État doit se limiter

⁴⁰ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 24 avril 2005.

⁴¹ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*.

⁴² Cité par *Libération*, 19 février 2004.

à son pouvoir régalien (défense, police, justice) et laisser les secteurs concurrentiels (eau, télécommunications, énergie, transports, santé, éducation, etc.) aux mains des entreprises privées. Mais par exemple, une fois l'entreprise de gestion de l'eau privatisée, le nombre des personnes pouvant profiter d'un accès à l'eau potable décroît sévèrement. D'une manière générale, les populations voient se réduire les services auxquels elles ont accès.

Point crucial, l'État perd le contrôle d'éléments stratégiques pour le développement et pour le bien-être des populations locales. Des services d'intérêt essentiel sont confiés au privé, d'où par exemple, la floraison d'institutions scolaires privées, souvent de qualité très médiocre, car les temps de formation et les salaires des enseignants sont réduits à la portion congrue, les chefs d'établissement ne sont pas du métier, ces établissements ne sont pas tous soumis aux inspections par l'État, etc.

Aujourd'hui les privatisations sont à un stade avancé en Afrique. Comme le note le journaliste Thierry Perret : « *Après quelques initiatives assez isolées, la première grande phase de privatisations a été engagée au début des années quatre-vingt-dix, période où se diffusent les politiques d'ajustement structurel menées sous la pression des institutions de Bretton Woods. Cette première phase concernait plutôt les petites et moyennes entreprises intervenant dans un secteur concurrentiel, avant de s'étendre à des entreprises publiques plus importantes. On parle aujourd'hui d'une "seconde génération des privatisations", laquelle touche désormais les grandes entreprises dites de "réseau" jugées d'intérêt social ou stratégique (eau, électricité, télécommunications, transports, mais aussi mines, textiles, etc.)* »⁴³.

Selon *Jeune Afrique-L'Intelligent* du 9 mars 2003 qui relate le rapport *Perspectives économiques en Afrique 2002/2003* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la Banque africaine de développement : « *Deux mille sept cents entreprises publiques ont bien été cédées et, sur cinquante-trois pays africains, seuls neuf n'ont pas privatisé, soit pour des raisons politiques, comme au Liberia ou en Libye, soit parce qu'ils disposent d'entreprises publiques globalement saines, comme au Botswana, en Namibie ou à Maurice. Mais avec des résultats mitigés : les privatisations menées n'ont, à ce jour, rapporté que 8 milliards de dollars, soit*

⁴³ RFI, 5 mars 2004.

⁴⁴ *Le Monde*, 1er avril 2003.

à peine 1,5 % du PIB africain. » Le journal *Le Monde*, qui commente le même rapport, relève que : « *L'emploi semble avoir été la première victime des transferts au secteur privé... Une étude menée par la Banque mondiale auprès de 54 entreprises privatisées au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Togo et en Zambie montre que l'emploi y a reculé de 15% en moyenne*⁴⁴ ». En effet, un bilan tiré au début 2003 sur les privatisations en Zambie a montré qu'en dix ans, 257 entreprises publiques ont été privatisées (y compris le prestigieux secteur du cuivre), pour un montant global de 400 millions de dollars. Suite à cela, 105 000 personnes ont été licenciées. Le président Levy Mwanawasa a eu des mots très durs à l'encontre de ce processus de privatisation imposé par le FMI, qui pousse 86 % de la population à devoir survivre avec moins de 1 dollar par jour... Ce n'est pas surprenant : Juan Somovia, directeur général du Bureau international du travail (BIT), incrimine « *les effets pervers des plans d'ajustement structurel prônés par les institutions financières internationales* » et fustige les multinationales, « *entreprises de pays développés qui viennent avec des machines et des techniciens et qui repartent une fois le travail fait. Très peu restent dans le pays* ». Le BIT a fait des expériences sur le terrain montrant qu'en général, on peut créer « *trois fois plus d'emplois avec de la main d'oeuvre locale tout en respectant les mêmes spécifications techniques, les mêmes délais et les mêmes coûts, voire des coûts inférieurs*⁴⁵ ».

Le bilan dressé par la publication *Afrique Relance* de l'ONU, en avril 2000, est pour le moins mitigé : « *De nombreuses grèves ont été organisées pour protester contre les projets de vente d'entreprises publiques car les syndicats craignent les pertes d'emplois et la réduction des avantages sociaux. Les étudiants militants, les universitaires et bien d'autres ont condamné la privatisation sur le plan pratique aussi bien que théorique. Certains groupes d'entrepreneurs locaux ont critiqué le rôle prépondérant des entreprises étrangères dans le processus de privatisation. Même des responsables de haut niveau comme le ministre de l'Intérieur du Gabon, M. Louis Gaston Mayila, ont dénoncé la privatisation comme une forme de "retour à la colonisation économique". Dans certains pays, l'opposition à la privatisation serait l'un des facteurs qui auraient contribué au changement de gouvernement, que ce soit par les élections ou par les armes. [...] En Afrique, ce sont les créanciers, et notamment le FMI et la Banque mondiale, qui ont été les principaux instigateurs de la première vague de privatisation, entreprise dans le cadre des*

⁴⁵ Dépêche AFP, 8 septembre 2004.

programmes d'ajustement structurel. En 1998, [...] trois quarts des prêts et crédits de la Banque mondiale n'étaient accordés qu'à la condition de privatiser des entreprises d'État. De telles conditions ont provoqué le ressentiment des pouvoirs publics africains et renforcé dans l'opinion publique l'idée selon laquelle les privatisations étaient surtout le fait des créanciers. Puisque les dossiers de privatisation les plus conséquents et les plus en vue consistaient à vendre à des entreprises étrangères (souvent britanniques, françaises, portugaises ou belges), ces pressions extérieures ont également suscité des accusations, les privatisations étant considérées comme un "retour à la colonisation"⁴⁶. »

Un rapport de la Banque mondiale de 1998, cité par *Afrique Relance*, pointe des erreurs graves : « *Soucieux d'agir rapidement et d'obtenir des résultats, les bailleurs de fonds ont poussé les pouvoirs publics africains à privatiser sans comprendre les contraintes existantes ni mesurer les ressources et le temps qu'il faudrait pour les surmonter.* » Du travail bâclé, en somme.

Quelques privatisations significatives

Quelques dossiers de privatisations emblématiques pour l'Afrique méritent d'être décrits dans le détail.

La multinationale française Veolia, héritière de la Générale des Eaux et de Vivendi Environnement, a acquis 51 % de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) avec un contrat de concession signé en 1997 pour 20 ans, et 55 % de la Société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN) depuis 2001 avec un contrat de 10 ans. De plus, Veolia a signé un contrat d'assistance technique au Burkina Faso depuis 2001 pour 5 ans, et détient les concessions des services de l'eau et de l'électricité à Tanger, Tétouan et Rabat au Maroc. En novembre 2004, Vivendi a acquis auprès de l'État marocain 16 % de Maroc Telecom, entreprise particulièrement rentable, portant ainsi sa participation de 35 % à 51 %. Les journaux économiques se réjouissent de ces nouvelles, mais ils sont moins pressés de relayer certaines coulisses. Par exemple, après d'innombrables coupures de courant aux Comores, en 1996-1997, une concession de service public a été délivrée à Vivendi, mais la situation a encore empiré et l'État a préféré en reprendre la gestion directe⁴⁷.

⁴⁶ *Afrique Relance*, Nations unies, avril 2000, www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol14no1/privat1fr.htm

⁴⁷ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 14 novembre 2004.

L'arachide et l'électricité au Sénégal

Au Sénégal, l'arachide est une production centrale pour l'économie. Jusqu'en 2001, c'est la SONACOS (Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal) qui était chargée de gérer l'ensemble de cette filière⁴⁸. Elle était omniprésente dans l'ensemble du processus, de la vente des semences et engrais aux paysans à l'achat des récoltes et la transformation en huile par exemple. Par son intermédiaire, l'État sénégalais était un acteur central dans la filière arachidière. Mais en juillet 2001, une mission du FMI au Sénégal exige que l'État cesse de subventionner la commercialisation des arachides et laisse leur cours se rapprocher de ceux pratiqués sur les marchés internationaux. Le mois suivant, la SONACOS réduit le prix payé aux paysans de 145 à 120 FCFA/kg et diminue les quantités achetées, provoquant leur indignation. La SONAGRAINES, qui s'occupait en tant que structure étatique de la vente et de la commercialisation des graines, est dissoute le 31 décembre 2001 et remplacée par des opérateurs privés nationaux, à travers le système dit du « carreau-usine » : à partir de 2002, les producteurs doivent vendre leurs récoltes à l'un des points de vente considérés comme les seuls marchés légaux, où ces opérateurs privés nationaux les achètent, servant de nouveaux intermédiaires entre les petits paysans et la SONACOS qui n'est plus qu'un agent de transformation industrielle de l'arachide en huile de table. Mais le départ d'un acteur important - la SONAGRAINES - a lieu alors que les nouveaux acteurs ne sont pas encore en place. L'État accorde alors des prêts aux opérateurs privés pour qu'ils financent le démarrage de la campagne et les paysans reçoivent des bons de caisse en échange de leur production. Certains opérateurs privés peu scrupuleux disparaissent avec l'argent des récoltes, laissant les paysans avec des bons impayés pour une somme équivalant à 1,5 million d'euros. Les paysans qui manquent de ressources sont alors contraints de brader leur production, tirant les prix vers le bas, souvent entre 60 et 85 FCFA/kg.

De plus en plus, les pays africains sont soumis à la théorie du « faire faire ». Sous la pression du FMI et de la Banque mondiale, l'État ne fait plus, il fait faire. Et le privé engrange les bénéfices, au détriment des gens modestes et de l'intérêt commun. Le responsable d'une association de paysans sénégalais, Mamadou Cissokho, a déclaré en 2002 : « *La privatisation tue le paysan.* » La situation est devenue si dramatique qu'en avril 2003, la Banque mondiale

⁴⁸ Voir www.diawara.org/senegal_agriculture_arachides.php

a autorisé le gouvernement sénégalais à éponger la totalité des dettes des paysans contractées lors des campagnes agricoles, soit l'équivalent de 8,4 millions d'euros. L'État n'a donc que le droit d'éponger les escroqueries des privés pour éviter l'explosion sociale... jamais d'engranger les bénéfices, qu'il doit laisser au privé ! De plus, d'autres mesures ont été décidées : distribution de vivres pour la soudure, d'aliment pour le bétail et de semences pour la prochaine campagne agricole. Dur constat d'échec pour l'idéologie prônée à Washington. Quelle conclusion la Banque mondiale a-t-elle tiré de tout cela ? En 2003, elle a exigé du gouvernement sénégalais la privatisation de la SONACOS... privatisation qui s'est rapidement enlisée et a dû attendre décembre 2004 pour trouver un semblant d'épilogue avec la cession par l'État de 67 % de ses actions à un consortium nommé Advens, regroupant un grand négociant franco-sénégalais (Abbas Jaber), le premier constructeur mondial de raffinerie d'huile de table (la société belge De Smet) et la Sodefitex, entreprise cotonnière sénégalaise rachetée récemment par la société française Dagris dont nous allons très vite reparler... Mais le choix d'Advens ne semble pas s'être fait dans la plus parfaite transparence et un concurrent a contesté la procédure. Cette histoire ne semble pas finie, dix ans après le lancement de la privatisation de la SONACOS...

Toujours au Sénégal, la société d'électricité, la SENELEC, fut mise en concession par le gouvernement d'Abdou Diouf en mars 1999 au profit de Hydro-Québec et Elyo (groupe Suez), puis re-nationalisée par le pouvoir d'Abdoulaye Wade en septembre 2000 pour non-respect des termes du contrat. Alors que Vivendi Environnement associé à l'Office national d'électricité du Maroc d'une part, la multinationale états-unienne AES d'autre part, se déclaraient intéressés, le gouvernement sénégalais ne les considérait pas comme des repreneurs sérieux à cause du faible prix qu'ils proposaient. Et il se refusait à une nouvelle augmentation des prix de l'électricité après celle de 10 % en février 2002. Mais que fera le futur repreneur, appelé de ses vœux par le FMI ?

Le coton malien

En Afrique sahélienne, la filière coton est elle aussi très mal en point. Alors que les partisans d'une libéralisation effrénée ne cessent de dénoncer la gabegie d'une gestion publique, on se rend compte que les exemples se multiplient pour démontrer que la gestion privée de la filière coton est réellement désastreuse.

Au Mali, depuis plusieurs décennies, le secteur du coton dans son ensemble était contrôlé par la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT), détenue à 60 % par l'État malien et à 40 % par la société française Dagris. Véritable colonne vertébrale de l'économie malienne, la CMDT, à travers les bénéfices et les taxes, fournissait à l'État malien la plus grande part des devises récupérées chaque année. Son rôle a toujours dépassé largement la production de coton, réalisant des missions de service public comme l'entretien des pistes rurales ou l'alphabétisation, apportant un soutien important aux organisations villageoises comme pour l'achat de matériel agricole ou la construction d'infrastructures vitales. Le journaliste Gilles Labarthe affirme : « *Malgré sa lourdeur administrative et ses défauts certains, la CMDT est aussi l'histoire d'une réussite d'intégration sociale*⁴⁹. »

Jusqu'en 1999, la production n'a cessé d'augmenter : 200 000 tonnes en 1988, 450 000 pour 1997, 520 000 pour 1998, 522 000 pour 1999. Cependant, une gestion très discutable de la CMDT et des cours très bas ont provoqué une révolte des paysans et leur refus de récolter en 1999/2000. La production a alors chuté de près de moitié cette saison-là. En avril 2001, se sont alors tenus les États généraux de la filière cotonnière, qui ont décidé un plan draconien de réforme, avec réduction de la masse salariale de 23 %, annulation totale ou partielle de la dette des paysans, réduction des effectifs (entre 500 et 800 personnes concernées sur 2 400), non application de la hausse prévue des salaires de 7 %, prix garanti aux producteurs augmenté de 170 FCFA/kg à 200 FCFA/kg, ouverture du capital, recentrage des activités et désengagement progressif de l'État malien de la CMDT. La Banque mondiale préconise la privatisation pure et simple, s'appuyant sur un rapport d'audit critique de la société Ernst & Young. Cette idée de privatisation inquiète fortement les villageois concernés, et à raison, comme le confirme Gilles Labarthe : « *la dernière proposition de mise en vente des usines nationales d'égrenage de Bamako, Kita et Ouélessebouougou s'est soldée par un fiasco total. Le gouvernement misait en septembre 2002 sur une rentrée de 15 milliards de francs CFA. Mais les principaux acheteurs étrangers (le groupe suisse Paul Reinhart, associé avec IPS, la société française Louis Dreyfus Cotton International et le géant américain du coton Dunavant SA) se sont entendus pour se désister les uns après les autres, faisant tomber la valeur à 6 milliards. Un bradage du patrimoine malien effectué dans les règles de l'art.* » Déjà les premières restructurations, notamment pour le transport et la gestion des engrais et pesticides, ont

⁴⁹ Labarthe Gilles, « Le coton africain, rongé sur tous les fronts », *Le Courrier de Genève*, 11 novembre 2003.

fait apparaître de graves dysfonctionnements, qui ont pénalisé durement les producteurs maliens et menacé les récoltes en 2003 et 2004.

Alors pourquoi privatiser ? Surtout que les exemples voisins laissent songeur ! Au Bénin, le bilan de la libéralisation est résumé ainsi par l'hebdomadaire *Jeune Afrique-L'Intelligent*, pourtant peu suspect d'altermondialisme radical : « Douze ans après le début de la libéralisation des activités, la filière est en pleine déliquescence et accumule les problèmes. [...] Ce constat implacable traduit l'échec d'un mode d'autogestion privée de la filière, instaurée sous l'impulsion de la Banque mondiale⁵⁰. » En Côte d'Ivoire, la privatisation de la Compagnie ivoirienne de développement des textiles s'est révélée être un échec. Pourtant, en mai 2004, le nouveau Premier ministre malien, Ousmane Issoufi Maïga, s'est déclaré pour la privatisation de la CMDT. Afin d'accélérer encore le processus, désapprouvant le fait que la CMDT ait garanti un prix de 210 FCFA/kg qu'elle jugeait trop élevé, la Banque mondiale a fait pression en bloquant le versement d'une aide de 25 millions de dollars. Pas de doute, elle sait y faire...

En février 2005, six cadres de la CMDT ont été emprisonnés à Bamako pour avoir acheté, de manière illicite, du coton graine à bas prix à des producteurs ivoiriens pour le revendre au prix officiel à la CMDT⁵¹. Un minimum de 3 000 tonnes serait concerné. Cela aurait coûté au moins 500 millions de francs CFA à la CMDT dont les comptes sont déjà largement déficitaires et qui peinait à écouler la production du pays dont une partie a été perdue. Le principal inculpé est Mahamar Oumar Maïga, PDG de la CMDT jusqu'en mai 2004 et ex-ministre de l'Economie et des Finances sous la présidence d'Alpha Oumar Konaré. La gabegie se poursuit sur le dos d'un bel outil pour les producteurs locaux, donnant des armes précieuses aux chantres de la privatisation.

Les jours de la CMDT publique semblent donc comptés, ce qui est regrettable car le succès de la filière malienne reposait sur l'intéressement des paysans et l'implication de l'État. La Banque mondiale va achever le sabotage de la filière cotonnière malienne, et le privé s'en régale d'avance. Gilles Labarthe conclut : « Comme d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, le Mali assiste impuissant au démantèlement complet de sa filière coton. Une privatisation géante dictée par les bailleurs de fonds internationaux qui suscite beaucoup d'inquiétudes chez les producteurs. »

⁵⁰ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 1er août 2004.

⁵¹ *Le Figaro*, 23 février 2005.

Rancune tenace chez Nestlé

Privatisation bénie, nationalisation abhorrée... Comble du cynisme, en Ethiopie⁵², la société Elidco (*Ethiopian Livestock Development Company*) a été nationalisée en 1975 par le pouvoir de Mengistu au détriment de la société Schweisfurth, rachetée par la multinationale suisse Nestlé en 1986. A la fin 2002, Nestlé a demandé 6 millions de dollars en dédommagement à l'Ethiopie, pour une nationalisation datant de 1975 et portant à l'époque sur une société qui n'appartenait pas à Nestlé ! Le pire est que l'Ethiopie ne s'y est pas opposée mais a proposé seulement 1,5 million de dollars... Suite à une campagne de l'ONG Oxfam, Nestlé a accepté de s'en contenter. Signalons que cette année-là, l'Ethiopie a fait face à des risques de famine importante sur son territoire tandis que le chiffre d'affaires de Nestlé était de 6,5 milliards de dollars...

La liste des privatisations possibles est encore longue. Des pays sortant à peine d'une guerre civile vont la rejoindre prochainement car la pression des institutions de Bretton Woods ne se relâche pas. La Libye l'a rejointe en 2004 pour des raisons géostratégiques, prévoyant 360 privatisations d'entreprises publiques d'ici fin 2005. La machine à privatiser et à broyer les peuples ne semble pas vouloir s'arrêter seule...

Une chape de plomb

Au total, les programmes d'ajustement structurel défendent les intérêts des institutions financières et des multinationales du Nord. Mais ils sont synonymes de pauvreté et de dénuement pour les populations qui en supportent les conséquences. En effet, selon la Banque mondiale, le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême au Sud du Sahara a doublé depuis 1981, passant de 164 millions à 314 millions en 2003⁵³.

Les dirigeants africains sont complices de cette situation, ce qui ne les empêche pas de l'analyser lucidement. Ainsi, Alpha Oumar Konaré, président de la Commission de l'Union africaine (UA) et ancien président du Mali entre 1992 et 2002, a affirmé le 8 septembre 2004, lors du Sommet extraordinaire de l'UA consacré à la lutte contre la pauvreté à Ouagadougou, que les PAS sont à l'origine de « *la persistance et de l'accentuation de la pauvreté* » en Afrique, et qu'il faut donc « *tirer les leçons des années perdues de ces poli-*

⁵² *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 12 janvier 2003.

⁵³ *Les Echos*, 27 avril 2004.

tiques de non-recrutement dans la fonction publique et de privatisation qui accentuent le chômage et fragilisent le capital humain ». Il a aussi mis en garde les États africains pour qu'ils « *ne délèguent pas leurs responsabilités politiques aux institutions financières internationales* ».

Le constat est limpide. Comme l'écrit Aminata Traoré, ancienne ministre de la Culture du Mali, sous Konaré justement : « *L'ajustement structurel est au corps social ce que le virus du sida est au corps humain : il le fragilise par des réformes économiques inopportunes, à tel point que les défaillances qu'il aurait dû être en mesure de gérer prennent des dimensions dramatiques, d'autant plus que les solutions prônées sont externes*⁵⁴ ».

⁵⁴ Traoré Aminata, *Le Viol de l'imaginaire*, Fayard/Actes Sud, 2002.

Chapitre 5



L'Afrique mutilée

La multiplication immorale des fléaux

La traite transatlantique du fameux « bois d'ébène¹ », orchestrée par les puissances européennes, fut pour l'Afrique un terrible fléau, décapitant le continent en le privant de millions de ses enfants parmi les plus forts et les plus actifs. A l'abolition de l'esclavage, la colonisation a pris le relais, et la période des indépendances s'est contentée de remplacer le système finissant par une fausse autonomie des pays africains associée à une colonisation économique bien plus subtile. L'Afrique n'est donc toujours pas maîtresse de son destin. Affaiblie par les ravages de la dette et de l'ajustement structurel, elle voit céder très vite toutes ses « défenses immunitaires » et, depuis lors, subit de façon démultipliée les nombreuses agressions que lui assène le système capitaliste.

Le pillage des ressources

Naturellement riche, l'Afrique est financièrement pauvre. L'économiste ghanéen George Ayittey écrit dans son livre *Africa in Chaos* : « L'Afrique est un continent doté d'une richesse minérale inexploitée immense. Elle possède 40 % du potentiel hydro-électrique mondial, le gros des ressources mondiales de diamant et de chrome, 50 % de tout l'or du monde, 90 % du cobalt, 50 % des phosphates, 40 % du platine, 8 % des réserves connues de pétrole et des millions et des millions d'hectares de terres arables inexploitées. Or, paradoxalement, ce continent qui regorge d'un tel potentiel s'est inextricablement embourbé dans la misère, la pénurie, le chaos². »

L'exploitation de ces ressources, quand elle a lieu, est systématiquement l'objet d'un pillage en règle associant les multinationales du Nord et les classes dirigeantes africaines, au détriment des populations locales auxquelles appartiennent pourtant ces richesses. Pays caricatural, la République démocratique du Congo possède un sous-sol riche en uranium (la bombe atomique états-unienne de 1945 utilisait le minerai congolais), en cuivre, en or, en zinc, en cobalt, en manganèse, en fer, en étain, en diamants, en niobium, en or, en

¹ « Black ivory » chez les Anglais.

² Voir <http://usinfo.state.gov/regional/af/usafr/french/f2041701.htm>

coltan (le colombo-tantalite, présent dans les produits technologiques comme les téléphones portables). Mais qui en profite sur place, à part quelques seigneurs de guerre et quelques grandes entreprises étrangères ? Selon la Banque mondiale, en RDC, « *près de 80 % de la population survit à la limite de la dignité humaine, avec moins de 0,20 dollar par personne et par jour*³. »

Les produits tropicaux comme le café, le cacao, le thé, le sucre, la banane, l'ananas, la vanille, le coton, l'arachide, sont produits en Afrique mais sont avant tout destinés à l'exportation, et à prix très bas compte tenu des mécanismes économiques en vigueur. Le pétrole fait parfois figure d'exception, grâce à l'action de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), qui, malgré ses imperfections, régule les quantités d'hydrocarbures produits. Mais peu de pays africains en sont membres⁴...

Un exemple emblématique a pour cadre le lac Victoria, plus grand lac tropical du monde. Depuis que la perche du Nil, un prédateur vorace, y a été introduite, la plupart des autres espèces ont disparu du lac, rompant ainsi la chaîne écologique. Mais à Mwanza (Tanzanie), cette tragédie a débouché sur une industrie d'exportation encouragée par la Banque mondiale et l'Union européenne notamment, puisque la chair blanche de ce gros poisson est très prisée au Nord. Chaque jour, des dizaines de tonnes de filets de perche du Nil s'envolent dans des avions-cargos Iliouchine de l'ex-Union soviétique surchargés. Ils se relaient sans cesse sur l'aéroport délabré de la ville, emportant la principale richesse de la région, dont Mwanza est devenue dépendante. Outre des carcasses de poissons récupérées pour la population locale qui n'a pas les moyens de se payer la chair du poisson, ils laissent sur place violence, prostitution, drogue, sida, misère et famine. Mais ils n'arrivent pas vides, puisque Mwanza semble être la porte d'entrée du trafic d'armes en Afrique centrale⁵. L'Afrique exporte donc la vie – le lac Victoria est considéré comme le berceau de l'humanité – et reçoit des engins de mort... Selon Hubert Sauper, cette histoire est véritablement « *une allégorie ironique et effrayante du nouvel ordre mondial. Mais la démonstration serait la même en Sierra Leone et les poissons seraient des diamants, au Honduras, ils seraient des bananes, et en Irak, au Nigeria ou en Angola... ils seraient du pétrole brut.* »

³ *Les Échos*, 28 novembre 2002.

⁴ Seuls l'Algérie, le Nigeria et la Libye, sur les 11 pays que compte l'OPEP. Voir www.opec.org

⁵ Voir le film *Le Cauchemar de Darwin*, réalisé par Hubert Sauper, sorti en France en mars 2005, www.advitamdistribution.com ou www.hubertsaupeur.com

En général, les pays africains doivent brader leurs ressources au plus offrant pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de leur dette. Les grandes puissances et les multinationales de l'agro-alimentaire ont réussi à inverser la donne à leur avantage : alors qu'elles sont demandeuses de ces biens primaires détenues par le Sud, qu'ils soient agricoles ou miniers, elles en fixent les prix et profitent d'un modèle économique dont le pays détenant les richesses est devenu absolument dépendant.

Téléguidage politique

Une vision simpliste de la situation actuelle pourrait conduire à conclure que l'Afrique ne sait pas s'y prendre. Ou qu'elle a perdu un combat économique mené à armes égales contre les autres acteurs économiques ou les autres régions du monde. C'est oublier l'essentiel : le marionnettiste est bien plus responsable que la marionnette, même si cette dernière a la possibilité de prendre quelques initiatives. Le marionnettiste pilote le système économique capitaliste depuis le Nord et dirige la marionnette noire des classes dominantes africaines dans son propre intérêt.

La militante indienne Arundhati Roy complète ainsi le propos d'Ayittey : « *L'Afrique est très riche en ressources naturelles, contrairement à l'Inde, mais elle est dans de bien plus mauvais draps, parce que les puissances coloniales ne se résignent toujours pas à laisser les Africains tranquilles. Après cinq siècles de pillage et de mise en coupe réglée, les anciennes colonies doivent encore de l'argent aux anciens régimes impérialistes, sous la forme d'une dette internationale. C'est le contraire qui serait logique : c'est eux qui devraient nous payer⁶ !* » Effectuons un tour d'horizon de cette mise en coupe réglée associant puissants du Nord et du Sud.

La RDC sous les projecteurs

Dans l'ex-Zaïre, le rôle géopolitique joué par Mobutu était important dans le contexte de la guerre froide, pendant laquelle la dette du Zaïre et la fortune de Mobutu ont explosé simultanément. Au début des années 1990, après la chute du Mur de Berlin, le dictateur perd son intérêt géostratégique. Lâché par les États-Unis, le FMI et la Banque mondiale, il arrête de rembourser la dette. La lente agonie du régime commence.

⁶ *Libération*, 3 avril 2004.

En octobre 1996, une rébellion soutenue par le Rwanda et l'Ouganda se met en place dans l'Est du pays (Kivu). Le 17 mai 1997, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (AFDL) entre dans Kinshasa et Laurent-Désiré Kabila se proclame président. Le Zaïre devient la République démocratique du Congo (RDC). Mais les alliances se défont très vite. Le Rwanda et l'Ouganda, qui ne s'estiment pas récompensés de leur soutien à Kabila, occupent l'Est du pays et s'opposent au régime en place, soutenu par l'Angola et le Zimbabwe. Des forces armées étrangères sont donc présentes dans le pays, que ce soit pour soutenir ou pour s'opposer au pouvoir congolais, ce qui conduit au pillage d'une partie du pays, à la mort de trois millions de Congolais en quelques années et à une situation politique très instable.

En octobre 2002, le Groupe d'experts de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la RDC, dirigé par l'Égyptien Mahmoud Kassem, a remis son rapport. Il révèle que ces pillages sont le fait de « *réseaux d'élite* », résultant de l'association de groupes criminels avec des élites politiques et militaires congolaises, ougandaises, rwandaises et zimbabwéennes. Le rapport recommande des sanctions envers 54 notables majoritairement africains (notamment des hommes d'affaires, des militaires de haut grade et des ministres) et 85 multinationales, dont des banques (comme Fortis ou Barclays) et des compagnies minières (comme De Beers ou Anglo-American), mises en cause pour violation des règles éthiques. La collusion est évidente. Le rapport n'épinglé pas que des responsables africains, lucide quant aux implications occidentales : « *Le rôle des entreprises et des particuliers qui ravitaillent les armes et pillent les ressources doit faire l'objet de mesures de restriction. Ces activités illégales sont d'une très grande envergure internationale et multinationale*⁷. » Le rapport analyse précisément les différentes zones de RDC, détaillant à chaque fois le réseau d'élite, son organisation et ses sources illégales de revenu. Par exemple, « *le réseau d'élite congolais et zimbabwéen ayant des intérêts politiques, militaires et commerciaux cherche à garder la mainmise sur les principales ressources naturelles – les diamants, le cobalt, le cuivre et le germanium – se trouvant dans la zone tenue par le Gouvernement. Au cours des trois dernières années, ce réseau a transféré des actifs représentant au moins 5 milliards de dollars du secteur minier public à des entreprises privées qu'il contrôle, sans verser aucune indemnité ni prestation au*

⁷ Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo, transmis au Conseil de sécurité de l'ONU le 16 octobre 2002, S/2002/1146, www.kongo-kinshasa.de/dokumente/uno/S2002-1146-fr.pdf

Trésor public de la République démocratique du Congo. » Les compromissions de responsables africains sont renforcées par des implications occidentales nombreuses et efficaces : « *Parmi les hommes d'affaires qui font partie de ce réseau d'élite, on compte notamment le ressortissant belge, George Forrest, qui est à l'origine des accords d'exploitation en association conclus entre des sociétés privées et la Gécamines [société minière publique en RDC]. M. Forrest doit son ascension dans ce secteur à ses liens de longue date avec les autorités en place de la République démocratique du Congo. En outre, l'une de ses sociétés fabrique et vend du matériel militaire. Depuis 1994, il est actionnaire à 100 % du groupe New Lachaussée en Belgique, qui est le principal fabricant de douilles, de grenades, d'armes légères et de lanceurs d'engins. La nomination de M. Forrest à la direction de la Gécamines de novembre 1999 à août 2001 alors que ses sociétés négociaient de nouveaux contrats manifestement dans l'intention d'utiliser les avoirs de la Gécamines pour son profit personnel, constituait un conflit d'intérêts flagrant. Durant cette période, il a constitué le portefeuille minier privé le plus diversifié en République démocratique du Congo. M. Forrest bénéficie du ferme soutien de certains milieux politiques en Belgique, où sont établies certaines de ses sociétés.* » La cupidité des puissants n'a d'égale que leur soif de pouvoir, tant au Nord qu'au Sud...

Des relents de fioul

La matière première géostratégique par excellence est le pétrole. Les compagnies pétrolières saignent l'Afrique aux quatre veines pour s'accaparer son or noir. Les enquêtes menées au sein de la multinationale Elf par la justice française ont révélé que dans les années 1990, une part de 0,40 dollar par baril extrait était détournée puis reversée aux dirigeants des pays producteurs, ce qui représentait une somme totale de 60 millions de dollars par an⁸. De quoi leur faire accepter l'idée de sacrifier économiquement et socialement leur pays. Il faut dire que les pressions étaient parfois très fortes de la part d'Elf, cet outil créé par le régime gaulliste pour défendre les intérêts du pouvoir français et de ses proches dans les ex-colonies.

Au Congo, après l'épisode Ngouabi, Denis Sassou Nguesso, l'ancien chef des services de sécurité, prend le pouvoir en 1979. Il est l'homme d'Elf. Sous sa première présidence, de 1979 à 1991, la production de pétrole est doublée et Elf se régale grâce à des conditions d'exploitation privilégiées. En 1991, une Conférence nationale souveraine, qui cherche à promouvoir la démocra-

⁸ *Les Échos*, 17 mars 2003.

tie, s'étonne du faible taux de rendement du pétrole congolais pour les comptes du pays : elle demande un audit indépendant. Cet audit, réalisé par le cabinet Arthur Andersen⁹, sera torpillé par Elf qui pratique une obstruction systématique sans oublier de corrompre les personnalités concernées, comme l'a reconnu Pierre Fa, responsable de l'audit chez Elf, lors du procès Elf le 26 mars 2003¹⁰. L'élection présidentielle de 1992 voit Sassou laminé au premier tour et forcé à une alliance au second avec Pascal Lissouba, qui l'emporte sur Bernard Kolelas. Mais Lissouba refuse de prendre pour ministres des proches de Sassou (et donc d'Elf). Les caisses sont vides, la dette ronge les finances, Lissouba peine à trouver des fonds. Il augmente la redevance pétrolière de 17 % à 33 % et passe un accord avec Oxy¹¹, multinationale états-unienne : 150 millions de dollars en échange du baril à 3 dollars pour les dix ans à venir, alors que ce même baril oscillait entre 15 et 30 dollars sur le marché mondial¹². Pour garder la mainmise sur ses gisements productifs de liquides en tout genre, Elf doit mettre la main au porte-monnaie, armant les deux camps pour être sûr de gagner dans tous les cas de figure. En 1997, Sassou passe à l'offensive militaire. La guerre civile frappe durement le Congo de juin à octobre 1997, durant laquelle « *chaque balle a été payée par Elf*¹³ », selon un responsable socialiste français. Après des massacres à la fin 1998 de la part des troupes de Sassou contre les populations du Sud, après le vote d'une Constitution sur mesure et des élections manipulées qui le légitiment au poste de Président, la situation est sous contrôle d'Elf et de ses soutiens français. La corruption des élites africaines est orchestrée par les marionnettistes du Nord.

De plus, le pétrole des années à venir a été gagé : il est déjà la propriété d'une multinationale qui l'a acquis en échange de facilités financières. Le journaliste Henrik Lindell rapporte qu'au Congo, « *d'après le FMI, 75 % des emprunts contractés entre 1995 et 2000 étaient gagés sur le pétrole*¹⁴ ». Les multinationales du secteur n'hésitent donc pas à enfoncer ces pays en aidant des chefs d'État aux abois, comme le reconnaît Loïk Le Floch-Prigent, ancien président d'Elf : « *Par exemple, un chef d'État africain se rendait compte qu'il ne pourrait payer ses fonctionnaires ou qu'il ne pourrait pas assurer*

⁹ Arthur Andersen, l'un des plus prestigieux cabinets d'audit, va sombrer à la fin 2001, reconnu coupable de malversations comptables dans le scandale de la multinationale Enron. Ses cabinets nationaux seront absorbés par des groupes concurrents.

¹⁰ LCI, www.lci.fr/news/france/0,,1015542-VU5WX0IEIDUy,00.html

¹¹ Occidental Petroleum.

¹² Il a d'ailleurs dépassé le seuil de 50 dollars en 2004-2005.

¹³ Survie, *Billets d'Afrique* n° 101, mars 2002.

¹⁴ *Témoignage Chrétien*, 16 septembre 2004.

certaines investissements. Cette situation était d'autant plus fréquente que les revenus dans certains pays sont directement liés au pétrole et que le prix de celui-ci est fluctuant. Dans ces conditions, le chef d'État se tournait vers Elf et demandait à la compagnie de lui prêter de l'argent. Seulement, faire un prêt direct avait évidemment pour conséquence d'augmenter la dette du pays en question. Celle-ci étant déjà considérable, la Banque mondiale ou le FMI, Fonds monétaire international, pouvaient s'y opposer. Elf avait tout intérêt à prêter l'argent dont le chef d'État africain avait besoin. Il s'agissait donc de trouver le moyen d'habiller la dette. C'était le fameux préfinancement. Pour la société, il n'y avait aucun risque dans la mesure où l'argent serait remboursé sur la production de pétrole tirée du sous-sol du pays et commandée par Elf-Trading. Pour ce faire, une ou plusieurs sociétés off-shore étaient créées. La Fiba ou Rivunion [filiales financières d'Elf] débloquent les fonds et ceux-ci, via la off-shore, arrivaient chez l'emprunteur. La Banque mondiale et le FMI n'y voyaient que du feu. Elf avait injecté de l'argent mais récupérait du pétrole et ce système s'est révélé très rémunérateur pour la société¹⁵. »

Une étude¹⁶ de l'organisation *Global Witness* montre qu'il existe une différence colossale entre le chiffre d'affaires mondial du secteur des hydrocarbures et le coût de l'extraction : de l'ordre de 1 500 milliards de dollars. C'est donc le montant annuel des richesses créées par ce secteur hautement profitable. Les évaporations financières sont alors fréquentes. Au Congo, *Global Witness* chiffre à 250 millions de dollars les pétrodollars évanouis chaque année, principalement au profit de Sassou et de ses proches. En Guinée équatoriale, une part substantielle des revenus du pétrole ne se retrouve pas dans les comptes officiels du pays : de l'ordre de 170 millions de dollars pour 2000-2001, essentiellement au profit d'Obiang Nguema qui a la haute main sur les pétrodollars. En Angola, selon *Human Rights Watch*¹⁷, entre 1997 et 2002, les ventes de pétrole ont rapporté 17,8 milliards de dollars à l'État, soit 80 % des recettes budgétaires, mais 4,22 milliards de dollars ont disparu comme par magie. Pendant ce temps, les budgets sociaux s'élevaient à 4,27 milliards de dollars, donc le gouvernement aurait pu les doubler pendant cette période. Est-ce un hasard alors si en juillet 2003, sur 168 tribunaux municipaux en Angola, seulement 23 d'entre eux rendaient vraiment la justice ?

¹⁵ Le Floch-Prigent Loïk, *Affaire Elf, affaire d'État, Entretiens avec Éric Decouty*, Folio documents, 2001.

¹⁶ Global Witness, *Time for Transparency. Coming clean on oil, mining and gas revenues*, mars 2004, www.globalwitness.org/reports/

¹⁷ Human Rights Watch, *Some Transparency, No Accountability: The Use of Oil Revenue in Angola and Its Impact on Human Rights*, janvier 2004, www.hrw.org/reports/2004/angola0104/ Voir aussi *Le Monde*, 16 janvier 2004.

L'impunité permet justement qu'un quart des revenus du pétrole pour l'État soit détourné par le clan Dos Santos au pouvoir. Les poches de ces gens-là sont des puits sans fond¹⁸.

Aux côtés des multinationales, n'oublions pas l'implication des institutions financières internationales, comme le prouve la construction très controversée du pipe-line Tchad-Cameroun, lancée au milieu des années 1990 et achevée en 2004, permettant d'amener le pétrole de la région de Doba (Tchad) au terminal maritime de Kribi (Cameroun), à 1 070 kilomètres de là. La Banque mondiale a pesé de tout son poids pour sa réalisation. Devant la mobilisation des populations vivant sur le tracé de l'oléoduc, devant la pression des organisations écologistes et de solidarité internationale, des multinationales comme Shell et Elf ont reculé. Mais le consortium regroupant ExxonMobil, ChevronTexaco (États-Unis) et Pétronas (Malaisie) a pu mener ce projet de 3,7 milliards de dollars à son terme grâce au puissant soutien stratégique et financier de la Banque mondiale.

Pour calmer ceux qui avançaient le fait que le dictateur tchadien Idriss Déby (militaire formé en France, au pouvoir grâce au soutien des différents présidents français) aurait la haute main sur le magot pétrolier, la Banque mondiale, qui réalisait là son plus important investissement en Afrique noire, a imposé à Déby de consacrer 90 % des sommes récupérées par la vente de pétrole à des projets sociaux sélectionnés avec son aval et à des investissements dans la région de Doba¹⁹. Ces sommes doivent être déposées à la Citibank de Londres, sous le contrôle de la Banque mondiale. Pour gérer ce compte, la Banque mondiale a avancé l'idée d'un Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers²⁰ (CCSRP), composé de neuf membres. Mais cinq d'entre eux ont été nommés par Déby lui-même...

Le grand gagnant de cette exploitation pétrolière est le consortium pétrolier, mais les proches du pouvoir ne sont pas à plaindre. La répartition des revenus entre l'État tchadien et le consortium pétrolier semble très défavorable à l'État qui devrait récupérer seulement 12,5 % de royalties sur la vente directe de ce pétrole... S'y ajoutent des taxes et bonus divers, qui seront versés directement au Trésor public tchadien²¹. Le premier bonus ne fut pourtant

¹⁸ Mais avec des fonds, visiblement...

¹⁹ Le reste devrait aller sur un compte bloqué « pour les générations futures ».

²⁰ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 19 décembre 2004.

²¹ Observatoire de la Gestion des Revenus Pétroliers (OGRP) du Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du projet

pas un modèle du genre : « *Le détournement de 7,4 millions de dollars sur les 21 millions de "bonus" versés à titre d'avance au gouvernement tchadien, constaté récemment par le FMI, a confirmé les craintes de la société civile tchadienne, qui estimait, dès 1999, que les conditions pour une gestion transparente n'étaient pas réunies. D'autant que s'y est ajouté un autre détournement de 4,5 millions de dollars, qui selon certaines sources tchadiennes, auraient servi à l'achat d'hélicoptères par le fils du président*²². » Et à chaque détournement futur, il est à craindre que la Banque mondiale, très impliquée dans le projet, continue de fermer les yeux pour ne pas entacher sa crédibilité.

Pourtant Déby n'est pas content... Les chiffres permettant de calculer ce qui revient au pays producteur proviennent d'ExxonMobil et du consortium lui-même. Le Tchad n'a pas l'expertise ni les moyens techniques pour suivre les variations continues des prix et les rapprocher des quantités de pétrole produit. Voilà pourquoi le 7 octobre 2004, la présidence tchadienne a publié un communiqué très inhabituel intitulé « *Arnaque, opacité et fraude du consortium* », dénonçant le fait que les multinationales s'accaparent cette rente pétrolière et que le Tchad ne peut contrôler l'exactitude des déclarations du consortium, fortement mises en doute. Le suivi du côté tchadien est compliqué : « *Trois personnes seulement ont suivi ce dossier à l'époque, confie un proche du pouvoir. L'un d'entre eux a été démis de ses fonctions après le coup d'État raté du 16 mai, le deuxième est décédé et le troisième est parti faire carrière à l'étranger*²³. » Visiblement, les prédateurs se déchirent un peu entre eux, mais ils n'oublient pas de maltraiter leurs proies... Des représentants de la population affirment : « *Les modes de vie ont été bouleversés. L'argent a perverti les mentalités et les habitudes. Les changements ont été essentiellement négatifs*²⁴. »

Le pétrole africain ne porte pas malheur, pourtant tout porterait à le croire. Les pays producteurs sont courtisés par toutes sortes de mafias, et les investisseurs occidentaux s'acoquinent avec les élites locales pour spolier le peuple de cette richesse, que ce soit chez les « anciens » comme le Nigeria, la Libye, l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, le Congo, les « récents » comme la

²² *L'Humanité*, 20 septembre 2003.

²³ Alwidha, www.alwidha.info/articles/voir_art.php?idart=315

²⁴ Urbain Moyombaye, habitant de Miandoum et bénévole au sein du Groupe de recherche et de monitoring du projet pétrole Tchad Cameroun – Gramp/TC, cité par l'Observatoire de la Gestion des Revenus Pétroliers (OGRP) du Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du projet Pétrole Tchad-Cameroun (GRAMPTC), *op. cit.*

Guinée équatoriale, le Soudan, le Tchad ou la Mauritanie, les « futurs » comme le Sénégal, le Mali, la Sierra Leone ou Sao Tomé et Principe. Il faut dire que les graves soucis des États-Unis au Moyen-Orient les incitent à se tourner vers l'Afrique qui produit un pétrole brut d'excellente qualité, mettant ainsi en ébullition les élites africaines. Le président malien, Amadou Toumani Touré, n'a-t-il pas déclaré : « *Je me couche en pensant au pétrole, je rêve de pétrole et quand je me réveille, je pense encore au pétrole*²⁵ » ?

Une volée de bois vert

Le bois est aussi une richesse considérable sur le continent, en Afrique centrale notamment. Mais les exploitations illégales se multiplient, là aussi avec la complicité des multinationales du Nord et des proches du pouvoir en Afrique. Le Cameroun, où la famille du président Paul Biya joue un rôle central dans l'exploitation forestière, est particulièrement visé par les enquêtes internationales. En mars 2003, l'ONG *Global Witness*²⁶ estimait que 60 % des coupes forestières au Cameroun étaient illégales, faisant perdre 2,6 milliards de dollars à l'État chaque année. Une étude complémentaire²⁷ en juillet 2004, toujours par *Global Witness*, a permis de comparer le volume de bois autorisé officiellement par l'État et le volume déclaré par les entreprises exploitantes. Ainsi sait-on que 42 sociétés sur 58 ont violé la loi forestière en 2002-2003, tant sur le nombre que sur le type des arbres abattus. Par exemple, Pallisco, filiale du groupe français Pasquet soutenue par la Banque mondiale, a dépassé de 40 % le volume prévu. Cambois, filiale du groupe français Rougier, a abattu 293 ayous²⁸ de plus que le quota autorisé. La SEFN (Cameroun) a coupé 3 573 arbres au lieu des 1 442 prévus. Globalement, les excès concernent surtout les essences les plus rares, alimentant la corruption à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

La surexploitation du bois est manifeste dans de nombreux pays africains, comme au Liberia ou au Sierra Leone pour alimenter la guerre civile. Par exemple, en décembre 2000, une mission d'experts du Conseil de sécurité des Nations unies a désigné les exploitants forestiers du Liberia comme les principaux responsables de l'approvisionnement illégal en armes, en Sierra Leone voisine, des rebelles en guerre contre les forces gouvernementales et les

²⁵ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 31 octobre 2004.

²⁶ Citée par *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 16 mars 2003. Voir www.globalwitness.org/reports/

²⁷ *Libération*, 28 juillet 2004.

²⁸ Le bois le plus précieux du Cameroun.

casques bleus de l'ONU depuis plus de dix ans. En 2003, le Conseil de sécurité de l'ONU a imposé un embargo sur le bois libérien, embargo que la France et la Chine bloquaient depuis plusieurs années. Il faut dire que la France puisait intensément dans les ressources forestières du Liberia : selon *Greenpeace*, en 2001, les importations françaises ont atteint le montant de 29 millions d'euros, soit 47 % de la valeur de tous les bois libériens exportés vers l'Europe²⁹.

Suite à des campagnes de la part de plusieurs ONG, notamment *Greenpeace*, un processus de certification dit FSC (Conseil de bonne gestion forestière) est en place et il est essentiel de contraindre tout acheteur à se plier à ce contrôle. Une prise de conscience est en train de naître, mais tellement lentement ! Dans ce cadre, le prix Nobel de la paix délivré en octobre 2004 à la Kenyane Wangari Maathai, ministre adjoint de l'Environnement, des Ressources naturelles et de la Faune, n'est pas anecdotique.

Des diamants tant convoités

Tout comme pour le bois, de multiples fraudes sont constatées en Afrique dans le secteur du diamant³⁰, notamment pour alimenter les guerres. Les groupes rebelles ou les forces armées par le pouvoir cherchent à dominer les zones diamantifères, afin que les revenus de la vente du diamant leur permettent de nouveaux approvisionnements en armes. C'est le cas par exemple en Sierra Leone, en Angola ou en RDC. Les gemmes exportées frauduleusement poursuivent leur route vers Anvers (Belgique) ou Tel-Aviv (Israël), avant de finir chez les grands joailliers de New York ou Paris³¹. Des pays comme le Liberia, le Congo-Brazzaville, la Côte d'Ivoire ou le Togo sont accusés de servir de lieu de transit. Le processus de Kimberley³², en vigueur depuis janvier 2003, a été instauré pour assurer la traçabilité de la pierre par la certification et court-circuiter le trafic des diamants de la guerre. En octobre 2004, ce processus regroupait 43 pays concernés par l'industrie du diamant, totalisant 98 % du commerce mondial du diamant brut. Devant les violations manifestes des mesures exigées dans le cadre du processus, le Congo-Brazzaville en a été exclu en juillet 2004. En effet, le Congo exporte cent fois plus de carats qu'il n'en produit, preuve selon certains qu'il est le lieu de passage d'exportations

²⁹ Voir www.greenpeace.fr/foretsanciennes/cdp20030515.php3

³⁰ Voir https://mmsd1.mms.nrcan.gc.ca/kimberleyprocess/intro_f.asp

³¹ *Libération*, 21 juillet 2004.

³² Voir www.kimberleyprocess.com

frauduleuses, notamment en provenance de RDC. Mais la complicité du Nord est également visible dans ce secteur : selon *Global Witness*³³, sur 30 joailleries des États-Unis testées, 25 n'ont pas été en mesure de justifier d'une démarche préventive contre le commerce des diamants de la guerre...

La guerre comme une traînée de poudre

L'analyse des conflits sur le continent montre les multiples connexions entre les richesses naturelles, les implantations des multinationales des anciens pays colonisateurs et l'instabilité politique. Même si le conflit se présente parfois en apparence comme étant d'origine ethnique, des raisons sociales sous-jacentes, liées aux dominations du passé et aux intérêts des classes dirigeantes, jouent souvent le rôle déterminant. Par exemple, les puissances occupantes de l'Est de la RDC depuis 1998 se battent pour le contrôle des gisements de toutes sortes. L'Angola a été déchiré pendant 25 ans par une guerre civile entre MPLA et Unita, dans laquelle pétrole et diamants étaient un enjeu vital. L'Algérie et ses hydrocarbures vivent une guerre civile larvée où le pouvoir militaire préserve sa position dominante, n'hésitant pas à instrumentaliser des groupes islamiques. Le Liberia et la Sierra Leone sont impliqués dans le commerce du diamant et leurs peuples sont meurtris par des guerres civiles qui y sont liées. Et quand ces guerres cessent enfin, la logique demeure, comme le souligne un missionnaire au Liberia : « *Il n'y a plus de guerre mais le principe qui en était à la base, celui du pillage des ressources, continue de vivre sans être dérangé*³⁴. » La Côte d'Ivoire, qui semblait stable et prometteuse, premier exportateur mondial de cacao, a sombré dans le chaos en septembre 2002. On parle à ce sujet du concept malsain d'« ivoirité » ou de fracture entre le nord et le sud du pays ; mais comme le dit Elikia M'Bokolo, historien émérite du continent : « *Ce ne sont pas les immigrants qui posent problème en Côte d'Ivoire ; ce sont les acheteurs de cacao*³⁵. »

Le Rwanda et le Burundi ont été le théâtre de massacres que l'on présente comme ethniques entre Hutus et Tutsis, qui pourtant ont la même langue, alors que cette distinction a été cristallisée et utilisée à dessein par l'ex-colon belge. De plus, le rôle de la France dans le génocide perpétré entre avril et juillet 1994 au Rwanda est désormais établi : les extrémistes hutus qui ont

³³ Global Witness, *Broken vows. Exposing the "Loupe" Holes in the Diamond Industry's Efforts to Prevent the Trade in Conflict Diamonds*, mars 2004.

³⁴ *Le Gri-gri international*, 14 octobre 2004.

³⁵ Robert Anne-Cécile, *op. cit.*

assassiné un million de Tutsis (et aussi des Hutus modérés) ont été conseillés et entraînés par des militaires français qui ont ensuite protégé la fuite des forces génocidaires lors de l'opération Turquoise³⁶.

En ce qui concerne le Congo, où Elf gérât les deux tiers de la production de pétrole, l'ex-PDG Le Floch-Prigent livre des informations de première main : « *Les armes ont été vendues à Lissouba [président de 1992 à 1997], grâce à l'intervention de la Fiba*³⁷ [...]. *André Tarallo et Jack Sigolet [d'Elf] sont les principaux initiateurs de cette opération. [...] Des hommes sont morts. Et tous les mois, lorsque leur pétrole est vendu, les Congolais voient une partie de leur argent aller directement chez Elf pour rembourser ces armes. Cette ignominie dure depuis quatre ans, qui s'en soucie ? On applaudit à la fermeture de la Fiba, quel acte de bravoure ! Mais des milliers de Congolais sont morts et les survivants doivent payer les armes qui ont tué les leurs. Là encore, moi, j'ai envie de savoir ce qui s'est passé, et, surtout, je souhaite que l'on délivre au plus tôt les Congolais de cette dette honteuse*³⁸. » Dette, richesses, domination, multinationales, fraudes, le système fait corps. Il mutile l'Afrique.

Crier famine

Plus que jamais, l'Afrique est le continent de la faim. Selon un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié en mai 2004, 24 pays d'Afrique font face à de graves pénuries alimentaires : « *les urgences alimentaires sont de plus en plus nombreuses depuis deux décennies. Durant les années 80, on en comptait une quinzaine par année ; depuis le tournant du millénaire, la moyenne est passée à plus de 30. Cette augmentation touche surtout l'Afrique, où les crises alimentaires sont presque trois fois plus fréquentes*³⁹. » Les conditions météorologiques et le manque d'eau sont naturellement des problèmes majeurs. La sécheresse est la cause la plus fréquente des pénuries alimentaires, intervenant dans plus de la moitié des cas, surtout dans la moitié nord du continent. D'autres soucis comme des inondations (en Zambie ou en Angola par exemple) ou des invasions de criquets pèlerins (comme en 2004 dans toute l'Afrique du Nord et de l'Ouest) aggravent encore la situation. Mais les crises alimentaires ont souvent pour catalyseur des décisions politiques ou économiques. Des troubles

³⁶ Voir Saint-Exupéry Patrick (de), *L'inavouable. La France au Rwanda*, Les Arènes, 2004.

³⁷ Une filiale financière d'Elf.

³⁸ Le Floch-Prigent Loïk, *op. cit.*

³⁹ FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004*, www.fao.org/newsroom/fr/focus/2004/51786/index.html

politiques intérieurs, des guerres civiles, des conflits militaires peuvent conduire des dirigeants ou des seigneurs de guerre à priver de nourriture une partie de la population pour affaiblir les adversaires : du Biafra en 1967 au Darfour, dans l'ouest du Soudan, en 2004, la famine est considérée comme une véritable arme de guerre. Par ailleurs, les plans d'ajustement structurel portent aussi une forte responsabilité dans la montée de l'insécurité alimentaire, en dirigeant les richesses produites dans le pays vers le remboursement de la dette extérieure en priorité, au détriment des secteurs sociaux et des infrastructures permettant le transport, la distribution et la commercialisation des produits alimentaires. La libéralisation brutale et l'ouverture des économies des pays en développement, érigées en dogme dans les plans d'ajustement structurel et défendues avec plus d'acharnement encore depuis la création de l'OMC, contribuent à désorganiser la production agricole au Sud. Ainsi, « *très souvent, les facteurs d'origine humaine et naturelle se renforcent les uns les autres, engendrant les crises les plus graves et les plus longues. Entre 1986 et 2004, 18 pays étaient "en crise" plus de la moitié du temps et, dans tous les cas, la guerre ou les bouleversements économiques et sociaux avaient soit provoqué soit aggravé la situation*⁴⁰. »

Par ailleurs, l'aide extérieure à l'agriculture a fortement chuté en termes réels depuis 1980 : pour l'Afrique, l'aide extérieure par personne employée dans l'agriculture n'est plus que le quart de ce qu'elle était en 1982⁴¹. Mais surtout elle est allouée par les donateurs en fonction de critères géostratégiques et elle ne profite pas aux pays qui en auraient le plus besoin. De ce fait, la croissance de la production agricole et animale dans le monde a ralenti depuis quelques années, et « *le faible taux de croissance en 2002, moins de 1% au niveau mondial, implique une réduction de la production par habitant*⁴². » L'Afrique subsaharienne est dans une situation critique, étant « *la seule région où la production vivrière par habitant n'a pas augmenté au cours des 30 dernières années. Après un déclin marqué dans les années 70 et au début des années 80, celle-ci a stagné et se trouve encore aux niveaux enregistrés voilà 20 ans*⁴³. »

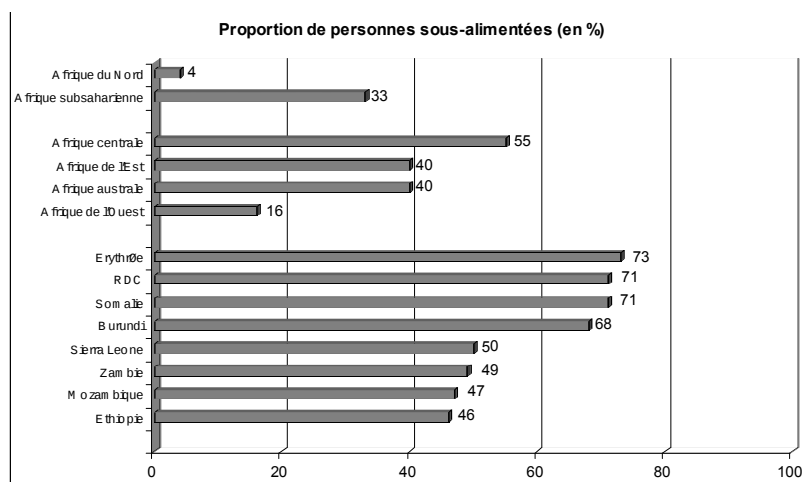
Voilà pourquoi plus de 200 millions d'Africains sont considérés comme sous-alimentés !

⁴⁰ FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004*, op. cit.

⁴¹ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2003-2004*, www.fao.org/docrep/006/y5160f/y5160f15.htm

⁴² FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2003-2004*, op.cit.

⁴³ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2003-2004*, op.cit.



Chiffres pour 2000-2002 (sauf pour la Somalie : 1999-2001).

Source : FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004*

Signalons l'ahurissant record de la RDC, pays très riche en ressources naturelles, en terres fertiles et en eau bien répartie, dont 71 % de la population est sous-alimentée.

Les ravages du sida

Plus que tout autre, le continent africain est durement touché par le sida. Selon le *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2004*⁴⁴, publié par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA⁴⁵), l'Afrique abrite à la fin 2003 environ 25,5 millions de personnes vivant avec le virus VIH, sur un total mondial de 38 millions. L'Afrique du Nord est moins touchée, mais en Afrique subsaharienne, les nouveaux cas demeurent très nombreux : « *Pour la seule année 2003, on estime à 3 millions le nombre de personnes nouvellement infectées, et 2,2 millions sont mortes du SIDA, soit 75% de tous les décès dus à cette maladie de par le monde.* »

⁴⁴ Disponible sur www.unaids.org/bangkok2004/GAR2004_html_fr/GAR2004_00_fr.htm. Les citations de cette partie sont extraites de ce rapport ou de : ONUSIDA, *L'épidémie de SIDA en Afrique subsaharienne*, www.vih.org/combati/Documents/Afrique.pdf

⁴⁵ Créé en 1996, l'ONUSIDA fédère l'action contre le sida de huit agences des Nations Unies. Les six premiers co-parrains étaient le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), le FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population), l'OMS (Organisation mondiale de la santé), l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) et la Banque mondiale. En 1999, ce groupe est rejoint par le PNUCID (Programme commun des Nations unies pour le contrôle international des drogues) et en 2001 par l'OIT (Organisation internationale du travail).

Même si l'Ouganda a connu un recul sensible de l'épidémie, tout comme Addis-Abeba (Éthiopie) et quelques villes du Kenya, les chiffres sont plus que jamais inquiétants. L'Afrique australe est la région du monde où l'expansion de l'épidémie est la plus vigoureuse : « *Chacun des sept pays de la région accuse un taux de prévalence supérieur à 15%. Le Botswana et le Swaziland ont les taux les plus élevés (respectivement 37,3% et 38,8%) suivis par le Lesotho (28,9%), le Zimbabwe (24,6%), l'Afrique du Sud (21,5%), la Namibie (21,3%) et la Zambie (16,5%).* » Le cas de Madagascar est également alarmant, car la progression de la séropositivité parmi les femmes enceintes y a quadruplé en deux ans.

Les raisons invoquées ne sont pas sans rapport avec le modèle économique en place, puisque le sida frappe majoritairement parmi les populations les plus vulnérables économiquement. Selon l'ONUSIDA toujours : « *Aucun élément ne peut à lui seul expliquer la virulence de l'épidémie en Afrique australe. Ce qui semble être en cause, c'est une combinaison de plusieurs éléments qui agissent le plus souvent de concert, notamment la pauvreté et le déséquilibre social qui entraînent des ruptures au niveau de la famille.* » En effet, comment un reflux du sida est-il envisageable quand le prix d'un préservatif en RDC est l'équivalent de 3,5 centimes de dollar, pendant que 80 % des Congolais ont un revenu quotidien inférieur à 20 centimes de dollar ?

Les prévisions sont elles aussi dramatiques : « *Si la riposte au SIDA n'est pas renforcée de façon spectaculaire, 38 pays africains verront d'ici à 2025 leur population chuter de 14 % par rapport aux projections faites sans tenir compte du SIDA. Dans les sept pays où la prévalence dépasse 20 %, l'épidémie réduira la population de plus du tiers.* »

Les dégâts sur le plan économique sont évidents : « *En Zambie, par exemple, pays instable économiquement, le produit intérieur brut [par habitant] a chuté de plus de 20 % entre 1980 et 1999 (de 505 dollars à 370 dollars). Au cours de la même période, le nombre de calories consommées par jour est tombé de 2 273 à 1 934. Dans ce contexte d'appauvrissement constant, un foyer pauvre n'est guère en mesure de faire front à de nouvelles difficultés, encore moins d'aider les autres. Nombreux sont les foyers qui se brisent. Après la mort de l'un ou des deux parents, les enfants sont dispersés dans la famille ou la communauté.* »

La situation de pauvreté extrême aggrave encore la situation : « *L'insécurité alimentaire est particulièrement dangereuse pour les personnes vivant avec le VIH parce qu'elles ont besoin de plus de calories que les personnes non infectées. En outre, les personnes séropositives sous-alimentées évoluent plus rapidement vers le SIDA. [...] Aux périodes de plantations et de récoltes, des considérations économiques obligent souvent les familles pauvres, qui doivent gagner de l'argent ou assurer les cultures vivrières, à cesser ou à remettre à plus tard les soins à donner. Lorsque de telles considérations l'emportent sur les soucis de santé, la survie à long terme du foyer peut être compromise.* »

Inversement, le sida agit sur tous les aspects de la vie socio-économique : « *Pour couvrir le coût croissant des soins médicaux, les ménages réduisent souvent leurs dépenses de nourriture, de logement, d'habillement et de toilette. Les dépenses liées aux soins peuvent représenter en moyenne un tiers du revenu mensuel d'un ménage. En Afrique du Sud, une étude a montré que plus de 5 % des ménages affectés par le SIDA étaient forcés de réduire leurs dépenses alimentaires pour payer ces coûts croissants, ce qui est d'autant plus affligeant que près de la moitié des ménages avaient déjà déclaré avoir manqué de nourriture.* »

Dans le domaine de l'éducation, les chiffres sont édifiants. En 1999, 860 000 écoliers d'Afrique subsaharienne ont perdu leur instituteur du fait du sida. En Côte d'Ivoire, 8 professeurs (5 du primaire et 3 du secondaire) meurent chaque semaine du sida. En Zambie, le nombre d'enseignants qui décèdent chaque année est le double du nombre de ceux qui sont nouvellement formés⁴⁶.

L'extension du sida est aussi déterminante dans le niveau de production agricole. Par exemple, en Afrique australe fortement touchée, au moins une personne travaillant dans le secteur agricole sur cinq décèdera avant 2020, menaçant fortement l'accès à la nourriture des habitants de la sous-région⁴⁷.

Pour lutter contre la pandémie, l'accès aux médicaments dits antirétroviraux est primordial. Mais les droits de propriété intellectuelle protègent les profits des laboratoires pharmaceutiques et interdisent aux pays pauvres d'importer des médicaments génériques (copies de la molécule originale) qu'ils pourraient

⁴⁶ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 30 novembre 2003.

⁴⁷ ONUSIDA, *op. cit.*

se procurer à un coût bien moindre. La responsabilité des pays riches, notamment les États-Unis, est totale, puisqu'ils ont pris soin d'empêcher tout accord dans ce sens lors des négociations au sein de l'OMC. De plus, les moyens qu'ils mettent à la disposition des pays touchés sont bien maigres et non dénués d'arrière-pensées. Par exemple, en janvier 2003, George W. Bush a promis 15 milliards de dollars sur cinq ans pour le sida ; mais sur cette somme, seulement 1 milliard ira au Fonds mondial de lutte contre le sida, la malaria et la tuberculose, qui coordonne les politiques internationales dans ce domaine. Les 14 autres milliards seront affectés à 14 pays choisis par les États-Unis de manière unilatérale, et il se trouve, mais c'est sans doute un hasard, que ces 14 pays n'ont jamais montré la volonté d'importer des génériques⁴⁸... En novembre 2004, on apprenait que les sommes promises au Fonds mondial pour 2004 ne seront pas intégralement versées : Bush privilégie son propre programme anti-sida, baptisé PEPFAR⁴⁹, axé sur l'abstinence sexuelle plutôt que sur des mesures de prévention. Le coordinateur de ce plan, nommé par Bush, n'est autre que Tobias Randall, ancien président du géant pharmaceutique Eli Lilly, dont le médicament phare est le Prozac.

Les pays africains doivent pouvoir accéder facilement aux médicaments vitaux dans ce domaine. Les pressions peuvent se révéler efficaces. En 2001, sous la pression internationale, 39 laboratoires pharmaceutiques (dont Eli Lilly, justement) ont dû retirer leur plainte contre l'Afrique du Sud qui voulait fournir des génériques à moindre coût aux malades atteints du sida. Pour autant, les problèmes sont loin d'être réglés car l'OMC veille pour défendre l'intérêt des grands groupes. Au sommet de Doha en 2001, les pays pauvres ont négocié des concessions commerciales en échange de la possibilité de remplacer les coûteux médicaments sous brevets par des médicaments génériques bien moins chers. Mais la signature de l'accord a été repoussée jusqu'en août 2003, et les laboratoires pharmaceutiques ont fait pression sur les pays riches pour que l'accord final soit conforme à leurs intérêts. L'importation de génériques n'a donc été autorisée qu'accompagnée d'une procédure longue et très contraignante, la rendant de fait presque impossible. Un observateur de la réunion finale raconte : « *J'ai vu un délégué africain pleurer en disant qu'il ne voulait pas de ce texte, mais qu'il allait le signer sur ordre de sa capitale*⁵⁰ ». L'Afrique est dérégulée aux forceps.

⁴⁸ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 16 février 2003.

⁴⁹ President's Emergency Plan For AIDS Relief.

⁵⁰ *Libération*, 30 août 2003.

Pire, en mars 2005, l'Inde, le principal fabricant de médicaments génériques antisida, a adopté une réforme des brevets encore plus restrictive que ce qu'exigent les règles de l'OMC. Elle « *rend illégale la copie de médicaments brevetés, à partir de 2005, et menace l'approvisionnement de millions de malades du sida dans les pays du Sud*⁵¹. » Cette mesure a été accueillie très favorablement par la multinationale pharmaceutique GlaxoSmithKline qui a pris la peine de s'en féliciter publiquement le jour même. Les amendements votés par le Parlement indien montrent que l'Inde a cédé aux exigences des géants du secteur : « *D'une part, ils méprisent la déclaration de Doha de 2001 qui reconnaissait la possibilité, par le système de licence obligatoire, de passer outre les droits de propriété intellectuelle en cas de grave menace sur la santé publique. Et, d'autre part, ils offrent la possibilité de prolonger ou "d'éternaliser" la durée des brevets au-delà des vingt ans requis par l'OMC*⁵². » Selon Annick Hamel, responsable de la campagne d'accès des médicaments essentiels à l'ONG Médecins sans frontières (MSF) : « *Le Duovir du laboratoire indien Cipla nous coûte 197 dollars par an et par patient. En Chine, où il est breveté et fabriqué par Glaxo, il nous coûte 1 300 dollars par an et par patient* ». Les effets sur les pays du Sud peuvent être terribles. Comment expliquer la démarche indienne ? Certains laboratoires indiens semblent aujourd'hui considérer qu'ils jouent dans la cour des grands, et ils reprennent à leur compte leurs revendications. Schématiquement, à quelques exceptions près, fini le temps d'aider les pauvres, le temps est venu de faire du profit sur les marchés rentables...

Méfions-nous enfin des groupes pharmaceutiques qui participent à des programmes d'aide très médiatisés. Il s'agit bien souvent plus d'une opération de communication qu'une réelle occasion d'aider les populations touchées. Par exemple, au Botswana, en juillet 2004, 17 000 malades ont pu bénéficier de soins gratuits avec utilisation d'antirétroviraux, grâce au soutien de la fondation Bill et Melinda Gates, de la multinationale Merck, du gouvernement des États-Unis et de l'ONU. Mais plus de 110 000 en auraient besoin⁵³, et l'État ne peut les soigner, justement à cause de la politique prônée par les pays riches, dont les États-Unis, favorisant les grandes entreprises, dont Merck et Microsoft !

⁵¹ *L'Humanité*, 24 mars 2005.

⁵² *L'Humanité*, *ibid.*

⁵³ *Libération*, 12 juillet 2004.

Le paludisme depuis si longtemps

Contrairement au sida qui touche aussi les populations des pays industrialisés, le paludisme est « réservé » aux pays des régions tropicales et subtropicales qui abritent massivement le fameux moustique anophèle femelle responsable de la transmission de la maladie à l'humain. Les chiffres sont éloquentes : chaque année, entre 300 et 500 millions d'êtres humains sont affectés par cette maladie, qui provoque entre 1,7 et 2,5 millions de décès. Environ 40 % de la population mondiale y sont exposés à ce jour et le nombre de cas recensés va croissant. L'Afrique sub-saharienne paie le plus lourd tribut, avec plus de 90 % des décès⁵⁴.

Comme le disait une campagne de MSF en 2004, fort à propos après l'invasion de l'Irak par les États-Unis et leurs alliés : « *Des armes de destruction massive existent. Elles ont tué 2 millions de personnes en 2003. Elles menacent d'en tuer 2 millions de plus cette année. Malheureusement, elles n'intéressent personne. Le paludisme tue près de 2 millions d'Africains par an.* » Il terrasse un enfant africain toutes les trente secondes. Les chiffres de l'OMS montrent l'ampleur du désastre : « *Le paludisme est la principale cause de mortalité chez les moins de cinq ans en Afrique (20%) et il représente 10% de la charge totale de morbidité du continent. Il est responsable de 40% des dépenses de santé publique, de 30-50% des admissions dans les hôpitaux et de pas moins de 50% des consultations externes dans les zones de forte transmission*⁵⁵. »

Alors que le sida a fait son apparition dans le monde à la fin des années 1970, le paludisme sévit depuis bien plus longtemps. Au début du vingtième siècle, il frappait davantage de régions du globe, pour quasiment disparaître des zones tempérées cinquante ans plus tard. Ce retrait géographique s'est accompagné d'une régression importante du nombre de cas : en 1950, le paludisme était responsable de 1,2 million de morts, pour décroître ensuite et atteindre 500 000 décès annuels en 1970. Le renversement de tendance observé ces dernières décennies est donc bien l'expression d'une résurgence aux proportions inédites : le paludisme progresse sur tous les fronts, refaisant

⁵⁴ Faire reculer le paludisme (partenariat mondial établi en 1998 par l'OMS, le PNUD, l'Unicef et la Banque mondiale), *Qu'est-ce que le paludisme ?*, www.rbm.who.int/cmc_upload/0/000/015/372/RBMInfosheet_1fr.htm

⁵⁵ Faire reculer le paludisme, *Le paludisme en Afrique*, www.rbm.who.int/cmc_upload/0/000/015/370/RBMInfosheet_3fr.htm

même son apparition dans des régions où il avait totalement disparu, comme au Moyen-Orient et en Turquie.

Si la recherche médicale n'est pas fortement mobilisée pour trouver un remède, c'est parce que les malades atteints du paludisme sont en grande partie des habitants des pays pauvres, donc souvent non solvables. Les budgets de recherche des laboratoires pharmaceutiques sont bien plus importants en ce qui concerne l'obésité ou les dépressions nerveuses, domaines où les profits sont largement supérieurs. Les populations africaines souffrent d'une maladie que l'on ne combat pas véritablement.

D'ailleurs les liens avec la pauvreté sont établis : cette maladie en est à la fois un symptôme et une cause. En effet, la fragilité due à la malnutrition permet la prolifération rapide du parasite dans le corps ; la misère ne permet pas d'équiper les maisons en moustiquaires, ni de protéger les femmes durant leur grossesse ; de nombreux malades démunis choisissent l'auto-médication, entraînant consommation de produits frelatés ou périmés, et risque d'erreurs de diagnostic. Ainsi, non seulement la maladie prolifère parmi les populations les plus pauvres du monde (la juxtaposition des planisphères de la pauvreté et de l'étendue du paludisme est éloquent⁵⁶), mais elle est en elle-même un obstacle majeur au développement, puisque selon l'OMS, « *on estime à plus de 12 milliards [de dollars] la perte annuelle de PIB due au paludisme en Afrique, alors qu'une fraction de cette somme suffirait à le maîtriser*⁵⁷ ». Au niveau familial, cela se traduit par le fait qu'une famille pauvre africaine peut se retrouver à consacrer un quart de son revenu annuel à la prévention et au traitement du paludisme⁵⁸.

Le médicament antipaludique le plus utilisé, qui est aussi le moins cher, est la chloroquine. Mais la résistance à la chloroquine se développe en Afrique, atteignant 80 % dans certaines régions, et ses effets sont de plus en plus réduits. Une solution efficace serait le recours au traitement dit ACT (Artemisinin-Combination Therapy), dont le prix est au moins dix fois plus cher que la chloroquine. Le coût de la généralisation à toute l'Afrique du trai-

⁵⁶ Faire reculer le paludisme, *Aspects économiques du paludisme*, www.rbm.who.int/cmc_upload/0/000/015/363/RBMInfosheet_10fr.htm

⁵⁷ Faire reculer le paludisme, *Le paludisme en Afrique*, *ibid.*

⁵⁸ Médecins sans frontières, www.msf.fr/site/site.nsf/pages/2millions

tement ACT, estimé par Médecins sans frontières, est compris entre 110 et 220 millions de dollars, mais les budgets de santé des pays d'Afrique, étranglés financièrement par les politiques d'ajustement structurel, ne parviennent pas à libérer de telles sommes. De plus, les bailleurs de fonds internationaux ne souhaitent pas investir dans des programmes utilisant l'ACT, dont ils ne remettent pas en cause l'efficacité mais qu'ils jugent trop cher⁵⁹. Là encore les prix pratiqués par les grands groupes pharmaceutiques empêchent l'Afrique d'espérer.

On voit bien que les réponses scientifiques doivent s'accompagner d'une réflexion sur les facteurs socio-économiques qui sous-tendent et modèlent le paysage mondial du paludisme. La recrudescence du paludisme est directement liée à l'imposition de politiques néolibérales en Afrique et à la pauvreté qu'elles ont engendrée. Si les États échouent à obtenir les moyens d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes solides et multisectoriels de lutte contre le paludisme, et surtout les moyens d'agir pour améliorer les conditions de vie du plus grand nombre, la situation ne cessera d'empirer.

Tuberculose et rougeole toujours

Outre ces deux fléaux majeurs que sont le sida et le paludisme, la tuberculose est en pleine recrudescence : « *depuis dix ans, le nombre de malades tuberculeux a été multiplié par 4 à 5 en Afrique ; et par un facteur 6 à 7 dans les pays les plus touchés par le sida*⁶⁰. » L'alliance sida-tuberculose est particulièrement dramatique : « *Dans certaines régions, 75% des tuberculeux sont également infectés par le VIH. Or en Éthiopie, au Kenya, au Mozambique, en Ouganda et au Zimbabwe, moins de 40% des patients bénéficient d'un traitement antituberculeux adéquat. Au Nigeria, la proportion est même inférieure à 10%. Or sans prise en charge de la tuberculose, les malades infectés par le VIH et le bacille de la tuberculose meurent en quelques mois*⁶¹. »

La rougeole n'est pas en reste puisque qu'elle demeure une des principales causes de décès des enfants en Afrique (près de 500 000, soit plus de la moitié du total mondial⁶²), majoritairement en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Pourtant un vaccin efficace et peu cher existe : la dose ne coûte

⁵⁹ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 1er août 2004.

⁶⁰ Dr Léopold Blanc, de l'OMS, cité par *Libération*, 24 mars 2005.

⁶¹ OMS, *SIDA et tuberculose déciment l'Afrique*, communiqué du 21 septembre 2004.

Cité par www.africatime.com/gabon/nouv_pana.asp?no_nouvelle=145063

⁶² Voir www.ifrc.org/fr/what/health/archi/factfr/factmeasf.htm

que 0,25 dollar. Selon l'OMS, 200 millions de dollars suffiraient à le distribuer dans les pays du monde où la maladie frappe le plus⁶³. Mais la volonté politique de mobiliser cette somme est absente. Pourtant, c'est le prix payé par les États-Unis tous les deux jours pour la guerre en Irak... Comment les populations africaines peuvent-elles s'en sortir alors que, par exemple, le Kenya consacre 0,50 euro par jour et par habitant au système de santé, contre 12 euros au remboursement de la dette⁶⁴ ?

La question se pose donc de savoir si la réponse apportée aujourd'hui aux problèmes de santé est à la hauteur. En effet, l'analyse actuelle est avant tout utilitariste ; elle oublie de questionner la responsabilité des politiques économiques dans la permanence ou la résurgence des maladies, et se limite à en évaluer les conséquences. Dans ce cadre inapproprié, améliorer la santé humaine est en premier lieu un moyen d'améliorer la santé économique ! La responsabilité des politiques d'ajustement structurel n'est jamais mise en cause : le constat d'un système de soins défaillant est systématiquement sorti de son contexte et sert même d'argument pour justifier un désengagement supplémentaire de l'État. A ce titre, le fait que la Banque mondiale soit aujourd'hui l'institution qui dessine les contours de la santé mondiale, profitant de ressources financières bien supérieures à celles de l'OMS, est très inquiétant. A cause de l'ajustement structurel, les systèmes de santé sont ainsi durement frappés par la ponction des budgets sociaux qui sont redirigés vers le remboursement de la dette. Concrètement, cela signifie la fermeture de structures de soins, le licenciement du personnel ou la réduction des salaires (telle qu'il devient impossible d'en vivre décemment), la dégradation des infrastructures, la réduction du préventif, la déliquescence des institutions sanitaires à tous les niveaux (qui compromet la propre formulation des politiques de santé par les États)...

Cette instrumentalisation de la santé au service de la rentabilité économique concerne d'ailleurs au premier chef l'OMS, dont la mission de politique d'aide publique a pris une tournure particulièrement inquiétante sous la présidence de Gro Harlem Brundtland. Elle s'est ouverte au secteur privé, à la Banque mondiale, au FMI et à l'OMC à la fin des années 1990, et ses politiques sont désormais régies par les règles de l'économie libérale. Le glisse-

⁶³ Voir www.who.int/mediacentre/background/2003/back5/fr/

⁶⁴ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 28 novembre 2004.

ment de la santé comme un moyen au service de la production et non plus un droit est d'ailleurs très clairement exprimé dans les propos de Mme Brundtland en 2000 : « *L'amélioration de la santé va augmenter de manière significative les forces du développement économique et de la réduction de la pauvreté*⁶⁵ ». Un diplomate spécialiste des institutions des Nations unies, cité par Jean-Loup Motchane, confirme : « *La posture de Mme Brundtland vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique s'explique par son adhésion aux valeurs de la mondialisation actuelle : elle a établi des rapports étroits avec l'OMC, et elle reprend à son compte le discours de la Banque mondiale, principal bailleur de fonds de l'OMS. D'autre part, en adoptant une autre attitude, la directrice générale s'opposerait aux Américains, dont l'influence est prépondérante.* »

Le vol du passé et du savoir-faire

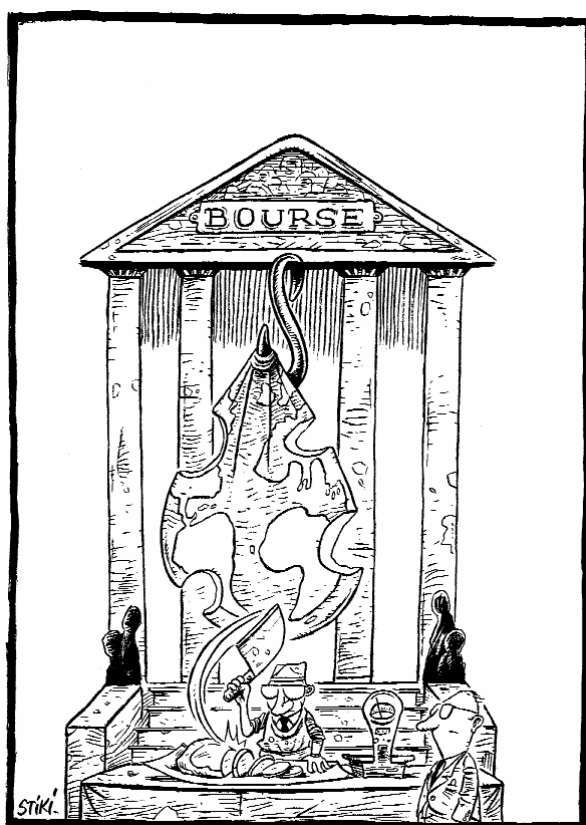
Le problème de l'accès des populations à leur propre histoire est également un souci majeur. Aujourd'hui, le citoyen égyptien qui veut partir sur les traces de son passé doit se rendre au British Museum à Londres ou au Musée du Louvre à Paris. Le citoyen congolais qui veut contempler le patrimoine culturel congolais doit se rendre au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervueren en Belgique. Les collections d'arts dits premiers sont très prisées dans les ventes aux enchères alors que ces pièces vendues à prix d'or ont été arrachées au sol africain contre la volonté des populations locales. Que dirait la France si toute la peinture impressionniste était dans un musée à Nairobi ou à Tripoli ? Que dirait l'Espagne si les œuvres de Goya et Picasso étaient à Brazzaville ou à Antananarivo ? Le passé africain doit être rendu aux Africains.

Par ailleurs, l'artisanat africain, très apprécié des Européens et vendu à prix d'or dans des boutiques spécialisées, est acheté à des prix dérisoires par leurs centrales d'achat. Le savoir-faire africain est donc bradé à cause de la situation socio-économique du continent. En Afrique, la main d'œuvre n'a même pas de coût évalué et il arrive que l'artisan, selon l'urgence de la misère du jour, vende à perte pour avoir à manger le soir pour ses enfants. Il y a en Afrique, un prix du matin et un prix du soir... prix de vente à perte, pour avoir quelque chose, lorsque rien n'a été vendu de la journée.

⁶⁵ Brundtland Gro Harlem, *Why invest in health ?*, discours lors de la troisième Conférence internationale sur les priorités en matière de soins de santé, Amsterdam, 23 novembre 2000. Cité par Motchane Jean-Loup, « Quand l'OMS épouse la cause des firmes pharmaceutiques », *Le Monde diplomatique*, juillet 2002.

Pillages, guerre, faim, maladies, détournements culturels, on le voit, l'Afrique est profondément mutilée. Et chacun de ces fléaux a un rapport direct avec l'état de santé économique du continent noir, dont les défenses naturelles ont été annihilées sous les coups de boutoir d'une dette illégitime. Les responsabilités écrasantes du FMI, de la Banque mondiale et des multinationales occidentales dans l'extrême fragilité de l'Afrique et la destruction aveugle de tous ses systèmes de protection sont avérées. Les grandes puissances sont parvenues à placer au pouvoir en Afrique des alliés sûrs et corrompus qui perpétuent ce système immoral et maintiennent les fondements du monde actuel dans la barbarie la plus extrême. Il est de plus en plus urgent de le détricoter.

Chapitre 6



L'Afrique trahie

La finance contre les peuples africains

Les dirigeants des pays d'Afrique, quand bien même ils ont été élus, sont avant tout les « poulains » des multinationales et de la finance mondialisée. Ces pays sont ainsi dirigés par ceux qui ont su s'allier telle grande puissance, tel réseau mafieux, telle grande entreprise stratégique. La Françafrique, analysée au scalpel par François-Xavier Verschave et l'association Survie¹, a ses bons élèves qui multiplient les décennies au pouvoir et servent les intérêts de ceux qui leur ont permis d'être aussi haut placés : Blaise Compaoré au Burkina Faso (le tombeur de Thomas Sankara), Paul Biya au Cameroun, Denis Sassou Nguesso au Congo (le tombeur de Marien Ngouabi), Eyadema Gnassingbé au Togo² (le tombeur de Sylvanus Olympio), Omar Bongo au Gabon, Idriss Déby au Tchad ou encore Zine el-Abidine Ben Ali en Tunisie. Ce réseau d'intérêts peu avouables se renforce avec quelques nouveaux venus, par exemple François Bozizé en République centrafricaine, Joseph Kabila en RDC ou Mohammed VI au Maroc. D'autres dirigeants sont sous contrôle des États-Unis, comme Paul Kagamé au Rwanda, Yoweri Museveni en Ouganda, Olusegun Obasanjo au Nigeria ou encore Marc Ravalomanana à Madagascar. Parfois ils savent se parer d'habits démocratiques mais des élections régulières et le multipartisme peuvent tout à fait être de simples alibis. Ce sont toujours les intérêts financiers qui pilotent derrière Abdoulaye Wade au Sénégal, Amadou Toumani Touré au Mali, Mamadou Tandja au Niger, John Kufuor au Ghana ou Thabo Mbeki en Afrique du Sud. Certains d'entre eux, comme Mwai Kibaki au Kenya ou Levy Mwanawasa en Zambie, parviennent à susciter un temps l'espoir d'une démarche nouvelle. Seules quelques voix discordantes, sans être pour autant des modèles, loin de là, se font vraiment entendre, comme Robert Mugabe au Zimbabwe, mis au ban des nations pour avoir cautionné l'expropriation forcée des vastes propriétés agricoles des Blancs. D'une manière générale, nombreux sont ceux parmi les puissants qui déclarent aimer l'Afrique, la soutenir, l'aider, c'est très à la mode. Mais ne nous y fions pas, car au fond, les peuples africains ont été tra-

¹ Voir www.survie-france.org

² Lors de la mascarade électorale de juin 2003, Jacques Chirac avait d'ailleurs félicité Eyadema pour sa réélection avant même la proclamation officielle des résultats...

his : par les grandes puissances du Nord qui imposent toujours des mesures qui servent leurs intérêts géopolitiques et commerciaux ; par des classes dirigeantes africaines qui ont fait le choix de piétiner le développement humain des populations pour favoriser leur propre pouvoir et la volonté de leurs mentors. Financière, commerciale, environnementale, humaine, détaillons cette trahison aux multiples facettes.

Un discours officiel mensonger

Le citoyen peu curieux, qui n'a accès qu'aux informations superficielles des médias contrôlés par de puissants groupes de presse, est persuadé que la santé économique des pays du Sud s'améliore. A en croire la Banque mondiale, la pauvreté décroît à toute allure. A en croire les gouvernements des pays industrialisés, la générosité inonde le monde et l'aide offerte aux pays pauvres est remarquable et salutaire. A en croire le FMI, la croissance mondiale est illimitée et les pays du Sud vont exporter de plus en plus de produits tropicaux à des prix de plus en plus intéressants. Mensonges ! Sous cette partie émergée et biaisée, l'iceberg de la dette et de la pauvreté demeure, massif. La trahison médiatique est bien résumée par un article de Michael Holman dans le très libéral Financial Times : « *L'égoïsme et l'autosatisfaction des gouvernements occidentaux, des dispensateurs d'aide et des âmes charitables cachent à la fois la gravité de la crise et l'inefficacité des politiques mises en œuvre pour arrêter le déclin du continent. [...] Quel crédit accorder aux chiffres de la Banque mondiale concernant le Mali, le Malawi ou le Mozambique, qu'il s'agisse du nombre de postes de radio pour 1 000 habitants ou du taux d'alphabétisation ? Ils reposent souvent sur des extrapolations vieilles de plusieurs décennies ! [...] La situation de l'Afrique s'est, j'en suis convaincu, détériorée, mais les conditions dans lesquelles travaillent les journalistes, les diplomates et les bailleurs de fonds se sont sans nul doute améliorées. Les avions sont plus confortables, les ordinateurs et les téléphones satellitaires facilitent les communications, les véhicules à quatre roues motrices sont plus fiables et les hôtels plus attentifs à nos besoins. Mais ce confort accru, justement, est trompeur. Si vous observez l'Afrique à partir de ce cocon, vous pouvez très bien avoir l'impression que les choses vont mieux*³. »

Les gouvernants de cette Afrique dominée et mutilée ne font ainsi qu'exécuter les ordres de la finance internationale. Ils sont implicitement chargés de

³ Cité par *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 1^{er} février 2004.

faire marcher droit leur peuple pour l'insérer dans la mondialisation néolibérale qui règne sans partage sur le monde depuis la chute du mur de Berlin à l'aube des années 1990. Les présidents élus démocratiquement n'échappent pas à la règle. Au Mali, par exemple, où les élections d'Alpha Oumar Konaré en 1992 puis d'Amadou Toumani Touré en 2002 ont été données en modèle à tout le continent, le constat dressé par l'ancienne ministre de la Culture de Konaré, Aminata Traoré, est limpide : « *Si le droit de regard et de contrôle que les membres des sociétés civiles africaines voudraient exercer sur leurs dirigeants leur est contesté d'abord par les deux puissantes institutions de Bretton Woods, le torpillage au niveau local est laissé au soin des gouvernants*⁴ . »

Torpillage récompensé

La corruption est la récompense de ce torpillage. Les puissants tolèrent les détournements à cette fin. Ils les encouragent même, puisque les multinationales installées au Nord ont longtemps pu bénéficier de déductions d'impôts pour les sommes distribuées en dessous de table à des responsables étrangers⁵ . *La Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales n'existe que depuis novembre 1997, et n'est entrée en vigueur en France qu'en septembre 2000*⁶ . Il ne fait guère de doute que le même mécanisme, devenu plus discret, existe toujours, continuant d'alimenter les campagnes électorales au Nord et les comptes secrets dans les paradis fiscaux.

Quel président d'un pays industrialisé ignorait que Mobutu était un dictateur corrompu ? Comment penser que le président de la Banque mondiale ou que le directeur général du FMI puisse ignorer que les peuples africains ne profitent en rien des richesses de leur pays ? Pourquoi les chefs d'État africains, dans leur grande majorité, perpétuent-ils le système actuel ? La corruption est-elle le facteur déterminant ? Pourquoi ne refusent-ils pas de rembourser la dette extérieure ? Comment un chef d'État digne de ce nom peut-il accepter de sacrifier à ce point le développement humain dans son pays si ce n'est justement parce qu'il y trouve son compte ?

A l'analyse, force est de constater que tout cela fait système. La dette, la

⁴ Traoré Aminata, *Le Viol de l'imaginaire*, Actes Sud/Fayard, 2002.

⁵ Voir Abramovici Pierre, « Les jeux dispendieux de la corruption mondiale », *Le Monde diplomatique*, novembre 2000.

⁶ Voir le site de l'OCDE : www.oecd.org/document/21/0,2340,fr_2649_34859_2649236_1_1_1_1,00.html

pauvreté et la corruption sont imbriquées. La corruption n'est pas juste un délit commis par quelques brebis égarées dont il suffirait de se débarrasser. Elle est inhérente au système tel qu'il est devenu, qui conduit naturellement à l'accumulation de capitaux par les classes dirigeantes des pays du Sud, puis à leur évaporation en direction du Nord grâce à l'ingénierie des experts financiers et des banques privées. L'argent de la dette est un des principaux moteurs de cette pompe à finances si discrète, mais si efficace. Les dirigeants africains remboursent la dette parce qu'ils ont un intérêt personnel à ce que leur pays continue de rembourser. La corruption est l'huile qui permet au mécanisme de domination actuel de ne pas se gripper. La pauvreté en découle.

L'argument selon lequel l'annulation de la dette profiterait forcément aux dictateurs et aux corrompus en place ne sert qu'à protéger les corrompus : cette annulation couplée à des mesures drastiques de redistribution de la richesse permettrait de financer le développement sans recourir à l'endettement et, sous le strict contrôle des populations locales, de leurs organisations et de leurs parlements, permettrait enfin de lutter efficacement contre la corruption puisqu'elle en couperait le moteur principal. Et, en arrêtant l'hémorragie de capitaux, on lutterait beaucoup plus efficacement contre la pauvreté qu'en instituant des programmes d'aide qui sont juste palliatifs puisqu'ils ne remettent pas en cause les mécanismes qui génèrent la pauvreté.

Corruption, avantage comparatif nigérian...

Quelques chiffres et quelques exemples permettent de mieux appréhender le phénomène. Selon l'ONG Transparency International dans un rapport publié en juillet 2003, « *pour le seul continent africain, l'étendue de la corruption se traduit par une ponction de 148 milliards de dollars par an sur l'ensemble de l'économie*⁷. » C'est ainsi qu'un tiers du revenu moyen des Kenyans passe dans des dépenses liées à la corruption.

Le cas du Nigeria est emblématique. Premier producteur de pétrole africain, il a été dirigé entre 1993 et 1998 par un dictateur nommé Sani Abacha. Quand il était au pouvoir, Abacha exigeait notamment, lors de la passation des marchés publics, des commissions qui étaient versées sur les comptes d'hommes d'affaires complices à qui il demandait ensuite des versements ou des achats en sa faveur. La lumière se fait peu à peu. La société allemande

⁷ Cité par *Libération*, 4 juillet 2003.

Ferrostaal est suspectée d'avoir participé au système organisé par Abacha, tout comme la française Dumez, devenue filiale de la multinationale Vinci, qui aurait versé environ 8 millions de dollars. La multinationale états-unienne Halliburton, anciennement dirigée par Dick Cheney (vice-président de George W. Bush) et impliquée dans la reconstruction de l'Irak en 2004, est également soupçonnée de pots-de-vin au profit d'Abacha. Le montant des détournements d'Abacha pendant son passage au pouvoir est estimé à 5 milliards de dollars. Depuis son décès en 1998, des enquêtes ont été diligentées à la demande des autorités nigérianes. En septembre 2000, les autorités suisses ont miraculeusement retrouvé la trace d'environ 700 millions de dollars appartenant à Abacha, qu'elles ont accepté de rendre au Nigeria en plusieurs fois. En même temps, elles ont reconnu un « *comportement défaillant* » pour 12 banques dont le Crédit suisse et le Crédit Agricole Indosuez⁸. Les autorités britanniques, qui ont reconnu que leurs banques abritaient au moins 1,3 milliard de dollars, refusent pour l'instant de rendre l'argent à son véritable propriétaire : le peuple nigérian. Les sommes effectivement rendues pour le moment par le Royaume-Uni sont dérisoires.

Selon la Commission nigériane de lutte contre les crimes économiques et financiers, l'argent public détourné au Nigeria (y compris les rétro-commissions⁹) et placé à l'étranger est estimé à 170 milliards de dollars¹⁰. Mais il ne faut pas croire que ceci fut l'apanage du temps d'Abacha. Par exemple, la justice nigériane suspecte la multinationale française Sagem d'avoir versé près d'un million de dollars à sept hauts responsables nigériens en 2001 pour obtenir le marché des cartes d'identité infalsifiables, estimé à 214 millions de dollars.

Ailleurs les exemples ne sont pas vraiment différents... Dans le petit État du Swaziland, où la situation alimentaire est très précaire, le roi Mswati III a dépensé 1,2 million d'euros pour les cérémonies liées à son anniversaire ; il s'est offert la voiture la plus chère du monde, construite par DaimlerChrysler et vendue 500 000 dollars sans compter les accessoires, et a offert une BMW à dix de ses épouses. Cette seule dépense a représenté l'équivalent du salaire journalier de l'ensemble de la population active¹¹. De Frederick Chiluba,

⁸ *Le Monde*, 6 septembre 2000.

⁹ Commissions qui reviennent dans le pays où la société qui verse cette commission a son siège.

¹⁰ *Libération*, 3 août 2004.

¹¹ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 17 avril 2005.

ancien syndicaliste et ancien président zambien poursuivi par la justice de son pays pour des détournements, à Teodoro Nguema Obiang, fils du président de Guinée équatoriale et ministre d'État chargé des Infrastructures et des Forêts, qui s'est offert la première Rolls Royce du pays, les proches du pouvoir n'hésitent pas à profiter de leur situation pour s'accaparer les richesses de leur pays.

Hémorragie

On pourrait croire que la misère régnant en Afrique peut s'expliquer par le fait qu'elle ne produit pas suffisamment de richesses. Ce n'est absolument pas le cas. Ces richesses existent, mais elles ne restent pas sur le continent noir, elles le quittent sans lui profiter. On estime qu'en 1999, 70 % de la fortune privée nigériane était investie à l'étranger¹². Selon l'UNECA, la fuite des capitaux est équivalente au PIB de l'Afrique subsaharienne et directement liée à la dette : « *D'après des données récentes pour 30 pays, la fuite des capitaux au cours des 27 dernières années [1970-1996] a été d'environ 187 milliards de dollars. La fuite cumulée des capitaux, y compris les intérêts imputés, représentait à la fin de 1996 près de 274 milliards de dollars. L'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et la République démocratique du Congo ont enregistré les fuites de capitaux les plus élevées. [...] D'après les données disponibles, pour chaque dollar emprunté par l'Afrique, près de 80 cents rejoignent la même année les capitaux en fuite, ce qui donne à penser que la dette alimente la fuite des capitaux. De plus, cette fuite augmente chaque année d'environ trois cents pour chaque dollar qui vient s'ajouter au montant de la dette extérieure. On peut en conclure que les pays africains ne bénéficieront à long terme des stratégies d'allègement de la dette, que si celles-ci sont accompagnées de mesures visant à éviter un nouveau cycle d'emprunts à l'étranger et de fuite des capitaux*¹³. » Le montant total des capitaux d'origine africaine placés à l'étranger est donc supérieur à la dette extérieure de l'Afrique, estimée par la Banque mondiale à 220 milliards de dollars en 2003¹⁴. Cela signifie d'un point de vue global que l'Afrique est créancière vis-à-vis du reste du monde ! C'est un comble pour le continent le plus pauvre, mais finalement l'aboutissement de la logique du capitalisme auquel on a laissé la bride sur le cou...

¹² Jeune Afrique/L'Intelligent, 25 juillet 2004.

¹³ UNECA, *Rapport économique sur l'Afrique 2003*. Voir aussi : Boyce James K., Ndikumana Léonce, *Is Africa a Net Creditor ? : New Estimates of Capital Flight from Severely Indebted Sub-Saharan African Countries, 1970-1996*, Working Papers from Political Economy Research Institute, University of Massachusetts, 2000, www.umass.edu/peri/pdfs/WP5.pdf

¹⁴ Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

La fortune privée africaine est colossale à l'échelle du continent. Selon le *Rapport sur la richesse dans le monde 2004* des sociétés financières Merrill Lynch et Cap Gemini, sur les 7,7 millions de millionnaires en dollars que comptait le monde en 2003, 100 000 sont de riches Africains et le montant total de leurs actifs financiers est estimé à 600 milliards de dollars¹⁵. C'est le triple de la dette extérieure publique africaine. Un impôt exceptionnel sur cette fortune serait parfaitement complémentaire de l'annulation totale de la dette extérieure publique...

Le schéma est donc en réalité le suivant : par l'exploitation de leurs compatriotes et des ressources naturelles du continent, une faible minorité d'Africains s'enrichit et place son argent au Nord. Les économistes du monde entier ont alors beau jeu de déplorer l'épargne insuffisante sur le continent, ce qui empêche tout développement financé par l'Afrique elle-même. Le recours qu'ils proposent est alors l'endettement extérieur, qu'ils érigent en mécanisme central de financement pour l'Afrique. Bien sûr, le remboursement de cette dette extérieure devient ensuite une priorité pour les créanciers dont les intérêts sont défendus par le FMI et la Banque mondiale. Quand un pays est sous contrôle du FMI, les investisseurs internationaux (parmi lesquels les riches Africains) acceptent alors de lui prêter. Par leur travail de chaque jour, les populations permettent à l'État de rembourser, participant alors à l'enrichissement des créanciers et à l'accélération de la paupérisation sur place. Pour lutter contre la pauvreté, les experts autoproclamés, Banque mondiale et FMI en tête, font donc totalement fausse route, puisqu'ils cherchent à financer le développement en Afrique avec des capitaux étrangers, parmi lesquels ceux captés par les élites africaines et placés à l'étranger. La seule solution juste pour le développement de l'Afrique est une véritable redistribution des richesses produites sur le continent. L'hémorragie de capitaux actuelle constitue bien une trahison financière de l'Afrique par les riches Africains.

Une baisse irrégulière des cours

La trahison commerciale, quant à elle, s'illustre par des règles commerciales inégales et des cours des matières premières très bas. La tendance à la baisse a été accentuée par les programmes d'ajustement structurel, qui ont accru la vulnérabilité économique, notamment en démantelant les systèmes de

¹⁵ Voir www.ml.com/index.asp?id=7695_7696_8149_6261_14832_14938

protection de l'économie locale et de régulation des cours. Selon la Cnuced : « *Le libre-jeu des forces du marché associé à la libéralisation et à la déréglementation des prix a été promu en tant que mécanisme garantissant la répartition la plus efficace des ressources et des gains socioéconomiques. Le concept de stabilisation internationale des prix des produits de base a ainsi été sévèrement battu en brèche*¹⁶. »

C'est ainsi qu'entre 1997, année de la grave crise économique survenue en Asie du Sud-Est, et 2001, les cours ont chuté en moyenne « de 53 % en valeur réelle [...]. Cela signifie que les produits de base ont perdu plus de la moitié de leur pouvoir d'achat par rapport aux articles manufacturés¹⁷. » Les chiffres de la Cnuced permettent d'ailleurs d'affirmer que l'Afrique subsaharienne est particulièrement dépendante de ces produits de base, fournissant 4,5 % des exportations mondiales de biens primaires, mais seulement 0,6 % de celles de biens manufacturés. L'instabilité des économies s'en trouve multipliée car les cours sur le marché mondial peuvent varier brutalement : « *Pour l'Afrique plus que pour aucune autre région en développement, le fait de dépendre très largement des produits de base pour ses recettes d'exportation signifie que le continent demeure vulnérable aux aléas du marché et aux conditions météorologiques. L'instabilité des prix, principalement due à des variations brutales de la production et de l'offre, la baisse séculaire des prix réels des produits de base et son corollaire, la dégradation des termes de l'échange, ont été lourds de conséquences en termes de manque à gagner, d'endettement, d'investissement, de pauvreté et de développement*¹⁸. » . Les risques sont encore plus grands avec la spéculation financière qui s'est récemment déchaînée sur les marchés des matières premières : en effet, « *en deux ans le poids des fonds communs de placement américains qui investissent sur les index des matières premières a été multiplié par vingt*¹⁹. » .

Un arabica très noir

Prenons l'exemple du café, production très importante en Afrique de l'Est. L'analyse dressée par Radio France Internationale (RFI) est éclairante sur l'abandon des producteurs de café suite à la libéralisation économique exigée par les institutions internationales et les dirigeants des pays les plus industria-

¹⁶ Cnuced, *Le développement économique en Afrique. Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base*, 2003.

¹⁷ Cnuced, *op. cit.*

¹⁸ Cnuced, *op. cit.*

¹⁹ Chiffre donné par la banque Barclays à Londres et cité par RFI, 12 janvier 2005.

lisés : « Les prix du café à leur plus haut niveau depuis trois ans au mois de juin dernier. C'est le constat du Directeur exécutif de l'Organisation internationale du café Nestor Osorio dans son rapport mensuel. Les producteurs pourraient crier victoire et sabrer le champagne si les prix ne venaient pas de si bas. Il y a trois ans, les cours mondiaux du café étaient en effet à leur plus bas niveau historique et semaient la désolation dans les plantations en Afrique comme en Asie ou en Amérique latine. Depuis, le redressement est certain. Mais il est insuffisant pour garantir à tous les planteurs un revenu décent. Les seuls à s'en tirer correctement sont les grands torréfacteurs dont la part du gâteau n'a cessé de grossir. Depuis 1989 et la fin des accords internationaux qui limitaient les quantités exportables et stabilisaient les cours, la part du prix du café qui revient aux planteurs n'a cessé de décroître au profit des mammouths de la torréfaction, les Nestlé, Kraft, Sara Lee. Depuis quinze ans, il y a donc un transfert de richesses des pays producteurs, des pays du tiers monde vers les pays industrialisés. Pourtant, les mesures proposées par la communauté internationale pour y remédier sont homéopathiques. On essaie ici ou là d'apprendre à des paysans analphabètes comment spéculer sur le marché mondial. Ailleurs, on les pousse à abandonner le café pour des cultures aux débouchés des plus incertains. Il est admis que rien ne peut être fait qui aurait un impact immédiat et permettrait un redressement des cours. C'est la résignation générale. Les politiques ont oublié le mot volonté. »

What ? Ouate...

En plus du cours des matières premières dérisoirement bas, des règles injustes sont imposées par les grandes puissances commerciales. Certaines sont dues à l'action de l'OMC, créée en 1995, qui impose partout où elle le peut des politiques de dérégulation économique forcée, privant les pays en développement des quelques outils de protection de leur économie (comme par exemple les caisses de stabilisation des prix de certaines matières premières) qu'ils étaient parvenus à mettre en place. Les autres découlent de décisions unilatérales prises par les pays riches, qui subventionnent massivement leur agriculture (environ 300 milliards de dollars par an) et qui interdisent aux pays pauvres de faire de même. Toutes ces règles iniques ont été d'ailleurs dénoncées avec force lors du sommet de Cancun (Mexique) en septembre 2003, provoquant son échec.

Regardons l'exemple du coton, qui, pour plus de 10 millions de personnes en Afrique de l'Ouest, est la principale ressource de subsistance. Quatre pays africains dépendants de leur production de coton (Mali, Burkina Faso, Tchad,

Bénin) ont décidé de prendre l'offensive dans ce secteur en dénonçant auprès de l'OMC les subventions des États-Unis et de l'Union européenne à leurs producteurs.

Le coton africain coûte moins cher à produire que le coton des États-Unis. A priori, on pourrait penser que le coton africain s'impose sur le marché mondial libéralisé et que le secteur du coton états-unien souffre... Mais près de quatre milliards de dollars de subventions annuelles de la part du gouvernement des États-Unis à ses producteurs (sans compter les subventions européennes aux planteurs espagnols et grecs, de l'ordre d'un milliard de dollars) ont maintenu les cours du coton artificiellement bas, et le coton africain, de haute qualité, doit être bradé... En 2002, le Brésil a porté plainte contre les États-Unis devant l'Organe de règlement des différends (ORD), sorte de tribunal de l'OMC. Le 18 juin 2004, l'ORD a jugé les subventions états-uniennes au coton illégales, et les États-Unis ont encore perdu en appel en mars 2005. Le risque est grand que la solution qui en sortira soit négociée entre le Brésil et les États-Unis, sans que les pays africains ne puissent peser dessus puisqu'ils ne sont que participants tiers dans le cadre de cette plainte.

Selon la Cnuced, « la perte de parts de marché pour le coton et le sucre est largement due au niveau élevé des subventions et du soutien interne accordés à des producteurs moins concurrentiels aux États-Unis et en Europe. Les États-Unis sont le premier exportateur mondial de coton du fait de l'ampleur considérable des subventions versées, qui s'élevaient à 3,9 milliards de dollars en 2001-2002, soit un montant qui était le double de celui atteint en 1992 et qui dépassait de 1 milliard de dollars la valeur de la production totale de coton des États-Unis pour la campagne considérée sur la base des prix mondiaux. Toutefois, selon les estimations du Comité consultatif international du coton (CCIC), le coût de production d'une livre de coton est de 0,21 dollar au Burkina Faso contre 0,73 dollar aux États-Unis. Il s'ensuit que les prix sur le marché auraient pu être supérieurs de 70 % environ en l'absence de soutien public de l'industrie du coton en 2001-2002. [...] La Banque mondiale estime qu'en 2002 le prix du coton sur le marché mondial aurait été de plus de 25 % supérieur sans les aides directes versées par les États-Unis à leurs producteurs nationaux. En outre, de nombreuses estimations indiquent qu'en 2002 les subventions versées par les États-Unis et l'UE à leurs producteurs de coton ont causé un manque à gagner d'environ 300 millions de dollars pour l'Afrique dans son ensemble, soit davantage que l'allègement total de la dette (230 millions de dollars) de neuf pays exportateurs de coton très endettés

*d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, approuvé cette même année par la Banque mondiale et le FMP*²¹. » Le coton des 25 000 gros planteurs des États-Unis est donc subventionné à plus de 100 %, pendant que les pays africains producteurs d'or blanc s'enfoncent dans la misère...

Des marchés inaccessibles

Toujours dans son rapport 2003 sur *Le développement économique en Afrique*, la Cnuced évoque le problème de l'accès des produits africains aux marchés du Nord. Elle note que le système en place favorise l'exportation par le Sud de produits bruts, non transformés, le privant ainsi de la majeure partie de la valeur ajoutée. Là aussi, les règles élaborées profitent aux grandes entités commerciales du Nord : « *L'accès aux marchés demeure problématique [...]. Pour ce qui est du cacao, les droits de douane frappant les produits bruts, intermédiaires et [finis] sont, respectivement, de 0,5 %, 9,7 % et 30,6 % dans l'UE, et de 0 %, 0,2 % et 15,3 % aux États-Unis. [...] Le prix payé par le consommateur final est "déconnecté" du prix perçu par le producteur du fait de l'ampleur des marges de profit des intermédiaires aux étapes supérieures de la chaîne de valeur. [...] Tandis que les producteurs africains voyaient leurs revenus diminuer, les entreprises et les négociants situés aux maillons supérieurs de la chaîne de valeur engrangeaient d'appréciables bénéfices. Selon l'Organisation internationale du café (COI), par exemple, au début des années 90, les recettes des pays producteurs de café étaient comprises entre 10 et 12 milliards de dollars, tandis que la valeur des ventes au détail était d'environ 30 milliards de dollars. Aujourd'hui, cette valeur est de 70 milliards de dollars, dont les producteurs ne perçoivent que 5,5 milliards. [...] Une analyse de la chaîne de valeur du marché du café révèle que, depuis 1985, les agents économiques situés dans les pays importateurs accaparent une proportion croissante des revenus totaux de la chaîne. La répartition asymétrique du pouvoir dans cette chaîne de valeur explique l'inégalité de la répartition de ces revenus*²². »

Le caractère systémique du problème est alors identifié : « *En ce qui concerne les pays africains, pour lesquels les exportations de produits de base représentent bien au-delà de 70 % de leurs recettes en devises, le problème est devenu essentiellement un problème de développement. [...] La per-*

²¹ Cnuced, *op. cit.*

²² Cnuced, *op. cit.*

sistance des problèmes posés par la dépendance à l'égard des produits de base au cours des trois dernières décennies montre que les marchés n'ont pas été capables de résoudre ces problèmes et qu'il ne faut pas compter qu'ils le puissent. On pourrait aussi avancer que l'appui limité de la communauté internationale aux systèmes traditionnels de soutien et de stabilisation des prix a été pour beaucoup dans cet échec. Il est donc grand temps que la communauté internationale s'attaque clairement au problème des produits de base dans tous ses aspects en explorant méthodiquement tous les moyens susceptibles d'être mis en œuvre pour le résoudre²³. » Par exemple, en remettant en cause l'interdiction de toute forme de protectionnisme et en refusant la logique de dérégulation forcée de l'OMC...

Dans cette optique, il faut se méfier des demandes d'ouverture des marchés du Nord aux produits du Sud, qui finalement ne font qu'exiger encore plus de dérégulation pour l'économie mondiale. Le sommet de l'OMC à Cancun en septembre 2003 a échoué car des pays émergents (Brésil, Inde, Chine, Afrique du Sud, etc.), regroupés au sein du fameux G20, ont exigé une ouverture commerciale pour leurs produits qu'ils n'ont pas obtenue. Mais cette revendication du G20 va dans le sens d'une plus grande libéralisation ! Au contraire, exiger la possibilité pour les pays du Sud de protéger leurs producteurs, notamment pour leur permettre d'approvisionner le marché national, ainsi que le marché régional dans le cadre d'accords économiques régionaux²⁴, enclenche un processus inverse qui permet d'éviter l'impasse actuelle. Il est essentiel de faire valoir les complémentarités possibles entre les pays du continent d'une part, entre eux et les autres régions du monde d'autre part. Pourquoi ne pas imaginer des prix préférentiels pour des pays proches sur des produits particuliers, et des tarifs plus élevés envers les grandes puissances ?

OGM : Officiels garantis manipulables...

Un autre angle d'attaque des multinationales du Nord concerne les organismes génétiquement modifiés (OGM)²⁵. Depuis plusieurs années, le secteur des biotechnologies tente de promouvoir ses produits sur le continent africain. On connaît l'enjeu colossal des OGM, qui permettent à la société détentrice du brevet de revendre chaque année aux paysans les semences de la plante

²³ Cnuced, *op. cit.*

²⁴ Comme l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), etc.

²⁵ Voir www.infogm.org

ainsi que les pesticides et herbicides chimiques auxquels elle résiste. La plante devient alors une éponge à produits chimiques nocifs, et le paysan n'a pas le droit de replanter des graines issues de la récolte précédente, seule la société qui a fait breveter l'OGM en question peut les lui fournir. Les agriculteurs et les consommateurs ne sont pas favorables à ce procédé qui soumet les uns à la rapacité des multinationales et expose les autres à des risques sanitaires qui ont été très insuffisamment étudiés. Mais les profits espérés sont tels pour le secteur des biotechnologies, la multinationale états-unienne Monsanto en tête, qu'il cherche à les introduire dans toutes les régions possibles. Une fois plantés, les OGM peuvent se répandre à des dizaines de kilomètres alentour et contaminer des plantes saines, empêchant par exemple toute agriculture biologique dans les environs. Une vraie traînée de poudre... En 2004, le soja, le maïs, le coton sont les plantes les plus concernées par les manipulations génétiques, et des pays comme les États-Unis, le Canada, l'Argentine, la Chine (à un degré moindre le Brésil et l'Afrique du Sud) en sont devenus de grands producteurs. L'Union européenne a résisté, mais est sur le point de plier prochainement. L'offensive a eu lieu également en Afrique.

En 2002, suite à une période de famine en Afrique australe, les États-Unis ont proposé, via le Programme alimentaire mondial (PAM), une aide à six pays sous forme de maïs génétiquement modifié. Ils ont délibérément choisi un moment où ces pays étaient en position de faiblesse pour frapper fort. Le Swaziland, le Lesotho et le Malawi ont accepté ; le Mozambique et le Zimbabwe ont demandé de recevoir le maïs sous forme de farine pour qu'il soit impossible de le planter. Un seul pays a eu le courage de dire absolument non : la Zambie. Son président, Levy Mwanawasa, a choisi d'affirmer : « *Nous préférons mourir de faim que de consommer quelque chose de toxique*²⁶ ». Sa fermeté a payé puisqu'il a pu recevoir du maïs non-OGM ! Derrière l'argument sanitaire, il y avait aussi la volonté pour lui de rester présent sur le marché européen où un moratoire sur les OGM existait. Cette année-là également, le Bénin a décidé un moratoire de 5 ans sur les OGM. Pendant ce temps, Monsanto se permettait de financer des juristes africains pour qu'ils préparent des lois favorables aux OGM... Chacun fourbit ses armes pour le combat qui s'annonce.

En avril 2004, le Soudan, à son tour, a refusé l'aide alimentaire des États-Unis à cause de la présence d'OGM, et l'Angola a posé comme condition que

²⁶ *Libération*, 22 août 2002.

les céréales soient moulues avant leur entrée, suscitant la colère des responsables du PAM. Le mois suivant, la Zambie réitérait son refus, arguant que les promoteurs des OGM devaient démontrer leur innocuité, ce qu'ils n'avaient pas fait. Mais le Nigeria a accepté de se lancer dans un projet biotechnologique, avec l'aide d'un prêt de 2,1 millions de dollars de la part des États-Unis²⁷.

Les États-Unis ont alors repris leur offensive avec un nouvel allié sur le continent africain : le Burkina Faso²⁸. Depuis 2003, Monsanto et la firme suisse Syngenta mènent des expériences de coton transgénique dans le pays dirigé par Blaise Compaoré. En juin 2004, les États-Unis ont organisé à Ouagadougou une « Conférence ministérielle inter-africaine sur l'exploitation de la science et de la technologie pour accroître la productivité agricole en Afrique », regroupant quinze pays d'Afrique de l'Ouest afin de les convaincre. Même s'ils se sont montrés prudents, les chefs d'États malien, ghanéen et nigérien se sont déclarés favorables aux OGM. Malgré des oppositions résolues au sein des mouvements sociaux, le ministre burkinabè de l'Agriculture, Salif Diallo, a même lancé : « *Si nous devons manger les OGM et mourir dans 20 ans, on le fera*²⁹ ». Le choix ainsi proposé entre famine et OGM est vicieux : il est tout à fait possible de lutter contre la faim en remédiant à l'inégalité de répartition de la production et en augmentant la productivité agricole en Afrique sans en passer par les biotechnologies. Le point fondamental est en fait celui de la souveraineté alimentaire. Au contraire, les OGM annoncent une nouvelle dépendance pour l'Afrique de l'Ouest, puisque les paysans ne peuvent pas utiliser librement les semences d'une récolte sur l'autre, et deviennent de ce fait totalement soumis à la firme qui les leur vend.

L'instrument pour obtenir cette dépendance supplémentaire est tout trouvé. Selon le sous-secrétaire d'État des États-Unis chargé de l'Agriculture à l'étranger, John Penn (qui était présent à Ouagadougou), « *tout rejet de produits issus de la biotechnologie est une violation des règles de l'OMC*³⁰ ». On voit d'autant mieux l'intérêt de mettre l'OMC hors d'état de nuire...

²⁷ Voir www.ictsd.org/pass_synthese/04-05/inbrief.htm#2

²⁸ Voir www.ictsd.org/pass_synthese/04-06/inbrief.htm

²⁹ Dépêche AFP, « Conférence sur les OGM à Ouagadougou : le gouvernement américain "satisfait" », 24 juin 2004, voir www.agripress.be/start/artikel/29741/fr

³⁰ Dépêche AFP, *ibid.*

Migrer, pour échapper à la misère

Par ailleurs, l'horreur économique vécue par l'Afrique depuis les années 1980 a constitué pour les populations du Sud une profonde incitation à fuir : par nécessité, pour la survie même de familles entières. La preuve de la motivation économique de ces migrations est donnée par un chiffre de la Banque mondiale : celui des sommes envoyées chaque année par les migrants africains vers leur pays d'origine. En 2003, il s'élevait à 4,1 milliards de dollars, montant colossal pour tous ces travailleurs économisant patiemment chaque sou. Encore ce montant n'inclut-il que les transferts officiels via une entreprise de transfert de fonds, les transferts informels étant estimés supérieurs à ceux-ci. Selon la Banque mondiale en avril 2004, tous ces transferts des migrants sont devenus « *une source majeure de financement externe du développement pour beaucoup de pays en développement*³¹ ». Contrairement à l'aide publique au développement (APD) qui inclut aussi bien les salaires des coopérants du Nord que les voyages et missions des experts, cette somme arrive intégralement sur place (si l'on soustrait tout de même les frais de transfert prélevés par des organismes comme Western Union, de l'ordre de 20 % du total pour de petites sommes et environ 8 % pour un montant de l'ordre de 400 euros).

Loin de favoriser la liberté de circulation et d'installation de ces migrants qui joue un rôle essentiel dans l'économie des pays du Sud, les pays du Nord, et en tout premier lieu ceux de l'Union européenne, ont mis en place des politiques d'immigration à la fois restrictives (contrôles aux frontières, répression) et utilitaristes. Il convenait en effet de choisir les « bons » étrangers : schématiquement, on favorise la venue au Nord des médecins, des ingénieurs et des informaticiens, on accepte même de financer une partie de leurs études supérieures si nécessaire (qu'on compte alors dans l'aide publique au développement, comme le font la France, l'Allemagne, l'Autriche et le Canada), mais on refuse fermement ceux qui n'ont que leurs bras et leur détresse à faire valoir. C'est ainsi que sur les 600 médecins formés en Zambie depuis l'indépendance en 1964, 50 seulement ont continué à exercer dans le pays. Dans le même ordre d'idées, il y a davantage de médecins malawites qui exercent dans la ville anglaise de Manchester qu'au Malawi même. Seuls les cerveaux du Sud ont le droit de fuir³².

³¹ Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

³² *Le Gri-gri international*, 9 décembre 2004.

Un rapport de l'Unesco publié en 2004 fut consacré à la fuite des compétences en Afrique : « *d'une part les pays en développement, avec des ressources de plus en plus réduites forment des cadres qui vont aller travailler dans les pays développés, d'autre part les diplômés nationaux restés sur place sont confrontés au chômage alors que des projets, financés par des partenaires au développement, recrutent, à grands frais, des expatriés pour ces projets ! A titre d'exemple on peut évoquer la situation décrite, par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Burkina Faso, où 800 experts internationaux travaillent alors qu'un nombre plus élevé de nationaux diplômés sont au chômage*³³ ».

Depuis 1992, les accords de coopération intègrent des clauses de contrôle des migrations par le pays du Sud lui-même, comme sa participation à la gestion des flux migratoires, des contrôles renforcés aux frontières, ou le principe de réadmission sur son territoire des citoyens de ce pays qui seraient tout de même parvenus en Europe. Une des portes de sortie d'Afrique vers l'Europe est la Libye. Depuis le revirement pro-occidental du colonel Kadhafi, l'Italie a incité l'Europe à lever son embargo sur les armes à destination de la Libye, ce qu'elle a obtenu le 11 octobre 2004, afin de pouvoir coopérer militairement³⁴. L'Italie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont ensuite émis le souhait de créer en Libye des camps qui serviraient sans doute à sélectionner les Africains candidats à l'exil et à en bloquer le plus grand nombre avant leur traversée de la Méditerranée. Pour sa part, en 2004 toujours, la Libye a accepté de contrôler sévèrement ses frontières et de procéder au retour des migrants d'Afrique subsaharienne dans leur pays d'origine. Des charters vers l'Afrique subsaharienne ont été affrétés, rapatriant environ 40 000 clandestins en quelques mois³⁵. L'Europe fait donc faire maintenant le travail de gardiennage à des pays africains. L'aide et la dette autorisent toutes les dérives. La dette, par l'hémorragie de capitaux qu'elle induit, constitue l'obstacle principal à la satisfaction des besoins humains fondamentaux, et explique donc les flux migratoires de « réfugiés économiques » des pays en développement vers les pays les plus industrialisés.

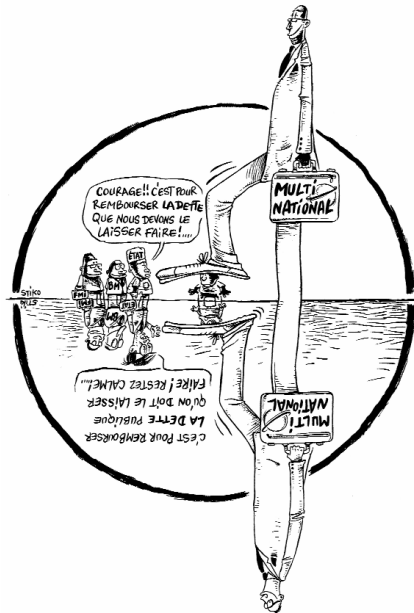
³³ Unesco, *La fuite des compétences en Afrique francophone. État des lieux, problèmes et approches de solutions*, 2004.

³⁴ RFI, 12 octobre 2004, www.rfi.fr/actufr/articles/058/article_31044.asp

³⁵ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 24 octobre 2004.

Afin de remédier à ces profonds dysfonctionnements, les Nations unies ont rédigé une Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille³⁶. Entrée en vigueur le 1er juillet 2003, elle a fait l'objet, en avril 2005, de 28 ratifications. Mais parmi ces 28 pays engagés pour la protection des migrants, ne figure aucun pays parmi les plus industrialisés³⁷.

Trahison financière des riches Africains qui détournent des sommes considérables et les placent loin du continent, trahison commerciale des grandes puissances qui manipulent les cours des matières premières et qui imposent via l'OMC une dérégulation forcenée, trahison environnementale pour un Sud transformé en poubelle et désormais au coeur de la bataille des OGM promus avec vigueur par les multinationales de l'agro-business, trahison humaine à travers le sort réservé à des migrants qui tentent juste d'échapper à la misère, la liste est bien longue. Cette trahison multiforme des peuples africains est absolument constitutive de la situation actuelle du continent noir. Il est essentiel de mettre hors d'état de nuire ceux qui en portent la responsabilité.



³⁶ Voir www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/m_mwctoc_fr.htm

³⁷ Voir www.december18.net/f-frontpage.htm

Chapitre 7

L'Afrique incomprise

Comprendre pour sortir de l'impasse

Les incompréhensions concernant l'Afrique sont multiples. Dans les pays riches, ces malentendus sont souvent véhiculés par des médias officiels qui devraient avoir pour but d'ouvrir les yeux des citoyens sur des différences à propos desquelles il y a tant à apprendre, notamment sur une autre façon de concevoir le monde et la relation à autrui. Mais l'existence de cette autre vision du monde est dérangeante quand on veut accréditer l'idée qu'il n'y a pas d'alternative à la logique actuelle. Il est fondamental d'ouvrir les yeux sur l'Afrique, sans l'idéaliser, sans la mépriser, sans la dénaturer, mais en la respectant.

Smithologie ?

Stephen Smith, pour ceux qui l'ignorent, est le responsable Afrique du journal français Le Monde, journal de référence s'il en est. Il est donc un responsable éminent de l'information sur l'Afrique en France. Il a publié un livre intitulé *Négrologie*¹ qui a eu l'insigne honneur de recevoir le Prix du livre d'essai France Télévisions 2004. On se dit alors qu'il ne peut être fondamentalement mauvais. Pourtant il l'est.

L'idée-force de cet ouvrage est exprimée dès l'introduction : « *Pourquoi l'Afrique meurt-elle ? En grande partie, parce qu'elle se suicide.* » Selon lui, tous ceux qui défendent une quelconque authenticité africaine sont complices. Ce sont eux qu'il appelle négrologues.

Très tôt dans son livre, Smith pourfend tous ceux qui pensent que l'Afrique a une place particulière dans le monde et est porteuse de valeurs qu'elle doit s'efforcer de préserver : « *En dépit des circonstances atténuantes que l'on peut lui reconnaître, l'afro-optimisme est un crime contre l'information. On n'a ni le choix ni le droit. [...] L'Afrique au singulier existerait seulement en tant qu'abstraction, à l'instar de l'Europe, si le continent au sud du Sahara ne s'était pas abîmé dans de multiples catastrophes, affligé de nombreux*

¹ Smith Stephen, *Négrologie*, Calmann-Lévy, 2003.

fléaux, victime de lui-même. [...] Depuis l'indépendance, l'Afrique travaille à sa recolonisation. Du moins, si c'était le but, elle ne s'y prendrait pas autrement. Seulement, même en cela, le continent échoue. Plus personne n'est preneur. »

Au fil des pages, en s'appuyant sur un pseudo-raisonnement à l'emporte-pièce, perce une haine rampante qui se pare de condescendance. Selon Smith, le monde occidental est la référence absolue et tout se mesure à l'aide de cette jauge. Il ne peut envisager que l'on refuse l'ordre établi par les pays riches : *« A-t-on le droit de s'interroger sur "les capacités institutionnelles de l'État postcolonial", alors qu'il n'y a guère un aéroport en Afrique qui soit convenablement administré, plus de services postaux qui fonctionnent, que la distribution d'eau et d'électricité a dû être confiée, presque partout, à des groupes étrangers, toujours les mêmes, ces nouvelles "compagnies concessionnaires" ? Enfin, sur un continent qui n'a inventé ni la roue ni la charrue, qui ignorait la traction animale et tarde toujours à pratiquer la culture irriguée, même dans les bassins fluviaux, les coopérants doivent-ils se mordre les lèvres quand, en discutant avec leurs homologues africains, ils ont eu le malheur d'évoquer le "retard" de l'Afrique ? »* L'Afrique n'est pas en retard, monsieur Smith, elle est dominée. Et les enfants d'Afrique ne se complaisent pas dans ce rôle de dominés, ils se débattent, souvent brillamment, ils imaginent, ils inventent, ils subissent, ils « débrouillent »... Mais le propos de Smith est-il vraiment surprenant quand on sait qu'il a commis en 1994 un autre livre au titre évocateur et insupportable : *L'Afrique sans Africains ?*

Inégalité et différence

Pour ne pas être accusé de prôner l'inégalité des races, Smith prend les devants... sans oublier d'ajouter quelques commentaires sympathiques comme des lames de couteaux : *« Qu'est-ce à dire ? Que "les" Africains sont des incapables pauvres d'esprit, des êtres inférieurs ? Sûrement pas. Seulement, leur civilisation matérielle, leur organisation sociale et leur culture politique constituent des freins au développement, au sens littéral de ce terme dérivé du verbe latin volvere pour désigner des pays qui "tournent". L'Afrique ne tourne pas parce qu'elle reste "bloquée" par des obstacles socioculturels qu'elle sacralise comme ses gris-gris identitaires. Le succès de ses émigrés en est la meilleure preuve a contrario : ceux qui parviennent à s'échapper de l'Afrique réussissent en règle générale fort bien, et d'autant mieux qu'ils s'arrachent à la sociabilité africaine. »* La civilisation matérielle est le summum des critères pour Smith, et en cela, la façon d'être de nombre d'Africains est un obstacle. Une seule issue donc pour l'Afrique de Smith : s'intégrer à la

mondialisation néolibérale et consumériste, accepter les volontés de ses oppresseurs, se perdre pour leur ressembler, même si la planète ne pourrait supporter bien longtemps un mode de vie universel calqué sur celui des pays riches d'aujourd'hui.

La solidarité objective entre les riches des pays les plus industrialisés et ceux d'Afrique est bien visible pour qui analyse le système actuel et cette colonisation subtile via la dette, mais pour Smith, rien ne différencie un Africain d'un autre Africain. Il n'ausculte pas, il ne parle qu'en terme simpliste d'opposition Nord/Sud, il frappe à l'aveugle : *« D'où un sentiment d'impuissance toujours renouvelé chez nombre d'Africains, qui ne demandent qu'à croire à la conspiration permanente d'un Occident bien connu pour sa "duplicité", son "cynisme", ses "coups fourrés". C'est là le vocabulaire, passablement paranoïaque, de toute une série noire d'ouvrages sur l'Afrique qui, avec au moins une décennie de retard, font leur fiel des "scandales" imputés à l'Occident, alors que celui-ci s'est retiré du continent sur la pointe des pieds, sans même payer son ticket de sortie pour les abus réellement commis, du temps de son hégémonie incontestée. Mais comme il s'agit seulement d' "accrocher" les pouvoirs occidentaux, le feu sacré de l'indignation ne brûle pas au sujet de la criminalisation de beaucoup d'États du continent, des trafics d'armes, de drogues ou d'êtres humains sans connexion blanche, de l'interventionnisme militaire des nouvelles puissances régionales telles que le Rwanda, l'Angola, le Nigeria, des guerres hors conventions, des exactions commises à l'égard d'opposants, des massacres d'Africains par d'autres Africains. »* Et c'est tout pour Smith, pas de militaires français pour former les génocidaires rwandais, pas de Total pour faire perdurer la guerre en Angola, pas de pétrole ou de diamants achetés par des puissants au Nord qui permettent aux exactions de se poursuivre... Pourtant, les pays africains n'ont pas le monopole des exactions contre des opposants, toute l'actualité le démontre. Il n'y a donc là aucun rapport avec une certaine identité africaine. Quand on en est réduit à parler de *« massacres d'Africains par d'autres Africains »*, c'est qu'à coup sûr, la grille de lecture n'est pas la bonne. Il se trouve que certains d'entre eux sont armés par des grandes puissances qui y ont intérêt, et que les autres subissent aussi bien les exactions que l'ajustement structurel et la pauvreté.

La décolonisation seulement apparente, les manœuvres des anciennes métropoles pour rester aux commandes sans en avoir l'air, les compromissions des dirigeants servant ce but, furent des bombes à retardement. Le chaos

a ses causes précises. Les anciens tuteurs au Nord ont une part importante de responsabilités. Il ne faut surtout pas croire que le jour où le dernier gouverneur français est parti d'Afrique, tout est redevenu comme si la France n'avait jamais pris le contrôle de pans entiers du continent. Les conséquences se font encore sentir aujourd'hui. Mais Smith accuse l'Afrique de tous les maux : « *Privée de sa "rente" géopolitique, incitée à se hisser au niveau du reste du monde en matière de libertés publiques et de gestion d'État, l'Afrique s'est livrée à des violences inouïes, moins à l'encontre de ses anciens "tuteurs", souvent hors de portée, que contre elle-même. En vingt ans, un continent "bon enfant" que des hippies attardés traversaient en auto-stop sans la moindre crainte s'est transformé en une zone largement interdite, une jungle sans foi ni loi avec des clairières surprotégées, réservées aux expatriés. Crime inconnu dans le temps, nombre de "Blanches" y ont été violées, un geste vengeur que les ambassades occidentales tentent d'isoler comme un mauvais germe en étouffant le "scandale". Mais, surtout, l'Afrique s'est automutilée, s'est abandonnée à l'ultime chantage du faible : le suicide. À quel point faut-il être hors de soi, aliéné à ne plus se reconnaître, pour se grimer et s'affubler de perruques, pour abattre, brûler vifs ou écharper à coups de machette des hommes, femmes et enfants ?* » Ainsi décrit, le viol semble s'être progressivement inscrit dans la culture africaine... Monsieur Smith, l'Afrique est un des territoires du système capitaliste et les peuples africains y sont mutilés et opprimés avec la complicité des dirigeants du Sud, comme l'ont démontré les chapitres précédents. Il ne s'agit pas d'une automutilation. Les coups portés le sont par des puissants, au Nord et au Sud, que vous servez ou que vous couvrez.

Génocide de la pensée

Après le viol, le génocide est une seconde nature pour l'Afrique que croit connaître Smith, l'Afrique de son invention pour alimenter ses cauchemars : « *[Patrice Nganang] fait cette remarque dans un court texte, titré "La dernière station de l'imagination africaine", où le Rwanda est présenté comme le terminus d'une pensée qui se résume dans des concepts tels que "essentialisme", "négritude", "africanisé"... La prolifération de la thématique "génocidaire" partout au sud du Sahara donne, hélas, raison à Patrice Nganang : la pensée identitaire, la plupart du temps "tribale" en Afrique, cherche son ultime preuve d'existence dans la négation absolue de l'Autre qu'est le meurtre de masse.* » Il ne lui traverse pas l'idée dans ce livre que la manipulation du clivage Hutu/Tutsi au Rwanda par le colonisateur belge puisse être pour quelque chose dans le génocide de 1994... Et il oublie d'écrire clairement que le génocide n'est absolument pas une spécificité africaine, il ne rappelle pas

le lourd passé de certains Européens dans ce domaine, de l'Inquisition à la Shoah, des « Indiens » d'Amérique à la Bosnie, pour n'en citer que quelques-uns. Il est des non-dits coupables dans des sujets aussi sensibles que celui-là...

Jusque là latent, le racisme anti-africain de Smith s'affirme alors, odieusement : « *Comme le dit, avec son inimitable acidité, Yambo Ouologuem : "Quant au Noir, lorsqu'il devient un individu, c'est un type brillant." Mais en tant que membre d'une collectivité, que sait-il faire d'utile ? [...] La "fuite des cerveaux" prive l'Afrique de sa sève, seul reste le bois mort. Car il n'y a pas que les diplômés qui partent. Les habitants les plus dynamiques - les plus entrepreneurs au sens large usent de tous les moyens, légaux ou illégaux, pour émigrer dans un pays occidental. Là encore, c'est un choix rationnel, les chances de mieux gagner sa vie y étant infiniment plus grandes. Toutefois, on aurait tort de penser que le pays d'origine en profite, par exemple à travers les mandats envoyés aux parents : dans bien des cas, ces fonds rapatriés - "gratuits" comme l'aide étrangère - subventionnent, et perpétuent, des pratiques économiques condamnées, sans avenir (comme l'agriculture traditionnelle dans la vallée du fleuve Sénégal ou des investissements improductifs à Kayes, au Mali).* » Selon Smith, l'Africain moyen est donc du bois mort : le lecteur sera juge.

L'Afrique est un continent à qui on dicte depuis longtemps les règles du jeu sinistre qu'on lui fait jouer. Nombreux sont les Africains qui refusent ces règles-là. Et ils ont raison. Mais la domination est trop forte. Quand on vous fait jouer avec des règles qui vous sont absolument étrangères, le jeu tourne vite à l'anarchie. Smith n'envisage pas d'autres règles que celles du modèle dominant. Il n'envisage de système de pensée que le sien. Il n'envisage de démocratie qu'à l'occidentale, où 50,1 % des individus qui se sont déplacés aux urnes, convoqués trop rarement après des campagnes électorales coûteuses et très contrôlées sur le plan médiatique, donnent à quelques notables la possibilité de décider pour tous, sans aucune possibilité de les révoquer et de les contraindre à rendre des comptes aux électeurs... Il n'envisage de richesse que financière. Il n'envisage de réussite que sociale et matérielle. Alors forcément, nombreux sont ceux en Afrique qui ne se reconnaissent pas dans cette façon de voir, et qui refusent ce modèle. Ce refus, qui est donc profondément une affirmation, est considéré par Smith comme un recul : « *Les explorateurs, et tous les étrangers qui les ont suivis depuis, ont basculé les Africains dans un monde que ceux-ci ne reconnaissent pas comme le leur. N'est-ce pas la rai-*

son profonde pour laquelle l'Afrique, au lieu d'avancer, recule ? Ou, plus précisément, n'avance que sous la contrainte extérieure, hier coloniale, aujourd'hui tutélaire (FMI, Banque mondiale, États donateurs, etc.) ? Le développement, l'État, le rang du continent dans le monde, même la santé publique ou l'éducation nationale ne sont pas, en Afrique, le souci du plus grand nombre. C'est "une affaire de Blancs", comme on dit couramment en Afrique francophone. En somme, ce serait seulement la suite logique d'une erreur historique d'aiguillage ayant mis le continent sur une voie de garage. Au lieu de s'épuiser à vouloir rattraper les "maîtres de la terre", hier les colons, aujourd'hui les "mondialisateurs", les Africains se sont enfermés dans un passé réinventé et idéalisé, une "conscience noire" hermétiquement scellée. [...] tant que les Africains ne comprendront pas qu'ils ne peuvent pas baigner dans le liquide amniotique de leur «authenticité» tout en se lamentant de l'absence d'eau chaude et d'électricité, ils seront obligés de "détourner" leur destin : en volant des deniers publics, en tuant le "temps des Blancs" et ceux de leurs "frères" qui s'y inscrivent pour bâtir une existence, laborieuse mais honnête. Les "négrologues" sont pires que la "négrologie" : l'Afrique se meurt d'un suicide assisté. » Il semblerait donc qu'un Africain authentique ne puisse pas avoir l'eau chaude, et que la meilleure issue pour l'Afrique selon Smith serait de s'épuiser à rattraper ses oppresseurs... Quel programme séduisant !

Degré zéro

Le suicide assisté dont parle Smith est le degré zéro du raisonnement. Cette affirmation sous-entend que l'Afrique, par ce qu'elle est, veut sa propre perte. Or l'Afrique n'est pas homogène. Il n'y a pas en Afrique une entité pensante unique. Les enfants d'Afrique sont tous différents. Dans l'histoire de la pensée, l'attitude qui consiste à parler d'un continent de façon monolithique s'est toujours révélée être une faute intellectuelle majeure. Smith n'y échappe pas. Avec le même manque affligeant de rigueur que lui, on pourrait faire un livre intitulé *Franco-logie* pointant les différentes dérives de responsables français et leurs implications dans tant d'affaires peu glorieuses comme les détournements d'Elf... Quiconque examine les dictatures violentes en Amérique du Sud pendant les années 1970 et 1980 pourrait facilement faire un livre intitulé *Latinologie* et se tromper tout aussi lourdement...

La logique défendue par Smith est exactement celle des grandes puissances et de la dette. En s'attaquant aux Africains et à l'Afrique, il exonère les puissants de leurs responsabilités. Il était au Rwanda en 1994, il a vu la France soutenir le pouvoir génocidaire puis favoriser l'évacuation des assassins par

l'opération Turquoise. Cela ne l'empêche pas de défendre avec acharnement la position française. Les propos d'un journaliste du *Nouvel Observateur*, Laurent Bijard, en mai 2004, dix ans plus tard, sont troublants : « *J'ai honte que la France n'admette toujours pas sa responsabilité, alors que tous les autres l'ont fait, y compris les États-Unis et la Belgique. Et je n'ai plus trop d'espoir... surtout quand je vois que des confrères, comme Stephen Smith, continuent à soutenir la France. J'étais avec Smith au Rwanda, nous avions les mêmes opinions, et il ne se gênait pas pour les exprimer. Aujourd'hui il a complètement changé de discours, je ne me l'explique toujours pas²...* » . Smith est un serviteur de l'ordre établi, celui des puissants d'aujourd'hui.

Il méconnaît lourdement le passé du continent, pourtant révélateur d'un continent qui avait atteint un haut niveau de développement politique, social et culturel avant que la traite des esclaves et la colonisation par les puissances européennes n'amorcent le déclin du continent. Par exemple, « *aux 13^e et 14^e siècles, la ville de Tombouctou était plus scolarisée que la plupart des villes analogues en Europe³* ». La plus ancienne université au monde, dont la création remonte au 9^e siècle, avant celle de Bologne ou de la Sorbonne à Paris, est l'université Quaraouiyî, à Fès au Maroc. Dans la prestigieuse cité yorouba d'Ifé, au Nigeria, qui a dominé la région entre le 12^e et le 15^e siècle, les recherches archéologiques ont permis de découvrir des sculptures en terre cuite puis en bronze d'un style inconnu, dont la perfection et le réalisme idéalisé était largement comparable à l'art classique de la Grèce antique.

Smith fait semblant de croire que l'Afrique est déconnectée de son passé, notamment d'opprimée, et des forces économiques mondiales, qu'elle décide de tout ce qui lui arrive. Qu'elle se pilote elle-même. Et qu'elle choisit librement le suicide. L'Afrique des peuples n'est pas libre mais ce n'est pas parce qu'elle refuse de l'être et qu'elle préfère ses chaînes. Elle subit le rapport de forces mondial. Elle subit la volonté du FMI, de la Banque mondiale, des multinationales, des dirigeants africains. Elle est mise en coupe réglée. Elle ne se suicide pas, on tente de l'exécuter. Et il ne manque pas d'Africains, hommes et femmes, jeunes et vieux, pour agir au quotidien afin que les peuples d'Afrique choisissent leur propre voie vers la réalisation des droits humains. C'est à leurs côtés que nous nous battons.

² Voir www.journalpes.net/

³ Voir Ki-Zerbo Joseph, *op. cit.*

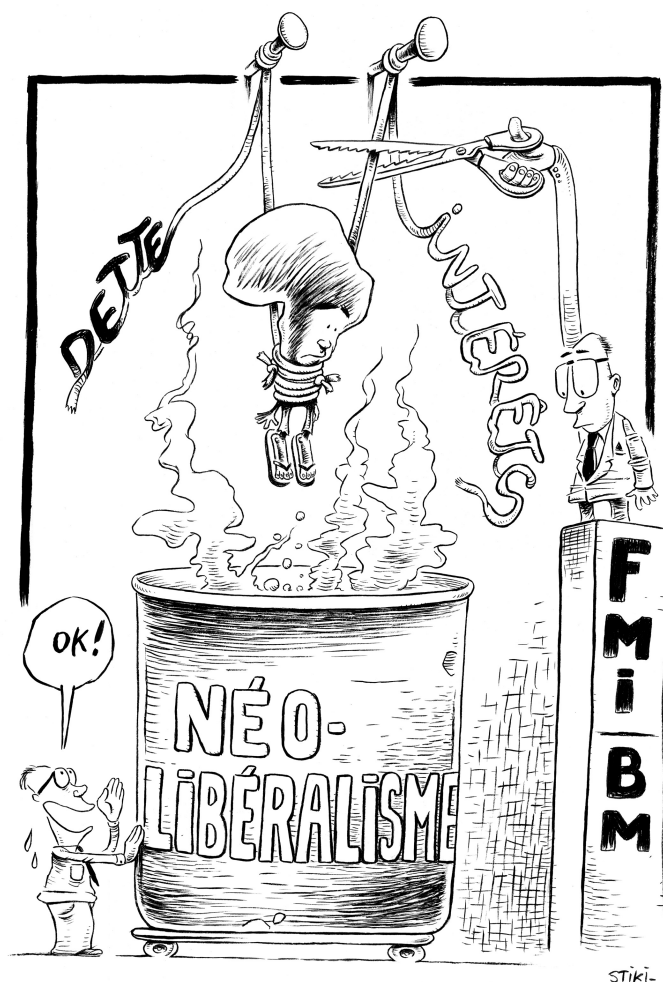
Pour comprendre l'Afrique, quel meilleur conseil que de lire ses écrivains et ses intellectuels ? De Franz Fanon à Wolé Soyinka, de Cheikh Anta Diop à Aminata Traoré, de Mongo Beti à Ngugi Wa Thiong'o, de Ken Saro-Wiwa à Joseph Ki-Zerbo, de Dennis Brutus à tant d'autres⁴, la littérature africaine est une mine d'or pour l'esprit, loin du déluge erroné et malodorant de Smith.

Laissons la conclusion à l'écrivain André Gide, qui ne fut pas un hippie attardé traversant l'Afrique en auto-stop : « *Moins le blanc est intelligent, plus le noir lui paraît bête*⁵. »

⁴ Voir bibliographie complémentaire en fin d'ouvrage.

⁵ Gide André, *Voyage au Congo*, 1927.

Chapitre 8



L'Afrique muselée

Un camp de redressement néolibéral

Après 25 ans d'ajustement structurel, l'Afrique est devenue un camp de redressement très strict dévoué à la cause néolibérale. Dirigé par des puissances étrangères, ce camp est gardé par des surveillants zélés, qui n'oublient pas de distinguer quelques chouchous et une poignée de cas jugés désespérés. Chacun d'entre eux subit les effets de différents mécanismes permettant de les asservir. La direction de ce camp hors normes est assurée par les États-Unis, les pays de l'Union européenne, le Japon et la Chine grâce à des outils baptisés Agoa, accords de Cotonou ou remises de dette. Les chouchous ont quelques richesses stratégiques ou un embryon d'industrie. Les surveillants ont mis en place le NEPAD pour contrôler la plupart des pays, les plus vulnérables d'entre eux étant dominés grâce à l'initiative PPTE. Les châtiments corporels sont pratiqués à l'occasion envers les plus rebelles. Ce goulag ultralibéral qui ne dit pas son nom aurait toutes les chances de provoquer un tollé si les différents éléments de cet odieux mécanisme étaient mis en perspective. Pourtant la communauté internationale applaudit aux « progrès » ridicules de l'initiative PPTE, le NEPAD est « salué » comme un plan africain de développement qu'il n'est absolument pas et les médias parlent en termes élogieux de la prétendue « générosité » des pays riches. Les grands argentiers sont aujourd'hui parvenus à changer la forme de la domination pour mieux en renforcer la logique. Tentative de décryptage.

L'ajustement structurel a été démasqué. Les populations africaines ont compris toutes les souffrances qui se cachaient derrière ces deux mots, ces deux trouvailles sémantiques. Ceux qui profitent de ce système ont alors entrepris des travaux de ravalement de façade. Ces magiciens ont créé de nouvelles abréviations, cherchant à contre-attaquer à force de PPTE, de DSRP ou de NEPAD. Mais rien ne change. Le FMI et la Banque mondiale parlent désormais plus de réduction de la pauvreté que d'ajustement structurel. Cependant, la lutte contre la pauvreté est pour eux surtout une manœuvre supplémentaire dans la guerre sémantique qu'ils livrent à leurs opposants en se réappropriant une partie de leur vocabulaire, et une façon habile de faire semblant de panser les plaies d'un système sans s'attaquer aux causes structurelles. De son côté, la Cnuced préconise, pour les pays africains, « un élargissement considérable de la

marge de manœuvre qui a été réduite par les programmes d'ajustement, y compris dans le contexte des stratégies de réduction de la pauvreté. » Cette réduction de la pauvreté est le nouveau paravent du même système oppressif, dont le but est de connecter l'Afrique au marché mondial, pour mieux l'exploiter.

Europe, Lomé et Cotonou

Les différentes puissances ont finement manœuvré afin d'acquérir ou de conserver des liens commerciaux privilégiés avec les pays africains. Dès 1963, les six pays fondateurs¹ de la Communauté européenne, qui étaient historiquement très implantés en Afrique, ont commencé par instaurer le traité de Yaoundé qui garantissait des avantages commerciaux et financiers à 18 de leurs anciennes colonies africaines. En 1975, il est remplacé par la convention de Lomé², concernant des pays d'Afrique, des îles des Caraïbes et du Pacifique (les pays dits ACP). Le discours officiel veut que des droits de douane réduits permettent alors aux pays ACP d'accéder plus facilement au marché européen. Mais il est tentant d'interpréter le mécanisme autrement : permettre aux pays européens de bénéficier prioritairement des produits de ces pays qui les intéressent le plus... Par exemple, depuis 1975, le sucre produit par quatorze pays, dont Madagascar et l'île Maurice, se retrouve sur le marché européen grâce à des accords préférentiels.

Vingt-cinq ans plus tard, le bilan officiel de la Convention de Lomé est qualifié de mitigé : *« Les évaluations de l'aide financière communautaire dans les pays ACP ont souvent montré qu'il a été insuffisamment tenu compte du contexte institutionnel et politique dans le pays partenaire. Ceci a trop fréquemment compromis la viabilité et l'efficacité de la coopération. L'impact des préférences commerciales non réciproques a également été décevant. Tandis qu'elles ont contribué au succès commercial de certains pays, les résultats globaux ont été mitigés : la part des pays ACP sur le marché de l'UE a diminué, passant de 6,7% en 1976 à 3% en 1998, et environ 60% des exportations totales demeurent concentrés sur 10 produits seulement. En même temps, la nécessité de s'adapter aux développements internationaux était évidente, tout particulièrement aux processus de mondialisation économique et commerciale, ainsi qu'à la nécessité d'assurer la compatibilité avec l'OMC³. »*

¹ France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg.

² Voir www.info-europe.fr/document.dir/fich.dir/QR000901.htm

³ Site de l'Union européenne, http://europa.eu.int/comm/development/body/cotonou/overview_fr.htm

Cette nécessité est à l'origine d'une refonte de la convention de Lomé, qui a cédé la place le 1er avril 2003 aux accords de Cotonou⁴. Révisés tous les cinq ans, ils concernent, en 2005, 77 pays ACP (dont tous les pays d'Afrique subsaharienne) et les 15 pays qui étaient membres de l'Union européenne en 2003. La philosophie en est résumée comme suit : « *Le nouvel accord définit clairement une perspective qui combine la politique, le commerce et le développement. Il se fonde sur cinq piliers interdépendants : une dimension politique globale, la promotion des approches participatives, une concentration sur l'objectif de la réduction de la pauvreté, l'établissement d'un nouveau cadre de coopération économique et commerciale et une réforme de la coopération financière*⁵. » Mais le point central est celui de la coopération économique et commerciale : « *Les États ACP et la CE [Communauté européenne] sont convenus de mettre en place de nouveaux accords commerciaux qui permettront de poursuivre la libéralisation des échanges entre les parties et de développer les dispositions pour les questions liées au commerce. Les objectifs de la coopération économique et commerciale sont : de promouvoir l'intégration harmonieuse et progressive des économies ACP dans l'économie mondiale, de renforcer les capacités de production, d'offre et en matière d'échanges commerciaux, de créer une nouvelle dynamique commerciale et de stimuler l'investissement, d'assurer la parfaite conformité avec les dispositions de l'OMC*⁶ ». Quand on connaît les exigences de libéralisation et de déréglementation de l'OMC, il y a de quoi être inquiet...

Agrrrrrroa !

Face à cela, les États-Unis ont voté en mai 2000 l'*African Growth and Opportunity Act*⁷ (Agoa), concernant 38 pays africains, selon des critères choisis exclusivement par le président états-unien⁸. Contrairement aux accords de Cotonou, il ne s'agit pas d'un accord négocié, mais d'une loi des États-Unis servant avant tout leurs intérêts économiques, à travers des exonérations de droits de douane. Les produits concernés par l'Agoa sont d'ailleurs à 68 % des produits énergétiques et à 15 % des produits miniers. En 2001, les importations au titre de l'Agoa ont concerné 8,2 milliards de dollars de mar-

⁴ Voir www.info-europe.fr/document.dir/fich.dir/QR001114.htm

⁵ Site de l'Union européenne, *ibid.*

⁶ Site de l'Union européenne, *ibid.*

⁷ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 26 janvier 2003.

⁸ Les pays éligibles sont l'Afrique du sud, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap Vert, le Congo, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Éthiopie, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, l'île Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Rwanda, Sao-Tomé, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, le Swaziland, la Tanzanie, le Tchad et la Zambie. Le Burkina a réintégré la liste en décembre 2004.

chandises, bénéficiant surtout au Nigeria, au Gabon et à l'Afrique du Sud. Les États-Unis cherchent à se garantir des fournisseurs dociles, notamment pour le pétrole. D'autant plus que la législation états-unienne est très contraignante pour l'importation, ce qui fait que seulement 22 pays sur les 38 autorisés exportent dans le cadre de l'Agoa, et cinq de ces pays fournissent 95 % des importations des États-Unis dans ce cadre. Selon une étude du FMI datant de septembre 2002, les bénéfices pour les pays africains pourraient être multipliés par cinq si les conditions d'accès n'étaient pas aussi draconiennes : véritable économie de marché, pluralisme politique, protection de la propriété intellectuelle, et même des exigences révélatrices de l'impérialisme le plus pur... En effet, l'Agoa prévoit que les pays ne votent pas contre les intérêts américains au sein des instances internationales, dont les Nations unies et l'OMC, tandis que, dans le domaine du textile qui intéresse particulièrement l'île Maurice ou le Lesotho, la fibre utilisée doit absolument être importée des États-Unis⁹ ! Voilà pourquoi, selon un observateur, « *cette loi permet de récompenser des amis ou forcer certains à devenir des amis des États-Unis et sert à cimenter un consensus politique autour des intérêts américains. Cela fait partie de leur diplomatie et de leur politique de sécurité à travers le monde*¹⁰ » .

Les États-Unis ont encore fait preuve de tout leur cynisme en juillet 2003, au moment de l'entrée en exercice de la Cour pénale internationale (CPI), saluée comme une avancée juridique internationale majeure. Inquiets à l'idée que certains de leurs ressortissants puissent être traduits devant la CPI, ils ont imposé à de nombreux pays des accords prévoyant l'exemption de poursuites devant la CPI pour les États-Uniens agissant dans ces pays. Dès les premiers jours de juillet 2003, suite à l'*American Service Members Protection Act* votée en 2002, dix pays africains¹¹ qui n'avaient pas signé cet accord ont été sanctionnés par un arrêt momentané de toute aide financière pour la formation et l'équipement de leurs troupes militaires. Comme l'a fait savoir l'organisation Human Rights Watch, c'est la première fois qu'un régime de sanctions est décrété envers des pays qui se rallient à la loi internationale...

⁹ Bulletin de liaison des acteurs du développement de l'Océan Indien « Echo-Développement », février 2003, www.ifrance.com/actu-oi/Echodeveloppement24.htm

¹⁰ *Les Échos*, 7 juillet 2003.

¹¹ Afrique du Sud, Bénin, Centrafrique, Lesotho, Malawi, Mali, Namibie, Niger, Tanzanie, Zambie.

Aide et remises de dette pour amadouer

Aux côtés de l'Union européenne et des États-Unis, d'autres pays industrialisés ont cherché à prendre pied en Afrique ; les plus importants d'entre eux sont le Japon et la Chine. Pour cela, ils utilisent tantôt l'aide au développement, tantôt les remises de dettes. Par exemple, en novembre 2004, le Japon a accepté d'annuler la dette du Sénégal à son encontre, estimée à 47 milliards de FCFA (près de 72 millions d'euros)¹². Dans le même temps, il a accordé deux subventions d'un montant total de 5,7 milliards de FCFA (8,7 millions d'euros) qui devraient permettre de financer la construction d'un centre de pêche à Lompoul et l'approvisionnement en eau du milieu rural. Les médias se font régulièrement l'écho de la signature de tels accords, sous-entendant que les pays riches sont réellement généreux. Mais leur intérêt n'est jamais loin. Dans ce cas précis, il est de notoriété publique que le Japon a signé des accords de pêche avec le Sénégal dont les eaux sont très poissonneuses. Les bateaux-usines japonais viennent donc rafler les ressources halieutiques sénégalaises, obligeant les pêcheurs de Mbour et d'ailleurs à aller de plus en plus loin au large et à se contenter de prises de plus en plus modestes... Autre exemple, la Chine semble prête à financer la réfection de centaines de kilomètres de voies ferrées au Gabon et en Angola : bien sûr, les passagers attendront sans doute pour voyager, la priorité est aux matières premières, notamment le fer des gisements gabonais de Belinga et les richesses minières de République démocratique du Congo¹³.

Autre décision fort médiatisée, en décembre 2003¹⁴, lors d'un sommet en Éthiopie, le Premier ministre chinois a annoncé que son pays annulait la dette de 31 pays africains, estimée à 1,3 milliard de dollars. Mais dans quel but ? Derrière cette annonce, et alors que les termes de cette annulation n'ont pas été rendus publics, il faut savoir que l'économie chinoise est en pleine expansion et qu'elle a un besoin impérieux de matières premières pour son industrie. Un tel accord va avant tout permettre de développer encore les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique, qui sont en forte augmentation (12 milliards de dollars en 2000, contre 9,4 en 1999). La Chine s'assure donc ainsi des fournisseurs de matières premières fort dévoués, tandis que les pays africains peuvent espérer libérer quelques ressources qu'ils vont s'empresser d'aller dépenser en achetant des marchandises chinoises¹⁵...

¹² *Le Soleil*, Dakar, 17 novembre 2004. Dès le 29 novembre 2004, la France annulait de même la dette qu'elle détient à l'égard du Sénégal, pour un montant de 185,8 milliards de FCFA (soit 283,2 millions d'euros). Mais il s'agit là d'annulations promises dans le cadre de l'initiative PPTE, voir plus loin.

¹³ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 28 novembre 2004.

¹⁴ *Les Échos*, 16 décembre 2003.

¹⁵ Servant Jean-Christophe, « La Chine à l'assaut du marché africain », *Le Monde diplomatique*, mai 2005.

Certes, les puissances étrangères ont orchestré la domination, mais il fallait des relais locaux pour la gérer discrètement. Les capitalistes africains s'y sont pliés de bonne grâce, engrangeant leur part de profit sonnant et rébuchant. Il fallait donc aller plus loin en empêchant les pays qui pourraient avoir des velléités émancipatrices de les mettre en pratique. Le rôle des dirigeants de certains pays clés allait devenir central.

Les garde-chiourmes du NEPAD

En juillet 2001, un plan baptisé « Nouvelle initiative africaine » (NIA) fut adopté par le Sommet des chefs d'État de l'Union Africaine (UA) à Lusaka (Zambie), puis accueilli favorablement lors du sommet du G8 à Gênes (Italie). Apparemment d'inspiration africaine, la NIA résultait de la fusion du Programme africain pour le millénaire (MAP) impulsé par les présidents Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, Olusegun Obasanjo du Nigeria et Abdelaziz Bouteflika d'Algérie - auxquels s'est joint ensuite Hosni Moubarak d'Égypte -, et du plan Omega avancé par le président sénégalais Abdoulaye Wade. En octobre 2001, la NIA fut renommée Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Il allait sauver l'Afrique qui enfin se prenait en main, nous disait-on. Ses promoteurs étaient invités auprès des grands de ce monde et applaudis.

Mais le NEPAD, qui s'inscrit dans la démarche néolibérale, ne comporte pas la moindre interrogation sur la voie à choisir pour permettre à l'Afrique de se développer, il adopte d'emblée le modèle économique dominant. Quel développement veulent les populations africaines ? Comment faire valoir au mieux les atouts de l'Afrique ? Ces questions ne sont pas posées. Au contraire, la logique retenue est de rattraper les pays développés en cherchant à les imiter. Un document¹⁶ pédagogique réalisé par la République du Sénégal, qui occupe la vice-présidence du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD, précise son objet : « *Le NEPAD a pour ultime objectif de combler le retard qui sépare l'Afrique des pays développés. Cette notion de fossé à remplir est le cœur même du NEPAD* ». Par conséquent, le NEPAD n'ouvre pas une nouvelle voie, il comble un fossé... Et comment va-t-il s'y prendre ? La stratégie est d'ouvrir l'Afrique au libéralisme, aux investisseurs privés et aux multinationales : « *Pour la première fois, dans son histoire, l'Afrique, à travers le NEPAD, a décidé de faire un*

¹⁶ Le NEPAD expliqué, www.dakar.unesco.org/clearing_house/doc_pdf/nepad_explique.pdf

appel au secteur privé qu'il considère comme devant être au cœur de la croissance. [...] Dans cette direction, le NEPAD encourage le développement d'un secteur privé africain qui peut être soit autonome, soit associé au secteur privé étranger en "joint-ventures". » On croit rêver quand on lit que la joint-venture, à savoir des entreprises gérées conjointement par des sociétés privées africaines et étrangères, semble la solution miracle. Attirer des capitaux étrangers privés devient le but suprême, les autorités sénégalaises ont même avancé le chiffre de 64 milliards de dollars par an, notamment pour les projets d'infrastructure suivants¹⁷ :

- ◆ projets routiers (autoroutes à six voies, dites Trans-cotières entre Lagos au Nigeria et Tripoli en Libye, ou transahélienne est-ouest entre Dakar au Sénégal et N'Djamena au Tchad) pour 19 milliards de dollars.
- ◆ projets portuaires (aménagement des ports de Tanger au Maroc, Conakry en Guinée, San Pedro en Côte d'Ivoire, Luderitz en Namibie, Mombasa au Kenya) pour 550 millions de dollars ;
- ◆ projets ferroviaires (rail ouest-africain entre Lagos au Nigeria et Niamey au Niger via Dakar ; rail Trans-Afrique depuis Le Cap en Afrique du Sud jusqu'à N'Djamena au Tchad et Nairobi au Kenya)
- ◆ projet de ligne électrique entre le barrage d'Inga en RDC et Le Caire en Égypte, pour 6 milliards de dollars ;
- ◆ projets énergétiques (gazoducs du Nigeria vers le Sénégal et vers l'Europe via Alger), etc.

En septembre 2004, à Johannesburg, le président sénégalais Abdoulaye Wade a malgré tout déploré l'absence de résultats tangibles... De même, Georges Taylor-Lewis, un des responsables du NEPAD à la Banque africaine de développement, a déclaré : « *Nous sommes très déçus ! Le secteur privé n'a pas répondu à l'appel des chefs d'État. Des entreprises se manifestent, elles viennent nous voir pour s'informer, mais après on n'en entend plus parler*¹⁸. » L'échec se profile.

En fait, le NEPAD n'est rien d'autre qu'un gigantesque programme d'ajustement structurel appliqué à tout le continent africain. Pour être menée à bien, cette opération a dû revêtir l'apparence d'une démarche impulsée par des Africains. Mais est-elle bien l'œuvre de chefs d'État du con-

¹⁷ Voir www.nepad.tv/fr/nepad-chantiers.htm

¹⁸ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 28 novembre 2004.

tinent ? On peut en douter quand le Premier ministre anglais, Tony Blair, vend la mèche en 2003 : « *C'est dans cet esprit de solidarité internationale que le gouvernement travailliste de Grande-Bretagne a ouvert la voie à l'annulation de la dette du tiers-monde, augmenté l'aide proportionnellement au PIB comme aucune autre nation comparable ne l'a fait, et conçu le Nepad, Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique*¹⁹ » .

Les pays les plus industrialisés ont donc conçu un plan qu'ils ont demandé à leurs alliés les plus zélés en Afrique de faire appliquer. Le capitaine de ce navire est l'Afrique du Sud, première puissance économique du continent : elle abrite le secrétariat du NEPAD. Le Nigeria, le Sénégal, l'Algérie, l'Égypte sont les fidèles seconds. Les places furent chères, les présidents de ces pays ont dû jouer des coudes pour avoir cette reconnaissance-là. Ils sont chargés de promouvoir des politiques libérales afin d'ouvrir de nouveaux marchés aux sociétés multinationales du Nord et de surveiller les agissements des autres pays africains.

A cette fin, le NEPAD comporte depuis mars 2003 un Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), qui est officiellement « *un mécanisme d'autoévaluation auquel ont volontairement adhéré les États membres de l'Union Africaine dans le but d'encourager l'adoption des politiques, normes et pratiques qui conduiront à la stabilité politique, la croissance économique élevée, au développement durable et à l'intégration économique régionale accélérée*²⁰ » . Il s'agit en fait d'un mécanisme de contrôle des Africains par d'autres Africains qui sont à la solde des puissances occidentales. On retrouve là le vocabulaire utilisé habituellement par les institutions internationales quand elles cherchent à imposer leur logique sans y paraître. Pourtant, comme le disent Susana Jourdan et Jacques Mirenowicz, fondateurs de la Revue durable : « *Il n'y a pas de corrélation entre la croissance et le bien-être. Et c'est bien la question du bien-être qu'il faut mettre à l'avant-scène*²¹ » . Tant pis pour le bien-être : la camisole néolibérale est prête.

Les chouchous...

Parmi les pays africains ainsi soumis, la « communauté internationale » distingue les bons élèves, les cancre et les autres...

¹⁹ *Le Monde*, 11 février 2003.

²⁰ Voir www.nepad.org

²¹ *Libération*, 20 décembre 2003.

Les chouchous sont ceux qui savent déjà attirer les capitaux étrangers en étant économiquement « attractifs », indépendamment des souffrances des populations sur place. En effet, les investissements directs étrangers (IDE) ne sont absolument pas une garantie que le niveau de vie des populations va croître, bien au contraire puisque les investisseurs étrangers cherchent avant tout à rentabiliser leur investissement. Selon la Cnuced, les pays africains ont attiré 15 milliards de dollars de capitaux étrangers en 2003, mais les disparités entre pays sont importantes. Ceux qui se sont distingués en 2003 sont le Maroc, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigeria et le Soudan, qui ont reçu plus d'un milliard de dollars en IDE, suivis par l'Algérie, le Tchad, la Libye, l'Afrique du Sud et la Tunisie (entre un demi et un milliard de dollars). Le pétrole, produit stratégique par excellence, est un dénominateur commun de la plupart d'entre eux. Un petit pays comme Sao Tomé et Principe, État insulaire au large du Gabon très prometteur sur ce plan, est traité avec égards, notamment dans la perspective de l'établissement d'une base militaire états-unienne. Le fait que le président Fradique de Menezes soit anglophile et proche de George Bush, que la population soit majoritairement chrétienne et que l'archipel soit situé en marge de la zone d'influence française, augmente encore sa cote.

D'autres pays bénéficient de la clémence des grandes puissances : le Botswana, la Namibie et Maurice. Ils possèdent des ressources intéressantes (diamant pour les deux premiers) ou une industrie naissante (textile pour le troisième). Ils ont pu, pour des raisons diverses, profiter relativement des revenus qu'elles ont générés. La plus faible emprise des pays riches qui leur ont laissé une paix relative et, ce qui n'est pas sans rapport, des élites plus respectables peuvent expliquer qu'ils aient une image plutôt positive en Afrique, sans pour autant être idéale. Comment oublier par exemple le sort réservé, à partir de 1997, aux Bushmen au Botswana, expulsés de leurs terres ancestrales dans le Kalahari, région prospectée pour le diamant ?

On le voit, les besoins financiers pour garantir les droits humains fondamentaux ne sont nullement pris en compte quand il s'agit de choisir les pays récipiendaires de la grande majorité des investissements. Comment dès lors parvenir à la satisfaction de ces droits avec le modèle actuel si elle n'est pas dès le départ le but suprême ?

... et les cancrs

A l'opposé, certains pays africains semblent abandonnés à leur triste sort. La Somalie est de ceux-là. Après la longue dictature de Syad Barré de 1969 à

1991, l'État s'est disloqué, sombrant sous les coups de boutoir des seigneurs de guerre et de leurs milices. Les *Marines* états-uniens ont débarqué à Mogadiscio sous les caméras des journalistes en décembre 1992 (la fameuse opération *Restore Hope*), mais l'intervention militaire des États-Unis et de l'ONU fut un échec. Depuis, les grandes puissances observent de loin... La Somalie s'est décomposée, ne disposant plus d'institutions officielles depuis 1991, alors que la guerre civile a fait environ 500 000 morts. Plusieurs provinces ont fait sécession (Somaliland en 1991, Puntland en 1998). En octobre 2004, le Parlement de transition, qui doit siéger au Kenya faute de sécurité suffisante en Somalie même, a nommé un Président (Abdallah Youssef Ahmed), qui a désigné un Premier ministre, puis un gouvernement comptant pas moins de 74 ministres. Mais aucun État central n'existe dans ce pays : la présidence n'a pas de siège, le Président n'a pas d'armée, pas de budget²².

Le pays le plus stigmatisé ces dernières années est sans conteste le Zimbabwe. L'ancienne Rhodésie du Sud, indépendante depuis 1980 et dirigée par Robert Mugabe, est mise au ban des nations. Son crime est d'avoir permis l'occupation sauvage, par d'anciens combattants contre le régime raciste de Ian Smith, de grandes propriétés agricoles détenues par les fermiers blancs. Après l'indépendance, acquise justement sur fond de revendication de récupération des terres, la situation s'était enlisée, perpétuant une répartition de la terre particulièrement injuste : quelques milliers de fermiers blancs régnaient sur de vastes exploitations occupant les zones les plus fertiles, tandis que 700 000 familles de paysans noirs se partageaient des terres moins propices à la culture. Faisant face à des difficultés économiques à partir de 1991 et contraint à la signature d'un plan d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque mondiale, le régime de Mugabe a subi des critiques de plus en plus virulentes et affronté des mouvements sociaux de grande ampleur. Il a alors favorisé et instrumentalisé les premières occupations de terre pour redorer son image. Le phénomène s'est amplifié à partir de 2000, alors que l'opposition, soutenue par les puissances occidentales, gagnait en audience. Elle était aidée en cela par les sanctions imposées par les pays du Nord envers Mugabe. Depuis, le pouvoir se crispe, recourant à des méthodes peu recommandables, même si Mugabe reçoit le soutien de plusieurs chefs d'État africains, comme le président namibien Sam Nujoma. En septembre 2002, Mugabe déclare au siège des Nations unies à New York : « *Nous refusons d'être une extension de l'Europe. Nous sommes africains et nous le demeurerons. [...] Je demande à*

²² *Libération*, 29 mars 2005.

*cette Assemblée Générale de faire savoir à la Grande-Bretagne et spécialement à son Premier ministre Tony Blair que le Zimbabwe a cessé d'être une colonie britannique en 1980*²³ ». La situation s'aggrave : la production agricole est totalement désorganisée et la situation alimentaire est particulièrement difficile dans ce pays qui a longtemps été une zone agricole de tout premier plan. Le Zimbabwe subit aujourd'hui les châtiments corporels réservés aux pires des cancre : ceux qui n'acceptent pas, à tort ou à raison, de rentrer dans le rang.

Parmi les cancre toujours, on ne peut s'empêcher d'évoquer la Zambie, laissée seule avec son cuivre que les multinationales du secteur ont déserté, ou le Burundi, en guerre civile de 1993 à 2003 et sur lequel plane toujours l'ombre du drame rwandais, après la période de transition ouverte en août 2000 par les accords d'Arusha...

PPTE pour les autres

Les pays connaissant de grosses difficultés, et ils sont nombreux en Afrique, ont vu apparaître un nouveau sigle magique : PPTE. En 1996, au sommet du G7 de Lyon, les pays riches ont fait, une fois de plus, le constat que la dette était un fardeau insupportable pour les pays les plus pauvres, et qu'elle risquait de provoquer des interruptions répétées de paiement, voire des remises en cause plus ou moins violentes du système en place. Ils ont alors décidé une initiative très médiatisée d'allègement de la dette, baptisée « initiative PPTE » (pays pauvres très endettés). Se révélant fort insuffisante, l'initiative initiale a été renforcée en 1999, lors du sommet du G7 de Cologne.

Officiellement, c'était une révolution... Elle devait permettre aux pays concernés de faire face à « *toutes leurs obligations présentes et futures en matière de service de la dette extérieure, sans rééchelonnement de la dette ou accumulation d'arriérés et sans affaiblir la croissance* ». La grande nouveauté était l'implication pour la première fois du FMI et de la Banque mondiale : « *Cette initiative marquait une rupture importante avec les pratiques établies, toute réduction antérieure de la dette due aux institutions financières multilatérales ayant été refusée sous prétexte que cela affaiblirait leur "statut de créancier privilégié"* »²⁴.

²³ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 7 novembre 2004.

²⁴ Cnuced, *Le développement économique en Afrique. Endettement viable: Oasis ou mirage?*, 2004. Dans la suite de ce chapitre, toutes les citations de la Cnuced sont extraites de cette publication.

Mais loin d'apporter une solution au problème de la dette de tous les pays en développement, l'initiative se place d'emblée dans une démarche restrictive : elle ne s'applique qu'aux pays les plus pauvres (revenu par habitant inférieur à 865 dollars), qui ont accès aux financements concessionnels de l'Association internationale de développement (AID, branche de la Banque mondiale) et à la Facilité du FMI pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Moins d'un pays en développement sur deux répond à ce critère : 81 sur 165 en tout.

Mais cela était encore trop ! Deux conditions ont été ajoutées : l'endettement du pays doit demeurer intolérable après application des mécanismes traditionnels d'allègement ; les pays doivent avoir appliqué, selon la Banque mondiale, « *avec succès des stratégies axées sur la réduction de la pauvreté et la mise en place des fondements d'une croissance économique durable* ». Critère discutable puisque les politiques imposées par les institutions internationales en Afrique pour favoriser la croissance vont fondamentalement à l'encontre de l'objectif de réduction de la pauvreté, cela est démontré depuis plus de vingt ans. Bref, de manière plutôt opaque, les grandes puissances ont sélectionné 42 pays, dont 34 en Afrique²⁵, pour participer à l'initiative.

Le parcours du combattant

Pour eux, le franchissement de deux étapes s'impose. Pendant une première période de trois ans, le pays doit appliquer les réformes économiques demandées avec insistance par la Banque mondiale et le FMI. Leur logique est la même que celle de l'ajustement structurel dont nous avons vu les effets destructeurs. Afin de faire accepter cette nouvelle potion amère aux populations, l'initiative prévoit la rédaction, « *en consultation avec la société civile et avec l'appui de la Banque, du Fonds et des autres bailleurs d'aide extérieure* », d'un document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), intérimaire dans un premier temps. Cependant, nombreux sont les exemples attestant que la consultation de la société civile fut très parcellaire et sélective, beaucoup

²⁵ Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie. Cette liste a d'ailleurs évolué car au départ elle ne comportait que 41 pays dont le Nigeria, qui fut ensuite remplacé par le Malawi. Les Comores ont été incorporées plus tard.

d'organisations n'ayant pas les moyens techniques ou financiers de peser sur les discussions, notamment celles établies hors de la capitale. D'autres, au contraire, étaient créées par des proches du pouvoir pour porter la parole officielle et profiter de quelques crédits alléchants. Les pressions furent souvent énormes pour parvenir rapidement à la signature d'un accord sans provoquer de remous, et en général, la consultation fut bâclée pour permettre aux institutions internationales et aux dirigeants africains de parvenir à leurs fins, comme le confirme le PNUD : « *Prenons l'exemple du Burkina Faso, où la participation à l'initiative PPTE et à la stratégie de réduction de la pauvreté a pris la forme d'une réunion d'une heure et demie entre donateurs et organisations de la société civile*²⁶. »

Ainsi l'ajustement structurel a tout fait pour se parer de la caution de la société civile et affaiblir ses critiques face aux mesures économiques qui étaient mises en place. Ce qui ressort surtout de cette consultation factice, c'est que les mouvements sociaux ont été invités à se prononcer sur l'affectation de quelques fonds bien modestes, mais les promoteurs de l'initiative PPTE ont pris soin de ne pas leur laisser la possibilité de remettre en cause l'organisation générale de l'économie. Les leviers de décision restent entre les mains des institutions internationales, qui ne cèdent pas un pouce de terrain. La domination demeure, relégitimée par cette démarche faussement consultative.

A l'issue de ces trois ans de réformes libérales inspirées de l'ajustement structurel, arrive le « point de décision ». Il faut déterminer si la dette du pays est insoutenable ou non. Mais comment faire ? Les institutions internationales ont alors décidé – arbitrairement – d'un critère d'insoutenabilité. L'adjectif « arbitraire » s'impose effectivement : le critère principal pour passer à l'étape suivante n'a absolument aucun sens ! En effet, il faut que le quotient de la valeur actuelle nette²⁷ de la dette par le montant annuel des exportations soit supérieur à 150 %, ce qui est ridicule car on compare alors un stock de dette (accumulé depuis des années) avec un flux annuel de capitaux, qui plus est

²⁶ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2002*.

²⁷ La valeur actuelle nette (VAN) de la dette est le stock total de la dette recalculé en tenant compte du fait que certains prêts ont été contractés à taux réduit. Inférieure à la valeur nominale, cette VAN calcule la valeur qu'aurait la dette si elle avait été contractée entièrement au taux du marché tout en pesant autant sur les finances du pays.

concernant les exportations qui ne rentrent pas toutes, loin de là, dans la poche de l'État en question²⁸.

Une fois le point de décision atteint, le FMI et la Banque mondiale utilisent donc ce critère pour décider si la dette du pays est insoutenable ou non. Quatre pays sur les 42, dont l'Angola et le Kenya²⁹, ont alors appris que l'initiative PPTE ne les concernait plus : ils ont la « chance » d'avoir une dette soutenable, donc ils ne profiteront pas d'allègement spécifique à l'initiative PPTE. Si on enlève aussi le Laos qui a refusé d'intégrer l'initiative (quelle belle preuve de ses insuffisances !), il ne reste déjà plus que 37 pays.

Ces pays rescapés doivent alors continuer à établir des réformes économiques demandées par le FMI et la Banque mondiale, pendant une période variant officiellement entre un et trois ans. Le DSRP doit devenir définitif et correspondre aux desiderata des institutions internationales. Car bien sûr, ce sont elles qui proclament l'arrivée du point d'achèvement, où les allègements de dette sont définitivement délivrés. Ces allègements sont calculés pour qu'à terme, la dette redevenne soutenable. Théoriquement, le quota considéré doit repasser sous le seuil de 150 %.

La part de la dette due aux pays du Club de Paris (19 pays riches regroupés en un club bien peu transparent) est alors réduite de la manière suivante³⁰ : les crédits d'aide publique au développement (contractés à un taux inférieur au taux du marché) sont rééchelonnés sur 40 ans dont 16 de grâce³¹ ; les crédits dits « commerciaux » sont annulés à hauteur de 90 % ou plus si nécessaire, la part restante étant rééchelonnée au taux de marché approprié sur 23 ans dont 6 de grâce. Les autres créanciers bilatéraux (pays hors Club de Paris comme les pays du Golfe ou des pays émergents) et les créanciers multilatéraux (FMI, Banque mondiale, banques régionales de développement, etc.) doivent compléter ce dispositif afin de rendre la dette soutenable. Certains pays riches, dont la France, ont accordé des allègements additionnels, allant jusqu'à 100 % d'an-

²⁸ Pour être complets, signalons que certains pays très pauvres sont particulièrement ouverts et ont un montant annuel d'exportations élevé. Malgré un surendettement important, leur dette pourrait être considérée comme soutenable selon le critère choisi. Pour élargir l'initiative à ces pays, on a ajouté un autre critère : pour les pays ayant un rapport exportations/PIB supérieur à 30 % et un rapport recettes budgétaires/PIB supérieur à 15 % (pour s'assurer que le niveau de recettes mobilisées est satisfaisant), le critère choisi pour l'insoutenabilité de la dette est un ratio valeur actuelle de la dette sur recettes budgétaires supérieur à 250 %. C'est ce critère qui a notamment permis de déclarer éligibles à l'initiative PPTE la Mauritanie, le Sénégal et le Ghana.

²⁹ Les deux autres sont le Vietnam et le Yémen.

³⁰ Voir www.clubdeparis.org

³¹ Cela signifie que les paiements seront exigés sur 24 ans, entre la 17^e et la 40^e année. Cela arrange bien des gouvernements qui savent que dans 16 ans, ils ne seront sans doute plus en poste...

nulation dans le cas des crédits commerciaux. Selon le discours officiel, à ce moment-là, le problème de la dette est définitivement réglé.

Le temps s'allonge

Pourtant, neuf ans après le début de l'initiative PPTE, c'est loin d'être fini :

Situation des 38 pays éligibles à l'initiative PPTE renforcée en avril 2005

Point d'achèvement		Point de décision	Autres	
Ouganda	Mai 2000	Cameroun	Oct 2000	Burundi
Bolivie	Juin 2001	Gambie	Déc 2000	Côte d'Ivoire
Mozambique	Sept 2001	Guinée-Bissau	Déc 2000	Centrafrique
Tanzanie	Nov 2001	Sao Tomé et Príncipe	Déc 2000	Comores
Burkina Faso	Avril 2002	Malawi	Déc 2000	Congo
Mauritanie	Juin 2002	Guinée	Déc 2000	Laos
Mali	Mars 2003	Tchad	Mai 2001	Liberia
Bénin	Mars 2003	Sierra Leone	Mars 2002	Myanmar
Guyana	Déc 2003	RDC	Juill 2003	Somalie
Nicaragua	Janv 2004			Soudan
Niger	Avril 2004			Togo
Sénégal	Avril 2004			
Ethiopie	Avril 2004			
Ghana	Juill 2004			
Madagascar	Oct 2004			
Honduras	Avril 2005			
Zambie	Avril 2005			
Rwanda	Avril 2005			

Les pays non africains sont en italique. Source : FMI.

Le retard pris par l'initiative est tel que la date prévue pour sa clôture a dû être repoussée plusieurs fois. Au sommet du G8 de Sea Island (États-Unis) en juin 2004, devant le faible avancement de l'initiative qui devait prendre fin en décembre 2004, il a été décidé de la prolonger jusqu'à la fin 2006. C'est un signe qui ne trompe pas.

D'autres problèmes s'accumulent autour de cette initiative bien mal en point. Il est surprenant que tant de pays ayant atteint le point de décision de l'initiative en 2000 (un coup d'accélérateur avait été donné à cette date-là pour annoncer des chiffres présentables à la fin de l'opération liée au Jubilé) ne soient pas parvenus au point d'achèvement, alors que la période entre les deux points est supposée limitée à trois ans. A la fin 2004, sur les 12 pays qui

³² *Stabilité et croissance, développement, gouvernance : la France, le FMI et la Banque mondiale en 2003/2004*, Rapport présenté au Parlement français sur les activités du FMI et de la Banque mondiale, Juillet 2003/Juin 2004.

étaient dans la phase interimaire, 10 avaient dépassé le seuil de trois ans, prouvant un dysfonctionnement de plus de l'initiative PPTE. Le nouveau coup d'accélérateur donné en avril 2005, grâce auquel 3 pays ont atteint le point d'achèvement, ne parvient pas à masquer ce constat d'échec. Le rapport présenté au Parlement français sur les activités du FMI et de la Banque mondiale pour la période 2003-2004³² s'en fait l'écho : « *La période intérimaire entre le point de décision et le point d'achèvement tend à s'allonger [...] la question de la durée de la période intérimaire demeure posée dès lors que la notion de point d'achèvement est devenue "flottante" depuis le sommet de Cologne, alors qu'une période intérimaire limitée à trois ans avait été prévue à l'origine de l'initiative PPTE.* » Visiblement, les exigences macro-économiques du FMI ont pris le dessus sur l'urgence à alléger le fardeau de la dette... à moins que le renforcement de ces exigences ne soit le véritable but de ce que l'on a présenté comme une initiative d'allègement de la dette...

Pour un pays au moins, le Cameroun, la perspective d'atteindre le point d'achèvement s'est même éloignée en 2004. Les documents officiels lui annonçaient ce point final pour le quatrième trimestre 2004. Mais à la fin août 2004, sans annonce officielle, des indiscretions dans la presse camerounaise révélaient que l'initiative PPTE y était stoppée. Il semblerait que des détournements de fonds alloués dans le cadre de cette initiative aient été découverts (on parle de 11 milliards de FCFA, soit près de 17 millions d'euros). Voir dans cette discrétion officielle la volonté de préserver le président Paul Biya, ténor de la « Françafrique », pendant les semaines précédant l'élection présidentielle d'octobre 2004, est sans doute de l'affabulation pure... Selon le Trésor français, interrogé à ce propos, le Cameroun atteindrait au mieux le point d'achèvement fin 2005, soit bien plus tard que prévu³³.

Alléger pour payer plus...

L'initiative PPTE ne fonctionne pas. Le fondement même de l'initiative est en cause. Car aucun pays ne parvient à se redresser une fois l'initiative achevée. Les remboursements restent très importants, et la misère est loin de se résorber. Ce n'est pas étonnant, car le but de l'allègement de dette proposé aux PPTE atteignant le point d'achèvement est avant tout d'empêcher toute interruption dans les remboursements, pas de soulager les populations du fardeau de la dette. Soyons clair : on allège la part de la dette des PPTE que, de toute façon, ils n'auraient jamais pu rembourser. Pour le FMI et la Banque mondia-

³³ Déclaration à Bercy en présence de l'auteur en septembre 2004.

le, un quota (valeur actuelle nette de la dette / exportations) supérieur à 150 % traduit une dette insoutenable donc 150 % marque le niveau maximal d'une dette soutenable. Se contenter de réduire ce quota à 150 % prouve indéniablement que l'on cherche à ramener la dette des PPTE au maximum supportable. Pour le reste, ils paient, certes un peu moins dans l'immédiat, mais la dette repart très vite à la hausse et leur économie est profondément réformée dans le sens souhaité par les créanciers, à l'opposé de l'intérêt des peuples africains.

Effectivement, la dette repart à la hausse, car le point d'achèvement s'accompagne souvent déjà de la signature d'un accord avec le FMI qui accorde un prêt au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). Par exemple, un unique communiqué de presse du FMI a annoncé en juillet 2004 la possibilité pour le Ghana d'emprunter 39 millions de dollars et son arrivée au point d'achèvement de l'initiative PPTE. Le but n'est absolument pas de construire une économie financée par une redistribution des richesses et libérée du fardeau de la dette.

La Cnuced est cruelle pour l'action des créanciers : « *Huit années après [le début de l'initiative PPTE], malgré quelques progrès initiaux à la suite de l'adoption de l'Initiative renforcée, les pays africains pauvres très endettés sont encore loin d'avoir retrouvé des niveaux d'endettement viables.* » Et les choses ne vont pas s'améliorer, puisque, toujours selon la Cnuced, les paiements au titre du service de la dette après l'Initiative PPTE pour les 23 pays africains ayant atteint le point de décision à la fin 2003 devraient passer d'environ 1,75 milliard de dollars en 2003 à 1,90 milliard de dollars en 2005. Plus précisément, 16 d'entre eux devraient rembourser davantage en 2005 qu'en 2003 :

Projections du service de la dette extérieure publique
dans les PPTE africains parvenus au point de décision fin 2003

En millions de dollars	2003	2004	2005
Bénin	30,9	30,3	33,5
Burkina Faso	25,5	26,5	27,3
Cameroun	288,5	295,5	288,8
Ethiopie	88	89	88
Gambie	15,5	10,1	11
Ghana	163,5	103,6	111,6
Guinée	89,2	78,9	68,5
Guinée-Bissau	5,1	5,6	3,6
Madagascar	53,6	72,5	72,7
Malawi	66,9	38,9	50,6
Mali	59,5	63	66,1
Mauritanie	54,1	60	60,8
Mozambique	47,1	50,9	57,3
Niger	26	28,8	29
Ouganda	75,5	85,5	91,5
RDC	149,8	220,5	256
Tanzanie	99,8	128,6	148,4
Rwanda	13	15,5	14,7
Sao Tomé et Príncipe	3,2	2,1	1,1
Sénégal	146,4	141,4	138,7
Sierra Leone	16,4	28,9	23,9
Tchad	40,2	44	46,7
Zambie	187,2	222,5	210,4
Total	1744,9	1842,6	1900,2

Source : Cnuced, *Endettement viable : Oasis ou mirage ?*, 2004.

De surcroît, l'aide envers les PPTE est souvent réduite et ne vient pas s'ajouter à la réduction de la dette. La Cnuced cite une étude qui a montré que « les ressources dégagées par l'allègement de la dette, même dans les pays qui avaient atteint le point d'achèvement, étaient quasi nulles ».

En résumé, pour la Cnuced, « il est de plus en plus improbable que les PPTE bénéficiaires puissent atteindre un niveau d'endettement viable - compte tenu des critères d'exportations et de revenus - après le point d'achèvement et à long terme ». L'échec n'est pas reconnu seulement par cette instance officielle de l'ONU : « En avril 2001, le FMI et la Banque mondiale ont publié un document dans lequel il était reconnu pour la première fois que l'Initiative PPTE pourrait ne pas déboucher sur une viabilité à long terme de l'endettement ».

Un nom savant pour les erreurs du FMI

Les prévisions du FMI concernant un pays dont il contrôle l'économie sont toujours très exagérément optimistes. Les PPTE n'ont pas échappé à la règle. Les estimations concernant la croissance ou les exportations se sont révélées erronées. Par exemple, un rapport³⁴ sur le Burkina Faso publié par la Banque mondiale et le FMI en août 1997 a tenté de prévoir l'évolution de la situation économique jusqu'en 2019 (il suffit de se reporter vingt ans en arrière pour comprendre que l'analyse des experts économiques est relative...). Les augustes experts ont pris comme base d'analyse pour le Burkina, pour la période 2000-2019, une hausse annuelle de 9 % des volumes de coton exportés et de 10 % de ceux d'or, ce qui les a amenés à tabler sur une croissance du montant total des exportations de l'ordre de 8 % par an de 2001 à 2019.

Croissance annuelle (%)	1997-2000	2000-2019
Exportations totales	+10-11%	+8%
Coton	+13%	+9%
Or	+10%	+10%

Prévisions du FMI et de la Banque mondiale, 1997

Un nouveau rapport³⁵, en juin 2000, tempère cet enthousiasme : après la mauvaise récolte de 1999, le FMI et la Banque mondiale considèrent que les volumes de coton exportés n'augmenteront que de 6 % à partir de 2001, revoyant à la baisse la croissance des volumes exportés totaux : +7,6 % de 2000 à 2007, puis +5 % de 2008 à 2018.

Douche froide encore quand le cours du coton s'effondre : « *Entamée en 1997, avec une parenthèse fin 2000, cette décrue s'est transformée en chute libre en 2001. Baromètre des cours internationaux, l'indice Cotlook A est alors passé de 64,95 cents la livre à 36,65 cents à la mi-octobre, un plancher jamais atteint depuis la campagne 1973-1974. Or une forte baisse des cours mondiaux peut entraîner des manques à gagner importants pour les pays très dépendants : 28,6 milliards de francs CFA (43,6 millions d'euros) par exemple pour le Bénin ; 40 milliards de francs CFA (61 millions d'euros) pour le Burkina Faso en 2002*³⁶. » La réalité est donc bien loin des prévisions des experts du FMI et de la Banque mondiale, selon les propres chiffres du FMI publiés en juin 2003³⁷ :

³⁴ FMI, AID, *Final Document on the Initiative for Heavily Indebted Poor Countries (HIPC)*, 13 août 1997.

³⁵ FMI, AID, *Initiative for the Heavily Indebted Poor Countries—HIPC Completion Point Document for the Original HIPC Initiative and Second Decision Point for the Enhanced HIPC Initiative*, 19 juin 2000.

³⁶ Linard André, « Le coton africain sinistré », *Le Monde diplomatique*, septembre 2003.

³⁷ FMI, *IMF Country Report No. 03/198, Burkina Faso: Statistical Annex*, juin 2003.

En milliards de FCFA	1998	2002	Variation en %
Exportations totales	190,6	164,2	-13,9%
Coton	120,9	88,8	-26,6%
Or	9,5	3,9	-58,9%

Source : FMI, 2003

Bien sûr, dans ces conditions, alors que les rentrées financières étaient bien moindres, les prévisions concernant l'évolution de l'endettement du pays se sont trouvées également faussées. L'allègement de dette compris dans l'initiative PPTE était calculé sur ces bases erronées calculées par le FMI, donc, comme le Burkina Faso, certains pays ont atteint le point d'achèvement de l'initiative en ayant toujours une dette jugée insoutenable par le FMI lui-même. Autre exemple, selon la Cnuced : « *Si les exportations de la République-Unie de Tanzanie augmentent à un rythme annuel de 6,5 % (au lieu des 9 % prévus par le FMI et la Banque mondiale), le ratio dette/exportations de ce pays pourrait être deux fois plus élevé que celui que le FMI et la Banque mondiale ont projeté* ». Les grands argentiers ont alors été contraints de décider un allègement supplémentaire, pour sauver la face. Cet allègement additionnel porte le doux nom de « *topping-up* ».

A cause de la forte baisse des cours du coton, le Burkina Faso fut le premier pays à être concerné. Selon un rapport officiel de la France, cette chute « *avait entraîné une forte dégradation des exportations constatée au point d'achèvement en avril 2002 au regard des prévisions réalisées au moment du point de décision*³⁸ ». Il y a donc bien eu erreur de prévision des institutions internationales : au lieu d'être devenu inférieur à 150 %, ce ratio absurde du FMI plafonnait à 199 %... Cela s'est reproduit pour le Niger et l'Éthiopie en 2004. Il a fallu encore corriger les erreurs. Selon les chiffres disponibles à la fin 2004, cinq des neuf premiers pays africains ayant atteint le point d'achèvement avait une dette demeurée insoutenable : Bénin, Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Ouganda. Comparons le ratio valeur actuelle nette de la dette / exportations de ces pays³⁹ à la fin 2003, en rappelant que le but de l'initiative est de le ramener sous le seuil de 150 %.

³⁸ *Stabilité et croissance, développement, gouvernance : la France, le FMI et la Banque mondiale en 2003/2004*, Rapport présenté au Parlement français sur les activités du FMI et de la Banque mondiale, Juillet 2003/Juin 2004.

³⁹ La Mauritanie n'est pas prise en compte car ce n'est pas ce ratio qui a permis de la déclarer éligible à l'initiative, voir note supra.

Pays	Ratio prévu	Ratio constaté
Bénin	155 %	196 %
Burkina Faso	150 %	199 %
Niger	150 %	182 %
Ouganda	171 %	258 %

Source : FMI, *HIPC Initiative: Status of Implementation*, 20 août 2004.

La Cnuced soulève d'ailleurs un problème très révélateur sur le cynisme des créanciers : « *Cinq PPTE parvenus au point d'achèvement, à savoir la Bolivie, la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, n'en ont pas bénéficié [du topping-up], car ils avaient atteint leur point d'achèvement avant que cette politique d'allègement additionnel ne soit mise en œuvre.* »

En outre, selon le FMI et la Banque mondiale, plus de la moitié des pays dans la zone intermédiaire auront besoin de bénéficier du *topping-up* : Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Malawi, Rwanda, Tchad et Zambie. C'est donc loin d'être un problème marginal. Pourtant il est intéressant de noter que les débats ont été vifs au sein du FMI car certains pays riches (dont les États-Unis, le Japon et l'Allemagne) refusaient de faire ce modeste effort supplémentaire, permettant à peine de parvenir au but fixé par l'initiative PPTE.

Le bilan de la Cnuced est un missile contre l'initiative : « *Un consensus semble désormais se dégager sur le fait que l'initiative PPTE et les diverses mesures adoptées par le Club de Paris n'ont pas permis de mettre un terme au surendettement de nombreux pays africains. Le fait que même les pays qui ont atteint (ou sont en passe d'atteindre) le "point d'achèvement" afficheront bientôt un endettement non viable apporte de l'eau au moulin des critiques formulées concernant l'inadaptation des critères appliqués dans l'analyse de la viabilité de l'endettement. En outre, le fait que plusieurs pays surendettés d'Afrique ne peuvent bénéficier d'un allègement de leur dette au titre de l'initiative PPTE traduit le manque d'objectivité des critères d'admissibilité. [...] Selon la propre analyse du FMI et de la Banque mondiale, certains pays arrivés au point d'achèvement (notamment l'Ouganda) affichent actuellement des ratios d'endettement insoutenables tels que définis au titre de l'initiative PPTE. Cela s'explique par diverses raisons, notamment par la chute brutale des prix des produits de base depuis la fin des années 90 jusqu'au début 2002, par des hypothèses trop optimistes en matière de croissan-*

ce économique et d'exportations et, dans certains cas, par de nouveaux emprunts. Par exemple, dans son étude, le Département de l'évaluation des opérations de la Banque mondiale estime que "la moyenne arithmétique globale du taux de croissance utilisée dans l'analyse de la viabilité de l'endettement est plus de deux fois supérieure à la moyenne historique de la période 1990-2000 et près de six fois plus élevée que la moyenne pour 1980-2000". » En effet : « à partir des taux de croissance projetés par le FMI et la Banque mondiale, la probabilité moyenne que les 27 PPTE ayant atteint le point de décision avant fin 2003 parviennent à un endettement viable en 2020 est de 83,9 % mais sur la base des taux historiques, cette probabilité tombe à 45,1 %. [...] Tous ces éléments mettent sérieusement en cause la manière dont a été calculé le montant de l'allègement consenti dans le cadre de l'Initiative PPTE. » Les créanciers semblent pourtant se satisfaire fort bien de cette lamentable initiative.

Des coups durs et un coût faible

La démarche adoptée par l'initiative PPTE est de réduire le moins possible la dette pour assurer la poursuite régulière des remboursements et renforcer l'orientation néolibérale des économies dans les pays du Sud. Le FMI et la Banque mondiale annoncent que la dette des 27 pays engagés dans l'initiative devrait à terme être réduite des deux tiers, en comptant les allègements traditionnels, l'initiative PPTE et les allègements bilatéraux additionnels. La réduction du service de la dette des 27 PPTE est estimée fin 2004 à 54 milliards de dollars. Mais il faut prendre ces chiffres avec beaucoup de précaution, et la faible fiabilité des prévisions du FMI n'est pas le seul argument plaidant en ce sens. Les chiffres annoncés sont trompeurs.

Regardons l'exemple de la Tanzanie. Le chiffre annoncé pour la réduction du service de la dette la concernant est de 3 milliards de dollars : il est séduisant, annoncé triomphalement par un communiqué de presse en novembre 2001, au moment de son passage au point d'achèvement. Le détail est moins glorieux : il s'agit d'une réduction étalée sur vingt ans. Du coup, elle est insuffisante pour permettre à la Tanzanie de ne pas recourir de nouveau à l'endettement. Selon la Banque mondiale, la dette extérieure de la Tanzanie est répartie à la hausse en 2002, passant de 6,7 milliards de dollars en 2001 à 7,2 en 2002. Il s'agit là de chiffres attestés et non de prévisions éloignées... Pour tous les PPTE, entre 1997 (lancement de l'initiative) et 2002, la dette extérieure est passée de 205 à 189 milliards de dollars, soit une baisse inférieure à 8 %. L'impact est très limité.

D'autre part, la Cnuced permet de comprendre pourquoi les chiffres du FMI et de la Banque mondiale sur le service de la dette sont délibérément trompeurs : *« D'après les calculs du FMI et de la Banque mondiale, le service global de la dette des 22 PPTE susmentionnés [ceux ayant atteint le point de décision à la fin 2000] a été réduit d'environ un tiers, comparé aux paiements effectués dans les années précédant immédiatement l'application de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative. Toutefois, ces calculs négligent le fait que les paiements effectifs au titre du service de la dette dans les années précédant immédiatement le point de décision ont été plus élevés que dans les années antérieures, les PPTE n'étant pas autorisés à accumuler des arriérés avant de parvenir au point de décision ; dans le cas de certains, telles la Guinée-Bissau et la République-Unie de Tanzanie, les pays donateurs ont versé des dons pour apurer ces arriérés. »*

Encore ces chiffres sont-ils bien artificiels. La dette des PPTE est colossale face à leurs capacités financières. Leurs remboursements sont très importants, compte tenu de leur santé économique, mais ces pays ne parviennent pas à rembourser tout ce qu'on leur demande et les arriérés de paiement s'accumulent. Selon la Cnuced : *« Les crises de la dette extérieure de plus en plus graves que les pays concernés ont connues ont été marquées par l'augmentation constante des arriérés, témoignant ainsi de l'incapacité d'assurer le service de la dette en temps voulu. En 1995, par exemple, les arriérés cumulés sur les remboursements du capital avaient dépassé 41 milliards de dollars, dont la quasi-totalité était due par les pays d'Afrique subsaharienne, ce qui représentait un cinquième de la dette active de ces pays. »* Par conséquent : *« La diminution du montant du service de la dette découlant de l'initiative PPTE est en grande partie fictive car les PPTE ne sont généralement pas en mesure d'assurer pleinement le service de leur dette. »*

Les pays riches reconnaissent cet état de fait en appliquant une décote sur la dette des PPTE. En effet, cette dette vaut bien moins que sa valeur nominale : une créance de 100 millions de dollars contractée par un pays financièrement mal en point se négocierait bien moins aujourd'hui si elle devait être cédée à un autre créancier. La dette des PPTE est donc largement surévaluée. Par exemple : *« Le gouvernement des États-Unis – qui est chargé par le Congrès d'estimer la valeur actualisée de son portefeuille de prêts – applique une décote de 92% à la dette des PPTE. »* L'annulation d'une telle dette ne devrait poser aucun problème si la volonté politique était présente, mais

comme le dit Jean Ziegler : « *Le service de la dette est le geste visible de l'allégeance*⁴⁰. » C'est donc bien de domination qu'il s'agit.

D'autant plus que les quelques fonds libérés ne s'ajoutent pas à l'aide existante mais bien souvent la remplacent. Les fonds disponibles pour le Sud ne s'en trouvent pas augmentés, selon la Cnuced : « *Il s'agit de savoir si chaque dollar dégagé par l'allègement de la dette vient s'ajouter au budget existant de l'aide. Jusqu'à présent, l'Initiative PPTE semble ne pas avoir respecté ce principe fondamental.* »

Un trou à combler... par les créanciers

De surcroît, l'initiative n'est pas encore financée intégralement, car certains créanciers ne se sont pas encore engagés à assurer leur part des allègements. Comme le dit la Cnuced : « *Il y a incertitude quant au financement de l'allègement de la dette, en particulier pour les PPTE en proie à des conflits ou sortant d'un conflit.* » En effet, selon le FMI et la Banque mondiale, sur les 51 pays non membres du Club de Paris qui sont créanciers de certains PPTE, 22 n'ont pas encore donné leur accord et 19 ne l'ont fait que partiellement. De même, 7 créanciers multilatéraux sur 30 n'ont toujours pas indiqué qu'ils participeraient à l'initiative. Pire, la plupart des créanciers privés (qui détiennent environ 5 % des créances des PPTE) ne souhaitent pas y participer, et ont même intenté ou menacé d'aller en justice pour récupérer leurs créances. Ils jouent sur le fait que l'initiative permet aux pays concernés d'améliorer leur santé financière, et veulent les contraindre à rembourser intégralement les créances qu'ils détiennent sur eux. Au moins 7 pays africains (sur les 15 ayant répondu à l'enquête du FMI) sont concernés par ce genre de démarche particulièrement immorale quand on sait que cela se fait au détriment des besoins humains : le Cameroun, la RDC, l'Éthiopie, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda et la Sierra Leone. Les sommes qui leur étaient réclamées par ces vautours s'élevaient à 191,75 millions de dollars. Selon le rapport du FMI et de la Banque mondiale daté d'août 2004, et alors que certaines affaires sont encore en cours, les tribunaux ont condamné les pays PPTE à payer 237,5 millions de dollars. Par exemple, la Winslow Bank, banque installée aux Bahamas, paradis fiscal réputé, exigeait du Cameroun la somme de 8,9 millions de dollars, et, en justice, a obtenu le remboursement de 51,5 millions de dollars⁴¹... Joli pactole !

⁴⁰ Ziegler Jean, *L'empire de la honte*, Fayard, 2005.

⁴¹ FMI, AID, *HIPC Initiative: Status of Implementation*, 20 août 2004.

Même en ce qui concerne les institutions multilatérales les plus en vue, les déficits de financement sont énormes. Un rapport du General Accounting Office (GAO)⁴², organisme officiel des États-Unis équivalent de la Cour des Comptes en France, s'inquiète pour les sommes que les États-Unis devront investir pour combler le trou et ce faisant, il livre des informations capitales sur l'initiative PPTE. Selon le GAO, « *les créanciers multilatéraux ont des difficultés pour financer leur part de l'initiative, même avec un apport des pays donateurs. Avec l'initiative actuelle, de nombreux pays ne parviendront pas à atteindre les objectifs de réduction de la dette, principalement parce que leurs revenus d'exportations seront probablement bien moindres que ceux prévus par la Banque mondiale et le FMI*⁴³. » Les estimations du GAO indiquent qu'il manque 7,8 milliards de dollars à la Banque mondiale, à la Banque africaine de développement et à la Banque interaméricaine de développement pour financer leur part, ce qui représente 54 % de leur engagement. Encore ce montant est-il sous-estimé car les données économiques de certains PPTE se sont détériorées après les estimations les concernant. Au total, le GAO chiffre à 375 milliards de dollars les fonds nécessaires pour que les 27 PPTE parvenus au point de décision atteignent les objectifs de croissance et de réduction de la dette d'ici 2020 (dont 153 milliards de dollars d'aide, 215 pour faire face à des revenus d'exportations moins élevés que prévus et 8 d'allègements de dette additionnels). On est donc très loin du compte.

RDC, PPTE miraculé ?

Entre avril 2002 et début 2005, un seul pays a atteint le point de décision : la RDC. Comme s'il avait bénéficié d'une séance de rattrapage... Les raisons trouvent leurs racines dans l'histoire congolaise de ces dernières décennies.

Dès son arrivée au pouvoir en 1997, Laurent-Désiré Kabila, peu enclin à se soumettre au diktat des différentes puissances, décide de ne compter que sur ses propres forces et promeut un mode de développement indépendant s'appuyant sur l'essor des petites collectivités locales et sur l'intensification des échanges sur le marché intérieur. La situation se tend très vite : « *C'est important que le peuple sache pourquoi tous ces gouvernements étrangers sont actuellement coalisés contre la RDC. C'est tout simplement parce que nous avons refusé d'avoir des maîtres, des patrons. Nous décidons tout nous-*

⁴² GAO, *Challenges in Financing Poor Countries' Economic Growth and Debt Relief Targets*, 20 avril 2004, www.gao.gov

⁴³ Traduction de l'auteur.

*mêmes. Ce n'était pas la coutume politique dans ce pays. Pour se développer, ce pays a besoin de sa souveraineté. Les anciens patrons, les anciens dirigeants du Congo ont raison de nous détester*⁴⁴. » L'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, le 16 janvier 2001, et son remplacement par son fils Joseph, bien plus malléable, marquent un tournant.

Qu'entreprend donc Joseph Kabila pour que la RDC se mue en bon élève et s'attire la confiance et les faveurs de la communauté financière internationale ? Il concède tout ce que son père avait refusé. Sur le plan économique, il définit des options libérales et opte pour un mode de développement axé sur la promotion des exportations afin de fournir les capitaux nécessaires au remboursement de la dette léguée par Mobutu. Mais surtout il soumet son pays aux directives d'un ajustement structurel mis au point dès mars 2001 par le FMI et la Banque mondiale.

Un grand pays comme la RDC, avec toutes ses richesses naturelles et humaines, ne devait pas rester plus longtemps au ban des nations et à l'écart des circuits commerciaux mondiaux. La communauté internationale s'implique en RDC pour y imposer la solution qu'elle souhaite et ligoter économiquement le pays. C'est là que l'initiative PPTE intervient. La RDC en atteint très vite le point de décision, dès juillet 2003.

Mais comme un pays ne peut être éligible à cette initiative s'il a des arriérés de paiement envers le FMI et la Banque mondiale, la première tâche est donc de lui demander ces remboursements. Comme les moyens font défaut, des pays (dont la France et la Belgique) et la Banque mondiale ont prêté à la RDC pour qu'elle puisse rembourser ses arriérés, puis les créanciers bilatéraux ont été remboursés par un prêt du FMI à la RDC du même montant. La dette Mobutu devient donc, par un habile jeu d'écritures, une dette Kabila II. Par un tour de passe-passe, la dette odieuse contractée sous la dictature de Mobutu devient une dette légitime puisque la communauté internationale soutient celui que les Congolais surnomment Jeff K.

Un des arguments avancés par les tenants de l'initiative PPTE est que les fonds libérés vont être affectés à des projets sociaux ayant l'aval des bailleurs de fonds. La situation particulière de la RDC sur ce point est à noter, comme

⁴⁴ Discours de L. -D. Kabila à l'occasion du premier anniversaire de la République Démocratique du Congo : « *Nous avons refusé d'avoir des maîtres* », dans *Solidarité internationale*, n°144, mai-juin 1998.

l'a reconnu le président de la Cour des Comptes de RDC : « *La dette est impayée depuis les années 90 donc lorsqu'on nous parle de déposer dans un compte une partie des fonds qui devaient être attribués à la dette pour faire des dépenses "pro-pauvres", cela ressemble à de la fiction car la dette n'étant pas payée auparavant, ces fonds n'existaient pas, il faut maintenant les trouver*⁴⁵ ». Effectivement, le service de la dette payé par la RDC, qui était en défaut de paiement, sera plus élevé après qu'avant l'initiative !

La RDC révèle donc clairement le caractère inadapté de l'initiative PPTE, puisque le remboursement de la dette restera un poids insupportable. Il s'agit donc ici surtout d'un jeu d'écritures qui permet aux créanciers d'effacer les créances insolvables et de gommer les traces d'une dette que chacun s'accorde à qualifier d'odieuse⁴⁶.

En somme, en ce qui concerne la notion d'annulation de la dette, l'initiative PPTE est un fiasco. Mais pour le renforcement et la relégitimation de la domination géopolitique et financière, elle comble pleinement les créanciers. Elle a d'ailleurs été inventée pour cela. C'est donc pour cela qu'il faut la combattre totalement.

⁴⁵ Déclaration en présence de l'auteur, en avril 2004, à Kinshasa, lors du Séminaire international sur la dette odieuse de la RDC.

⁴⁶ D'autant qu'au moment où le point de décision est atteint, 78 % de la dette sont constitués d'arriérés...

Chapitre 9



L'Afrique fracassée

Fric-frac : assez !

Depuis vingt-cinq ans, la dette et l'ajustement structurel fracassent l'Afrique et la vie de la plupart des 850 millions d'Africains. Après l'historique des dernières décennies, un bilan spécifique sur la dette africaine en 2005 s'impose. Ses ravages sur l'économie et les populations africaines sont tels que son annulation totale et inconditionnelle devient une exigence minimale de justice, et les arguments dans ce sens sont multiples. Mais il faut aussi exiger la rupture avec la logique imposée par le FMI et la Banque mondiale, afin que les peuples africains puissent reprendre en main les leviers de commande, et soient en mesure de choisir un avenir conforme à leur volonté. Car comme le dit Joseph Ki-Zerbo : « On ne développe pas, on se développe¹ ».

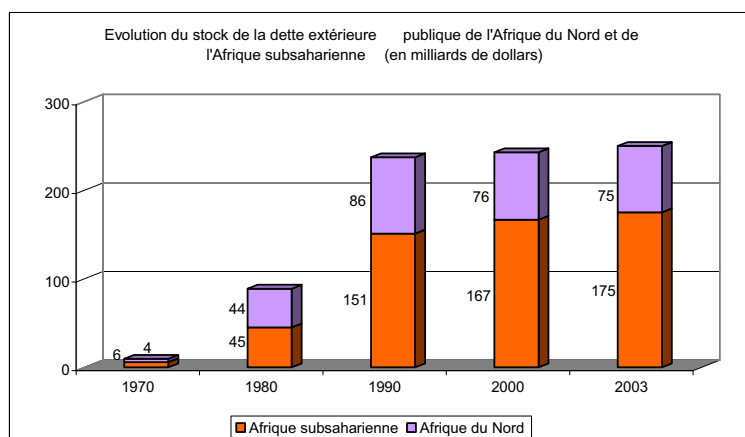
Un endettement colossal

Depuis 1980, la dette extérieure publique (c'est-à-dire contractée par les pouvoirs publics ou garantie par eux) à long terme² de l'Afrique a continué sa progression effrénée. Celle de l'Afrique subsaharienne a été multipliée par 4, passant de 45 milliards de dollars en 1980 à 175 milliards en 2003. Les quatre pays d'Afrique du Nord³ étaient déjà très endettés en 1980 (44 milliards de dollars à eux quatre, soit presque autant que tous les autres pays au sud du Sahara), et leur dette a doublé dans les années 1980 avant de se contracter légèrement : 75 milliards de dollars en 2003. La dette extérieure publique de l'ensemble de l'Afrique est donc passée de 89 milliards de dollars en 1980 à 250 milliards en 2003.

¹ Voir Ki-Zerbo Joseph, *A quand l'Afrique ?*, L'Aube, 2003.

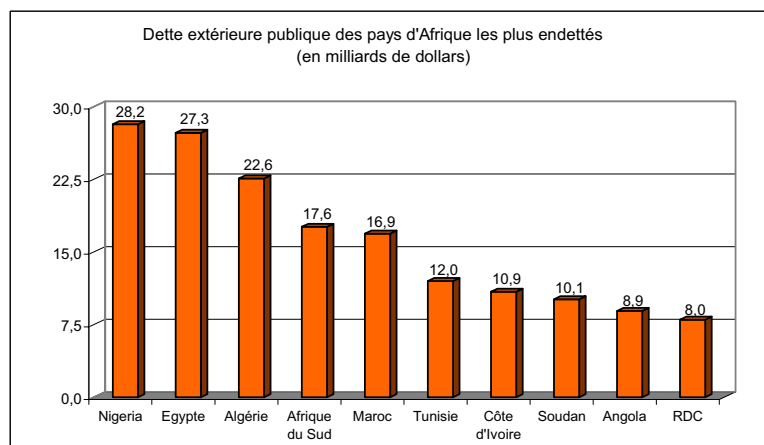
² Contractée sur une durée supérieure à un an. Elle inclut les crédits du FMI dans nos calculs.

³ Rappelons que la Libye n'est pas prise en compte ici, car non encore répertoriée dans les statistiques de la Banque mondiale. Mais après le revirement de Kadhafi dans un sens pro-occidental, cela ne saurait tarder...



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

Pendant ce temps, les revenus par habitant ont stagné⁴. Dans le palmarès des pays africains endettés, on distingue facilement les fameux garde-chiourmes du Nepad⁵ qui profitent de flux financiers importants :



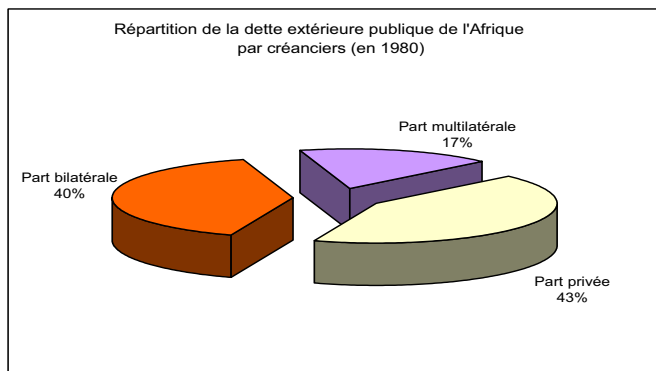
Chiffres 2002. Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

⁴ Voir Cnuced, *Le développement économique en Afrique. Endettement viable : Oasis ou mirage?*, 2004.

⁵ Voir chapitre 8.

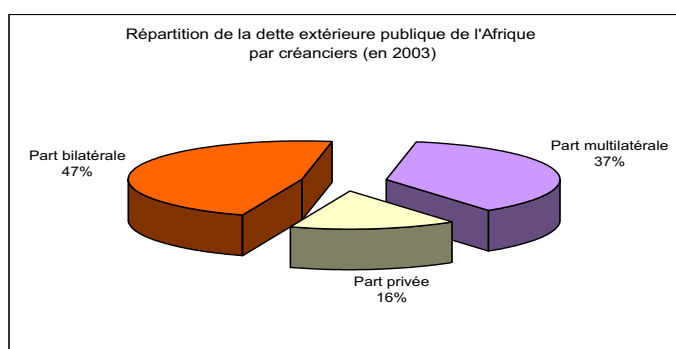
Un profil de dette qui se modifie

L'étude de la répartition suivant les différents créanciers montre qu'en 1980, les banques privées sont encore impliquées en Afrique, mais les institutions multilatérales sont assez peu présentes⁶ :



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

Après la crise de la dette, les banques cherchent à se retirer des pays à risque. Depuis les années 1990 notamment, le reflux de la part privée de la dette (notamment la part bancaire) s'est accentué. Pour les pays pauvres, qui ne reçoivent plus de nouveaux prêts de la part des banques et qui n'ont pas accès aux marchés financiers, les institutions internationales (Banque mondiale en tête) sont des interlocuteurs privilégiés. La part multilatérale s'accroît de façon importante :



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

⁶ Voir chapitre 2.

Afrique vache à lait

Le service de cette dette extérieure publique est bien sûr très élevé en regard des capacités financières du continent : 20 milliards de dollars en 2003, dont 10,5 pour l'Afrique subsaharienne. Afin d'y faire face, les institutions internationales prônent sans relâche des réformes économiques pour attirer les investissements privés, provenant notamment des firmes multinationales, à travers des privatisations ou des prises de participation. Mais ces investissements conduisent souvent à une perte de souveraineté de l'État dans des domaines stratégiques (énergie, eau, télécoms, etc.) et génèrent des profits qui fuient très vite le pays pour gagner la maison-mère des grands groupes et leurs principaux actionnaires. Ces rapatriements de profits se sont élevés à environ 9 milliards de dollars en 2003 et sont encouragés par la libéralisation de l'économie imposée par les programmes d'ajustement structurel.

Une aide intéressée

Dans l'autre sens, les médias insistent à tort sur la prétendue générosité des pays riches, alors que les sommes sont ridicules à l'échelle de l'économie mondiale : entre 1958 et 2002, le total de l'aide publique au développement (APD) reçue par l'Afrique s'élève à 1250 milliards de dollars⁷, soit quinze mois de dépenses militaires mondiales. De plus, cette APD ne se dirige pas en priorité vers les pays qui en auraient le plus besoin et sert avant tout les intérêts géopolitiques du pays donateur : le principal bénéficiaire de l'aide délivrée par les États-Unis est l'Égypte, et c'est l'Inde pour celle du Royaume-Uni. En 2002-2003, seulement 41 % de l'APD mondiale se dirigeait vers les 50 pays les moins avancés (PMA) selon l'OCDE⁸, et la part qu'elle représente dans le revenu national brut d'un pays est très variable : moins de 5 % pour le Congo, le Soudan et le Kenya, contre plus de 50 % pour le Mozambique et Sao Tomé et Príncipe. Le montant total de l'aide délivrée à l'Afrique en 2002 s'élevait à 22,3 milliards de dollars, soit seulement 27 dollars par habitant. En termes absolus, les principaux bénéficiaires étaient le Mozambique (2,1 milliards de dollars), l'Éthiopie, l'Égypte et la Tanzanie (entre 1,2 et 1,3 milliard de dollars). Mais une part non négligeable de cette aide est sous forme de prêts qui alourdissent encore la dette... Les dons représentent seulement 15 milliards de dollars.

⁷ Voir *L'Humanité*, 6 août 2004.

⁸ Voir OCDE, Direction de la coopération pour le développement (CAD), *Annexe statistique de la publication, Coopération pour le développement, Rapport 2004*.

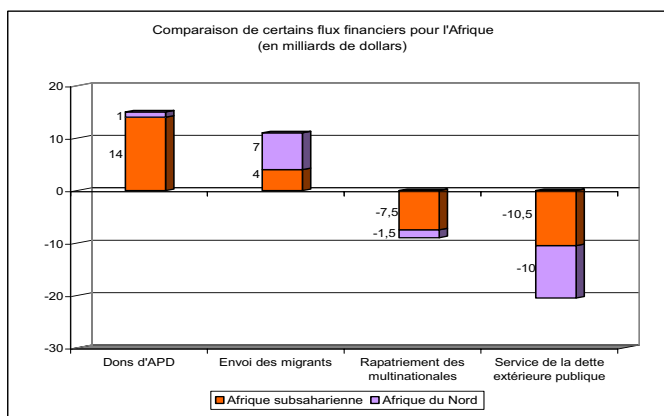
Par ailleurs, l'efficacité de l'aide est très discutable puisqu'une part importante (achat d'aliments, de médicaments, d'équipements, coût du transport, missions d'experts, etc.) reste dans le pays qui fournit l'aide. Selon le président de la Banque mondiale lui-même⁹, James Wolfensohn, il y a plus de 1500 projets en cours au Burkina Faso, et 63 000 dans l'ensemble des pays en développement ; mais les frais d'étude, de voyage et de séjour d'experts originaires des pays industrialisés sont très élevés et absorbent entre 20 et 25 % de l'aide totale.

Au-delà, une partie significative de l'APD est constituée d'allègements de dette qui ne représentent aucun flux positif pour les pays concernés. Le montant de l'APD qui arrive effectivement sur place et peut être utilisé pour le développement humain est donc largement moindre que les sommes annoncées dans les médias. C'est ainsi que l'APD déclarée par la France comporte environ 30 % d'allègements de dette, permettant d'annoncer une augmentation de l'APD entre 2002 et 2003 alors qu'en fait les sommes allouées réellement à des projets de développement ont diminué¹⁰! Suite à l'incorporation d'un allègement de dette envers la RDC, la Belgique a pu annoncer en 2003 un montant d'APD en nette hausse, à 0,60 % du revenu national brut (RNB), contre 0,43 % du RNB en 2002. Mais dès 2004, le chiffre est retombé à 0,41 % du RNB de la Belgique, révélant ainsi la supercherie... Cela se produit également pour le Portugal, dont l'APD est passée de 0,22 % du RNB en 2003 à 0,63 % en 2004, suite à un allègement de dette exceptionnel envers l'Angola.

En revanche, les sommes économisées par les travailleurs migrants et envoyées dans leur famille restée au pays fournissent des revenus essentiels, gérés sagement le plus souvent, notamment dans des tontines ou des mutuelles de village : 11 milliards de dollars en 2003, dont 7 pour la seule Afrique du Nord. Bien sûr, tout compte fait, le service de la dette opère une ponction énorme sur les finances africaines.

⁹ Wolfensohn James, « Help the poor by cutting red tape », *Daily Mirror* (Sri Lanka), 26 février 2003, www.dailymirror.lk/2003/02/26/opinion/3.html

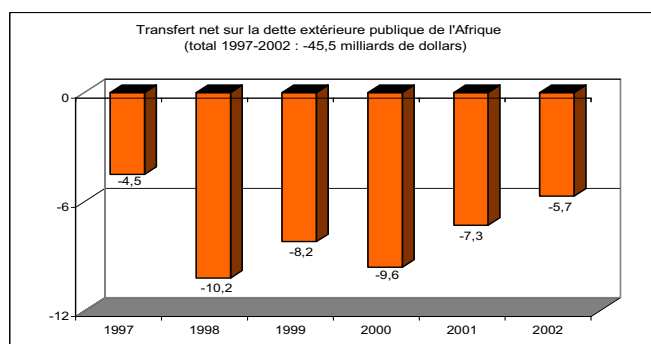
¹⁰ Dette & Développement, *Rapport 2003-2004 : La dette face à la démocratie*, 2004, www.dette2000.org



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.
Chiffres 2003.

Redistribution en faveur des créanciers

Afin de comprendre en profondeur le mécanisme de la dette, il est important de s'intéresser au transfert net, à savoir la différence entre les nouveaux prêts et le montant total des remboursements sur une période donnée. Ce transfert net est positif si les pays étudiés ont globalement profité de l'endettement sur cette période (même si cela appelle des remboursements importants pour l'avenir) ; il est négatif si finalement les pays ont transféré à leurs créanciers plus d'argent qu'ils n'en ont reçu. Alors, pour les pays africains, positif ou négatif ?



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

Négatif, et largement ! Entre 1997 et 2002, tout s'est passé comme si les pays africains avaient envoyé l'équivalent de 45,5 milliards de dollars à leurs riches créanciers, dont 34,8 pour la seule Afrique du Nord. La dette provoque donc une véritable hémorragie de capitaux pour les pays les plus pauvres, les privant de ressources nécessaires à la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

Dans le même ordre d'idées, la Cnuced analyse de façon percutante le mécanisme de la dette qui appauvrit les pauvres pour enrichir les riches : *« Entre 1970 et 2002, l'Afrique a reçu 540 milliards de dollars environ en prêts ; mais bien qu'elle ait remboursé près de 550 milliards de dollars en principal et intérêts, elle affichait encore un encours de dette de 295 milliards de dollars fin 2002¹¹. Les chiffres sont encore plus déconcertants pour l'Afrique subsaharienne, qui, ayant reçu 294 milliards de dollars en prêts et remboursé 268 milliards de dollars en service de la dette, reste cependant débitrice de quelque 210 milliards de dollars¹² »*.

L'échec du modèle actuel

La logique imposée par le FMI et la Banque mondiale, et à travers eux par les créanciers les plus puissants, conduit sans aucun doute possible l'Afrique, et le monde, dans une impasse. Les déclarations empreintes d'autosatisfaction n'y changent rien. Quelle dose d'aveuglement peut permettre à Flemming Larsen, directeur du bureau européen du FMI, de déclarer : *« L'Afrique a assez bien résisté à la crise mondiale¹³ »* ? Comment ne pas voir que le point central est ailleurs, dans la misère galopante, conséquence du modèle économique que le FMI impose ? En 2000, le sommet de l'ONU a mis l'accent sur quelques indicateurs-cibles, appelés objectifs de développement du millénaire. Ces objectifs, fort modestes car ils ne visent pas la satisfaction universelle des besoins fondamentaux, sont les suivants¹⁴ :

- réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour ;
- réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population

¹¹ Ce chiffre inclut toute la dette extérieure de l'Afrique, pas seulement celle qui concerne les pouvoirs publics. On y trouve aussi la dette contractée par des entreprises privées et non garantie par l'État. C'est la raison pour laquelle ce chiffre diffère de celui que nous donnons au début de ce chapitre.

¹² Cnuced, *Le développement économique en Afrique. Endettement viable : Oasis ou mirage ?*, 2004. Toutes les citations de la Cnuced présentes dans la suite de ce chapitre sont extraites de cette publication.

¹³ *Libération*, 27 septembre 2002.

¹⁴ Voir www.unesco.org/water/wwap/facts_figures/mdgs_fr.shtml

souffrant de la faim ;

- donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et fille, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ;
- éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard ;
- réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 15 ans ;
- réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle ;
- enrayer, d'ici à 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle d'autres moyens de contraception ;
- enrayer, d'ici à 2015, la propagation de la malaria et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle ;
- intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ;
- réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population dans les campagnes et dans les villes privée d'un accès régulier à l'eau potable ;
- parvenir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis ;
- mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Tous les ans, un bilan est dressé. Très vite, les dés ont été jetés : la partie est perdue. Le PNUD est formel : « *Au rythme actuel, l'Afrique subsaharienne ne respectera l'objectif de la scolarisation universelle dans le primaire qu'en 2129, ou l'objectif concernant la réduction de la mortalité infantile des deux tiers qu'en 2106 - dans 100 ans, au lieu des 11 ans qu'exigeraient les objectifs. Pour trois des objectifs, - la faim, la pauvreté du revenu et l'accès aux sanitaires -, on ne peut même pas fixer de date, car la situation dans la région, loin de s'améliorer, est en train de se dégrader*¹⁵ ». Selon l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), pour réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015, il faudrait une croissance du PIB par habitant de 5 % par an au moins, alors qu'elle fut en moyenne de -1,2 % dans les années 1980 et de -0,4 % dans les années 1990. Ainsi, sur l'ensemble du continent, seuls 6 pays sont susceptibles d'y arriver (Bénin, Cap

¹⁵ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2004*.

Vert, Botswana, Guinée équatoriale, Malawi et Ouganda), tandis que 7 devraient attendre au moins jusqu'au siècle prochain (Guinée Bissau, Liberia, Sierra Leone, Zambie, RDC, Centrafrique, Zimbabwe)¹⁶...

La Cnuced renchérit dans ce sens : « *Dans les conditions actuelles, il est illusoire d'escompter que le continent africain puisse atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Comme le Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, M. Gordon Brown, l'a déclaré avec force au début de cette année, "Au rythme actuel des choses, aucun des objectifs de développement du Millénaire ne sera réalisé en Afrique non seulement au cours des 10 prochaines années, mais au cours des 100 prochaines années." Cet échec peut être en partie imputé à l'endettement "insupportable" qui étouffe les perspectives de croissance du continent depuis deux décennies, d'après Jeffrey Sachs, conseiller économique spécial du Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan. Les dirigeants africains, dont le Premier Ministre éthiopien Meles Zenawi, ont commencé de se demander si l'Initiative PPTTE avait la capacité d'apporter un allègement approprié en matière de dette à ses bénéficiaires* ». La dette est identifiée comme un facteur central dans cet échec : elle fut effectivement l'instrument des promoteurs du système actuel.

Annuler, sans hésitation

Pourtant, rien ne peut autoriser le monde à choisir d'autres priorités majeures que la satisfaction universelle des besoins humains fondamentaux et l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables. On est bien loin des critères financiers et géopolitiques qui dominent le système néolibéral, dont la dette est un centre nerveux. C'est pourquoi il est particulièrement pertinent de prendre comme angle d'attaque l'annulation de la dette extérieure publique du Tiers Monde et l'abandon des politiques d'ajustement structurel. Une synthèse des différents arguments dans ce sens s'impose, pour proclamer avec le réseau Jubilé Sud : « *Nous ne devons rien, nous ne payons rien !* ».

Des arguments moraux

Tout d'abord, l'argument « *quand on a des dettes, on les paie* » ne tient plus dans le cas des pays africains, car la situation de crise a été déclenchée par des facteurs extérieurs indépendants de leur volonté (hausse des taux d'intérêt, chute des cours des matières premières). De surcroît, cette dette est largement

¹⁶ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 25 juillet 2004.

immorale car elle fut souvent contractée par des régimes non démocratiques, voire dictatoriaux, qui n'ont pas utilisé les sommes reçues dans l'intérêt de leurs populations. Les créanciers ont prêté en connaissance de cause, pour leur plus grand profit, ils ne sont donc pas en droit d'exiger des peuples qu'ils remboursent. La CnuCED parle de « *l'impératif moral d'une responsabilité partagée, si l'on considère en particulier que les institutions de Bretton Woods ont exercé la plus grande influence sur les politiques de développement dans le continent par le biais des programmes d'ajustement structurel et des prêts correspondants, lesquels n'ont pas donné les résultats escomptés en matière de croissance et de développement. De plus, les prêts publics étaient dans une large mesure aussi assujettis à l'exécution de ces programmes, et une très grande partie de la dette de pays qui présentaient un intérêt géopolitique ou stratégique et étaient dotés de régimes corrompus est considérée comme "odieuse".* »

De plus, la dette est l'un des principaux obstacles à la satisfaction des besoins humains fondamentaux, comme l'accès à l'eau potable, à une alimentation décente, à des soins de santé de base, à une éducation primaire, à un logement correct, à des infrastructures satisfaisantes. En 2002, plus de 320 millions d'Africains étaient contraints de vivre avec moins d'un dollar par jour et 210 millions d'Africains souffrent de la faim¹⁷. Environ 300 millions d'Africains n'ont pas un accès régulier à l'eau potable et sont privés d'infrastructures sanitaires. Chaque année, 5,5 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent en Afrique, soit plus de 15 000 par jour, « *victimes invisibles de la pauvreté* », comme dit le PNUD.

La dette opère donc une ponction insupportable sur les budgets des pays du Sud, les empêchant de garantir des conditions de vie décentes pour leurs citoyens. En moyenne, 38 % des budgets des pays d'Afrique subsaharienne vont au remboursement de la dette¹⁸. Il est immoral de demander en priorité le remboursement de la dette pour des créanciers aisés ou des spéculateurs plutôt que la satisfaction des besoins fondamentaux.

Des arguments politiques

Suite aux plans d'ajustement structurel imposés par le FMI, l'essentiel de la politique économique des pays du Sud est décidée à l'extérieur du pays

¹⁷ FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004*, www.fao.org/sofi/sofi/index_fr.htm

¹⁸ Chiffre cité par Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, en 2000, au sommet du G7 d'Okinawa.

concerné, notamment à Washington, à Londres, à Paris ou à Bruxelles. La dette permet aux créanciers d'exercer des pouvoirs exorbitants sur les pays endettés. Les pays qui se sont soumis au diktat des créanciers représentés par le FMI et la Banque mondiale ont été au fil du temps contraints d'abandonner leur souveraineté. C'est une nouvelle colonisation. Selon la CnuCED : *« L'Afrique est le continent où les institutions financières multilatérales, en particulier les institutions de Bretton Woods, ont exercé la plus grande influence avec des prêts à l'ajustement macroéconomique assortis de multiples conditions. [...] Dans ces conditions, la responsabilité du surendettement de l'Afrique devrait être une responsabilité partagée, ce qui militerait en faveur d'une annulation totale. »* On ne le leur fait pas dire...

Les ingérences politiques sont nombreuses. L'année 2004 a vu par exemple une tentative grotesque de coup d'État en Guinée équatoriale, organisée par un groupe de 70 mercenaires dirigés par le Sud-Africain Nick du Toit et par Simon Mann, cofondateur de l'officine de mercenaires Executive Outcomes, dissoute en 1999. Tout porte à croire que l'opération fut financée par le fils de l'ancien Premier ministre britannique, Mark Thatcher, dans le but d'installer au pouvoir l'opposant Severo Moto, soutenu par l'Espagne et la Grande-Bretagne. L'opération a échoué lamentablement, un avion de mercenaires se faisant intercepter au Zimbabwe, mais l'opération est révélatrice d'habitudes malsaines.

D'autre part, l'évacuation de plusieurs centaines de Français présents en Côte d'Ivoire en novembre 2004 n'est pas sans rapport avec la mainmise d'acteurs économiques français sur l'économie ivoirienne. Il faut savoir¹⁹ qu'à la fin 2000, 210 filiales de grands groupes français étaient installées en Côte d'Ivoire, ayant réalisé des investissements pour 2,2 milliards d'euros, dans des domaines aussi divers que l'eau (Saur, ex-Bouygues), l'électricité (EDF), les télécoms (France Télécom), le raffinage du pétrole (Total), les transports (Bolloré), la banque (BNP Paribas, Crédit lyonnais, Société générale), etc. Ces entreprises françaises assurent 25 % du PIB de la Côte d'Ivoire et plus de la moitié de ses recettes fiscales. L'exaspération des Ivoiriens devant cet état de fait, instrumentalisée par un pouvoir sans scrupules, conduit à l'impasse actuelle. Pourtant, la France maintient ses bases militaires en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Tchad, au Gabon, à Djibouti, en Centrafrique, mais jusqu'à quand ?

¹⁹ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 26 octobre 2003.

La responsabilité écrasante des grandes puissances est reprise par la Cnuced, qui dénonce « *l'idée couramment répandue que le surendettement de l'Afrique est tout simplement l'héritage de gouvernements africains irresponsables et corrompus. Si cette idée n'est pas entièrement dénuée de fondement, en particulier au regard de ce qu'a été la politique de la guerre froide, ce sont bien les chocs extérieurs, la dépendance à l'égard des produits de base, des programmes de réforme mal conçus et l'attitude des créanciers qui ont joué un rôle décisif dans la crise de la dette. Une analyse plus nuancée montre que le profil de la dette est passé de la "viabilité" dans les années 70 à la "crise" dans la première moitié des années 80, la majeure partie de la dette ayant été contractée entre 1985 et 1995 dans le cadre des programmes d'ajustement structurel et sous la surveillance étroite des institutions de Bretton Woods* » .

Loin de favoriser les dictatures, contrairement au système actuel, une véritable annulation de la dette, accompagnée d'enquêtes minutieuses sur les fonds détournés par les dirigeants du Sud avec la complicité des créanciers et de la mise en place d'un mécanisme de rétrocession de ces fonds, sous l'entier contrôle des populations, serait en mesure de déstabiliser les dictatures. Dette, corruption et dictature sont des facettes d'un même problème. De toute manière, le renversement d'une dictature, pour être durable, doit être le résultat d'un soulèvement populaire. Conscients de cela, ceux qui luttent pour l'annulation de la dette sont activement impliqués dans la lutte pour le renversement des dictatures.

Mais le manque de volonté politique des grands argentiers est manifeste, selon la Cnuced : « *Au cours des deux dernières décennies, nombreuses ont été les grandes opérations de sauvetage engagées au niveau national ou international dès lors que l'on appréhendait un risque pour les marchés financiers. Si la dette extérieure de l'Afrique représente un énorme fardeau pour les pays endettés, elle n'a néanmoins pas encore mobilisé la volonté politique requise pour que les créanciers prennent des initiatives analogues* » .

Des arguments économiques

D'une part, la dette a déjà été remboursée plusieurs fois : quand 1 dollar était dû en 1980, les États africains en ont remboursé 4 mais en doivent encore 2,5 ! Elle a donc cessé de faire l'objet d'un remboursement équitable dans des conditions régulières, pour devenir un instrument de domination implacable, dissimulant racket et pillage. Tout compte fait, la dette organise un transfert de richesses des populations du Sud vers leurs riches créanciers, on l'a vu

en étudiant le transfert net, fortement négatif pour l'Afrique. Comme le dit la Cnuced : « *La poursuite du service de la dette par les pays africains constituerait un transfert inverse de ressources au profit des créanciers de la part d'un groupe de pays dont tout indique qu'ils en ont moins que d'autres les moyens* » .

En outre, les infrastructures et les services publics essentiels représentent de puissants facteurs de croissance endogène. Or tout investissement public conséquent est rendu impossible par le poids de la dette et la contrainte d'austérité budgétaire qu'il implique. L'annulation de la dette peut donc être un puissant facteur de relance de l'économie mondiale, tout en adoptant un cadre économique dans lequel la recherche de la croissance n'est pas une fin en soi comme actuellement.

Des arguments juridiques

Le droit international reconnaît la nécessité de prendre en compte la nature du régime qui a contracté les dettes, et l'utilisation qui a été faite des fonds versés. Cela implique une responsabilité directe des créanciers. La doctrine de la dette odieuse a été conceptualisée en 1927 par Alexander Nahum Sack, ancien ministre du tsar Nicolas II et professeur de droit à Paris : « *Si un pouvoir despotique contracte une dette non pas pour les besoins et dans les intérêts de l'État, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, etc., cette dette est odieuse pour la population de l'État entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation ; c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée, par conséquent elle tombe avec la chute de ce pouvoir*²⁰ ». Ainsi, si un régime dictatorial est remplacé par un régime légitime, ce dernier peut prouver que les dettes n'ont pas été contractées dans l'intérêt de la nation ou l'ont été à des fins odieuses. Dans ce cas, elles peuvent être frappées de nullité et les créanciers n'ont qu'à se retourner vers les dirigeants de la dictature à titre personnel. Le FMI, la Banque mondiale ou tout autre créancier est tenu de contrôler que les prêts octroyés sont licitement utilisés, surtout en sachant qu'il traite avec un régime illégitime. Selon la Cnuced, par exemple : « *l'argument d'une "dette odieuse" est particulièrement valable dans le cas du Kenya [sous Daniel arap Moi], dans la mesure où une élite dirigeante corrompue a gaspillé ou amassé en for-*

²⁰ Sack Alexander Nahum, *Les Effets des transformations des états sur leurs dettes publiques et autres obligations financières*, Recueil Sirey, 1927.

tune personnelle des milliards de dollars, en partie au su et avec le soutien des créanciers du pays. » Les mouvements sociaux doivent rappeler avec force que le droit international, et en particulier la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte des droits économiques, sociaux et culturels, sont incompatibles avec le remboursement d'une dette immorale, et bien souvent odieuse.

Des arguments écologiques

Depuis plusieurs siècles, les ressources du Sud sont exploitées au bénéfice exclusif des pays riches. La force, nécessaire à l'époque pour s'emparer de ces richesses, est désormais remplacée par les plans d'ajustement structurel. Pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette ou se maintenir au pouvoir, les gouvernements sont prêts à surexploiter et à brader les ressources naturelles, à mettre en péril la biodiversité, à favoriser la déforestation, l'érosion des sols, la désertification. En Afrique, 65 % des terres cultivables ont été dégradées au cours des cinquante dernières années. Chaque année, 800 000 hectares de forêt sont détruits dans le seul bassin du Congo et il faudrait 1,5 milliard de dollars sur 10 ans pour commencer à prendre à bras le corps les problèmes de la forêt en Afrique centrale. Mais où les pays concernés trouveront-ils ces fonds tant que la dette existera ?

Les plans d'ajustement structurel exigés par les créanciers impliquent des politiques qui structurellement aboutissent à une dégradation de l'environnement car elles ôtent à l'État la responsabilité de gérer dans l'intérêt commun le territoire, les ressources naturelles, les équilibres écologiques... Les conditions environnementales sont donc très insuffisamment prises en compte dans le système actuel, effacés par les intérêts économiques, financiers et géopolitiques. Annuler la dette et permettre enfin aux populations de décider de l'affectation des fonds les concernant est l'unique moyen d'intégrer la donne écologique à la notion de développement.

Des arguments historiques

Après cinq siècles de pillage, d'esclavage et de colonisation et vingt années d'ajustement structurel, les populations du Sud sont en droit d'exiger des réparations pour toutes les souffrances causées par un mécanisme invisible mis en place par les créanciers du Nord et les classes dominantes du Sud qui les appuient. A ce titre, les mouvements sociaux doivent réclamer aux gouvernements du Sud la répudiation de la dette financière envers le Nord. Pourtant, la plupart des gouvernements du Sud s'inscrivent dans la logique

néolibérale qui a organisé ce système inique de l'endettement, alors qu'ils sont censés œuvrer pour le bien de leur pays. Par conséquent, les populations du Sud sont en droit de réclamer aux classes dominantes du Nord et du Sud des réparations exigibles immédiatement.

L'Afrique révoltée ?

En conclusion, l'annulation totale de la dette extérieure publique doit aller de pair avec des procédures judiciaires sur les fonds détournés par les classes dominantes. Ils devront alors être rétrocédés aux populations et placés dans des fonds de développement nationaux destinés à financer des projets définis et contrôlés par les populations concernées, par exemple sur le modèle du budget participatif pratiqué à Porto Alegre (Brésil). Afin d'éviter que la dette se reconstitue d'elle-même, il s'agit d'abolir un système économique centré sur l'endettement et de mettre en place un financement alternatif du développement : abandonner l'ajustement structurel, développer des accords régionaux, tripler l'aide publique au développement afin que les États du Nord respectent enfin leurs engagements, taxer la spéculation internationale, instaurer des mesures fiscales permettant vraiment de redistribuer les richesses, etc. Les populations du Sud doivent enfin avoir la possibilité de profiter pleinement de leurs richesses, tant naturelles qu'humaines ou financières, injustement captées aujourd'hui par les riches créanciers du Nord, s'appuyant sur la puissance du FMI et de la Banque mondiale, et bénéficiant de la complicité des riches du Sud. Il est donc primordial de poursuivre pénalement les institutions financières internationales pour complicité avec des régimes dictatoriaux et pillage des ressources naturelles. Il y a urgence à mettre en œuvre ces mesures capables de construire enfin des relations justes et équitables entre les populations du monde. Il y a urgence à donner les moyens aux peuples africains de décider seuls de leur avenir. Il y a urgence à démasquer les responsabilités des marionnettistes dans la situation actuelle, pour ne plus laisser une marionnette comme le président centrafricain François Bozizé déclarer : « *Les responsables, ce sont tous les Centrafricains. Inutile de chercher ailleurs*²¹ ».

Forts de ce constat, les peuples africains et tous les mouvements altermondialistes doivent s'attaquer à la logique d'un système dont la faillite est patente mais qui ne pourra changer que sous la pression d'une très large mobilisation internationale. Déjà la Chambre des représentants du Nigeria a adopté en

²¹ *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 31 octobre 2004.

mars 2005 une motion demandant au gouvernement d'Olusegun Obasanjo l'arrêt du remboursement de la dette extérieure. Pour sa part, l'économiste états-unien Jeffrey Sachs a demandé en 2004 sans ambages aux États africains d'exiger l'annulation pure et simple de leur dette extérieure : « *Aucun pays civilisé ne devrait demander à récupérer une dette de pays où les gens meurent de faim, de la maladie et de la pauvreté* ». Les mouvements sociaux doivent initier de telles démarches partout où ils le peuvent pour mettre les dirigeants face à leurs responsabilités. Aujourd'hui, plus d'un Africain sur deux vit sous le seuil de pauvreté. Pourtant l'Afrique rembourse sa dette. De la prise de conscience doit venir l'énergie de dire stop, et de construire un modèle socialement juste et écologiquement soutenable, un modèle où pourrait enfin se développer une Afrique sans dette.

Annexes

Un front uni contre la dette

Le 29 juillet 1987, Thomas Sankara assiste à Addis-Abeba aux travaux de la vingt-cinquième Conférence au sommet des pays membres de l'OUA. Il y délivre le discours ci-après. Il a été retranscrit à partir d'un enregistrement. Le président de séance était Kenneth Kaunda de Zambie. Ce texte est tiré du numéro de février 1989 de Coumbite, une revue trimestrielle publiée à Paris.

Monsieur le président :

Messieurs les chefs des délégations :

Je voudrais qu'à cet instant nous puissions parler de cette autre question qui nous tiraille : la question de la dette, la question de la situation économique de l'Afrique. Autant que la paix, elle est une condition importante de notre survie. Et c'est pourquoi j'ai cru devoir vous imposer quelques minutes supplémentaires pour que nous en parlions.

Le Burkina Faso voudrait dire tout d'abord sa crainte. La crainte que nous avons c'est que les réunions de l'OUA se succèdent, se ressemblent mais qu'il y ait de moins en moins d'intéressement à ce que nous faisons.

Monsieur le président :

Combien sont-ils les chefs d'Etat qui sont ici présents alors qu'ils ont été dûment appelés à venir parler de l'Afrique en Afrique ?

Monsieur le président :

Combien de chefs d'États sont prêts à bondir à Paris, à Londres, à Washington lorsque là-bas on les appelle en réunion mais ne peuvent pas venir en réunion ici à Addis-Abeba en Afrique ? Ceci est très important. *[Applaudissements]* Je sais que certains ont des raisons valables de ne pas venir. C'est pourquoi je voudrais proposer, Monsieur le président, que nous établissions un barème de sanctions pour les chefs d'États qui ne répondent pas présents à l'appel. Faisons en sorte que par un ensemble de points de bonne conduite, ceux qui viennent régulièrement, comme nous par exemple, *[Rires]* puissent être soutenus dans certains de leurs efforts. Exemples : les projets que nous soumettons à la Banque africaine de développement (BAD) doivent être affectés d'un coefficient d'africanité. *[Applaudissements]* Les moins africains seront pénalisés. Comme cela tout le monde viendra aux réunions.

Je voudrais vous dire, Monsieur le président, que la question de la dette est une question que nous ne saurions occulter. Vous-même vous en savez quelque chose dans votre pays où vous avez dû prendre des décisions courageuses, téméraires même. Des décisions qui ne semblent pas du tout être en rapport avec votre âge et vos cheveux blancs. *[Rires]* Son Excellence le président Habib Bourguiba qui n'a pas pu venir mais qui nous a fait délivrer un important message a donné cet autre exemple à l'Afrique, lorsque en Tunisie, pour des raisons économiques, sociales et politiques, il a dû lui aussi prendre des décisions courageuses.

Mais, Monsieur le président, allons-nous continuer à laisser les chefs d'États chercher individuellement des solutions au problème de la dette avec le risque de créer chez eux des conflits sociaux qui pourraient mettre en péril leurs stabilités et même la construction de l'Unité africaine ? Ces exemples que j'ai cités - il y en a bien d'autres - méritent que les sommets de l'OUA apportent une réponse sécurisante à chacun de nous quant à la question de la dette.

Nous estimons que la dette s'analyse d'abord de par son origine. Les origines de la dette remontent aux origines du colonialisme. Ceux qui nous ont prêté de l'argent, ce sont eux qui nous ont colonisés. Ce sont les mêmes qui géraient nos États et nos économies. Ce sont les colonisateurs qui endettaient l'Afrique auprès des bailleurs de fonds, leurs frères et cousins. Nous sommes étrangers à cette dette. Nous ne pouvons donc pas la payer.

La dette c'est encore le néo-colonialisme ou les colonialistes qui se sont transformés en « assistants techniques ». En fait, nous devrions dire en assassins techniques. Et ce sont eux qui nous ont proposé des sources de financement, des « bailleurs de fonds ». Un terme que l'on emploie chaque jour comme s'il y avait des hommes dont le « bûillement » suffirait à créer le développement chez d'autres. Ces bailleurs de fonds nous ont été conseillés, recommandés. On nous a présenté des dossiers et des montages financiers alléchants. Nous nous sommes endettés pour cinquante ans, soixante ans et même plus. C'est-à-dire que l'on nous a amenés à compromettre nos peuples pendant cinquante ans et plus.

La dette sous sa forme actuelle, est une reconquête savamment organisée de l'Afrique, pour que sa croissance et son développement obéissent à des paliers, à des normes qui nous sont totalement étrangers. Faisant en sorte que chacun de nous devienne l'esclave financier, c'est-à-dire l'esclave tout court, de ceux qui ont eu l'opportunité, la ruse, la fourberie de placer des fonds chez nous avec l'obligation de rembourser. On nous dit de rembourser la dette. Ce n'est pas une question morale. Ce n'est point une question de ce prétendu honneur que de rembourser ou de ne pas rembourser.

Monsieur le président :

Nous avons écouté et applaudi le premier ministre de Norvège lorsqu'elle est intervenue ici même. Elle a dit, elle qui est européenne, que toute la dette ne peut pas être remboursée. Je voudrais simplement la compléter et dire que la dette ne peut pas être remboursée. La dette ne peut pas être remboursée parce que d'abord si nous ne payons pas, nos bailleurs de fonds ne mourront pas. Soyons-en sûrs. Par contre si nous payons, c'est nous qui allons mourir. Soyons-en sûrs également. Ceux qui nous ont conduits à l'endettement ont joué comme au casino. Tant qu'ils gagnaient, il n'y avait point de débat. Maintenant qu'ils perdent au jeu, ils nous exigent le remboursement. Et on parle de crise. Non, Monsieur le président, ils ont joué, ils ont perdu, c'est la règle du jeu. Et la vie continue. *[Applaudissements]*

Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous n'avons pas de quoi payer. Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous ne sommes pas responsables de la dette. Nous ne pouvons pas payer la dette parce qu'au contraire les autres nous doivent ce que les plus grandes richesses ne pourront jamais payer, c'est-à-dire la dette de sang. C'est notre sang qui a été versé.

On parle du Plan Marshall qui a refait l'Europe économique. Mais l'on ne parle pas du Plan africain qui a permis à l'Europe de faire face aux hordes hitlériennes lorsque leurs économies étaient menacées, leurs stabilités étaient menacées. Qui a sauvé l'Europe ? C'est l'Afrique. On en parle très peu. On en parle si peu que nous ne pouvons, nous, être complices de ce silence ingrat. Si les autres ne peuvent pas chanter nos louanges, nous avons au moins le devoir de dire que nos pères furent courageux et que nos anciens combattants ont sauvé l'Europe et finalement ont permis au monde de se débarrasser du nazisme.

La dette, c'est aussi la conséquence des affrontements. Lorsqu'aujourd'hui on nous parle de crise économique, on oublie de nous dire que la crise n'est pas venue de façon subite. La crise existe de tout temps et elle ira en s'aggravant chaque fois que les masses populaires seront de plus en plus conscientes de leurs droits face aux exploiters.

Il y a crise aujourd'hui parce que les masses refusent que les richesses soient concentrées entre les mains de quelques individus. Il y a crise parce que quelques individus déposent dans des banques à l'étranger des sommes colossales qui suffiraient à développer l'Afrique. Il y a crise parce que face à ces richesses individuelles que l'on peut nommer, les masses populaires refusent de vivre dans les ghettos et les bas-quartiers. Il y a crise parce que les peuples partout refusent d'être dans Soweto face à Johannesburg. Il y a donc lutte et l'exacerbation de cette lutte amène les tenants du pouvoir financier à s'inquiéter.

On nous demande aujourd'hui d'être complices de la recherche d'un équilibre. Equilibre en faveur des tenants du pouvoir financier. Equilibre au détriment de nos masses populaires. Non ! Nous ne pouvons pas être complices. Non ! Nous ne pouvons pas accompagner ceux qui sucent le sang de nos peuples et qui vivent de la sueur de nos peuples. Nous ne pouvons pas les accompagner dans leurs démarches assassines.

Monsieur le président :

Nous entendons parler de clubs - Club de Rome, Club de Paris, Club de Partout. Nous entendons parler du Groupe des Cinq, des Sept, du Groupe des Dix, peut-être du Groupe des Cent. Que sais-je encore ? Il est normal que nous ayons aussi notre club et notre groupe. Faisons en sorte que dès aujourd'hui Addis-Abeba devienne également le siège, le centre d'où partira le souffle nouveau du Club d'Addis-Abeba. Nous avons le devoir aujourd'hui de créer le Front uni d'Addis-Abeba contre la dette. Ce n'est que de cette façon que nous pourrons dire aujourd'hui, qu'en refusant de payer, nous ne venons pas dans une démarche belliqueuse mais au contraire dans une démarche fraternelle pour dire ce qui est.

Du reste les masses populaires en Europe ne sont pas opposées aux masses populaires en Afrique. Ceux qui veulent exploiter l'Afrique sont les mêmes qui exploitent l'Europe. Nous avons un ennemi commun. Donc notre club parti d'Addis-Abeba devra également dire aux uns et aux autres que la dette ne saura être payée. Quand nous disons que la dette ne saura être payée ce n'est point que nous sommes contre la morale, la dignité, le respect de la parole. Nous estimons que nous n'avons pas la même morale que les autres. Entre le riche et le pauvre, il n'y a pas la même morale. La Bible, le Coran ne peuvent pas servir de la même manière celui qui exploite le peuple et celui qui est exploité. Il faudra qu'il y ait deux éditions de la Bible et deux éditions du Coran. *[Applaudissements]*

Nous ne pouvons pas accepter leur morale. Nous ne pouvons pas accepter que l'on nous parle de dignité. Nous ne pouvons pas accepter que l'on nous parle du mérite de ceux qui paient et de perte de confiance vis-à-vis de ceux qui ne paieraient pas. Nous devons au contraire dire que c'est normal aujourd'hui que l'on préfère reconnaître que les plus grands voleurs sont les plus riches. Un pauvre quand il vole ne commet qu'un larcin, une peccadille tout juste pour survivre et par nécessité. Les riches, ce sont eux qui volent le fisc, les douanes. Ce sont eux qui exploitent le peuple.

Monsieur le président :

Ma proposition ne vise pas simplement à provoquer ou à faire du spectacle. Je voudrais dire ce que chacun de nous pense et souhaite. Qui, ici, ne souhaite pas que la dette soit purement et simplement effacée ? Celui qui ne le souhaite pas peut sortir, prendre son avion et aller tout de suite à la Banque mondiale payer. *[Applaudissements]* Je ne voudrais pas que l'on prenne la proposition du Burkina Faso comme celle qui viendrait de la part de jeunes sans maturité, sans expérience. Je ne voudrais pas non plus que l'on pense qu'il n'y a que les révolutionnaires à parler de cette façon. Je voudrais que l'on admette que c'est simplement l'objectivité et l'obligation.

Je peux citer dans les exemples de ceux qui ont dit de ne pas payer la dette, des révolutionnaires comme des non-révolutionnaires, des jeunes comme des vieux. Je citerai par exemple : Fidel Castro. Il a déjà dit de ne pas payer. Il n'a pas mon âge même s'il est révolutionnaire. Egalement François Mitterrand a dit que les pays africains ne peuvent pas payer, que les pays pauvres ne peuvent pas payer. Je citerai Madame le premier ministre de Norvège. Je ne connais pas son âge et je m'en voudrais de le lui demander. *[Rires et applaudissements]* Je voudrais citer également le président Félix Houphouët-Boigny. Il n'a pas mon âge. Cependant il a déclaré officiellement et publiquement qu'au moins pour ce qui concerne son pays, la dette ne pourra être payée. Or la Côte d'Ivoire est classée parmi les pays les plus aisés d'Afrique. Au moins d'Afrique francophone. C'est pourquoi, d'ailleurs, il est normal qu'elle paie plus sa contribution ici. *[Applaudissements]*

Monsieur le président :

Ce n'est donc pas de la provocation. Je voudrais que très sagement vous nous offriez des solutions. Je voudrais que notre conférence adopte la nécessité de dire clairement que nous ne pouvons pas payer la dette. Non pas dans un esprit belliqueux, belliciste. Ceci, pour éviter que nous allions individuellement nous faire assassiner. Si le Burkina Faso tout seul refuse de payer la dette, je ne serai pas là à la prochaine conférence ! Par contre, avec le soutien de tous, dont j'ai grand besoin, *[Applaudissements]* avec le soutien de tous, nous pourrions éviter de payer. Et en évitant de payer nous pourrions consacrer nos maigres ressources à notre développement.

Et je voudrais terminer en disant que nous pouvons rassurer les pays auxquels nous disons que nous n'allons pas payer la dette, que ce qui sera économisé n'ira pas dans les dépenses de prestige. Nous n'en voulons plus. Ce qui sera économisé ira dans le développement. En particulier nous éviterons d'aller nous endetter pour nous armer car un pays africain qui achète des armes

ne peut l'avoir fait que contre un autre pays africain. Quel pays africain ici peut s'armer pour se protéger de la bombe nucléaire ? Aucun pays n'est capable de le faire. Des plus équipés aux moins équipés. Chaque fois qu'un pays africain achète une arme, c'est contre un Africain. Ce n'est pas contre un Européen. Ce n'est pas contre un pays asiatique. Par conséquent nous devons également dans la lancée de la résolution de la question de la dette trouver une solution au problème de l'armement.

Je suis militaire et je porte une arme. Mais Monsieur le président, je voudrais que nous nous désarmions. Parce que moi je porte l'unique arme que je possède. D'autres ont camouflé les armes qu'ils ont. *[Rires et applaudissements]* Alors, chers frères, avec le soutien de tous, nous pourrons faire la paix chez nous.

Nous pourrons également utiliser ses immenses potentialités pour développer l'Afrique parce que notre sol et notre sous-sol sont riches. Nous avons suffisamment de quoi faire et nous avons un marché immense, très vaste du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Nous avons suffisamment de capacité intellectuelle pour créer ou tout au moins prendre la technologie et la science partout où nous pouvons les trouver.

Monsieur le président :

Faisons en sorte que nous mettions au point ce Front uni d'Addis-Abeba contre la dette. Faisons en sorte que ce soit à partir d'Addis-Abeba que nous décidions de limiter la course aux armements entre pays faibles et pauvres. Les gourdins et les coutelas que nous achetons sont inutiles. Faisons en sorte également que le marché africain soit le marché des Africains. Produire en Afrique, transformer en Afrique, et consommer en Afrique. Produisons ce dont nous avons besoin et consommons ce que nous produisons au lieu de l'importer.

Le Burkina Faso est venu vous exposer ici la cotonnade, produite au Burkina Faso, tissée au Burkina Faso, cousue au Burkina Faso pour habiller les Burkinabè. Ma délégation et moi-même, nous sommes habillés par nos tisserands, nos paysans. Il n'y a pas un seul fil qui vienne d'Europe ou d'Amérique. *[Applaudissements]* Je ne fais pas un défilé de mode mais je voudrais simplement dire que nous devons accepter de vivre africain. C'est la seule façon de vivre libre et de vivre digne.

Je vous remercie, Monsieur le président.

La patrie ou la mort, nous vaincrons ! *[Longs applaudissements]*

Source : **Sankara Thomas**, « *Oser inventer l'avenir* », la parole de Sankara, présenté par David Gakunzi, Pathfinder / l'Harmattan, 1999

Glossaire

Dans ce livre sont utilisés comme des synonymes : Tiers Monde, pays du Sud, Sud, pays en développement. Ces termes sont généralement utilisés par opposition à pays du Nord, Nord, pays les plus industrialisés, également considérés comme des synonymes. Les pays de l'ex-bloc soviétique sont rangés dans la catégorie des pays en développement.

Voici une liste reprenant quelques-uns des termes utilisés dans ce livre. Un glossaire plus complet est disponible sur le site du CADTM, à l'adresse : www.cadtm.org/texte.php?id_article=114

Aide publique au développement (APD)

On appelle aide publique au développement les dons ou les prêts consentis à des conditions financières privilégiées accordés par des organismes publics de pays industrialisés. Il suffit donc qu'un prêt soit consenti à un taux inférieur à celui du marché pour qu'il soit considéré comme une aide, même s'il est ensuite remboursé jusqu'au dernier centime par le pays bénéficiaire. Les prêts bilatéraux liés (qui obligent le pays bénéficiaire à acheter des produits ou des services au pays prêteur) et les annulations de dette font aussi partie de l'APD.

Ajustement structurel

Politique économique néolibérale imposée par le FMI et par la Banque mondiale en contrepartie de l'octroi de nouveaux prêts ou du rééchelonnement d'anciens prêts. Voir chapitre 4.

Banque mondiale

Créée en 1944 à Bretton Woods dans le cadre du nouveau système monétaire international, la Banque possède un capital apporté par les pays membres et surtout emprunte sur les marchés internationaux de capitaux. Elle se compose de cinq branches.

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD, 184 membres en 2003) octroie des prêts essentiellement aux pays à revenus intermédiaires.

L'Association internationale pour le développement (AID, ou IDA selon son appellation anglophone, 164 membres en 2003) s'est spécialisée dans l'octroi de prêts des pays les plus pauvres.

La Société financière internationale (SFI) est la filiale de la Banque qui a en

charge le financement d'entreprises. Enfin, s'ajoutent le Centre international de règlements des différends relatifs aux investissements (CIRDI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI).

Site web : www.worldbank.org

Club de Paris

Groupe de 19 États créanciers créé en 1956 et spécialisé dans le traitement des défauts de paiement de la part bilatérale de la dette des pays en développement.

Site web : www.clubdeparis.org.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced)

Créée en 1964, sous la pression des pays en voie de développement pour faire contrepoids au GATT (prédécesseur de l'OMC).

Site web : www.unctad.org

Dette

La dette totale d'un pays se décompose en dette intérieure (contractée auprès d'un créancier intérieur au pays, par exemple une banque nationale) et dette extérieure (contractée auprès d'un créancier extérieur).

Nous n'abordons pas dans cet ouvrage la question de la dette intérieure, même si elle peut peser lourdement sur les pouvoirs publics.

La dette extérieure se répartit en dette extérieure publique et dette extérieure privée. La première est contractée par les pouvoirs publics – État, collectivités locales et autres organismes publics – ou par des organismes privés dont la dette est garantie par l'État. La dette extérieure privée est contractée par des organismes privés, par exemple la filiale d'une multinationale du Nord, et n'est pas garantie par l'État.

La dette extérieure publique se décompose en trois parts selon la nature des créanciers : la part multilatérale quand le créancier est une institution multilatérale comme le FMI ou la Banque mondiale, la part bilatérale quand le créancier est un autre État, la part privée quand le créancier est une institution privée comme une banque ou quand elle provient des marchés financiers.

Dévaluation

Modification à la baisse du taux de change d'une monnaie par rapport aux autres.

Fonds monétaire international (FMI)

Le FMI est né le même jour que la Banque mondiale avec la signature des Accords de Bretton Woods. A l'origine, le rôle du FMI était de défendre le système de changes fixes.

Progressivement, il s'est transformé en gendarme qui impose des programmes d'ajustement structurels.

Son mode de décision est le même que pour la Banque mondiale et se base sur une répartition des droits de vote en fonction de la puissance économique des États membres. Il faut 85 % des voix pour modifier la Charte du FMI (les États-Unis possèdent donc une minorité de blocage, vu qu'ils possèdent plus de 17,00% des voix). Les pays riches détiennent la majorité des voix.

Site web: www.imf.org

G7

Groupe réunissant les pays les plus puissants de la planète : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon.

G8

C'est la réunion du G7 à laquelle s'ajoute, sur un strapontin, la Russie. Les pays du G7 envisagent d'inviter également la Chine, ce qui donnerait naissance à un G9.

Organisation mondiale du Commerce (OMC)

Créée le 1er janvier 1995 en remplacement du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Son rôle est d'assurer qu'aucun de ses membres ne se livre à un quelconque protectionnisme, afin d'accélérer la libéralisation mondiale des échanges commerciaux et favorise les stratégies des multinationales. Elle est dotée d'un tribunal international (l'Organe de règlement des différends) jugeant les éventuelles violations de son texte fondateur de Marrakech.

Site web : www.wto.org

Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB traduit la richesse totale produite sur un territoire donné, estimée par la somme des valeurs ajoutées.

Rééchelonnement de dette

Modification des termes d'une dette, par exemple en modifiant les échéances ou en reportant les paiements du principal et/ou des intérêts. Le but est en

général de donner un peu d'oxygène à un pays en difficultés en allongeant la période des remboursements pour en diminuer le montant ou en accordant une période de grâce où les remboursements n'ont pas lieu.

Service de la dette

Somme des intérêts et de l'amortissement du capital emprunté.

Stock de la dette

Montant total des dettes.

Transfert net sur la dette

On appelle transfert net sur la dette la différence entre le service de la dette (remboursements annuels – intérêts plus principal – aux pays industrialisés) et les sommes reçues en dons et nouveaux prêts pendant la même période.

Ce transfert net est positif quand le pays ou le continent concerné reçoit plus que ce qu'il rembourse au titre de la dette. Il est négatif si les sommes remboursées sont supérieures aux sommes qui entrent dans le pays.

Bibliographie

- D'Almeida-Topor Hélène**, *Naissance des États Africains*, Casterman-Giunti, 1996
- Banque mondiale**, Global Development Finance 2004, www.worldbank.org
- Banque mondiale**, *World Development Indicators 2004*
- Bertrand Agnès, Kalafatidès Laurence**, *OMC, le pouvoir invisible*, Fayard, 2003
- Castro Julie, Millet Damien**, « Malaria and structural adjustment : proof by contradiction », in Boëte Christophe (ed.), *Genetically modified mosquitoes for malaria control*, Eureka/Landes Bioscience, 2005
- Cnuced**, *Le développement économique en Afrique*. Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base, 2003, www.unctad.org
- Cnuced**, *Le développement économique en Afrique. Endettement viable : Oasis ou mirage ?*, septembre 2004
- Cnuced**, *World Investment Report 2004*
- Commission économique pour l'Afrique (UNECA)**, *État de l'intégration régionale en Afrique*, Nations Unies, 2004, www.uneca.org
- Dettes & Développement**, *Rapport 2001-2002 : La dette des pays du Sud et le financement du développement*, 2002, www.dette2000.org
- Dettes & Développement**, *Rapport 2003-2004 : La dette face à la démocratie*, 2004
- FAO**, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004*, www.fao.org
- FAO**, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2003-2004*
- FMI, AID, HIPC Initiative** : *Status of Implementation*. 20 août 2004, www.imf.org
- GAO (United States General Accounting Office)**, *Challenges in Financing Poor Countries' Economic Growth and Debt Relief Targets*, 20 avril 2004, www.gao.gov
- Global Witness**, *Broken vows. Exposing the "Loupe" Holes in the Diamond Industry's Efforts to Prevent the Trade in Conflict Diamonds*, mars 2004, www.globalwitness.org
- Global Witness**, *Time for Transparency. Coming clean on oil, mining and gas revenues*, mars 2004
- Horman Denis**, *Chicken Connection. Agrobusiness, dumping, souveraineté alimentaire. Le poulet africain étouffé par l'Europe*, Gresea, octobre 2004
- Human Rights Watch**, *Some Transparency, No Accountability: The Use of Oil Revenue in Angola and Its Impact on Human Rights*, janvier 2004, www.hrw.org
- Labarthe Gilles**, *Le Togo de l'esclavage au libéralisme mafieux*, Dossiers noirs (20), Agone, 2005
- Le Floch-Prigent Loïk**, *Affaire Elf, affaire d'Etat*, Entretiens avec Éric Decouty, Folio documents, 2001

Millet Damien, Toussaint Éric, *50 Questions 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, CADTM/Syllepse, 2002

Millet Damien, Mauger François, *La Jamaïque dans l'étau du FMI*, L'Esprit frappeur, 2004

Millet Damien, Toussaint Éric, *Les tsunamis de la dette*, CADTM/Syllepse, 2005

OCDE, Direction de la coopération pour le développement (CAD), *Annexe statistique de la publication, Coopération pour le développement, Rapport 2004*, www.oecd.org

PNUD, *Rapport sur le développement humain 2004*, www.undp.org

République française, *Stabilité et croissance, développement, gouvernance : la France, le FMI et la Banque mondiale en 2003/2004*, Rapport présenté au Parlement français sur les activités du FMI et de la Banque mondiale, Juillet 2003/Juin 2004

Robert Anne-Cécile, *L'Afrique au secours de l'Occident*, L'Atelier, 2004

Robert Maurice, "Ministre" de l'Afrique, Seuil, 2004

Saint-Exupéry Patrick (de), *L'inavouable. La France au Rwanda*, Les Arènes, 2004

Stamm Anne, *L'Afrique de la colonisation à l'indépendance*, PUF, Que sais-je, 1998

Stiglitz Joseph, *La grande désillusion*, Fayard, 2002

Toussaint Éric, *La finance contre les peuples. La bourse ou la vie*, CADTM/Syllepse, 2004

UNESCO (Institut de statistique de l'), *Afrique subsaharienne, rapport régional*, 2001, www.unesco.org

UNESCO (Institut de statistique de l'), *États arabes, rapport régional*, 2002

UNESCO (Institut de statistique de l'), *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2004*

UNESCO, *La fuite des compétences en Afrique francophone*, 2004

Verschave François-Xavier, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998

Verschave François-Xavier, *Noir silence*, Les Arènes, 2000

Verschave François-Xavier, *L'envers de la dette*, Dossiers noirs 16, Agone, 2001

Verschave François-Xavier, *Noir Chirac*, Les Arènes, 2002

Ziegler Jean, *L'empire de la honte*, Fayard, 2005

Bibliographie complémentaire

Alternatives Sud, *Et si l'Afrique refusait le marché ?*, CETRI / L'Harmattan, vol. VIII-3, 2001

Amin Samir, *Impérialisme et sous-développement en Afrique*, Anthropos, 1976, rééd. Economica 1988

Benot Yves, *Idéologies des indépendances africaines*, Maspero, 1969

Bessis Sophie, *L'Occident et les autres. Histoire d'une suprématie*, La Découverte, 2001

Beti Mongo, *Main basse sur le Cameroun*, Maspero, 1972

Beti Mongo, *Lettre ouverte aux Camerounais ou la deuxième mort de Ruben Um Nyobé*, Peuples noirs, 1986

Beti Mongo, *La France contre l'Afrique : retour au Cameroun*, La Découverte, 1993

Beti Mongo, *Remember Ruben*, 10/18, 1974, rééd. Serpent à plumes 2001

Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XVème-XVIIIème siècle*, Colin, 1979

Braudel Fernand, *La Grammaire des civilisations*, Arthaud-Flammarion, 1987

Brutus Dennis, *Sirens, Knuckles, Boots*, 1963

Brutus Dennis, *Letters to Martha and Other Poems from a South African Prison*, Heinemann, 1969

Brutus Dennis, *A Simple Lust*, Heinemann, 1973

Brutus Dennis, *Stubborn Hope*, Passeggiata Pr, 1978

Césaire Aimé, *Discours sur le colonialisme*, (1955) suivi de *Discours sur la négritude* (1987), Présence africaine, 2004

Diop Cheikh Anta, *Nations nègres et culture*, Présence africaine, 1954.

Diop Cheikh Anta, *L'Afrique noire pré-coloniale*, Présence africaine, 1960

Diop Cheikh Anta, *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique*, Présence africaine, 1967

Diop Cheikh Anta, *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique Noire*, Paris, 1960, Présence Africaine, 1974.

Diop Cheikh Anta, *Civilisation ou barbarie : anthropologie sans complaisance*, Présence africaine, 1981

Dumont René, *L'Afrique noire est mal partie*, Seuil, 1962.

Dumont René, **Mottin Marie-France**, *L'Afrique étranglée*, du Seuil, 1980

Dumont René, *Pour l'Afrique j'accuse*, Plon, 1989

Eboussi-Boulaga Fabien, *Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre*, Karthala, 1993

Fanon Frantz, *Peau noire masques blancs*, Seuil, 1952

- Fanon Frantz**, *Les damnés de la terre*, Maspero, 1961
- Fanon, Frantz**, *Pour la Révolution africaine*, Maspero, 1964
- Ferro Marc** (dir.), *Le livre noir du colonialisme*, Robert Laffont, 2003
- Hampaté Bâ Amadou**, *L'étrange destin de Wangrin*, 10/18, 1973
- Hugon Philippe**, *Economie de l'Afrique*, La Découverte, 1993
- Ki-Zerbo Joseph**, *Le Monde africain noir*, Hatier, 1964
- Ki-Zerbo Joseph**, *Histoire de l'Afrique noire*, Hatier, 1972
- Ki-Zerbo Joseph**, *A quand l'Afrique ?*, L'Aube, 2003
- Mamdani Mahmood**, *Citoyen et sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Karthala-Séphis, 2004
- M'Bokolo Elikia**, *Afrique noire, Histoire et Civilisations, XIXe-XXe siècles*, Hatier, 1996
- Ngugi wa Thiongo**, *Enfant, ne pleure pas*, Ceda/Hatier, 1983
- Ngugi wa Thiongo**, *Pétales de sang*, Présence Africaine, 2000
- Nkrumah Kwame**, *Le néo-colonialisme, dernier stade de l'impérialisme*, Présence Africaine, 1973
- Sankara Thomas**, « Oser inventer l'avenir », *la parole de Sankara*, présenté par David Gakunzi, Pathfinder / l'Harmattan, 1999
- Saro-Wiwa Ken**, *Si je suis encore en vie*, Stock, 1997
- Saro-Wiwa Ken**, *Sozaboy* (Pétit Minotaure), Actes Sud, 1998
- Saro-Wiwa Ken**, *Lemona*, Dapper, 2002
- Sembène Ousmane**, *Les bouts de bois de Dieu*, Le livre contemporain, 1960, rééd. Pocket
- Soyinka Wolé**, *Cet homme est mort*, Belfond, 1986
- Soyinka Wolé**, *Une saison d'anomie*, Belfond, 1987
- Soyinka Wolé**, *Baabou roi*, Actes Sud, 2005
- Soyinka Wolé**, *Climat de peur*, Actes Sud, 2005
- Tchundjang-Pouémi Joseph**, *Monnaie, servitude et liberté. La répression monétaire de l'Afrique*, JA Conseil, 1980
- Toussaint Éric, Zacharie Arnaud**, *Afrique : Abolir la dette pour libérer le développement*, CADTM/Syllepse, 2001
- Traoré Aminata**, *L'état. L'Afrique dans un monde sans frontières*, Actes Sud, 1999
- Traoré Aminata**, *Le viol de l'imaginaire*, Actes Sud/Fayard, 2002
- Traoré Aminata**, *Lettre au Président des Français à propos de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique en général*, Fayard, 2005
- Unesco** (Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique), *Histoire générale de l'Afrique*, Présence Africaine, Edicef, Unesco, 1997